

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16737 – 7,50 F - 1,13 EURO

MERCREDI 18 NOVEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ L'essor du titre emploi-service

■ Emploi : 18 pages d'annonces classées

Titre emploi-service
Chèque domicile (Scop)

■ L'Unscom revient à Bagdad

L'heure de vérité approche pour l'Irak, avec la reprise, prévue mercredi, des travaux des experts du désarmement.

p. 3 et notre éditorial p. 17

■ Sans-papiers : dédramatiser

Après les déclarations de Dominique Voynet critiquant la politique du gouvernement sur les sans-papiers, Lionel Jospin et le PS s'emploient à minimiser cette dissonance dans la majorité. p. 6

■ Le revirement de M. Lafontaine

Lors du sommet économique franco-allemand, le ministre allemand des finances s'est rangé à l'orthodoxie budgétaire et monétaire. p. 5

■ Thomson-CSF : la facture sociale

La restructuration du groupe, privatisé depuis cinq mois, entraîne la supression en deux ans de 1 130 postes sur 6 000. p. 18



■ Le « suicide » des baleines

L'échouage de 300 baleines en Nouvelle-Zélande relance l'énigme de ces hécatombes périodiques. Dérèglement de leur « sonar », pollution, maladie ? Enquête. p. 26

■ Les projets de M. Glavany

Le ministre de l'agriculture et de la pêche précise au *Monde* sa conception du futur contrat territorial d'exploitation et de la réforme de la politique agricole commune. p. 9

■ 720 banques russes condamnées

La fin du moratoire de 90 jours décrété par le gouvernement russe le 17 août place la plupart des 1 500 établissements bancaires en situation de faillite. p. 4

■ Des transports transpyrénéens

A l'ouest, se prépare une « autoroute maritime » entre le Royaume-Uni et le Pays basque. A l'est, les élus demandent la relance du TGV sud-européen. p. 12

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

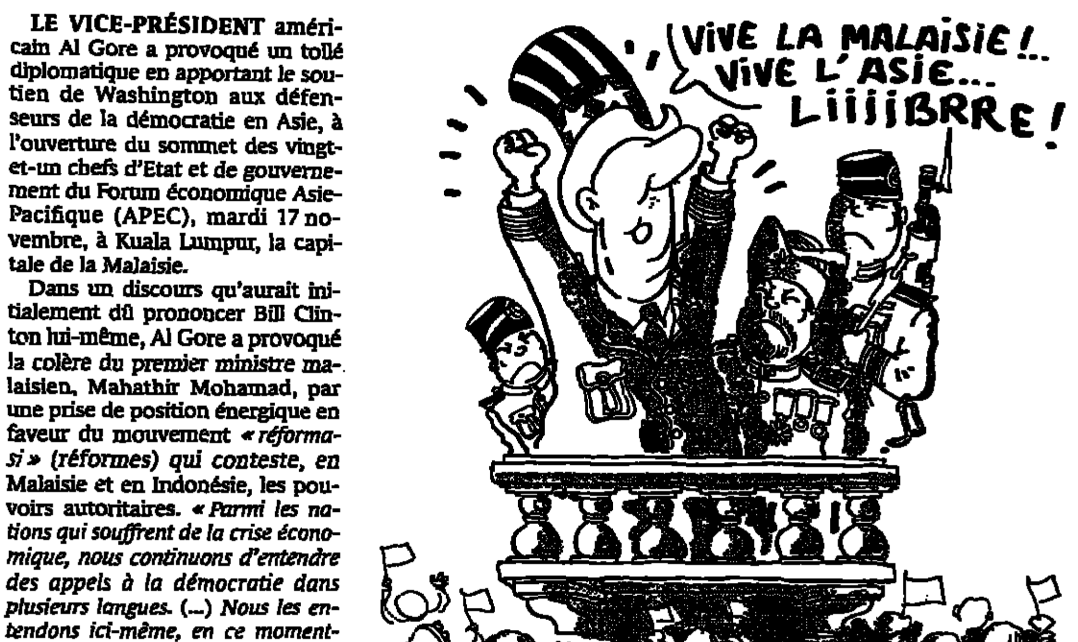
M 0147 - 1118 - 7,50 F

Les Etats-Unis font la leçon à l'Asie

● Au Forum Asie-Pacifique, le vice-président américain dénonce les « régimes autoritaires » ● Faisant l'éloge du « pouvoir du peuple », Al Gore appelle à des réformes démocratiques face à la crise ● Jugé « répugnant » par la Malaisie, son discours suscite une tempête politique

LE VICE-PRÉSIDENT américain Al Gore a provoqué un tollé diplomatique en apportant le soutien de Washington aux défenseurs de la démocratie en Asie, à l'ouverture du sommet des vingt-et-un chefs d'Etat et de gouvernement du Forum économique Asie-Pacifique (APEC), mardi 17 novembre, à Kuala Lumpur, la capitale de la Malaisie.

Dans un discours qu'aurait initialement dû prononcer Bill Clinton lui-même, Al Gore a provoqué la colère du premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, par une prise de position énergique en faveur du mouvement *« réformasi »* (réformes) *qui conteste, en* Malaisie et en Indonésie, les pouvoirs autoritaires. *« Parmi les nations qui souffrent de la crise économique, nous continuons d'entendre des appels à la démocratie dans plusieurs langues.* (...) *Nous les entendons ici-même, en ce moment-même, parmi les gens courageux de Malaisie »*, a-t-il dit. Les Etats Unis ont également publiquement salué le rôle de l'ancien vice-premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, limogé par M. Mahathir, aujourd'hui jugé pour *« corruption et sodomie »* dans un procès politique déguisé. Les participants *asiatiques au sommet ont réagi* avec embarras ou irritation devant cette *« ingérence »* américaine.



Cette polémique survient alors *que Washington et le Japon s'efforcent* conjointement de venir en aide à une région frappée par la crise financière. Un plan d'assistance nippo-américain s'élevant à 10 milliards de dollars a été mis au point pour stimuler les investissements privés et recapitaliser les banques asiatiques. Des experts doutent cependant que cette assistance puisse remplacer le moratoire de certaines dettes douteuses. Les difficultés économiques intérieures que traverse le Japon ne l'empêchent pas de chercher un nouveau rôle de pôle financier pour la région.

Lire page 2

Front national : collèges et lycées face aux élus d'extrême droite

LA PRÉSENCE d'élus du Front national, dans les conseils d'administration des établissements scolaires des quatre régions marquées par l'alliance entre droite et extrême droite, perturbe le fonctionnement de l'institution. Enseignants, élèves et parents boycottent les réunions qui ne peuvent se tenir faute de quorum. Face à un parti qualifié par le président de la République de *« raciste et xénophobe »*, les acteurs de l'école tentent de définir une stratégie qui entend éviter les pièges de la provocation. Par ailleurs, la cour d'appel de Versailles devait rendre, mardi 17 novembre, son arrêt sur les incidents qui ont eu lieu lors de la campagne législative à Mantes-la-Jolie, en 1995. Le président du FN, Jean-Marie Le Pen, a été condamné en première instance à deux ans d'inéligibilité.

Lire pages 10 et 36

L'étrange Monsieur Guérin, ou le prix de l'amour des livres

RARE monsieur, ce Jacques Guérin, qui n'hésita pas à héberger un voyou, à peine sorti de prison, qui avait nom Jean Genet ; et à lui acheter, pour lui venir en aide autant que par pure passion, le manuscrit du *Querelle de Brest* : *« J'étais lié à Genet par une amitié sincère, et il ne donnait pas son amitié à tout le monde. Il était libre, indépendant et affectueux. Et puis, un jour, il s'est envolé. J'ai eu trois versions du manuscrit du* Journal d'un voleur. *J'en ai vendu une* [1,9 million de francs, record mondial]. *J'ai donné les deux autres, à des passionnés. »*

Etrange homme en effet qui, à propos de la vente aux enchères, mardi 17 novembre à Paris, de la huitième partie de son exceptionnelle « Bibliothèque », déclare souhaiter *« des prix records »*. Rien de vénal là-dedans : à quatre-vingt-dix-sept ans et sans héritier, ce n'est pas l'or qui l'attire mais la postérité. Pas la sienne, quoique les bibliophiles ne l'oublieront pas de sitôt, mais celle de ses collections : *« Les gens respectent toujours ce qu'ils achètent très cher. C'est le meilleur garant, pour moi, que ces documents exceptionnels soient conservés avec beaucoup d'égards. »* C'est pourquoi les trois feuillets manuscrits d'*Une saison en enfer* et de *Proses évangéliques*, de Rimbaud, feront flamber les enchères. Ils sont estimés 4 millions de francs.

M. Guérin les a poursuivis douze ans durant, après les avoir vus une première fois en 1938 chez un libraire britannique : alors impécunieux, il n'avait pu se les offrir. Son argent, il l'avait consacré, trois ans plus tôt, à l'achat de toutes les archives de Proust demeurées dans sa famille, chez la veuve de son frère, le docteur Robert Proust. *« Elle était ruinée*, explique Jacques Guérin. *Mais elle ne savait rien de son beau-frère, dont elle n'avait peut-etre pas lu une ligne. J'ai sauvé le lit, le bureau, la bibliothèque, la fameuse pelisse de loutre, qui allaient partir à l'encan, et puis les papiers. Du moins ceux qu'elle n'avait pas brûlés. J'ai eu cette chance, recueillir et sauver les souvenirs de Proust. J'en ai fait don au Musée Carnavalet. Brûler Proust ! C'est resté un exemple pour moi. C'est pour sauver Genet, voire Rimbaud, des hasards d'une vente après décès que je les vends de mon vivant. »*

Pourquoi, dans ces conditions, ne pas les donner à la Bibliothèque nationale ? *« J'ai besoin d'argent. Pas pour moi, je ne mangerai pas plus qu'aujourd'hui : une banane et un verre d'eau. Mais il y a trop de pauvres, de gens dans le besoin. »* De plus, Jacques Guérin confie avoir cherché en vain à la « BN » la rarissime édition de 1868 des *Chants de Maldoror*, d'Isidore Ducasse, dit comte de Lautréamont. *« Ils ne le retrouvent pas ! En dehors du mien, il n'y en a qu'un en mains privées. Les trois autres connus sont à la Bibliothèque Doucet, au Musée Victor-Hugo de Guernesey et à la BN. Alors, s'ils veulent le manuscrit d'*Une saison en enfer, *il faudra qu'ils aient le courage de le préempter ! »*

Outre cette première édition du premier des *Chants de Maldoror*, M. Guérin met aussi en vente, du même Isidore Ducasse, la *Lettre à un critique* et la *Lettre à Darasse*, considérée comme le testament littéraire de Lautréamont. Le ministère de la culture lui a refusé son certificat d'exportation, comme au manuscrit d'*Une saison en enfer*. Aux enchères également, l'édition originale du *Journal d'un voleur*, que Genet accompagna de cette dédicace : *« Mon cher Jacques, je vous offre ce livre. Aimez-le, s'il vous plaît... »* Il l'a fait.

Harry Bellet

Les secrets de l'affaire Jean Moulin

LES SECRETS de l'affaire Jean Moulin, de Jacques Baynac, qui paraît mercredi 18 novembre (Seuil), revisite les événements ayant conduit à l'arrestation, à Caluire, le 21 juin 1943, de sept chefs de la Résistance, dont Jean Moulin. Deux historiens, Annette Wievorka et Laurent Douzou, ont examiné pour *Le Monde* la minutieuse et foisonnante enquête de Jacques Baynac. Selon lui, loin d'avoir été trahi, Moulin aurait été filé, depuis sa rencontre, quelques jours avant Caluire, avec un agent américain. Le 25 novembre sort *Vies et morts de Jean Moulin, éléments d'une biographie* (Fayard) de Pierre Péan, qui place au centre de l'affaire la figure de Pierre de Bénouville, compagnon de la Libération.

Lire page 30

Peut-on être encore keynésien aujourd'hui ?

DEPUIS longtemps, le keynésianisme n'a plus bonne réputation en Europe. Il constituerait la marque désuète de ceux qui, refusant la modernité, continueraient d'adhérer à la fiction de l'Etat régulateur.

« Eppure, si muove » ! Et pourtant, une assez grande majorité d'économistes de par le monde continuent de croire en l'efficacité des politiques économiques de régulation de la demande, qu'elles soient monétaires ou budgétaires.

A la question : « Peut-on être encore keynésien aujourd'hui ? », il peut être apporté des réponses très savantes, très complexes, tant la théorie économique a progressé durant les deux dernières décennies. Mais ce n'est pas sur ce terrain que je souhaite me placer ici. Je veux au contraire y répondre de façon plus directe, en observant les évolutions qui se sont produites en Europe et aux Etats-Unis depuis deux décennies. On pourra alors en déduire en quelle mesure elles furent la conséquence des politiques de demande conduites ici et là-bas.

Cela permettra de répondre de surcroît à une question de grande actualité : l'Europe doit-elle craindre pour sa croissance le ralentissement annoncé de l'économie américaine ? On ne peut que constater que, depuis le début des années 80, les conjonctures entre l'Europe et les Etats-Unis ont été désynchronisées : la croissance sur un rivage de l'Atlantique n'a pas entraîné celle de l'autre, et inversement. Ainsi le retour de la croissance en Europe, à la fin des années 80, a-t-il coïncidé avec un ralentissement en Amérique, alors que le dynamisme tant admiré des Etats-Unis dans les années 90 s'est accompagné de la plus longue période de marasme que l'Europe a connue depuis la seconde guerre mondiale.

Pourtant, tout le monde ou presque continue de raisonner comme si les conjonctures de part et d'autre de l'Atlantique étaient synchrones, et qu'il fallait redouter pour l'Europe le ralentissement à venir de la croissance aux Etats-Unis. En bref, on continue de raisonner comme si la croissance ne pouvait être que mondiale ou ne pas être, en parfaite contradiction avec ce que nous enseignent les évolutions effectives.

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde

Lire la suite page 17

L'avocat ministre



OTTO SCHILY

IL EST l'une des surprises de la nouvelle Allemagne. Figure de proue des Verts au Bundestag avant d'adhérer au SPD, le nouveau ministre de l'intérieur allemand, Otto Schily, fut l'avocat de la bande à Baader, au nom de valeurs humanistes. Un défenseur de terroristes à la tête de la police ! La situation semble inimaginable en France. Portrait.

Lire page 14

APEC Le sommet des dirigeants des 21 pays du Forum économique Asie-Pacifique (APEC) s'est ouvert, mardi 17 novembre à Kuala Lumpur, sur fond de crise diplomatique après des propos du vice-président américain, Al Gore, en faveur des réformes politiques. ● EN SOUTENANT LA DÉMOCRATIE devant les chefs d'Etat et de gouvernement des riverains du Pacifique, les Etats-Unis ont provoqué une tempête. La Malaisie, directement visée, qui traverse une grave crise politique, a qualifié d'*« irresponsable »* et d'*« ingérence grossière »* les propos du vice-président américain. Les autres dirigeants asiatiques se sont montrés irrités. ● LE JAPON est embarrassé à l'heure où il recherche une position économique nouvelle face à une région en crise. Washington et Tokyo sont tombés d'accord sur un plan d'assistance financière coordonné de 10 milliards de dollars aux pays fragilisés.

Soutenant la « reformasi », Al Gore suscite une tempête en Asie

Le vice-président américain a publiquement prôné les réformes politiques en faveur de la démocratie au sommet de l'APEC à Kuala Lumpur. « C'est le discours le plus répugnant que j'aie jamais entendu », a répliqué le ministre malaisien du commerce

KUALA LUMPUR
de notre envoyé spécial

Le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad, n'avait sûrement pas prévu que le sixième sommet de l'Asie-Pacifique, dont il est l'hôte mardi 17 et mercredi 18 novembre, attirerait tant l'attention sur la crise politique que traverse son pays. Il ne pouvait pas davantage imaginer que l'affaire irakienne retiendrait à Washington un Bill Clinton auquel il souhaitait offrir *« la possibilité de voir par lui-même »* les réalisations de son gouvernement et donner une leçon d'économie politique. Pourtant, c'est bien ce qui se passe.

En levée de rideau, lundi à Kuala Lumpur, en présence du Dr Mahathir, le vice-président Al Gore a vivement soutenu les « réformateurs » asiatiques. *« Parmi les nations qui souffrent de la crise économique, nous continuons d'entendre des appels à la démocratie dans plusieurs langues : "Pouvoir du peuple", "Doi moi", "Reformasi". Nous les entendons ici même, en ce moment même, parmi les gens courageux de Malaisie »*, a-t-il dit.

Enfonçant le clou, dans une référence à peine voilée à la politique économique de Kuala Lumpur, Al Gore a ajouté à propos des autocrates : *« Ils s'accrochent à la croyance selon laquelle un régime autoritaire facilite l'imposition de la discipline fiscale et du sacrifice financier nécessaires à contrer les tempêtes économiques et à relancer la croissance. »* Et Al Gore d'ajouter que *« le message venu cette année d'Indonésie est sans ambiguïté »*, ce qui est exactement le contraire de ce que dit le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad.

Ces appels à la démocratie lui ont valu une cinglante répartie de Mme Rafidah Aziz, le ministre malaisien du commerce : *« C'est le discours le plus répugnant que j'aie jamais entendu »*, a-t-elle déclaré. Rafidah avait déjà eu une altercation, dimanche, avec Madeleine Albright au cours d'une conférence de presse conjointe. Cité par la presse malaisienne, le premier ministre a lui aussi fait savoir sa fureur : *« Je n'ai jamais vu quelqu'un d'aussi grossier »*, a-t-il dit du vice-président américain.

Dans un communiqué, le ministre des affaires étrangères, Ahmad Badawi, a estimé que *« les sermons »* des Etats-Unis – *« un pays connu pour avoir commis des violations grossières des droits de l'homme »* – étaient *« une violation des règles de base régissant les relations entre les pays souverains »* ainsi qu'une *« ingérence grossière »* dans les affaires intérieures malaisiennes. *« La Malaisie juge très détestable l'encouragement donné par le gouvernement américain à certains éléments dans le pays, à utiliser des moyens non démocratiques pour renverser un régime constitutionnellement élu »*, a ajouté le ministre.

GAZ LACRYMOGÈNES

Dans une capitale pourtant quadrillée par la police, environ deux mille manifestants avaient réclamé, samedi, dans le centre-ville, la démission du Dr Mahathir, chef du gouvernement depuis dix-sept ans, et en avaient brûlé le portrait. Pour la première fois, deux coups de feu avaient été entendus. Plus tard dans la soirée, la police avait également dispersé, à l'aide de canons à eau jaune et acide, une petite foule qui tentait de s'approcher de l'hôtel Renaissance, où Madeleine Albright résidait. Dimanche, la police avait de nouveau utilisé des lances d'incendie et des gaz lacrymogènes pour disperser deux cents opposants au pied des tours Petronas, les plus hautes du monde.

Ces manifestants, les *« réformateurs »*, se réclament d'Anwar Ibrahim, l'ancien vice-premier ministre emprisonné et dont le procès, ajourné le 12 novembre, ne reprendra qu'après la réunion du forum de l'APEC *(Asia Pacific Economic Cooperation)*. Le sort réservé à Anwar, qui plaide non coupable de dix chefs d'inculpation de corruption et de sodomie, a en effet suscité un mouvement de sympathie à l'étranger. Le sommet de l'APEC offre une occasion de faire passer le message. Vingt-neuf organisations non gouvernementales et partis politiques malaisiens ont profité de l'affluence pour réclamer soit la tenue anticipée d'élections (elles ne sont prévues qu'en l'an 2000), soit la démission de Mahathir. *« Discuter de l'économie n'a aucun sens quand ce genre de choses se produit sur votre perron »*, a déclaré Elizabeth Wong, porte-parole d'organisations humanitaires de la région qui ont tenu une Assemblée des peuples de l'Asie-Pacifique (APPA), pendant populaire de l'APEC.

MISES EN GARDE

Deux ministres canadiens, Lloyd Axworthy (finances) et Sergio Marchi (commerce), et le chef de la diplomatie australienne ont rencontré l'épouse d'Anwar Ibrahim. Le secrétaire d'Etat américain, Madeleine Albright, a également passé un moment avec la femme de l'opposant avant de regagner Washington. D'autres personnalités ont manifesté leur sympathie à l'égard d'Anwar, en particulier le président philippin, Joseph Estrada, et le chef de l'Etat indonésien, B. J. Habibie, lequel était attendu mardi à Kuala Lumpur malgé la crise à Djakarta.

Avant de s'envoler, le président indonésien a lâché un peu de lest à domicile. Il a déclaré, lundi 16 novembre, qu'il ne s'opposerait pas à une présidentielle anticipée de quelques mois, comme le réclame l'opposition. Il a en outre promis une enquête sur les affrontements de la semaine dernière à Djakarta, qui ont fait, selon un dernier bilan, quinze morts et quelques centaines de blessés.

Pour sa part, le premier ministre canadien Jean Chrétien a fait savoir qu'il avait renoncé au traditionnel entretien avec l'hôte du sommet. Al Gore, le vice-président américain, devrait se contenter de la sèche poignée de main échangée lundi soir avec le Dr Mahathir. Ce dernier, à plusieurs reprises, a mis en garde ses hôtes contre des contacts qu'il considère comme autant d'ingérences dans les affaires de son pays. Mais le doyen des chefs de gouvernement de la région embarrasse un bon nombre de ses partenaires en isolant l'économie malaisienne et avec le procès d'Anwar, qui était considéré comme l'un des chefs de file d'une nouvelle génération de gouvernants.

La politique du Dr Mahathir contribue à diviser davantage l'Asean, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, déjà affaiblie par une grave récession et par la difficulté à gérer le problème que lui pose la Birmanie. Celle-ci a été admise au sein de l'Asean en 1997 mais la junte qui la dirige demeure réfractaire à toute ouverture politique.

Le Dr Mahathir a eu beau insister pour que l'affaire Anwar ne perturbe pas le sommet, cette dernière n'en a pas moins été sur toutes les lèvres et dans tous les esprits, en attendant le discours *« important »* que Jiang Zemin devait prononcer mardi.

Jean-Claude Pomonti

Un forum de vingt et une entités

L'APEC (FORUM DE COOPÉRATION ECONOMIQUE EN ASIE-PACIFIQUE)

Créé en 1989, l'**APEC** (Asia Pacific Economic Cooperation) est un forum commercial réunissant vingt et une entités. Le **Pérou**, la **Russie** (en l'absence de Boris Elstine, malade) et le **Vietnam** ont été admis cette année lors de la conférence ministérielle de Kuala Lumpur. Depuis 1993, les conférences annuelles des ministres des finances et du commerce de l'APEC sont suivies, à l'initiative de Bill Clinton, d'un sommet informel.
Le deuxième sommet, en 1994 à Bogor (Indonésie), a décidé de créer une zone de libre-échange en l'an 2010 (pour les pays développés) et en l'an 2020 (pour les pays en développement). Cette déclaration a été suivie d'un "plan d'action" adopté à Manille en 1996.

Russie, Corée du Sud, Canada, Chine, Japon, Etats-Unis, Hong Kong, Taïwan, Mexique, Vietnam, Philippines, Thaïlande, Kuala Lumpur, Brunei, Malaisie, Papouasie-Nlle-Guinée, Singapour, Indonésie, Pérou, Australie, Nlle-Zélande, Chili

● LES "21" DE L'APEC REPRÉSENTENT :

58 % DU PIB MONDIAL — 47 % DU COMMERCE MONDIAL

■ Pays membre □ Nouvel adhérent

Source : APEC/AFP/Le Monde

Embarras et irritation dans la région

Qualifié d'*« irresponsable »*, de *« répugnant »*, d'*« ingérence grossière »* par la Malaisie, le plaidoyer pour la démocratie en Asie du vice-président américain Al Gore, qui a repris publiquement le slogan *« Reformasi »*, cri de ralliement de l'opposition dans la région, a suscité des réactions en Asie variant entre l'embarras et l'irritation.

● **Le Japon** a adressé une critique voilée aux Américains, soulignant que Tokyo *« ne fait pas ce genre de commentaire et estime inapproprié pour lui d'en faire »*.

● **Le premier ministre de Singapour,** Goh Chok Tong, a estimé *« évident que* [les Malaisiens] *sont irrités »* et a rappelé que la position de Singapour est *« de ne pas s'occuper de politique »*. *« Il appartient au premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad »* de répondre à ces propos, a-t-il dit.

● **Le premier ministre de Nouvelle-Zélande,** Jenny Shipley, a déclaré : *« Ce n'est pas le style de la Nouvelle-Zélande de hurler sa diplomatie au mégaphone. »*

● **Le ministre thaïlandais des affaires étrangères,** Surin Pitsuwan, a estimé qu'il fallait être *« très, très prudent envers les sentiments des autres. Nous sommes ici pour résoudre les problèmes économiques »*, a-t-il ajouté.

● **Le président philippin,** Joseph Estrada, a été le seul leader asiatique à défendre les commentaires de M. Gore sur le mouvement de réformes. – *(AFP, AP, Reuters.)*

Le Japon cherche à restaurer sa crédibilité par son assistance financière à la région

TOKYO
de notre correspondant

Souvent contraint d'adopter un profil bas dans les réunions internationales, le Japon peut se prévaloir devant son opinion d'un succès diplomatique en ayant obtenu, à Kuala Lumpur, le renvoi du dossier sur la libéralisation des échanges commerciaux dans neuf secteurs, dont celui des produits forestiers et de la pêche, aux négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les Japonais n'ont fait en réalité que différer la résolution du problème. Mais Tokyo, qui risquait de se trouver isolé, a eu la satisfaction d'avoir été soutenu dans sa résistance aux pressions américaines par la Chine et par la Corée du Sud.

Les dissensions américano-nippones peuvent être perçues comme un affrontement « d'arrière-garde » entre globalisation et protectionnisme. Sur la pêche et les forêts, le Japon défend des secteurs bénéficiant du soutien de puissants lobbies. La surreprésentation parlementaire des campagnes explique l'importance politique du vote des pêcheurs. Plus gravement, placé sous le signe de l'affrontement entre Américains et Japonais, le sommet de Kuala Lumpur donne l'impression que, en l'absence d'une entente entre les Deux Grands de la région, il est difficile de formuler une réponse collective à la crise.

La coopération américano-nippone en matière d'assistance financière à la région (un plan de 10 milliards de dollars) n'a pas dissipé cette impression. Allant plus loin, le quotidien *Asahi Shimbun* s'interrogeait, mardi, sur la signification même de la notion d'Asie-Pacifique au-delà de son acception purement géographique et soulignait l'absence d'une vision commune des causes et des leçons des crises asiatiques.

ARRIÈRE-PENSÉES

Les Japonais sont conscients des arrière-pensées et de la fragilité du soutien de certaines capitales de la région dans leur résistance aux Américains sur la question des pêches et des forêts. Il n'y a en rien un « front » asiatique (ne serait-ce que parce que plusieurs pays exportateurs de produits de la mer et de bois demandent une plus grande ouverture du marché nippon). Au Japon même, des commentateurs critiquent la position de leur gouvernement sur cette question, tout en condamnant la manière dont Washington a cherché à imposer un accord avant que cette question ne soit discutée au sein de l'OMC avec les Européens.

Les Japonais semblent cependant avoir regagné, à Kuala Lumpur, la confiance de leurs partenaires asiatiques en prenant l'initiative d'assistances financières multilatérales à la région.

La réunion de Kuala Lumpur marque ainsi une évolution de la nature des questions discutées au sein de l'APEC. A l'origine créé afin de favoriser les échanges commerciaux, le forum tend, sous l'effet de la crise, à étendre la coopération de ses Etats membres au domaine monétaire et financier. L'assistance proposée conjointement par les Etats-Unis et par le Japon aux pays en difficulté de la région est un exemple de cette évolution.

L'« initiative Miyazawa » (plan d'aide financier de 30 milliards de dollars proposé le mois dernier par le ministre des finances japonais lors de la rencontre avec ses homologues à Washington dans le cadre du G 7) en est un autre. Cette initiative est significative de la volonté du Japon de restaurer, dans la région, une crédibilité qui a été entamée à la fois par les critiques dont il est l'objet de la part des Etats-Unis – ceux-ci lui reprochant d'aggraver la crise régionale par sa réticence à stimuler son économie –, par la montée en puissance de la Chine et par l'affaiblissement du yen au cours de l'été.

L'accueil favorable fait au plan Miyazawa par les partenaires industrialisés du Japon est révélateur d'un changement de climat. Durant l'été 1997, lorsque le Japon avait proposé, pour faire face à la crise asiatique, la création d'un fonds régional de 100 milliards de dollars (sorte de Fonds monétaire asiatique), il avait été renvoyé dans ses foyers par les Américains, qui estimaient qu'il y aurait interférence avec le Fonds monétaire international (FMI). La Chine, qui y voyait une ombre à son prestige, s'y était également opposée.

Cette fois, le Japon paraît avoir convaincu tout le monde. Le projet reçoit un accueil enthousiaste dans la région, déçue ou irritée par les effets des « remèdes » du FMI. M. Miyazawa s'est fait lui-même l'écho de ces critiques en déclarant récemment : *« Le FMI a entamé sa crédibilité lorsqu'il a assorti son programme d'aide de mesures de réformes de structure qui n'étaient ni nécessaires ni appropriées. »* Selon le doyen de l'institut de la Banque asiatique de développement à Tokyo, Jesus P. Estanislao, cité par le *Japan Economic Journal*, *« la récession en Asie est d'abord un problème régional en raison de la profonde interdépendance des économies, et la solution doit être régionale. Le plan Miyasawa, qui peut être à l'origine d'un Fonds monétaire pour l'Asie de l'Est, est bienvenu »*.

La démarche du Japon a un but immédiat : se « repositionner » en Asie et, faute de pouvoir aider les pays de la région en important leurs produits en raison de sa propre récession, leur apporter une assistance financière. L'initiative pourrait aussi contribuer, à terme, à donner au yen une meilleure assise régionale, l'une des préoccupations des milieux financiers japonais étant le risque de voir se constituer un « bloc euro » face à un « bloc dollar » au moment où le Japon lui-même est économiquement affaibli.

Philippe Pons

Tokyo sanctionné par Moody's

L'agence de notation financière Moody's a retiré au Japon son « Aaa », la meilleure note possible dans sa classification, en arguant de la dégradation de la position budgétaire du gouvernement nippon et de la fragilité de son système bancaire. Dans un communiqué diffusé à Tokyo, Moody's a abaissé d'un cran la « note souveraine » du Japon (un critère qui permet aux marchés d'évaluer la solvabilité des Etats). L'agence relève que le recours à d'importants plans de relance *« n'a pas permis de retrouver une croissance durable, mais a accru substantiellement le montant de la dette intérieure »*.

Par ailleurs, la Banque du Japon estime que l'économie japonaise continue à se détériorer, en dépit de l'impact désormais perceptible du premier plan de relance gouvernemental (adopté au printemps) et de la hausse des exportations. Des indicateurs aussi importants que l'investissement du secteur privé, le logement et la consommation ne montrent toujours pas de signes de reprise.

Dix milliards de dollars nippo-américains pour l'Asie

Le vice-président Al Gore a annoncé, lundi 16 novembre, à Kuala Lumpur, que les Etats-Unis et le Japon s'étaient entendus sur une enveloppe de dix milliards de dollars pour stimuler les investissements privés et recapitaliser les banques en Asie. Cinq milliards de dollars seront fournis par les Etats-Unis et le reste par Tokyo, la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement. La Thaïlande, la Corée du Sud et l'Indonésie recevront chacune un milliard de dollars pris sur les fonds américains.

Cette initiative, dont les divers aspects seront négociés en décembre à Tokyo, a été jugée *« modeste »* par un haut fonctionnaire américain. Des experts soulignent que la recapitalisation de banques asiatiques, si nécessaire soit-elle à la relance d'économies en pleine récession, ne peut remplacer le moratoire indispensable de certaines dettes. De son côté, le Japon a annoncé, en octobre, qu'il mettrait trente milliards de dollars de crédits à la disposition de ses voisins.

La coopération de l'Irak avec les experts de l'ONU sera rapidement mise à l'épreuve

Les membres de l'Unscom et les personnels humanitaires retournent à Bagdad

Un groupe de 86 inspecteurs et de personnels de l'Unscom était attendu mardi 17 novembre à Bagdad. Avec le retour de 121 membres du programme « pétrole contre nourriture » dans la capitale irakienne, le personnel humanitaire de l'ONU a retrouvé l'ensemble de ses effectifs. En Irak, des intellectuels jugent que l'image de Saddam Hussein est affectée par la dernière crise. *(Lire notre éditorial page 17.)*

BAGDAD
de notre envoyé spécial

Retour à la case départ. Après un bref séjour de quatre jours à Amman, en Jordanie, le personnel humanitaire des Nations unies est rentré à Bagdad lundi 16 novembre, précédant de peu les inspecteurs de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak (Unscom), attendus mardi après avoir été brusquement évacués vers Bahrein, le 11 novembre. La discrétion relative de la presse irakienne à propos de ces mouvements a renforcé l'impression de retour à la normale.

Au plus fort de la crise, le pouvoir s'était déjà abstenu des mobilisations de masse dont il est friand – ainsi, lors de la crise de février, les étudiants et les collégiens étaient quotidiennement réquisitionnés pour s'exercer au maniement des armes. Plutôt que de s'apesantir sur un revirement, qui pouvait difficilement être perçu autrement que comme une capitulation, les journaux ont préféré s'en prendre violemment au président Bill Clinton, qui a appelé de ses vœux dimanche un changement de régime à Bagdad. Ces efforts n'ont pas trompé grand monde.

« *Le pouvoir a commis une grosse erreur et son image en sera affectée*, assure un intellectuel. *Il a perdu tout le crédit gagné en février, lorsque les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'étaient retrouvés isolés face à la France, à la Chine, à la Russie et à la quasi-totalité du monde arabe* ». Pour autant, le discours du président américain n'a pas vraiment convaincu : « *Le régime exaspère les Irakiens, ils n'hésitent pas à nous le confier en privé, mais beaucoup redoutent l'incertitude qu'entraînerait son renversement, car il n'existe pas à leurs yeux de réelle alternative* », rapporte un observateur occidental.

LA LEVÉE DE L'EMBARGO

« *Les Américains sont confrontés à un véritable dilemme*, analyse Walid Omar Nazmi, ancien directeur de la faculté des sciences politiques de l'université de Bagdad. *Ils reconnaissent comme opposition des mouvements qui n'ont aucune aura ici. Ahmad Chalabi, qui dirige le Congrès national irakien, n'a pas mis les pieds à Bagdad depuis 1956, et les autres personnalités de cette opposition, comme l'Entente nationale d'Ayad Allawi, sont souvent d'anciens baassistes, d'anciens ambassadeurs, d'anciens ministres, qui ont longtemps profité du régime. En revanche, je ne vois pas les Etats-Unis soutenir les mouvements qui ont une réelle importance en Irak, même s'ils sont clandestins, comme les partis islamistes, chiites ou sunnites. Je ne pense pas que les Etats-Unis se préoccupent véritablement de la démocratie en Irak. Avant 1990, ce régime fort, ce régime militaire qui luttait contre l'Iran, ne leur a pas posé de gros problèmes psychologiques* », ajoute-t-il. Les Etats-Unis « *pensent qu'ils vont apparaître comme les perdants de la guerre du Golfe si l'Irak sort de l'embargo en gardant Saddam Hussein au pouvoir, alors que cette guerre a été un grand succès américain : le Koweït a été libéré et ils ont pu asseoir leur pouvoir sur la région à un niveau jamais atteint auparavant* ».

L'épilogue trouvé à cette énième crise n'a pourtant pas levé toutes les interrogations. « *Certains Irakiens en sont arrivés à souhaiter un bombardement américain pour qu'enfin il se passe quelque chose. Soit qu'ils réussissent leur coup en se débarrassant de Saddam Hussein, soit qu'ils échouent et cela les conduirait à accepter la situation actuelle. Dans les deux cas, cela signifierait une possible levée de l'embargo, qui est devenue une véritable obsession* », explique un intellectuel.

Pour ce qui concerne l'aide humanitaire, qui a été très peu affectée par la crise (l'approvisionnement a été brièvement interrompu, mais pas la distribution), la quatrième phase va arriver à son terme le 25 novembre, sans que l'on sache encore si le programme « *pétrole contre nourriture* » sera reconduit. Mais c'est surtout la reprise des inspections de l'Unscom qui soulève des incertitudes.

LE DOSSIER NUCLÉAIRE

Après sa visite en Irak, en février, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'était efforcé de mettre sur pied un dispositif anticrise, avec notamment la nomination d'un représentant en Irak, l'Indien Prakash Shah. Ce dispositif a montré ses limites même si, le 14 novembre, le revirement irakien a permis d'éviter de justesse l'irréparable.

Pour certains diplomates, l'Unscom, dont l'image avait déjà été sérieusement abîmée par les déclarations de l'ancien inspecteur Scott Ritter, qui avait révélé que la commission du désarmement avait coopéré avec Israël, a été encore une fois pénalisée par le comportement de son chef actuel, Richard Butler, qui a semblé aller au devant des demandes des Etats-Unis, aux dépens de l'avis du Conseil de sécurité de l'ONU. Comme après la crise de février, on s'attend à Bagdad que l'Unscom cherche à tester assez rapidement la bonne volonté irakienne. En avril, les inspecteurs, dirigés par Scott Ritter, s'étaient ainsi rendus au ministère de la défense pour une visite surprise qui s'était avérée infructueuse.

La fermeture de l'un des dossiers du désarmement irakien *pourrait s'avérer être la meilleure* garantie contre un nouveau blocage de la part de l'Irak. En février déjà on espérait, du côté des diplomates, que le dossier du nucléaire serait refermé et soumis au contrôle continu. La réponse négative donnée fin juillet au Conseil de sécurité avait d'ailleurs été suivie, début août, de la rupture de la coopération de l'Irak avec les inspecteurs pour les visites surprise. La fermeture rapide du dossier du nucléaire pourrait favoriser en outre l'« examen global » du dossier irakien à l'ONU.

Gilles Paris

La France, premier partenaire de l'opération « pétrole contre nourriture »

BAGDAD
De notre envoyé spécial

La récente crise avec les Nations unies est survenue au moment où se tenait la foire internationale de Bagdad, qui a permis de mesurer l'intérêt commercial grandissant suscité par l'Irak. « *Il y a cette année des pays nouveaux et d'autres qui ont doublé la surface de leurs stands* », assurait un observateur occidental quelques jours avant son ouverture. Disposant des deuxièmes réserves de pétrole mondiales, le pays constitue un formidable marché de 22 millions d'habitants où tout, ou presque, est à refaire après huit ans d'embargo.

Pour l'instant, les liens commerciaux restent tributaires de considérations politiques. Les contrats conclus dans le cadre de la résolution « *pétrole contre nourriture* », qui reste la principale source de revenus- exceptée la contrebande de produits pétroliers, notamment via le Golfe -, ont été conclus avant tout avec les pays membres permanents du Conseil de sécurité jugés favorables à l'Irak.

Sur les quatre premières phases de cette résolution, qui autorisait la vente semestrielle de pétrole pour 2 milliards de dollars – portée à 5,2 milliards depuis quelques mois –, la France arrive en tête des échanges, avec une part de marché située entre 15 % et 16 %. Elle devance la Russie et la Chine, dont la montée en charge remonte aux phases III et IV de l'application de la résolution. Les deux premières phases avaient plutôt favorisé les grandes nations céréalières, comme les Etats-Unis et l'Australie.

Le volume global pour la France des contrats engagés dans le cadre de l'accord « *pétrole contre nourriture* » s'élève, au terme de la phase IV, à 920 millions de dollars. Ce chiffre élevé place déjà l'Irak à un rang appréciable par rapport aux autres clients de la France au Proche-Orient. Il nourrit en revanche les accusations de mercantilisme souvent avancées par les Etats-Unis à l'égard des positions françaises lors des crises précédentes avec Bagdad, lorsque Paris s'efforçait d'avoir un rôle de modérateur.

LE RETOUR DE L'ÉGYPTE

La prime politique n'explique cependant pas tout, car il faut également tenir compte de l'ancienneté de certaines relations commerciales. La typologie des exportations françaises à destination de l'Irak en témoigne : il s'agit désormais de contrats à valeur ajoutée plus forte (matériels ferroviaires et électriques, télécommunications), qui pourraient engager des compagnies importantes, notamment Alstom, implantée de longue date en Irak, une fois franchies toutes les étapes des autorisations, notamment de la part du Comité des sanctions de l'ONU. La France vend peu de céréales en Irak, mais pour des raisons pratiques : le blé français ne semble pas convenir aux méthodes de panification locales.

Au cours des derniers mois, toutefois, un phénomène s'est confirmé : la part grandissante des partenaires arabes, au premier rang desquels figure l'Egypte. Là-aussi, les incidentes politiques ne sont pas absentes de la part de Bagdad, qui s'efforce de renouer avec ses voisins des liens distendus par la guerre du Golfe. Alors que l'Egypte apportait son soutien à la coalition dirigée par les Etats-Unis, les travailleurs émigrés égyptiens avaient été expulsés sans ménagements d'Irak. La timide ouverture vers la Syrie, engagée en 1997 après une rupture des relations de près de vingt ans, atteste de cette évolution. La part globale des fournisseurs arabes s'élève désormais à 20 % des contrats conclus dans le cadre de « *pétrole contre nourriture* ».

Par ailleurs, une autre forme de normalisation s'est manifestée depuis l'été, avec la reprise progressive des pélerinages sur les lieux saints chiites, principalement ceux de Nadjaf et de Kerbala, où sont édifiés les tombeaux d'Ali et de Hussein (gendre et fils de Mahomet). Cette reprise a profité avant tout au secteur hôtelier, qui a bénéficié de l'arrivée quotidienne de 2 000 pèlerins environ, à majorité asiatique, comme en témoigne l'activité de fondations indiennes et pakistanaises près de ces lieux saints. « *Chaque pèlerin rapporte 500 dollars à l'Irak* », estime un diplomate en poste à Bagdad. Compte tenu de l'état du pays, c'est loin d'être indifférent.

G. P.

Des organisations humanitaires dénoncent « l'usage routinier de la torture » en Egypte

LE CAIRE
de notre correspondant

L'usage de la torture par les forces de sécurité égyptiennes est systématique, a dénoncé, mardi 17 novembre, l'organisation internationale de défense des droits de l'homme, Human Rights Watch (HRW). Une accusation corroborée par l'Organisation égyptienne des droits de l'homme (OEDH).

Dans une lettre adressée au président Hosni Moubarak, HRW exprime sa « *profonde préoccupation face à la poursuite de l'usage routinier de la torture par les forces de l'ordre, en vue d'obtenir des informations ou d'arracher des aveux, dans des affaires allant du délit de droit commun au crime politique* ». HRW, qui affirme que « *les pratiques brutales de la police* » s'appliquent à tous les Egyptiens quels que soient leur sexe, leur âge, leur religion ou leur appartenance politique, appelle le président égyptien à adopter des mesures urgentes pour y mettre un terme et suggère la création d'une commission d'enquête indépendante et le renforcement de l'arsenal juridique contre la torture.

L'ONG (organisation non gouvernementale) relève des signes de la montée du mécontentement populaire face à de tels agissements. A deux reprises, en avril et en août, de violentes émeutes ont eu lieu dans le delta du Nil, après la mort de prévenus dans des postes de police.

« CHÂTIMENT COLLECTIF »

Ces émeutes ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre. Une personne a été tuée, plusieurs autres, dont des policiers, blessées, sans compter une soixantaine d'interpellations. HRW cite aussi le cas du village de Koch'h, dans la province de Sohag, en Haute-Egypte : à la mi-août, des centaines de villageois y ont été interpellés et torturés par la police. Sept organisations égyptiennes de défense des droits de l'homme avaient déjà lancé un appel au président Moubarak pour que les actes de brutalité dont a été victime ce village « *ne soient pas classés comme des centaines d'autres cas, où la torture est restée un crime sans châtiment* ».

Après le meurtre de deux villageois à Koch'h, la police avait procédé, en août, à des interpellations massives parmi les parents, amis et connaissances des victimes. Selon l'OEDH, la police a eu recours au « *châtiment collectif* » pour obtenir des aveux. Les procédés de torture allaient de la suspension des victimes, enfants inclus, « *comme des bêtes à l'abattoir* », à la pratique d'électrochocs « *sur diverses parties du corps, y compris les organes génitaux* ».

Les victimes appartenant à la communauté copte chrétienne – comme 80 % des habitants du village –, l'hebdomadaire britannique *Sunday Telegraph* avait parlé de persécution des chrétiens. L'OEDH, qui conteste cet article – qui faisait état de crucifixions et de viols –, a toutefois dénoncé l'attitude « *infamante* » des pouvoirs publics égyptiens, lesquels ont gardé le silence durant trois mois. « *Plutôt que de se soucier des actes barbares commis contre les habitants du village, les autorités ont réagi avec nervosité à l'article d'un journal étranger* », s'étonne l'OEDH. Les médias égyptiens, y compris ceux de l'opposition – à l'exception notable d'un journal de gauche et d'un hebdomadaire copte –, ont dénoncé pour leur part « *le complot étranger* ». Et des personnalités coptes ont fait publier par plusieurs journaux étrangers des encarts publicitaires parlant de « *machination des forces des ténèbres* ».

Les enquêteurs, qui avaient placé en garde à vue, puis libéré sous caution, l'évêque de Sohag, Mgr Wissa – accusé de « *menacer la paix sociale* » –, ne semblent pas avoir beaucoup progressé dans la dénonciation de la torture. La seule mesure concrète est venue du ministre de l'intérieur, qui a muté plusieurs officiers supérieurs de police loin de cette province. Motif officiel : « *assurer l'objectivité de l'enquête* ».

Alexandre Bucclanti

Le gouvernement de M. Nétanyahou menacé par la récession

L'inflation pénalise la base sociale du pouvoir

JÉRUSALEM
de notre correspondant

C'est une mauvaise surprise que le Bureau central de la statistique a réservée aux Israéliens en leur annonçant, dimanche 15 novembre, que l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre avait augmenté de 3 %. La presse spécialisée avait déjà laissé entendre qu'il fallait s'attendre à une forte relance de l'inflation. Cette dernière ne dépassait pas 4 % en rythme annuel en début d'année ; elle a, depuis, régulièrement progressé, au point que les analystes les moins pessimistes n'excluent plus un taux avoisinant les 10 %. Dépendant fortement des importations, l'économie israélienne paie au prix fort la hausse du dollar sur le marché local.

Alors que, depuis l'été, la monnaie américaine a baissé sur de nombreuses places financières internationales, elle s'est envolée en Israël, où la forte et constante demande de dollars, qui traduit la relation particulière que nourrit l'Etat hébreu à l'égard des Etats-Unis, a provoqué une sensible dépréciation de la monnaie nationale, le shekel, entraînant le renchérissement du coût des importations. Lorsque les entrepreneurs auront répercuté sur leurs prix de vente l'augmentation de leurs dépenses, ce tropisme à l'égard du billet vert devrait se traduire par quelques points supplémentaires d'inflation. Cette perspective ne rassure pas les syndicats, qui ont prévenu qu'ils allaient rencontrer les représentants du patronat pour discuter des sérieuses compensations salariales qu'exige l'envolée du dollar. De nombreux secteurs de la consommation des particuliers – notamment l'immobilier, l'électronique, les véhicules – sont indexés de fait sur le cours du billet vert.

Dimanche, le conseil des ministres a été presque entièrement consacré à la situation économique. A la sortie, le ministre des finances, Yaacov Neeman, a indiqué qu'il allait tenir compte de la dérive inflationniste dans ses objectifs économiques. Une façon élégante d'admettre qu'il lui faudrait lâcher du lest lors des prochaines négociations salariales. Aux dires de certains participants, la réunion aurait été houleuse, plusieurs ministres soulignant notamment que la reprise de l'inflation pénaliserait d'abord les couches sociales les plus fragiles, c'est-à-dire les travailleurs sépharades les moins qualifiés qui, avec les religieux orthodoxes et les nationalistes, constituent le socle sociologique du gouvernement de Benyamin Nétanyahou.

HAUSSE DES TAUX

Mais c'est moins l'inflation que la récession qui, peut-être, menace Israël. Pour lutter contre les tensions inflationnistes, le gouverneur de la banque centrale, Yaakov Frenkel, vient d'augmenter de 2 points le taux directeur du loyer de l'argent, qui a atteint 13,5 %. Une hausse identique avait été décidée il y a moins de deux semaines. Les très nombreux Israéliens qui vivent à crédit vont devoir limiter leur consommation – ce qui, espèrent les experts, se répercutera sur les prix. Mais cela risque aussi d'influer sur le volume de la production et d'avoir des effets néfastes sur l'emploi, déjà en crise. En fait, les indicateurs économiques montrent qu'Israël est désormais bien installée sur la voie de la récession. Alors que la croissance frisait encore les 6 % au second semestre 1995, elle est régulièrement tombée depuis. Au cours du premier semestre 1998, elle n'a été que de 1,7 %. Ces incertitudes économiques sont, pour M. Nétanyahou, beaucoup plus dangereuses que tous les errements du processus de paix israélo-palestinien.

Georges Marion

Israël menace d'annuler son retrait de Cisjordanie

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, a menacé *mardi 17 novembre, devant le Parlement*, de ne pas effectuer le premier redéploiement de l'armée en Cisjordanie prévu par l'accord de Wye Plantation si M. Arafat ne revenait pas « *publiquement et sans équivoque* » sur un appel lancé dimanche à « *tenir prêts les fusils* ». Le président palestinien s'est empressé, dans la soirée, de calmer le jeu. « *Il est clair que nous sommes engagés (...) par l'accord que nous avons signé à Wye Plantation. Pour nous, le processus de paix est un choix stratégique, nous espérons que ce sera la même chose pour les Israéliens* », a-t-il dit. Cette mise au point s'est heurtée à une fin de non recevoir de M. Nétanyahou, qui exige aussi que M. Arafat renonce à son intention de proclamer, en mai 1999, un Etat palestinien indépendant avec Jérusalem-Est pour capitale.

Jacques Chirac a annulé la dette de quatre pays d'Amérique centrale

A l'issue de son périple dans la région, le président français a aussi convié le Fonds monétaire international à faire preuve de « générosité » à l'égard des pays touchés par le cyclone Mitch

TEGUCIGALPA, MANAGUA
de notre envoyé spécial

Jacques Chirac, premier président français à fouler l'isthme centro-américain, a réalisé, lundi 16 novembre, une visite éclair dans les pays dévastés par le cyclone Mitch, au cours de laquelle il a convié la communauté internationale à *« annuler la dette multilatérale »* contractée par ces petits Etats. Après le Guatemala où il avait séjourné la veille, M. Chirac s'est rendu au Honduras, au Nicaragua et au Salvador où il a pu mesurer l'ampleur des dégâts provoqués par l'ouragan qui s'est abattu sur cette région au cours des derniers jours d'octobre.

Le hasard a voulu que le président français et le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, se rencontrent dans la capitale nicaraguayenne au moment précis où l'avion d'Hillary Clinton, l'épouse du président des Etats-Unis, atterrissait également à Managua. *« Le fait que nous soyons tous les trois présents au même moment ici est un bon signe pour le Nicaragua et une bonne raison pour ce pays de ne pas être inquiet »*, a souligné Jacques Chirac, en précisant que *« la France va insister auprès de l'Union européenne pour qu'elle participe à la reconstruction, proposera l'organisation d'une conférence des pays donateurs sous les auspices de la Banque mondiale pour réactiver l'économie »*.

La France a annulé la dette bilatérale due au titre de l'aide au développement (739 millions de francs pour les quatre pays) et s'est engagée à négocier la réduction de la dette commerciale au cours de la prochaine réunion du Club de Paris, début décembre. M. Chirac souhaite l'application des « termes de Lyon » (réduction de 80 % du total), plus généreux que les « termes de Naples » (67 %), mais *« cela dépend du FMI »*. M. Camdessus, qui était présent, a estimé que les paroles du président français avaient été *« bien inspirées »*, notamment lorsqu'il avait parlé de la *« générosité dans la limite du raisonnable »*.

B. de la G.

Mitch ravage les bananeraies du Honduras

LA LIMA
de notre envoyé spécial

Mitch n'a épargné personne, pas même les puissantes multinationales de la banane. Au Honduras, les douze mille hectares de plantations ont été anéantis par les violentes précipitations qui ont fait, depuis la dernière semaine d'octobre, plus de trente mille victimes (morts et disparus) et trois millions de sinistrés en Amérique centrale.

REPORTAGE

12 000 hectares de plantations ont été anéantis par le cyclone

Les filiales honduriennes des deux principales compagnies bananières, la Chiquita Brands et la Standard Fruit, qui procèdent actuellement à l'évaluation des dommages, ont d'ores et déjà annoncé l'interruption des exportations et la suspension *« provisoire »* de leurs seize mille travailleurs.

DEUXIÈME SOURCE DE DEVISES

Les bananeraies s'étendent à perte de vue sur les terres fertiles du nord du Honduras, mais l'« or vert », principale source de devises du pays après le café, a viré au brun jaunâtre. La vallée du Sula, où l'ancienne United Fruit, rebaptisée Chiquita Brands, s'est installée en 1912, n'est plus qu'un gigantesque marécage. Seuls les majestueux palmiers à huile plantés au cours des dernières années par la « Compagnie » pour diversifier ses activités ont échappé à l'hécatombe. La désolation règne sur des dizaines de kilomètres entre la prospère capitale industrielle du Honduras, San Pedro Sula, et la côte Caraïbe, en passant par La Lima, El Progreso, et La Ceiba, où se trouve la zone de production de l'autre multinationale, la Standard Fruit.

La Lima a été plus particulièrement touchée. Contraintes d'abandonner leurs maisons pour échapper à la crue exceptionnelle de l'impétueux Chamelecon, des centaines de familles ont trouvé refuge sur deux des quatre voies de l'autoroute surélevée qui mène à l'aéroport de San Pedro Sula. Depuis que la fange a recouvert la ville il y a deux semaines, ces familles vivent dans des conditions très précaires, sans eau potable, sous des tentes improvisées avec des bouts de plastique et des restes de panneaux publicitaires, tout à fait insuffisantes pour les protéger de la pluie qui ne cesse pas, même si elle a perdu de sa vigueur.

« La récolte promettait d'être magnifique cette année », soupire José Maria Martinez, un des sept mille trois cents travailleurs de la Chiquita. *« Il va falloir arracher tous les bananiers, remuer la terre et, dans une première étape, semer du sorgho ou des haricots pour décontaminer le sol, qui est gorgé d'eau et de pourriture »*, explique-t-il au cours d'une visite à l'une des meilleures plantations, la Finca Omonita. *« Tous ces fruits ont été endommagés et ne pourront pas être commercialisés sur le marché international où les normes de qualité sont très strictes. La compagnie nous a autorisés à les consommer ou à les vendre localement. Dans six mois au plus tôt, on pourra de nouveau planter des bananiers, et il faudra attendre encore un an pour obtenir la première récolte. »*

La filiale hondurienne de la Chiquita, la Tela Railroad Company, acceptera-t-elle de réembaucher tous ses travailleurs à l'issue de cette transition de dix-huit mois ? *« Les grands patrons de la Chiquita sont venus de Cincinnati* (siège de la compagnie aux Etats-Unis) *pour évaluer la situation*, explique Juan Ramon Gonzalez, secrétaire général du principal syndicat du secteur bananier, le Sitraterco. *Ils nous ont dit qu'ils avaient l'intention de poursuivre leur activité au Honduras et d'investir les capitaux nécessaires pour relancer la production, mais il faudra aussi que le gouvernement reconstruise les infrastructures détruites par le cyclone. »*

SURVIVRE

En attendant, les travailleurs ont été mis au chômage technique, mais le syndicat a obtenu le versement anticipé des primes dues en fin d'année et un prêt sans intérêt qui, avec l'aide alimentaire de la solidarité internationale, leur permettra de survivre au cours des prochains mois.

« La mentalité de la compagnie a évolué, reconnaît le dirigeant syndical, *c'est évident si on compare avec la situation des années 50, quand il fallut une grève de trois mois, en 1954, pour obtenir le droit de créer un syndicat. Mais c'est vrai aussi pour la grève de 1994, lorsque le gouvernement se mit aux ordres de la compagnie, comme il l'a toujours fait, et militarisa les plantations. »* Selon M. Gonzalez, la situation des travailleurs s'est améliorée au fil des années sur le plan des prestations sociales, mais elle s'est dégradée en matière salariale du fait de la dépréciation de la monnaie locale, le lempira. Les employés des usines d'assemblage, en particulier coréennes, qui prolifèrent dans la zone bananière et dont la plupart ont échappé à la furie de Mitch, sont dans la situation inverse : *« Ils n'ont aucun droit, mais leurs salaires dépassent les 2 400 lempiras par mois* (1 000 francs), *tandis que nous, on reçoit à peine 1 450 lempiras, une misère ! »*

Mitch ne changera peut-être pas le rapport de forces, mais l'ancienne United Fruit a perdu de sa superbe d'antan, au point que le directeur de la filiale hondurienne, Arnaldo Palma, a pu se plaindre amèrement de la *« campagne de discrédit »* menée par certaines organisations européennes contre la Chiquita. La multinationale considère que les syndicats néerlandais qui ont décrété le boycottage de ses produits pour protester contre la suspension des travailleurs honduriens ignorent l'ampleur de la dévastation provoquée par le cyclone et sont manipulés dans le cadre de la « guerre de la banane » entre les producteurs centraméricains et ceux des anciennes colonies européennes. *« Pour une fois, les critiques contre la Chiquita ne sont pas justifiées »*, estime Ramon Custodio, le très combatif président du Comité de défense des droits de l'homme au Honduras (Codeh), qui ne porte pourtant pas la multinationale dans son coeur. *« Malgré l'ampleur de ses pertes, évaluées à 100 millions de dollars, la compagnie a décidé de ne pas abandonner les travailleurs à leur sort. Aussi étonnant que cela puisse paraître, la Chiquita s'immunise face à l'adversité. C'est un progrès dont il faut tenir compte si on veut pouvoir relancer la production et sauver des emplois. »*

Bertrand de la Grange

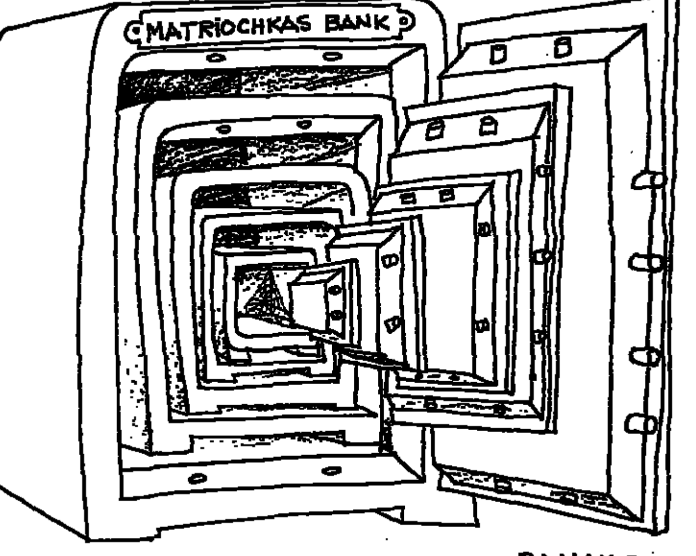
720 banques russes seraient condamnées à la fermeture

Des aides d'urgence sont attribuées en fonction des influences politiques

La fin du moratoire de quatre-vingt-dix jours, décrété par le gouvernement le 17 août, place les banques en situation de faillite. Sur 1 500 établissements, peu sont capables d'honorer leurs échéances à l'égard de leurs créanciers étrangers. Le choix des banques renflouées dépend des relations personnelles de leurs dirigeants avec la classe politique.

MOSCOU
de notre correspondant

Que reste-t-il du système bancaire russe ? Pavel Medvedev, député indépendant à la Douma et responsable de la commission parlementaire sur la législation bancaire, est catégorique : *« A peu près rien. A l'exception de quelques banques moyennes, aucune ne pourra honorer ses engagements »*. Or, l'heure des comptes a sonné lundi 16 novembre, avec la fin du moratoire de quatre-vingt-dix jours décidé par le gouvernement russe le 17 août, en même temps qu'il annonçait la dévaluation du rouble. Non seulement Moscou décidait alors de geler les remboursements de sa dette interne en bons du Trésor (GKO) mais le gouvernement autorisait également 1500 banques commerciales à ne pas honorer leurs engagements à l'égard de leurs créanciers étrangers sur des contrats à terme en devises.



Le 12 novembre, la banque centrale de Russie a dressé un premier état des lieux. Quelque 720 établissements financiers sont condamnés à la fermeture, selon Andreï Kozlov, vice-président de la banque centrale. Les autres ont été divisés en trois groupes. Environ 600 banques de taille moyenne devraient parvenir à survivre par leurs propres moyens ; 190 établissements, essentiellement des banques régionales, recevront une aide du gouvernement et des autorités locales de 7 milliards de roubles (2,3 milliards de francs). Enfin, 18 banques, jugées stratégiques, seront renflouées pour un coût total de 47,5 milliards de roubles (environ 16 milliards de francs).

RÉORGANISATION

Via la banque centrale, le gouvernement russe est le maître-d'œuvre de cette réorganisation. Trois directions sont retenues : la nationalisation de certains établissements, comme SBS-Agro ; l'éclatement et la régionalisation de banques qui disposaient d'un réseau national ; la création de nouvelles structures à l'issue de fusions. Selon des experts, entre 40 milliards et 50 milliards de roubles ont d'ores et déjà été injectés dans le système. Tout d'abord en autorisant les banques à puiser dans leurs réserves obligatoires. Ensuite, en échangeant une partie de leurs bons du trésor (GKO) contre des prêts à long terme. Enfin, en leur accordant des crédits.

Ces mesures d'urgence ont évité un effondrement trop spectaculaire des piliers de la place financière qui ont évité aux riches oligarques d'être ruinés. Depuis le 17 août, aucune faillite bancaire n'a été prononcée. Seules trois des vingt premières banques du pays ont eu leur licence supprimée : la Banque Impérial, Inkombank et Tokobank (restituée depuis). La fin du moratoire va contraindre les autorités russes à accélérer les restructurations. *« Nous allons assister à une avalanche de procès devant les cours d'arbitrage internationales. Quelques établissements français et allemands seront plus patients, mais les fonds d'investissements vont attaquer »*, prédit Thierry Malleret, économiste à Alfa-Capital, une banque russe de taille moyenne.

Pour faciliter le règlement des GKO, le premier ministre, Evgueni Primakov, a souhaité que les étrangers transforment leurs créances en prise de participation dans les banques russes. Les négociations sur ce thème, menées par la Deutsche Bank à Londres n'ont, pour l'instant, pas abouti. Mais, à terme, les actifs industriels – dans le pétrole, le gaz, les métaux – détenus par certains financiers russes pourraient attirer certains occidentaux.

CONTRATS FICTIFS

Le principal problème est le remboursement de contrats à terme libellés en dollars et passés avec des établissements étrangers. *« Ces contrats permettaient de nous garantir sur des opérations faites en roubles, en prêtant parallèlement des dollars »*, dit un banquier occidental. Aujourd'hui, ces contrats pèseraient de 6 à 8 milliards de dollars. Quel est l'endettement global ? *« Même la banque centrale ignore les chiffres »*, estime Pavel Medvedev. L'opacité est la règle. *« Chacun tente de survivre en négociant dans le secret avec les ministres ou la banque centrale »*, résume un banquier russe.

L'évaluation est d'autant plus difficile qu'il existe de nombreuses opérations frauduleuses. Une enquête judiciaire a été ouverte sur l'activité d'Inkombank, dont le portefeuille d'actifs aurait fondu d'1,5 milliard de dollars en un mois et demi. Même chose pour la banque Impérial. Plusieurs experts estiment, par ailleurs, qu'entre le 17 août et la fin septembre, 4 milliards de dollars ont été transférés à l'étranger grâce notamment à des « contrats d'importation fictifs ».

Quelles banques seront renflouées ? *« Impossible à expliquer rationnellement »*, admet M. Medvedev, *car l'influence politique et les relations personnelles jouent beaucoup »*. Lundi, un responsable de la banque centrale annonçait que Menatep et Mostbank, contrôlées par deux oligarques, MM. Khodorkovski et Goussinski, feront partie des élues. Pourquoi sauver SBS-Agro l'une des plus endettées à l'étranger (1 milliard de dollars) et laisser sombrer Inkombank, la seconde en dépôts des particuliers, qui avait la réputation de créditer le secteur réel de l'économie ? *« Les critères sont purement politiques »*, assure un analyste occidental.

Les particuliers sont les autres victimes de cette crise. Le gouvernement russe avait en septembre proposé aux clients de six grandes banques de transférer avant le 12 octobre leurs comptes en devises à la Sberbank (la Caisse d'épargne) et de transformer ces avoirs en roubles. Le 11 novembre, Evgueni Primakov a annoncé que l'Etat russe n'était pas en mesure de garantir les comptes dans d'autres établissements bancaires. Les 720 banques appelées à être fermées détiennent un tiers des dépôts des particuliers...

François Bonnet et Agathe Duparc

Les réseaux grippés d'un ambitieux banquier

MOSCOU
de notre correspondant

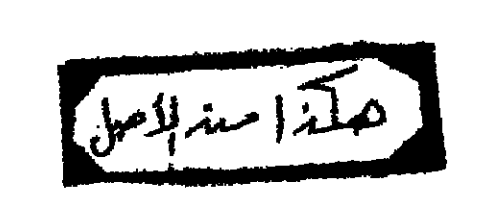
Alexandre Lebedev accueille ses visiteurs avec le sourire triomphant de celui qui a survécu. Avant de parler affaires, ce banquier de trente-sept ans met un point d'honneur à faire visiter ses locaux flambants neufs et à décrire la piscine aménagée en sous-sol, *« sans laquelle*, dit-il, *je ne pourrais pas travailler »*. M. Lebedev n'est pas encore un oligarque, mais ambitionne clairement de le devenir à l'occasion de la redistribution de cartes entraînée par la crise bancaire. La banque nationale de réserve (NRB) qu'il préside depuis sa création en 1994, était, au début de l'année, la treizième banque russe, avec un peu plus de 2 milliards de dollars d'actifs. Créée avec le soutien du géant gazier Gazprom, elle fut, selon un analyste occidental, *« la tirelire du groupe, chargé de faire du produit financier en spéculant sur le marché des devises et des titres »*. *« C'est vrai, nous avons gagné beaucoup d'argent avec les GKO* [bons du Trésor russe] *en 1996, mais nous nous sommes ensuite dégagés »*, assure son président.

Diplomate de carrière, secrétaire de l'ambassade russe à Londres de 1987 à 1992, Alexandre Lebedev s'est aisément reconverti dans la banque, disposant d'un réseau serré d'amis politiques et financiers. Remercié en 1996 par Boris Eltsine pour sa participation *« à la bonne organisation »* de la campagne présidentielle, conseiller en 1997 du parti « Notre Maison la Russie », que dirige Viktor Tchernomyrdine, ancien patron de Gazprom, M. Lebedev est également un vieil ami de Sergueï Doubinine, président de la banque centrale russe jusqu'à la mi-septembre, et recasé depuis... à Gazprom. Ce réseau d'amis a-t-il aidé la NRB à traverser la crise financière ? M. Lebedev, bien sûr, s'en défend, précisant même qu'il ne s'est pas débarrassé avant juillet de l'intégralité de son portefeuille de GKO, par crainte *« d'être accusé de délit d'initié »*. D'ici à la fin de l'année, la NRB devra rembourser à ses créditeurs étrangers 150 millions de dollars de contrats à terme, puis, en 1999, 40 millions de dollars de prêts syndiqués.

Se disant assuré de la survie de son établissement, Alexandre Lebedev veut désormais jouer les chevaliers blancs du système bancaire. Il se déclare *« choqué qu'aucune faillite bancaire n'ait été prononcée »*. *« Je regrette que des intrigues de palais empêchent une saine restructuration de ce secteur »* ajoute-t-il. Or le patron de la NRB entendait bien, à la faveur de la crise, se tailler la part du lion. Avec le soutien de Gazprom toujours, son établissement a ainsi proposé un plan de reprise d'Inkombank, deuxième établissement bancaire du pays. *« Les négociations ont traîné en longueur, la banque centrale n'a pas pris de décision, tous se passait en discussions de couloirs »*, déplore Alexandre Lebedev.

Les acteurs gouvernementaux ont changé et le président de la NRB doit constater que les solides réseaux d'influence dont disposait Viktor Tchernomyrdine, via Gazprom, sont aujourd'hui grippés. Alors il préfère attaquer sur le terrain politique, dénonçant *« ce gouvernement de la restauration aux mains des communistes »*, *« le retour des banquiers soviétiques et des méthodes administratives »*.

F. Bt



La Turquie veut forcer l'Italie à extrader le chef du PKK

ANKARA. Le gouvernement turc tente par tous les moyens d'obtenir l'extradition d'Italie d'*Abdullah Öcalan*, le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), le mouvement de rébellion kurde en Turquie. Le ministre turc de la justice, Hasan Denizkurdu, a indiqué, lundi 16 novembre, qu'il préparait un amendement pour abolir la peine de mort, qui n'a pas été appliquée en Turquie depuis 1984, mais reste inscrite dans la loi. Une fois adopté par le gouvernement, cet amendement sera soumis au Parlement pour adoption définitive.

D'autre part, la diplomatie turque s'est lancée dans une offensive de grande envergure pour tenter de convaincre l'Italie, et plus généralement l'Europe, que M. Öcalan était un terroriste, responsable de la mort des 31 000 victimes du conflit opposant l'armée d'Ankara aux maquisards du PKK depuis 1984. Mais de nombreuses voix s'élèvent en Italie, y compris au sein des partis membres de la coalition gouvernementale, pour réclamer que l'asile politique lui soit accordé. – *(AFP.)*

Trois condamnations dans l'affaire du camp de Celebici au TPI

LA HAYE. Le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) a prononcé, lundi 16 novembre, en première instance, trois condamnations et un acquittement dans l'affaire du camp de prisonniers de Celebici, où étaient emprisonnés des détenus d'origine serbe, dans la région de Konjic, Bosnie centrale. Zejnil Delalic, coordonnateur de la région militaire dans laquelle se trouvait le camp, a été acquitté, conformément au souhait de la défense. Selon ses avocats, M. Delalic n'avait aucun pouvoir sur les dirigeants du camp. Le commandant de Celebici, Zdravko Mucic, était le seul Croate de Bosnie à siéger aux côtés de trois Musulmans. Il a été condamné à sept ans d'emprisonnement pour avoir laisser se commettre des crimes et des tortures.

Ce jugement pose le principe de la responsabilité juridique du supérieur hiérarchique. Hazim Delic et Esad Landzo se voient infliger respectivement une peine de vingt et quinze ans de prison pour assassinats, tortures et viols. Le juge a insisté sur « *l'horreur* » et « *la cruauté* » de leurs actes. Pour la première fois, l'instance internationale a ainsi condamné des actes de violences sexuelles commis pendant la guerre en ex-Yougoslavie. – *(Corresp.)*

Ariel Sharon lance un appel au renforcement de la colonisation

KEDOUMIN. Des colons israéliens ont occupé, lundi 16 novembre, une colline près de l'implantation de Kedoumin, dans le nord de la Cisjordanie, peu après que le ministre des affaires étrangères, Ariel Sharon eut appelé au renforcement de la colonisation. Un porte-parole militaire a estimé que l'initiative des colons était « *illégale* ». La police a reçu l'ordre de faire évacuer les lieux. « *Nous sommes ici parce que la terre est à nous. La position du gouvernement israélien, telle que je l'ai comprise, est que nous devons créer des faits accomplis et c'est bien ce que nous faisons* », a déclaré un des colons, Daniella Weiss. Quelques heures plus tôt, M. Sharon avait appelé les colons à partir à l'assaut des collines de Cisjordanie pour « *agrandir les implantations, car tout ce que nous prendrons restera à nous* ». « *Lorsqu'on entend (Yasser) Arafat appeler à fourbir les armes et à créer un Etat palestinien en mai 1999, en violation des accords de Wye Plantation, cela incite Israël à prendre des mesures rapides pour renforcer la colonisation* », avait-il dit. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **ALGÉRIE : les quotidiens *La Tribune* et *Le Soir d'Algérie*** ont reparu, lundi 16 novembre, après quatre semaines d'absence des kiosques. Leurs imprimeurs avaient exigé le règlement immédiat des dettes de ces deux journaux et de cinq autres quotidiens qui ont reparu depuis (*El Watan, El Khabar, Liberté, Le Matin* et *Le Quotidien d'Oran*). Les rédacteurs en chef de ces journaux ont accusé le gouvernement d'avoir utilisé ces pressions financières pour brider la liberté de la presse. *La Tribune* et *Le Soir d'Algérie* ont obtenu un étalement de leurs dettes à l'égard des imprimeries, une faveur refusée à *El Watan* ainsi qu'au *Matin*. Ce dernier est imprimé depuis sa reparution par une société privée. – *(Reuters.)*

■ **Quatre personnes, dont trois islamistes armés,** ont été tuées, dimanche 15 novembre, ont rapporté les quotidiens de mardi. Un voyageur a été tué et plusieurs autres blessés à un faux barrage routier dressé par un groupe armé à Missoum, dans la région de Tissemsilt (sud-ouest), selon *Liberté* et *El Khabar*. Samedi, un officier supérieur de l'armée à la retraite avait été assassiné devant son domicile à Tizi Ouzou (Kabylie) par un groupe armé. – *(AFP.)*

■ **CONGO-BRAZZAVILLE : le gouvernement** a lancé des mandats d'arrêt internationaux contre l'ancien président Pascal Lissouba et plusieurs de ses proches, a annoncé, lundi 16 novembre, à Brazzaville, le ministre de la justice, Pierre Nzé. Ces mandats ont été délivrés pour « *crimes et crimes économiques* » et visent, outre M. Lissouba, son dernier premier ministre, Bernard Kolélas, un autre ancien premier ministre, Joachim Yhombi Opango, et plusieurs proches de M. Lissouba chassés du pouvoir en octobre 1997 par le général Denis Sassou Nguesso. – *(AFP.)*

ASIE

■ **THAÏLANDE/FRANCE : une centaine d'étudiants ont manifesté,** lundi 16 novembre, devant l'Alliance française à Bangkok, à l'appel d'une association de consommateurs, pour dénoncer la politique des quotas de la France hostile, selon eux, à l'exportation des produits agricoles thaïlandais vers l'Union européenne. La Société pour la protection des droits du consommateur a lancé parallèlement une campagne de boycottage des produits de luxe français en Thaïlande. Cette campagne est orchestrée par un universitaire et commentateur politique de renom local, le Dr Seri Wongmontha, qui estime que la position défendue à Bruxelles par la France pénalise la Thaïlande. – *(AFP.)*

Réclusion à vie confirmée pour les anciens SS Erich Priebke et Karl Hass

ROME. La Cour de cassation a confirmé, lundi 16 novembre, la condamnation à la réclusion criminelle à perpétuité, prononcée le 7 mars par la cour d'appel du tribunal militaire contre l'ex-capitaine des SS Erich Priebke et son acolyte Karl Hass, pour leur participation au massacre des fosses Adréatines, au cours duquel 335 otages civils furent fusillés, le 24 mars 1944, en représailles à un attentat commis contre des Allemands. Cette décision de la Cour suprême met ainsi fin à une longue controverse judiciaire sur le sort de ces deux officiers SS, tous deux âgés de quatre-vingt-six ans.

La première sentence contre Erich Priebke, prononcée le 1er août 1996, avait abouti à son acquittement. Un an plus tard, le 22 juillet 1997, il avait été condamné à quinze ans d'emprisonnement et Karl Hass à dix ans et huit mois. La Cour de cassation a rejeté la demande de relaxe de la défense et le bénéfice des circonstances atténuantes invoqué par le ministère public. – *(Corresp.)*

Le ministre allemand des finances se range à l'orthodoxie financière

Après avoir critiqué la Bundesbank, Oskar Lafontaine s'assagit

Les ministres des finances français et allemand n'ont pas présenté, lundi à Bonn, de document commun en vue de mieux maîtriser l'évolution sur les marchés des changes. Ils ont affiché leur accord avec les banquiers centraux tant sur la nécessité de la discipline budgétaire que sur l'harmonisation en cours des taux d'intérêt en Europe. La contribution de l'Allemagne au budget européen a également été évoquée.

BONN
de notre correspondant

Renoncement à la création d'un système monétaire mondial, réaffirmation de l'indépendance de la Banque centrale et de la nécessité de respecter le pacte de stabilité, fin des demandes répétées de baisse des taux : le ministre allemand des finances, Oskar Lafontaine, a fortement tempéré ses convictions néokeynésiennes, trois semaines seulement après son entrée en fonctions. Ce revirement s'est confirmé lors du Conseil économique et financier franco-allemand (forum réunissant les ministres des finances et les banquiers centraux des deux pays tous les six mois), qui s'est tenu lundi 16 novembre à Bonn.

Oskar Lafontaine a renoncé de facto à créer un système de changes mondial où les devises évolueraient dans des zones-cibles fixées d'avance, même s'il a rappelé que « *personne ne conteste que l'on doive se diriger vers des cours de change plus stables* ». Ce changement est en partie dû au veto de la Bundesbank, qui, comme le révèle l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 16 novembre, avait exclu, dans une réunion préparatoire, le 10 novembre, d'apposer sa signature à un projet franco-allemand de système de changes contraignant, comparable au système monétaire européen, mais à l'échelle mondiale. M. Lafontaine a aussi été sensible aux arguments de M. Strauss-Kahn, fort réservé sur le projet allemand.

« *L'idée des zones-cibles est abandonnée. En revanche, nous voulons une stabilisation des cours de change et éviter les fluctuations excessives* », confirme un membre de la délégation française. Les deux pays continuent de travailler sur une proposition commune pour maîtriser les marchés de change. Pour sa part, le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, hostile au projet initial, a rappelé que les variations des devises reflétaient avant tout les évolutions économiques et noté que les marchés financiers mondiaux s'étaient largement calmés.

M. Lafontaine, qui depuis la victoire électorale de la gauche allemande le 27 septembre, avait appelé de façon répétée à une baisse des taux d'intérêt, a rappelé qu'il ne mettait pas en cause l'indépendance des banques centrales. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a expliqué que les taux avaient baissé en moyenne dans les onze pays de la zone euro de 55 points de base en quelques mois, soit plus qu'aux Etats-Unis (50 points de base). Oskar Lafontaine n'a pas contesté l'argumentation de M. Trichet.

« DÉFOULEMENT » POST-ÉLECTORAL

Par ailleurs, MM. Lafontaine et Strauss-Kahn ont rejeté les propositions italiennes en vue d'un relâchement provisoire de la discipline budgétaire en Europe. « *La France et l'Allemagne n'ont pas de raison, au regard de la situation budgétaire, de remettre en cause le pacte de stabilité* », a précisé M. Lafontaine. « *M. Lafontaine n'avait jamais mis en cause le pacte de stabilité, mais on craignait que, pour des raisons conjoncturelles, il veuille faire de 1999 une exception. Nous sommes satisfaits* », explique une source française. Pourquoi cet assagissement d'Oskar Lafontaine ? Ce dernier a brisé un tabou en attaquant pendant quelques semaines la Bundesbank. « *Il y a eu après les élections un défoulement, qui a conduit à un réajustement de l'équilibre des pouvoirs en Allemagne* », dit-on côté français.

Sur les autres sujets, Dominique Strauss-Kahn s'est déclaré prêt à examiner le problème de la contribution nette de l'Allemagne au budget de l'Union européenne, dans le cadre d'une remise à plat globale des autres dossiers, comme la politique agricole commune et les fonds structurels. Les deux pays se sont entendus pour adopter avant la fin de la présidence allemande du premier semestre 1999 une harmonisation européenne de la fiscalité sur les revenus du capital et sur les bénéfices des entreprises.

Arnaud Leparmentier

MAJORITÉ La plupart des responsables de la majorité se sont employés, lundi 16 novembre, à minimiser le désaccord affiché, la veille, par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, avec la politique du gouvernement à propos des sans-papiers. ● **LIONEL JOSPIN**, lui-même, a fait preuve d'une mansuétude inhabituelle à l'égard de Mme Voynet. Soucieux de ne pas freiner la mutation des Verts en parti de gouvernement, il a évité de rappeler sa ministre à la solidarité gouvernementale. ● **QUELQUES DÉPUTÉS** socialistes, communistes et Verts ont toutefois emboîté le pas à Mme Voynet et demandent au gouvernement de reprendre le « dialogue ». ● **À MODANE ET À VINTIMILLE**, des centaines d'étrangers clandestins qui tentent de gagner l'Italie dans l'espoir d'une régularisation dans ce pays continuent d'être refoulés vers la France.

Les socialistes cherchent à minimiser les dissonances sur les sans-papiers

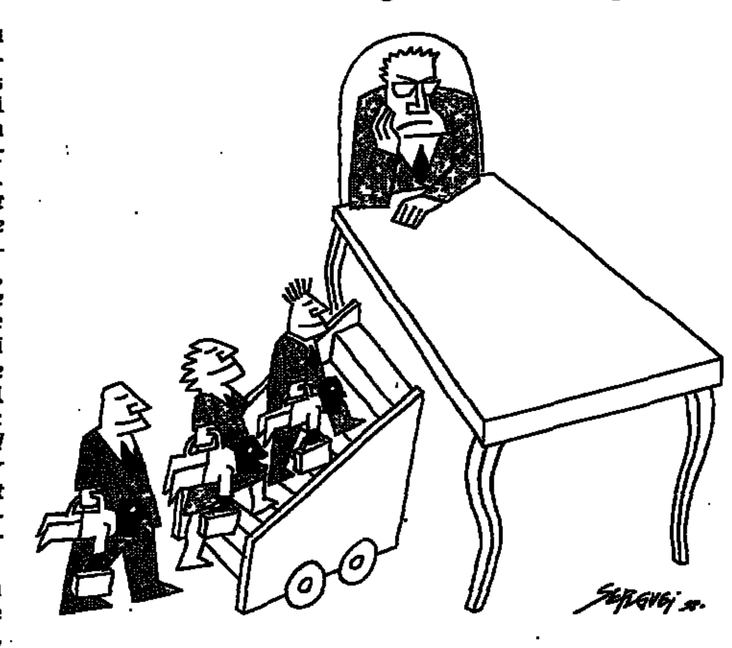
Le premier ministre n'a pas réagi au désaccord affiché par sa ministre de l'environnement, Dominique Voynet, sur la politique de régularisation. A Modane et à Vintimille continuent d'affluer des centaines d'étrangers tentant de gagner l'Italie afin de pouvoir bénéficier d'un statut

C'EST à croire qu'elles se sont donné le mot : toutes les composantes de la majorité « plurielle » se sont efforcées, lundi 16 novembre, de minimiser les propos de Dominique Voynet et de Daniel Cohn-Bendit, lors du congrès des Verts, en faveur de la régularisation des sans-papiers qui le demandent.

Seul le Mouvement des citoyens, en l'absence de Jean-Pierre Chevènement, se singularise en demandant implicitement, sous la forme d'un communiqué de Georges Sarre, son président délégué, la démission de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. Pour M. Sarre, *« c'est une situation inédite dans la République de voir un ministre venir critiquer à la télévision la politique du gouvernement auquel il appartient ». « Comment ne pas qualifier d'inconséquente l'attitude d'un ministre qui ne tire pas les conséquences de ses propos ? »*, poursuit le député de Paris. A Noisy-le-Grand, Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts aux élections européennes de juin 1999, avait interpellé *« un certain M. Sarre »*, tout en se disant *« fier d'avoir été anticommuniste il y a trente ans »*.

Lionel Jospin a gardé le silence et n'a pas fait part à sa ministre de son irritation *(lire ci-dessous)*, sans pour autant exclure de s'exprimer éventuellement sur ce sujet, évoqué au petit-déjeuner des dirigeants socialistes à Matignon, lors des questions au gouvernement, dans l'après-midi du 17 novembre. L'entourage du premier ministre a fait savoir qu'*« on ne cède pas à la pression »*. *« Sinon*, a ajouté Matignon, *ce serait un encouragement, un formidable appel d'air pour l'immigration clandestine »*. Dans l'esprit de M. Jospin, *« il n'y aura pas de régularisation de tous ceux qui le demandent »*, le principe, invariable, restant celui d'*« une régularisation sur la base de critères »*. Sur France-Info, Daniel Vaillant, ministre des relations avec le Parlement, a enfoncé le clou : *« Il y a aussi une pression extérieure sur nos frontières, et chacun peut comprendre qu'on ne peut pas accueillir tout le monde et régulariser tout le monde. »*

Sur la même longueur d'onde, la direction du Parti socialiste cherche aussi à dédramatiser. Dès dimanche, et sans s'en être entretenu avec M. Jospin, François Hollande avait défendu une position ferme – admettant un traitement *« au cas par cas »*. Ni au moment de l'occupation de l'église Saint-Bernard, en 1996, ni durant la campagne législative de 1997, ni après la circulaire de M. Chevènement, le PS n'a réclamé une régularisation de tous les sans-papiers. Dans les fédérations, cette position, qualifiée de *« politique d'équilibre, maîtrisée et humaine »*, reste très majoritaire et répond, aux yeux de nombreux élus, à la diversité d'aspirations de leur électorat sur ce sujet.



Lundi 16 novembre, lors d'un point de presse, Frédérique Bredin, chargée de la culture et de la communication au secrétariat national et proche de Laurent Fabius, a souligné que *« ce n'est pas parce qu'on est entré dans une compétition électorale un peu prématurée qu'il faut nous demander de prendre des positions qui ne sont pas les nôtres ». « Il n'y a pas d'un côté ceux qui seraient généreux et de l'autre ceux qui seraient sans âme »*, a ajouté la députée de Seine-Maritime, en rappelant que *« les critères de régularisation choisis par le gouvernement ont été définis par le collège des médiateurs au moment de l'occupation de l'église Saint-Bernard »*. L'ancien ministre a juste envoyé une petite pique à Mme Voynet en observant que *« c'est à elle et à Lionel Jospin d'apprécier ce qui va de pair avec la solidarité gouvernementale »*.

Les voix discordantes au PS – Henri Emmanuelli ou Julien Dray – s'étaient déjà manifestées dans ce sens lors des débats internes sur l'immigration. M. Dray, au nom de la Gauche socialiste, a rappelé qu'il était favorable à *« une politique de quotas intelligente »*. Le député de l'Essonne a souhaité, sur France-Inter, que l'on *« réexamine »* l'ensemble des cas de sans-papiers qui n'ont pas obtenu leur régularisation. *« Il y a des milliers de gens qui pourraient être régularisés aujourd'hui rapidement si on appliquait de manière généreuse la circulaire »* de M. Chevènement, a ajouté M. Dray.

Robert Hue plaide discrètement pour une « initiative forte »

La seule novation est venue de Serge Blisko, député de Paris, dont M. Fabius avait soutenu l'investiture en 1997, qui, depuis le 9 novembre, fait circuler une pétition réclamant la *« reprise du dialogue » (lire ci-dessous)*. M. Blisko veut *« montrer que le PS n'est pas monolithique »*. Mais, dans *L'Humanité* du 17 novembre, il se garde d'évoquer directement sa pétition, souhaitant que le gouvernement manifeste *« un esprit d'ouverture et d'humanité »*. M. Blisko précise qu'il n'est pas favorable à la régularisation *« de tous les sans-papiers »*.

Le Parti communiste français apparaît justement très en retrait. Si Robert Hue a de nouveau plaidé, le 16 novembre, comme le rappelle discrètement *L'Humanité*, pour *« une initiative forte »*, Nicole Borvo, secrétaire nationale chargée du secteur « mouvement de la société », a refusé de relayer devant la presse les injonctions de Mme Voynet et de M. Cohn-Bendit. Dans son rapport sur la situation politique, devant le comité national du PCF, lundi 16 novembre, Mme Borvo a consacré un long développement aux *« mouvements sociaux »*, en parlant des chantiers du Havre, des chômeurs, des retraités, des transports, des lycéens, mais pas des sans-papiers.

Lors de sa rencontre avec le PS, la CGT n'avait pas caché, sur ce point, son désaccord avec le gouvernement. Les dirigeants socialistes en viennent à s'inquiéter que la radicalité des Verts sur les sans-papiers, si elle se confirmait durant la campagne européenne, ne prive les communistes de leur traditionnelle fonction tribunitienne...

Michel Noblecourt

Polémique au sein de la coalition allemande

En déclarant que l'Allemagne ne pouvait accueillir davantage d'immigrés, le ministre allemand de l'intérieur, Otto Schily, a provoqué une polémique au sein de la nouvelle majorité SPD-Verts au pouvoir. Dans le quotidien berlinois *Tagesspiegel* paru dimanche, le ministre social-démocrate (SPD) a déclaré que *« la limite maximum du poids que l'immigration peut faire peser sur l'Allemagne est dépassée »*.

Le chef du groupe parlementaire écologiste, Rezzo Schlauch, a assuré *« ne pouvoir adhérer ni au moment ni aux termes choisis »* par M. Schily, en se demandant *« pourquoi le ministre a lancé cette discussion »*. La nouvelle chargée de mission pour les étrangers, l'écologiste Marieluise Beck, a, de son côté, averti qu'il ne fallait pas parler d'une charge lorsqu'il est question d'êtres humains. Certaines organisations des Jeunesses socialistes (Jusos) ont également dénoncé les propos du ministre.

L'inhabituelle indulgence de Lionel Jospin

LA MANSUÉTUDE n'est pas de ces sentiments que cultive d'ordinaire Lionel Jospin. Il en montre cependant beaucoup à l'égard de Dominique Voynet, qui a provoqué, le week-end dernier, un sévère accroc à la solidarité ministérielle sur la question des sans-papiers. A d'autres moments, pareil comportement avait valu à ses auteurs de sévères rappels à l'ordre. En janvier, par exemple, lorsque la communiste Marie-George Buffet et – déjà – Dominique Voynet avaient cautionné, malgré les condamnations de la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, les occupations de locaux des Assedic par des chômeurs.

Cette fois, rien de tel. Lundi 16 novembre, l'Hôtel Matignon a consacré sa journée à minimiser l'éclat de la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement. La veille, sur TF 1, celle-ci avait exprimé son *« désaccord »* avec la position du gouvernement et demande la régularisation des sans-papiers. Le premier ministre a pourtant, selon ses collaborateurs, occupé son lundi aux travaux quotidiens, sans même chercher à s'entretenir, fût-ce au téléphone, avec sa ministre rebelle.

Inhabituelle chez M. Jospin, cette tolérance au désordre dans son équipe s'explique par un contexte politique particulier. En effet, le premier ministre attachait une grande importance au congrès des Verts, qui s'est tenu les 14 et 15 novembre. Dans son esprit, cette réunion devait marquer le ralliement des écologistes, force jugée montante dans la coalition au pouvoir, à la culture gouvernementale. D'ailleurs, pour ne pas gêner Mme Voynet, M. Jospin a pris toutes les précautions.

Il a ainsi différé l'annonce, en accord avec la ministre Verte, d'une décision concernant l'enfouissement des déchets nucléaires, probablement dans deux sites déjà déterminés. Cette technique, vigoureusement combattue par les écologistes, qui lui préfèrent des entreposages à l'air libre, a d'ores et déjà été retenue par le gouvernement. Vaincue dans les arbitrages ministériels, Mme Voynet a seulement obtenu une étude sur la réversibilité de ces stockages en profondeur. D'un commun accord, cependant, les deux responsables politiques sont convenus de retarder toute communication officielle à ce sujet. Le temps, justement, de laisser passer le congrès des Verts, qui s'est conclu par une approbation majoritaire de la participation gouvernementale. Cette partie du contrat remplie, Mme Voynet s'est autorisé quelque liberté de parole sur le dossier de l'immigration. Et, en la circonstance, M. Jospin a choisi de ne pas la rappeler à l'ordre.

Jean-Michel Aphatie et Sylvia Zappi

L'espoir de salut aux frontières italiennes se transforme en piège

CHAMBÉRY, NICE
de nos correspondants

Une centaine de clandestins ont encore été contrôlés à Modane (Savoie), lundi 16 novembre, par les policiers de la direction départementale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Ddcilec). Ils étaient toutefois moins nombreux que les jours précédents, des interpellations régulièrement opérées aux frontières franco-belge, franco-espagnole et, surtout, dans les gares parisiennes ayant empêché plusieurs sans-papiers d'emprunter les trains directs à destination de l'Italie. *« Nous tentons ainsi de tarir le flux à la source »*, commente le commissaire Guiguet-Doron, patron de la Ddcilec de Modane, qui estime que le mouvement devrait continuer jusqu'aux alentours du 15 décembre, échéance fixée par le gouvernement italien pour régulariser un quota de trente-huit mille clandestins résidant dans la Péninsule (*Le Monde* du 14 novembre).

REPORTAGE

Les sans-papiers interceptés se voient notifier un arrêté de reconduite

Depuis le 11 novembre dernier, la petite ville-frontière savoyarde voit ainsi déferler des vagues d'hommes âgés de vingt à trente ans, ne parlant pas un mot de français, refoulés d'Italie, où ils espéraient obtenir une régularisation. Ils sont déjà plus de mille deux cents à avoir échoué en gare de Modane, où la Croix-Rouge a mobilisé des volontaires pour servir des repas froids et distribuer des couvertures.

Aux réfugiés égyptiens, indiens et pakistanais en provenance de la région parisienne, de Belgique, des Pays-Bas ou d'Espagne, sont venus s'ajouter ce week-end des Chinois. Tous tentent leur chance en voyageant dans les trains directs reliant Paris à Milan ou Florence, ou encore dans le Talgo en provenance de Barcelone. Interceptés en gare de Bardonecchia (Italie) par les policiers italiens et renvoyés en train de l'autre côté de la frontière, à Modane, ils sont remis aux fonctionnaires de la Ddcilec, épaulés par une compagnie de CRS pour effectuer les contrôles d'identité.

Une dizaine d'entre eux ont fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière et ont été transférés au centre de rétention de Lyon-Satolas, qui peut héberger cinquante personnes. Mais, le plus souvent, la police se contente de relever les empreintes digitales et de notifier une « invitation à quitter la France » dans les quarante-huit heures, avant de libérer les sans-papiers, faute de place dans les centres de rétention. *« Les choses se passent correctement. Encore que l'on ne puisse pas être fier lorsque l'on voit des hommes être accueillis à leur descente de train par une haie de CRS »*, témoigne Michel Moiroud, militant de la Ligue des droits de l'homme présent à Modane, dimanche 15 novembre.

Si la plupart des sans-papiers repartent en train vers Paris, quelques-uns, malgré la neige qui ne cesse de tomber, essaient une nouvelle fois de gagner l'Italie à pied en passant par le col du Mont-Cenis, dont l'altitude dépasse les 2 000 mètres et où la température descend jusqu'à moins 10 degrés. S'ils ne sont pas interceptés par les patrouilles de policiers, ils parviennent en Italie, où ils n'ont aucune chance d'être régularisés puisque seuls les sans-papiers présents avant le 27 mars peuvent y prétendre.

RECOURS CADUC

Le scénario est identique plus au sud, sur les quais de la gare de Vintimille, ville-frontière italienne proche de Menton : cinq policiers en civil scrutent les voyageurs de tous les trains en provenance de France. A chaque arrivée, ils interceptent des sans-papiers, qu'ils raccompagnent à la porte de leur pays. Les fonctionnaires français les récupèrent et leur notifient des arrêtés de reconduite à la frontière. Certains sont emmenés au centre de rétention de la caserne Auvare, le siège de la police niçoise, mais d'autres sont relâchés faute de place. Ce week-end, avec soixante-douze pensionnaires, le centre était complet.

Pour tous, la tentative de passage en Italie n'aura été qu'un double piège : non seulement ils ne pourront pas déposer de dossier en Italie, mais le fait d'avoir quitté la France, ne serait-ce que quelques heures, les place dans une situation plus difficile encore. A leur retour en France, l'administration considère, en effet, qu'ils sont interpellés pour entrée irrégulière sur le territoire, ce qui compromet définitivement leurs éventuelles chances de régularisation en France. Ainsi, chaque matin, quatre ou cinq clandestins tentent de faire annuler devant le tribunal administratif de Nice l'arrêté de reconduite dont ils viennent de faire l'objet à leur retour d'Italie. La quasi-totalité d'entre eux avaient déjà déposé un recours contre le refus de les régulariser. Mais le dossier qui devait servir à prouver leur présence en France est devenu caduc du fait de cette vaine et brève expédition.

Devant le tribunal administratif, le représentant du préfet estime que la tentative de chercher une régularisation en Italie reflète une volonté de rompre avec la France et rend inopérant l'argument basé sur les attaches familiales en France pour demander une régularisation.

Une très petite minorité de sans-papiers parviennent à faire annuler leur arrêté de reconduite, généralement pour vice de forme. C'est le cas d'un Egyptien remis aux policiers français, mardi, à son retour d'Italie. Le préfet des Bouches-du-Rhône n'avait pas, conformément à la loi, saisi la commission du titre de séjour avant de lui refuser des papiers.

Jean-Pierre Laborde et Philippe Révil

Des élus de gauche demandent la reprise du « dialogue »

LA VIE des sans-papiers grévistes de la faim est préservée, mais la situation des 60 000 déboutés de l'opération de régularisation est loin d'être réglée. Tel est le sentiment dominant, mélange de soulagement et d'inquiétude, parmi les associations de soutien aux étrangers, au lendemain de l'hospitalisation forcée des Africains de Limeil-Brévannes (Val-de-Marne). Ainsi, le collectif de soutien du Val-de-Marne se félicite de l'accueil des grévistes à l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges grâce aux *« efforts du maire de Limeil-Brévannes »* et se réjouit *« comme d'un premier pas »* de la délivrance d'autorisations provisoires de séjour.

Pourtant, *« cette mesure ne règle pas le problème de fond »*, estiment ces militants, qui annoncent la multiplication des *« actes de désespoir »*. De la même façon, le MRAP *« ressent un certain soulagement »* après la nouvelle hospitalisation des grévistes, *« cette fois dans un climat de concertation et non (...) sous la protection musclée de nombreux cars de CRS »*. Mais, dans une lettre ouverte adressée à Lionel Jospin, Mouloud Aounit, secrétaire général de l'association, estime que *« la situation actuelle de blocage ne peut ni ne doit se pérenniser »*. Il propose de charger Bernard Stasi, médiateur de la République, d'*« une mission de consultation et de proposition sur les sans-papiers »*.

De leur côté, des élus verts et communistes, auxquels se sont joints quelques socialistes, devaient diffuser, mardi 17 novembre, un appel intitulé « Sans-papiers : trouver enfin l'issue ». *« La réussite de la régularisation est un des enjeux de la politique de la ville,* estiment les signataires. *Il n'est pas acceptable que des habitants de nos communes soient rejetés dans la clandestinité. »* Estimant *« urgent de mettre fin à la désespérance »* des sans-papiers, le texte indique qu'*« il serait raisonnable de reprendre le dialogue ». « Les sans-papiers qui ont fait une demande de régularisation (...) ont majoritairement vocation à vivre légalement sur le territoire français »*, proclament les pétitionnaires, parmi lesquels se trouvent des élus socialistes comme Serge Blisko, Yann Galut, Paul Dhaille, Joseph Rossignol, Julien Dray et Didier Chouat, des communistes comme Patrick Braouezec et Guy Hermier, et Verts comme Yves Cochet, Guy Hascoët et Noël Mamère.

Confrontés à la fin de non-recevoir opposée par le gouvernement, les sans-papiers tentent de donner une audience européenne à leur mouvement. Une délégation doit ainsi être symboliquement reçue, mercredi 18 novembre, à Strasbourg, au Parlement européen, par des députés verts, communistes et socialistes.

Philippe Bernard

Le Medef accepte d'ouvrir des négociations sur le dispositif « préretraite contre embauche »

L'organisation patronale refuse cependant par avance toute aide de l'Etat

Le Medef (ex-CNPF) a donné son feu vert, lundi 16 novembre, à l'ouverture de négociations sur la reconduction et l'extension aux salariés âgés de moins de cinquante-huit ans de l'allocation de remplacement pour l'emploi, ce dispositif de préretraite contre embauche. L'organisation patronale refuse par avance toute aide de l'Etat en précisant que le dispositif doit *« rester strictement paritaire »*.

LE MOUVEMENT des entreprises de France (Medef, ex-CNPF) engagera bien des négociations sur la reconduction et l'extension de l'ARPE (allocation de remplacement pour l'emploi), ce dispositif de préretraite contre embauche qui arrive à expiration le 31 décembre. Lundi 16 novembre, le conseil exécutif de l'organisation patronale a donné officiellement son aval à l'ouverture de discussions *« en vue d'aboutir à la signature d'un nouvel accord étendu aux salariés qui ont commencé à travailler dès l'âge de quatorze ou quinze ans »*. C'est Georges Jollès, le président de la commission sociale, qui a été mandaté pour mener, côté patronal, ce qui sera la première grande négociation interprofessionnelle depuis l'arrivée d'Ernest-Antoine Seillière à la tête du patronat. Une grande négociation que le Medef a préalablement « cadrée ».

L'organisation patronale refuse ainsi, à l'avance, toute aide de l'Etat. *« Le dispositif devra rester strictement paritaire, géré et financé par le régime d'assurance-chômage »*, a indiqué l'ex-CNPF dans un communiqué. Par souci de cohérence, l'organisation patronale oppose ainsi d'entrée de jeu une fin de non-recevoir à l'offre qui avait été formulée par le premier ministre, Lionel Jospin, lors du sommet de Matignon du 10 octobre 1997 de financer à hauteur de 40 000 francs les départs sous ARPE, avant l'âge de cinquante-huit ans. Le Medef souhaite par là même démontrer qu'il est fidèle à *« l'esprit de Strasbourg »* en appliquant les principes énoncés lors de sa convention du 27 octobre.

Un financement de l'Etat ne sera pas donc pas sollicité, mais *« une contribution à la charge des entreprises dont les salariés bénéficient de l'ARPE sera instaurée »*, précise l'organisation patronale. Là, il s'agit, au-delà de l'image vertueuse que le Medef entend présenter, de faire taire en interne une grogne qui n'a cessé de s'exprimer contre l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM).

La fédération patronale de la métallurgie, dont les membres sont les grands bénéficiaires de l'ARPE, a inlassablement plaidé en faveur de la reconduction du système, provoquant l'irritation d'autres branches moins concernées. Alors que les discussions avaient déjà été vives le 14 septembre, lors d'un premier conseil exécutif consacré au dossier de l'ARPE, *« un long débat animé »*, aux dires de plusieurs participants, a agité le conseil de lundi.

RAJEUNISSEMENT DES EFFECTIFS

- *« Les modalités adoptées devront être compatibles avec la situation financière »* de l' le régime d'assurance-chômage, indique enfin le Medef. Les termes mêmes du feu vert donné par le patronat satisfont, en tout cas, pleinement FO puisqu'en faisant directement référence *« aux salariés ayant commencé à travailler dès l'âge de quatorze ou quinze ans »*, le patronat donne *quitus* à une revendication portée depuis plus d'un an par Marc Blondel. Les inquiétudes de FO portent en revanche sur la durée de prolongation du dispositif qui expire au 31 décembre. *« Les patrons ne vont vouloir prolonger l'ARPE que d'un an, car en 1999, les partenaires sociaux doivent renégocier l'ensemble de la convention Unedic »*, explique Claude Jenet, qui est favorable à une reconduction pour deux ans du dispositif. La CFDT demande aussi *« la prorogation du dispositif actuel avec l'accès à l'ARPE en 1999 et 2000 pour les salariés nés en 1941 et 1942 »*, ainsi que *« l'extension de l'ARPE aux salariés de cinquante-sept ans, voire de cinquante-six ans »*, et, *« progressivement, la généralisation du dispositif à tous ceux et toutes celles qui justifient de quarante annuités de cotisations validées »*. Par ailleurs, la centrale de Nicole Notat demande *« la reconduction et la pérennisation du dispositif des conventions de coopération »* qui arrivent aussi à expiration à la fin de l'année. Selon la CFDT, ce dispositif, qui s'adresse aux personnes au chômage depuis plus de huit mois, a permis l'embauche, depuis 1994, de 65 0000 personnes.

Concernant le financement de l'ARPE, les deux centrales se retrouvent pour demander qu'une contribution spécifique soit demandée aux entreprises bénéficiaires de l'ARPE. En effet, si le dispositif actuel, malgré son coût global, est plébiscité par les directions des ressources humaines, c'est qu'il leur permet à un moindre coût de rajeunir leur pyramide des âges. Selon les calculs effectués par l'Unedic, à la demande des syndicats, le salarié qui est embauché coûte moitié moins cher à l'entreprise que la salarié qui part.

L'ARPE a été créée par les partenaires sociaux en 1995. Elle autorise le départ en préretraite soit des salariés âgés de cinquante-huit ans, qui ont cotisé 160 trimestres (quarante ans) au régime vieillesse, soit qui ont validé 172 trimestres, sans condition d'âge, en échange de l'embauche d'un jeune salarié. Le salarié sous ARPE touche 65 % de son salaire brut, jusqu'à ce qu'il puisse faire valoir ses droits à la retraite. En trois ans, le dispositif a permis le départ en retraite anticipé de 124 000 personnes et 111 000 embauches compensatrices. Le cumul des entrées depuis le début du dispositif aboutit à un engagement brut de dépenses de prestations de 26,1 milliards de francs.

Alain Beuve-Méry et Caroline Monnot

Le débat sur l'entreprise mobilise peu le PS

Le texte alternatif de la Gauche socialiste obtiendrait autour de 25 % des voix des militants

LES MILITANTS socialistes ne se sont pas vraiment mobilisés lors du vote des textes préparatoires de la convention sur l'entreprise *qui aura lieu les 21 et 22 novembre* à la Cité des sciences à La Villette. Sur 70 % des résultats – plusieurs fédérations et non des moindres, comme Paris, l'Aude ou le Val-de-Marne, doivent voter cette semaine –, la participation oscillerait autour de 47 %. Elle serait ainsi comparable à la première convention de 1996, organisée par Lionel Jospin sur la mondialisation, où 46,34 % des militants avaient voté. Pour les deux autres conventions de 1996, la participation avait été de 42,79 %, en juin, sur la démocratie, et de 59,58 %, en décembre, sur l'économie.

Selon ses dirigeants, la Gauche socialiste obtiendrait sur son texte alternatif – qui regroupe ses amendements sur l'hostilité aux fonds de pension ou la nationalisation de l'eau – 26,4 %, ce qui marquerait une progression en voix par rapport à la précédente convention. Les amis de Jean-Luc Mélenchon, de Julien Dray et de Marie-Noëlle Lienemann avaient obtenu 40,74 % pour leur amendement sur la mondialisation – qui, *dit de substitution, supposait* au préalable le vote du texte de la direction – et 16,22 % pour leur amendement sur la politique économique. Pour la convention entreprise, la Gauche socialiste obtiendrait 27 % dans le Nord – mais avec une faible participation –, 27,1 % dans le Pas-de-Calais, 18,5 % dans les Bouches-du-Rhône, 17,5 % dans le Rhône et 12,5 % dans l'Hérault.

La direction du PS avance un pointage légèrement différent qui situait le score de la Gauche socialiste, lundi 16 novembre, à 21,75 %. Mais à l'arrivée, précisait-elle, elle devrait faire *« autour de 24 % »*. Elle souligne que, en raison de la faible participation, tant la majorité du PS que la Gauche socialiste régressent en voix par rapport aux chiffres obtenus par leurs motions, en novembre 1997, au congrès de Brest.

Michel Noblecourt

Les députés défendent unanimement l'abattement fiscal des retraités

L'UNANIMITÉ est rare, à l'Assemblée nationale. Mais c'est pourtant, *droite et gauche mêlées*, que les députés se sont opposés au gouvernement lors de la discussion, lundi 16 novembre, des articles « non rattachés » (c'est-à-dire sans incidence financière l'an prochain), du projet de loi de finances pour 1999. Contre l'avis du secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, l'Assemblée a adopté un amendement bloquant à 20 000 francs à partir de 1999 le plafond de l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités assujettis à l'impôt sur le revenu. Le gouvernement, lui, prévoyait de reprendre une mesure mise en œuvre par le gouvernement d'Alain Juppé.

Corrélativement à la réduction des taux du barème de l'impôt sur le revenu, le dispositif prévu dans la loi de finances pour 1997 prévoyait, en effet, de baisser progressivement le plafond sur les revenus bénéficiant de l'abattement de 10 %. Après être passé à 28 000 francs pour les revenus de 1996, 24 000 francs pour 1997, puis à 20 000 francs pour 1998, il devait passer à 16 000 francs pour 1999 et 12 000 francs pour 2001. Les députés ont donc refusé la poursuite de cette baisse du plafond, bloquant le dispositif à 20 000 francs. *« Cet amendement n'est pas injustifié sur le fond, mais il est prématuré »*, a fait valoir M. Sautter en assurant que *« le gouvernement a pris la décision courageuse de réfléchir à l'évolution du système de retraite avec la volonté de pérenniser le système par répartition et a chargé le Commissariat général du plan d'une étude »*. *« La concertation sur ce sujet débouchera en mars 1999 »*, a-t-il ajouté. Mais le rapporteur de la commission des finances, Didier Migaud (PS), a aussitôt rétorqué : *« Il n'y a pas lieu de reporter à demain ce qu'il convient de faire aujourd'hui. »*

Cette disposition, si toutefois le gouvernement ne l'annule pas lors du vote final, devrait donc bénéficier à 2,43 millions de contribuables, soit, selon M. Migaud, à 22 % des ménages retraités. *« Elle bénéficiera notamment aux moins favorisés des ménages concernés*, a encore souligné le rapporteur général du budget, *ceux qui perçoivent entre 120 000 francs et 200 000 francs par an. »* La mesure devrait coûter 950 millions de francs à l'Etat en l'an 2000 et 2,6 milliards de francs par an à partir de 2001.

« RÉACTION IDÉOLOGIQUE »

L'Assemblée s'est ensuite offert un deuxième sujet de fronde sur la loi Pons. Avec une belle unanimité, les députés ont adopté plusieurs amendements prorogeant de un à quatre ans certains des avantages de la loi Pons sur les investissements défiscalisés dans les DOM-TOM et supprimant, moyennant un coût annuel de 400 millions de francs, l'abattement d'un tiers sur la base déductible pour les résultats provenant d'exploitations situées sur les DOM. Là encore, c'est le rapporteur du budget qui est monté au front. M. Migaud a réussi à faire adopter par tous les députés tous ses amendements, contre l'avis du gouvernement. Le député du PS a également soutenu un amendement du députés RCV de la Réunion, Claude Hoarau, prévoyant, contre l'avis du gouvernement, d'élargir la loi Pons aux investissements sur le dessin animé outre-mer. Jean-Pierre Brard (apparenté communiste), qui avait pourtant combattu la loi Pons en 1997, a finalement fait amende honorable. *« Je me reproche d'avoir réagi d'une façon un peu trop idéologique »*, a-t-il dit avant d'expliquer qu'il avait changé d'avis après avoir accompagné M. Migaud aux Antilles.

Les députés ont aussi adopté le nouveau système fiscal en faveur des bailleurs privés destinés à prendre le relais de l'amortissement Périssol. Mis en place en 1999, il sera ainsi moins avantageux que le dispositif précédent, des plafonds de loyers étant fixés pour pouvoir bénéficier d'avantages fiscaux lors de l'achat d'un logement à but locatif. Mais il sera en revanche étendu aux logements anciens.

Raphaëlle Bacqué



Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche

« Des réformes de la PAC sont nécessaires pour les céréales et la viande bovine »

Dans un entretien *au Monde*, Jean Glavany, ministre de l'agriculture et de la pêche à la suite de la démission, le 20 octobre, de Louis Le Pensec, précise sa conception *du futur* contrat territorial d'exploitation, principale innovation du projet de loi d'orientation agricole préparé par son prédécesseur. M. Glavany se dit confiant dans l'entente avec Bonn sur la réforme de la politique agricole commune. Il reproche aux Etats-Unis, à propos des importations européennes de bananes, de ne pas respecter les procédures multilatérales prévues par l'Organisation mondiale du commerce.

« Comment seront élaborés les contrats territoriaux d'exploitation prévus par le projet de loi d'orientation agricole en cours de discussion au Parlement ?

– Il serait contraire à l'esprit de cette loi d'imaginer de les mettre en œuvre à partir de Paris. C'est une démarche partenariale, dont les objectifs sont *arrêtés par la loi*, mais dont les méthodes seront élaborées sur le terrain d'une manière décentralisée. Je ne suis pas idéologue, mais pragmatique : je veux que ça marche. J'ai inscrit, dans le budget de 1999, 300 *millions* de francs, qui seront abondés par 150 millions de francs de crédits communautaires *et, je l'espère, par* des apports des collectivités locales. Ce n'est qu'un début, mais il *va de soi que ce dispositif* doit entrer dans le cadre général de la politique agricole commune que nous renégocions.

– Comment, pratiquement, va fonctionner le futur système de *biovigilance sur les OGM ?*

– Je considère que les préoccupations que provoque l'introduction des OGM chez nos concitoyens sont légitimes. Je trouve plutôt sain que l'opinion exprime la volonté de maîtriser les progrès de la science ! Quant à la responsabilité des politiques, je veux être encore plus clair : s'il fallait prendre un risque, je prendrais celui de la trop grande précaution plutôt que de l'aveuglement ou de l'insouciance.

» Le Comité de biovigilance prévu dans la loi précisera les paramètres d'évaluation qui lui paraîtront nécessaires pour chaque type d'OGM. *Composé pour l'essentiel* d'agents de la protection des végétaux, ce comité sera largement ouvert *aux membres de la société civile* : consommateurs, associations



JEAN GLAVANY

de protection de l'environnement. Il transmettra ses conclusions aux ministres concernés qui, si nécessaire, remettront en question les autorisations accordées. Dans un souci de transparence, un rapport annuel sera communiqué au Parlement.

– Pensez-vous que la nouvelle équipe au pouvoir en Allemagne va se montrer plus souple, ou plus rigide, pour aboutir à un compromis, notamment, dans le dossier de la viande bovine ?

– Les Quinze et, en particulier, la France et l'Allemagne, se situent désormais clairement dans la perspective d'un accord sur l'ensemble de l'Agenda 2000 sous présidence allemande, au premier semestre 1999. J'ai rencontré à Bonn mon homologue allemand, Karl-Heinz Funke, homme chaleureux, sympathique et, surtout, pragmatique. Nous avons tous deux la volonté d'aboutir rapidement et partageons la conviction que cela passe par un large accord franco-allemand. Nous nous situons claire*ment dans le cadre de l'impulsion* donnée aux relations bilatérales comme à la construction euro*péenne par Lionel Jospin et Gerhard* Schröder.

» Nous sommes d'accord pour estimer que des réformes sont nécessaires notamment dans les secteurs comme les céréales ou la viande bovine, où des excédents sont déjà prévisibles, mais que ces réformes doivent intégrer la contrainte budgétaire qui s'impose à tous les Etats membres. C'est une donnée fondamentale de la négociation, *que je souhaite aborder* à travers chaque Organisation commune de marché, plutôt que de mettre en péril l'avenir même de la PAC si l'on avait accepté le poison mortel du cofinancement.

» Pour le lait, le réalisme recommande de renoncer à une réforme dont l'utilité est contestable et le coût disproportionné. Nos amis allemands ne sont pas insensibles à cela, comme d'ailleurs dans le secteur de la viande bovine, pour lequel la baisse des prix ne saurait être déconnectée du problème budgétaire, dès lors que le niveau de la compensation, en particulier pour l'élevage allaitant, est une question centrale.

– Dans plusieurs domaines, des conflits surgissent entre l'agriculture et l'environnement. Comment traiter ces questions sans nuire à la cohésion de la majorité "plurielle" ?

– Franchement, cela ne m'inquiète pas ! Il suffit de se référer à la mission fondamentale des gouvernants : faire prévaloir l'intérêt général... Je suis un élu rural et, comme tous les élus ruraux, je suis bien placé pour savoir combien l'intérêt général recommande de concilier ces deux contraintes : produire et protéger l'environnement. *La circulaire Voynet-Le Pensec sur* la maîtrise des pollutions d'origine animale est un excellent exemple *de la convergence entre la gestion* de la question environnementale et la politique agricole dans la mesure même où les impératifs de gestion de l'environnement sont clairement en phase avec les impératifs de maîtrise de la production agricole.

– Les organisations professionnelles agricoles appréciaient beaucoup, dans le passé, la réunion à Matignon de la Conférence annuelle agricole. Etes-vous favorable à ce type de rencontre solennelle ?

– Non. Je préfère l'esprit de concertation, c'est-à-dire le dialogue social permanent, à ces grandes messes solennelles qui relèvent d'un rituel dépassé et qui, d'ailleurs, étaient contre-productives : comme si l'on pouvait s'y débarrasser, une fois par an, de l'obligation de concertation.

– Quelle est votre position vis-à-vis des Etats-Unis à propos du conflit de la banane ?

– Cette manière unilatérale qu'ont les Américains de traiter les problèmes est insupportable. L'Union européenne a tiré les conséquences des conclusions de l'OMC. La nouvelle réglementation européenne entrera en vigueur le 1er janvier conformément aux délais fixés par l'OMC. Si les Etats-Unis veulent contester le droit de l'Union européenne à accorder une préférence à ses propres productions et à celles des pays en développement d'Afrique et de la zone caraïbe qui comptent parmi les plus défavorisés, qu'ils le contestent ! Mais il existe pour cela des procédures multilatérales, à l'OMC. Il n'est pas acceptable que les Américains en reviennent à des *pratiques unilatérales révolues.* »

Propos recueillis par Jean-Michel Apathie et François Grosrichard

Européennes : M. Séguin récuse les « ostracismes » à son égard

LE PRÉSIDENT du RPR répond, dans un entretien aux *Dernières Nouvelles d'Alsace* (daté 17 novembre), aux responsables de droite – en particulier le président de l'UDF, François Bayrou, et son prédécesseur, Valéry Giscard d'Estaing –, qui refusent de le voir conduire la liste de l'opposition aux élections européennes. Soulignant que *« le temps des exclusives et des ostracismes est révolu »*, Philippe Séguin assure que *« l'union se fera sur la réconciliation générale, sur la recherche d'un projet commun et pas sur l'entretien des souvenirs »*. Sans renier ses positions contre le traité de Maastricht en 1992, M. Séguin affirme que, *« quand un vote, surtout du peuple français, est intervenu, cela devient ma loi »*. Et il se dit *« sidéré que les gens soient finalement si peu démocrates »*.

DÉPÊCHES

■ **PCF : réuni les 16 et 17 novembre, le comité national du PCF devait décider,** sur proposition de Francette Lazard, de *« déclarer nulles et non avenues toutes les sanctions, exclusions, mises à l'écart effectuées à partir de conceptions politiques, de principes d'organisation ou de pratiques »*. Mme Lazard a indiqué que le PCF considérait *« toutes celles et tous ceux que les conflits et difficultés politiques passés ont contraint ou conduit à l'écart de la vie du parti, comme des communistes à part entière, adhérents de plein droit s'ils le souhaitent »*. Les archives de la commission centrale de contrôle politique seront remises à la commission « Archives et mémoire militante » et consultables suivant les délais ordinaires.

■ **AFFAIRE DUMAS : Raymond Forni considère que Roland Dumas ne doit *« absolument pas démissionner »*** de la présidence du Conseil constitutionnel. Le député socialiste du Territoire-de-Belfort et vice-président de l'Assemblée nationale, assure, dans un entretien à *Libération* (daté 17 novembre), qu'*« il ne faut pas transiger avec le principe de la présomption d'innocence »*.

■ **PACS : Daniel Vaillant a déclaré** que le Pacte civil de solidarité (PACS) fait partie des *« priorités »* du gouvernement. Interrogé sur France-Info, lundi 16 novembre, le ministre chargé des relations avec le Parlement a souhaité que ce texte *« puisse être adopté définitivement en juin »*. *« Si ça prend plus de temps, ce ne sera pas de la responsabilité du gouvernement »*, a-t-il conclu.

■ **TAXE D'HABITATION : le premier ministre annonce** qu'une *« initiative législative sera prise en 1999 »* concernant une réforme de la taxe d'habitation, dans un entretien accordé dans le numéro de novembre de *Communes de France*. Cette réforme *« aura bien lieu, comme le gouvernement s'y était engagé »*, ajoute Lionel Jospin, en expliquant que, pour *« des raisons essentiellement techniques, elle ne peut pas figurer dans le prochain collectif budgétaire »*.

■ **ASSURANCE-MALADIE : la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) a indiqué,** lundi 16 novembre, que ses dépenses se sont stabilisées en septembre (0 %) par rapport à août. Sur les trois premiers trimestres, leur progression a été de 4,3 % alors que l'objectif fixé par le gouvernement est de 2,5 %. Malgré un recul en septembre (– 0,1 %), le taux d'évolution des soins de villes sur les neuf derniers mois reste *« lourd »* (+ 6,6 %) et il est surtout imputable aux 50 000 spécialistes.

■ **MÉDECINS : le Sénat a supprimé,** lundi 16 novembre, les sanctions collectives pour les médecins lors du débat du projet de loi sur le financement pour 1999 de la Sécurité sociale. Le RPR, l'UDF et DL ont voté *un amendement de la commission des affaires sociales*, contre l'avis du gouvernement, alors que le PS et le PC ont voté contre.

Jacques Chirac assigné au tribunal de l'Histoire

IL EST des anniversaires auxquels on ne résiste pas. Le 8 décembre 1978, Jacques Chirac lançait l'« appel de Cochin », du nom de l'hôpital parisien où il était soigné pour une fracture de la jambe provoquée par un accident de la route en Corrèze. Les rédacteurs de ce texte étaient Marie-France Garaud et Pierre Juillet. L'appel dénonçait l'*« abaissement de la France »* sous l'action du *« parti de l'étranger »*, toujours *« à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante »*. Cette violente attaque contre le président de la République d'alors, Valéry Giscard d'Estaing, préparait l'opinion à la présentation d'une liste conduite par M. Chirac aux première élections européennes, en juin 1979.

Vingt ans après, les conspirateurs sont de retour. Celui qu'ils conseillaient autrefois est devenu président de la République, et c'est *son tour de s'entendre* adresser par eux une diatribe vengeresse. Dans un manifeste, ils *« dénoncent l'abandon de la souveraineté nationale, principe fondateur de la République, et la spoliation envisagée du droit constitutionnel du peuple français de choisir librement son destin par le référendum »* et *« dénient aux parlementaires le droit de se substituer au peuple sur cette question fondamentale »*.

ACCUSATION DE FORFAITURE

Affirmant que la Constitution donne au Parlement *« le droit d'exercer la souveraineté nationale, non de l'aliéner »*, le manifeste demande au président de la République, *« garant de nos institutions, de laisser s'appliquer l'article 89, alinéa 2 de la Constitution et d'organiser la consultation populaire rendue nécessaire par les nouvelles aliénations de souveraineté contenues dans le traité d'Amsterdam »*. Doutant que leur requête sera entendue, les auteurs *« assignent au tribunal de l'Histoire tous ceux qui, par leurs actes ou leur obéissance passive, se rendraient coupables de cette forfaiture envers la France »*.

Dans cette démarche politico-historique, Mme Garaud et M. Juillet ne sont pas seuls. Outre de vénérables serviteurs du général de Gaulle, comme Jean Foyer, auprès duquel Mme Garaud fit ses débuts dans les années 60, ou l'aviateur Pierre Clostermann, aujourd'hui familier des colonnes de la presse proche du Front national, le manifeste est signé, notamment et notablement, par des membres de la famille chevènementiste – Max Gallo et Didier Motchane –, par l'ancien directeur de la revue *Esprit* Paul Thibaud, et par un fervent et implacable chiraquien en la personne de l'écrivain et éditeur Denis Tillinac. Cette première liste de témoins à charge est appelée, selon les auteurs, à l'allonger.

Patrick Jarreau

Le gouvernement prépare un compromis sur les prix du tabac

APRÈS de longues tractations entre les députés de la majorité et le gouvernement, *la décision est* maintenant arrêtée : récemment votée en première lecture par l'Assemblée nationale, la majoration des droits sur le tabac ne devrait finalement pas devenir effective. La mesure pourrait être abandonnée, les industriels s'engageant toutefois à majorer leurs prix un peu plus qu'ils ne l'envisageaient initialement.

Cette hausse fiscale portant sur le tabac résulte d'un article additionnel au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 1999, voté jeudi 29 octobre, en première lecture, par les députés. Inspirés par le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, plusieurs élus avaient suggéré un relèvement du « droit de consommation » des cigarettes de 58,3 % à 59,9 %, ce qui aurait conduit à une majoration des prix publics avoisinant 10 % (*Le Monde* du 31 octobre).

Le gouvernement a très mal accueilli cette initiative. Depuis plus de deux ans, plusieurs grands fabricants ont, en effet, menacé de se lancer dans une guerre des prix, dans l'hypothèse d'un nouveau relèvement de la pression fiscale. Or, pour les finances publiques, la menace est sérieuse. Si, pour préser*ver leurs parts de marché*, les industriels déclenchaient les hostilités, la baisse des prix publics pourrait *entraîner de fortes diminutions* de recettes pour l'Etat, même en cas de durcissement de la pression fiscale.

UN NOUVEL ARMISTICE

Depuis plus d'un an, le gouvernement et les industriels étaient donc parvenus à une entente. Le premier avait *donné* l'assurance qu'il ne relèverait plus la fiscalité et, en contrepartie, les seconds s'étaient engagés à majorer leurs *prix publics* sensiblement plus vite que l'inflation. De la sorte, tout le monde était gagnant : avec des *prix publics en hausse sensible*, l'Etat pouvait espérer engranger davantage de recettes fiscales, tan*dis que les industriels pouvaient* éviter une guerre des prix aux effets meurtriers. Enfin, les pouvoirs *publics pouvaient faire valoir qu'ils* ne négligeaient pas les impératifs de santé publique, en homolo*guant des prix progressant plus* vite que l'inflation. Il était ainsi prévu que les industriels majorent leurs prix, pour 1999, de l'ordre de 2,5 % à 2,7 % alors que l'inflation, en rythme annuel, est inférieure à 1 %.

La mesure votée à l'Assemblée est venue tout compliquer. Si elle est mise en œuvre, le gouvernement craint une relance de la guerre des prix. Matignon pourrait, toutefois, souhaiter ne pas avoir à désavouer le secrétaire d'Etat à la santé, qui a beaucoup œuvré, même si c'est en coulisse, en faveur d'une hausse fiscale.

C'est la raison pour laquelle, en seconde lecture, à l'Assemblée, une solution de compromis devrait être imaginée. Le durcissement fiscal devrait être abandonné, mais en contrepartie les industriels pourraient faire un petit geste complémentaire : la hausse des *prix publics, qui sera effective* en décembre, pourrait atteindre 3 % ou à peine plus. Une hausse *d'abord symbolique qui ne rapporterait* que de 100 à 300 millions de francs de plus dans les caisses de *l'Etat en 1999, mais qui permettrait* à tous les protagonistes de ce dossier de conclure un nouvel armistice. Jusqu'à l'année prochaine...

Laurent Mauduit

L'offensive d'une caisse de « Sécu » contre les cigarettiers

***La Caisse primaire d'assurance-maladie* de Saint-Nazaire envisage de porter plainte devant une juridiction civile contre plusieurs fabricants de tabac pour obtenir des dommages et intérêts, a indiqué son directeur, le 6 novembre, *devant la presse*. Pierre Rousseau a confié à un avocat parisien, Me Francis Caballero, la préparation d'un recours devant une juridiction pénale pour empoisonnement. La demande de dommages et intérêts sera formulée d'ici à la fin de l'année. *« Le plus compliqué est de formuler précisément les dépenses directement imputables au tabac, mais nous y travaillons depuis plusieurs mois et nous bouclerons le dossier dans les délais fixés »*, a-t-il précisé à *Presse Océan*. De son côté, le directeur de la Caisse nationale a précisé qu'il observait cette démarche *« avec attention »*. Favorable aux *initiatives de ses directeurs, Gilles Johanet ne souhaite* pas, non plus, leur multiplication dans les 129 caisses primaires, qui donnerait *« l'impression d'un brouhaha »*.**



ÉDUCATION Face à la présence, dans les conseils d'administration de certains lycées, de conseillers régionaux du Front national, les acteurs de l'école ont apporté des réponses différentes. ● LA FEN propose de boycotter la première réunion du conseil d'administration, certains enseignants refusent, eux, de siéger. ● LE SYNDICAT national des personnels de direction recommande pour sa part à ses adhérents de consigner les propos contraires à la neutralité politique, religieuse ou philosophique. ● DANS LES QUATRE CONSEILS RÉGIONAUX où les présidents de droite ont été élus grâce à l'apport des voix du Front national, la désignation d'élus frontistes dans les conseils d'administration des lycées n'a pas obéi aux mêmes règles. Le nombre d'élus du parti d'extrême droite varie donc considérablement d'une région à l'autre.

Les acteurs de l'école veulent lutter contre la présence d'élus FN dans les lycées

Dans plusieurs conseils régionaux, des élus du Front national ont été désignés pour siéger dans les conseils d'administration des établissements scolaires. Professeurs, proviseurs, parents et élèves hésitent entre le boycottage total et la simple vigilance

LE MALAISE du système éducatif vis-à-vis du Front national, passagèrement masqué par la crise lycéenne, mais aussi révélé à cette occasion, devient chaque jour plus patent. Face à ce parti *« de nature raciste et xénophobe »*, comme l'a dit le président de la République le 23 mars, l'école tente de définir une stratégie qui lui permette d'allier fonctionnement démocratique et principes républicains. Sans tomber dans les divers pièges de la provocation ou de la diffamation. Mais sans pouvoir résoudre non plus l'éternel débat entre banalisation et diabolisation. Un chemin étroit...

Progressivement, la question s'est imposée à tous les acteurs scolaires. Ceux-ci n'ont, pour la plupart, pas découvert le problème lorsque les quatre présidents des conseils régionaux de Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Picardie et Rhône-Alpes ont été élus avec les voix frontistes et que les régions ont eu à désigner, juste avant l'été, leurs représentants au sein des conseils d'administration (CA) des lycées. Mais ce qui était une procédure habituelle de désignation a pris alors un relief particulier.

Dès le lendemain des élections régionales, les deux principales fédérations de l'éducation nationale, la FSU (Fédération syndicale unitaire) et la FEN (Fédération de l'éducation nationale), avaient écrit aux présidents de région pour leur demander de ne pas envoyer de représentants du FN dans les lycées. Elles ont été exaucées en Rhône-Alpes et en Picardie, mais pas en Bourgogne et encore moins en Languedoc-Roussillon. Des élus frontistes ont également été désignés en Auvergne, Bretagne, région Centre, Champagne-Ardenne...

UNE INSTITUTION-CLÉ

Dans ce cas, la FEN proposait de boycotter le premier conseil. *« Pour les réunions suivantes, il faudra bien siéger et assumer la bataille frontale »*, poursuivait-elle. Lors de la deuxième réunion, convoquée sous un délai réglementaire avec le même ordre du jour, le quorum n'est en effet plus nécessaire. C'est pour cette raison qu'aucune des deux fédérations n'a appelé durablement à une politique de la chaise vide. Mais les consignes des états-majors parisiens ne sont plus suivies à la lettre.

Les conseils d'administration, composés d'enseignants, d'élèves, de parents, de représentants de l'administration et d'organismes extérieurs, sous la présidence du chef d'établissement, se sont installés, comme le prévoient les textes, au retour des vacances de la Toussaint. Mais bon nombre d'entre eux se réunissent aujourd'hui cahin-caha, alors qu'ils sont une institution clé des établissements. C'est en conseil d'administration que se vote le budget (avant fin novembre), que se répartissent les crédits pour les voyages linguistiques ou pour l'aide aux élèves en difficulté, que sont entérinés la répartition des heures d'enseignement, le choix des manuels ou des livres de la documentation, que sont prises les décisions disciplinaires.

Au lycée du Clos-Maire, à Beaume (Côte-d'Or), où le représentant du conseil régional n'est autre que Pierre Jaboulet-Vercherre, président du groupe FN, les enseignants refusent toujours de siéger. *« A Montceau-les-Mines, le représentant* du Front [Christian Launay] *n'a pas pu entrer au conseil d'administration. Nous ne voulons pas avoir recours à ces méthodes qui font le jeu du FN. Mais nous ne pouvons pas non plus accepter de siéger avec quelqu'un qui a des valeurs contraires aux nôtres »*, fait oberver l'un des professeurs. Avant de quitter la salle, comme cela s'est passé dans beaucoup d'établissements, les enseignants ont lu une déclaration de principe.

Son inspiration était la même qu'au lycée Jean-Racine d'Amiens ou au lycée Albert-Triboulet de Romans-sur-Isère. *« Notre lycée est un lieu d'apprentissage de la liberté, de la fraternité, de l'égalité et donc de l'esprit critique et de la tolérance,* disait ce dernier. *(...) Il ne peut y avoir dans notre établissement de place pour la xénophobie et la discrimination raciste. »* Au Clos-Maire, les enseignants n'envisagent pas de retourner au conseil.

Dans l'académie d'Orléans-Tours, où dix titulaires et dix suppléants du FN ont été nommés dans les lycées, *« tous les CA ont adopté des déclarations jugeant incompatible la présence d'un élu FN dans cette instance, compte tenu de l'idéologie véhiculée par ce parti »*, explique Pierre Raffestin, membre du Syndicat national des personnels de direction de l'éducation nationale (Snpden), majoritaire dans la profession. Comme une vingtaine de ses collègues, il fait partie d'un groupe de travail des chefs d'établissement, « Responsabilité-vigilance-action », placé sous la responsabilité de Jean-Claude Guimard, un ancien proviseur.

Car les chefs d'établissement se sentent – à juste titre – placés en première ligne. Représentants de l'Etat dans leur établissement, ils ont l'impression d'avancer sur une corde raide. Faute d'un viatique consistant de la part de leur institution de tutelle, les principaux et les proviseurs ont donc mené leur propre réflexion. Un *« vade-mecum à l'usage de tous les personnels de direction »* en est issu, publié dans la revue du Snpden, *Direction* (septembre, n° 61). Pour l'essentiel, il rappelle les textes fondateurs et recommande de consigner les propos contraires à la neutralité politique, religieuse, philosophique, afin d'en adresser un compte rendu à la hiérarchie et au procureur de la République. *Si quelques proviseurs sont prêts à assumer publiquement les contradictions que soulève la situation, la plupart pensent que leur rôle « est de veiller au bon fonctionnement de l'institution, avec des personnes élues en toute légalité, tout en exerçant un devoir de vigilance »*, comme le dit l'un d'entre eux.

DÉCLARATIONS DE PRINCIPES

Il est évident que, comme pour les parents d'élèves ou les fédérations d'enseignants au niveau national, *« le boycottage ne saurait durer toute l'année, car on met en cause trop de choses »*, ainsi que le souligne le président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), Georges Dupon-Lahitte. On en reste donc à des déclarations de principe.

Les élèves, eux, en dehors même d'un petit noyau de militants de la FIDL (Fédération indépendante et démocratique lycéenne), de SOS-Racisme, de Ras l'Front ou d'autres organisations ou associations d'extrême gauche, ont déjà démontré leur capacité de mobilisation. Pour Lucien Dupuis, proviseur en Rhône-Alpes, *« cette génération est très peu engagée politiquement, mais je la sens capable de répondre très vite et massivement sur cette question »*. Raquel Garrido, vice-présidente de SOS-Racisme, confirme que la mobilisation des lycéens est toujours très rapide sur ce thème. *« Pour nous, maintenant, c'est l'éducation nationale qu'il faut mobiliser,* déclare-t-elle. *Cela ne sert plus à rien d'interpeller les régions. »* Pour un militant de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), il est *« totalement contradictoire d'organiser une semaine d'éducation contre le racisme ou des initiatives citoyennes et d'accepter des représentants du Front dans l'école »*.

Quant aux recteurs, ils se débrouillent comme ils peuvent. Pour Jérôme Chapuisat, à Montpellier, *« il ne s'agit pas d'un problème épidermique qui va se régler avec le temps »*. Dans l'académie, toutes les délibérations des conseils d'administration ont pris du retard, gênant notamment l'application du plan d'urgence lycéen. Ailleurs, la hiérarchie a conseillé aux chefs d'établissement de discuter avant avec les membres du conseil, afin que les réunions deviennent des chambres d'enregistrement. Bref, l'éducation nationale bricole, comme elle peut. Dans l'académie de Dijon, le recteur Josyane Attuel a refusé d'organiser un Salon d'orientation pour les lycéens en partenariat avec le conseil régional de Bourgogne. *« Elle peut difficilement aller au-delà »*, souligne un chef d'établissement. *« Si Le Pen est condamné le 17 novembre par la cour d'appel de Versailles* (lire page 36), conclut un militant d'extrême gauche, *cela fera encore monter la pression, en prouvant que le FN n'est vraiment pas un parti comme les autres. »*

Béatrice Gurrey

Résistance à l'université de Bourgogne

Jean-Pierre Soisson, président du conseil régional de Bourgogne, a demandé à Pierre Jaboulet-Vercherre et à Charles Cavin, représentants du FN désignés par l'assemblée régionale, de ne pas siéger, mardi 17 novembre, au conseil d'administration de l'Institut universitaire de la vigne et du vin. Pour protester contre leur présence dans de cette composante de l'université de Bourgogne, une manifestation avait été organisée par un comité de vigilance composé d'une vingtaine d'organisations, à laquelle se sont associés la présidente de l'université et son successeur. A plusieurs reprises, depuis la rentrée, les séances du conseil d'administration de l'université ont été perturbées. Le Comité de vigilance refuse la présence de la représentante (RPR) du conseil régional, et celle *« d'élus de la droite [qui] travaillent sans états d'âme avec un parti propageant des thèses racistes, xénophobes, sexistes et négationnistes »*.

Les élus frontistes rejetés des établissements du Gard

NÎMES
de notre correspondant

Dans le Gard, les élus du Front national (FN) n'ont pu assister à aucun des conseils d'administration des huit lycées publics d'enseignement général ou professionnel dans lesquels ils représentent le conseil régional, présidé par Jacques Blanc (DL). Les conseillers régionaux du parti de Jean-Marie Le Pen doivent à chaque fois rebrousser chemin. Soit l'entrée des établissements leur est physiquement interdite par des manifestations, soit les conseils sont annulés, le quorum nécessaire n'étant pas atteint.

Lundi 16 novembre, une nouvelle manifestation a rassemblé 400 lycéens et militants antiracistes devant le lycée Camargue de Nîmes. L'établissement était placé sous la surveillance de deux compagnies de CRS, le FN ayant invité des militants à venir soutenir leur élue, Elisabeth Pascal. Celle-ci, bousculée vendredi 13 novembre dans les couloirs d'un lycée professionnel de la ville, s'est finalement désistée.

« CONTRADICTION FLAGRANTE »

Malgré ce retrait, les enseignants et parents d'élèves ont décidé de ne pas siéger et ont demandé au président de région de choisir un autre représentant. Pour eux, il existe *« une contradiction flagrante entre les valeurs enseignées dans les lycées et la présence des élus du FN dans les conseils de ces mêmes lycées »*. *« Les idées que représente Mme Pascal ne sont pas les nôtres. Pour autant, cette dame peut venir au lycée, elle ne sera jamais agressée »*, a précisé le proviseur, Philippe Darbelet, en pensant aux cinq conseils qu'il devra présider avec ou sans quorum d'ici à la fin de l'année scolaire.

Mais, du côté des militants antiracistes, on est bien décidés à empêcher durant toute l'année les élus FN d'entrer dans les lycées. D'autres manifestations sont déjà prévues, mardi à Bagnols-sur-Cèze et jeudi à Uzès. *« Il y aura une mobilisation à chaque fois,* prévient Raquel Garrido, vice-présidente nationale de SOS-Racisme. *Puisque Jacques Blanc ne bougera pas, il est temps que l'éducation nationale propose une solution. »*

Richard Benguigui

Des attitudes différentes dans les quatre conseils régionaux

LES CONSEILS RÉGIONAUX qui désignent leurs représentants pour siéger au sein d'organismes extérieurs, selon les dispositions prévues par leur propre règlement intérieur, ont adopté des attitudes fort différentes quant à la désignation d'élus du Front national dans les institutions scolaires. C'est sans conteste le Languedoc-Roussillon qui remporte la palme... du nombre.

Sur environ 75 lycées que compte l'académie de Montpellier, un tiers a vu arriver des élus Front national, soit 25 établissements. Mais, curieusement, en Lozère, département d'élection du président du conseil régional, Jacques Blanc, aucun lycée ne s'est vu attribuer de conseiller Front national. Dans certains établissements, le titulaire et le suppléant sont frontistes, ce qui ne laisse aucune solution de rechange.

Cette politique n'a pas été entièrement choisie par Jacques Blanc, puisque le PS et les conseillers de la majorité « plurielle » ont refusé de siéger dans les conseils d'administration des lycées. Max Levita, président du groupe PS et ancien conseiller de Claude Allègre, justifie ainsi la démarche du groupe : *« Accepter des postes, cela revenait à avaliser le FN. Je ne me vois pas aller dans un lycée pour attaquer, ou défendre, la politique de la région. Le plus simple est donc de ne pas y aller »*.

ADOPTION DE « CHARTES »

Mais M. Levita admet que cette position n'est pas longtemps tenable. *« Soit les CA ont lieu, avec très peu de représentants, soit il ne se tiennent pas. Cela veut dire tout simplement que la région est bloquée et que Jacques Blanc se fait cannibaliser par le FN. »* Il reconnaît être ennuyé par ce blocage mais affirme que *« l'accord de Blanc avec le FN n'est pas acceptable »*.

En Picardie, on est resté prudent. Charles Baur, président du conseil régional, a mis aux voix le mode de scrutin pour la désignation des représentants dans les lycées : le rejet de la proportionnelle a permis qu'aucun élu FN ne soit élu. *« Tous les représentants du conseil régional sont UDF, RPR ou apparentés. Il n'y a rien à dire de plus »*, fait-on valoir sèchement au conseil régional. Ce n'est pourtant pas tout à fait vrai, car deux élus FN sont délégués au Comité départemental de l'éducation nationale (qui décide de la carte scolaire) de la Somme et de l'Oise, ainsi qu'un autre, Pierre Descaves, dans les conseils d'administration des collèges de Noyon.

En Rhône-Alpes, les élus de la gauche « plurielle » ont fait parvenir une lettre aux chefs d'établissement de l'académie, pour les informer qu'un vote à bulletins secrets les avait préservés de tout élu frontiste. En Bourgogne, Jean-Pierre Soisson a choisi l'adoption de « chartes » : il a ainsi défini les principes républicains que tout représentant dans un lycée doit respecter, et envoyé environ dix titulaires et deux suppléants FN dans les établissements scolaires... après avoir promis en juin aux chefs d'établissement qu'ils n'auraient pas de représentants du Front.

B. G.

Le parti d'extrême droite s'estime victime de « pressions terroristes »

LA STRATÉGIE du Front national tient en deux mots : victimisation et légalisme. *« Nos adhérents subissent des pressions terroristes,* s'exclamait Jean-Yves Le Gallou, président du groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France, lors d'une conférence de presse, le 11 septembre. *C'est l'ensemble de la gauche sectaire, bornée et parfois inculte, qui est contre le suffrage universel en nous interdisant l'accès aux conseils d'administration des lycées. »*

En compagnie d'Olivier Pichon, président du Mouvement pour un enseignement national (MEN), la branche enseignement du Front national, M. Le Gallou présentait ce jour-là un colloque du FN sur la *« neutralité »* scolaire. Lors de ce colloque, qui a eu lieu le 6 octobre, les élus du FN ont pu détailler à loisir les *« actes terroristes »* dont ils disent être victimes.

Ils ont notamment dû *« affronter les hordes de Ras-l'Front et des trotskistes sous les huées »*, comme Claudine Dupont-Tingaud à Quimper. *« Heureusement, une partie de la population est avec nous,* affirmait Antoine Orabona, élu du conseil régional du Limousin et pharmacien de son état. *Un parent d'élève m'a téléphoné à l'officine pour me dire que tel professeur d'histoire racontait pendant son cours que Le Pen était un nazi. »* Xavier Guillemot, élu de la région Centre, assurait à son tour que lors des deux conseils d'administration dans lesquels il avait siégé, sa *« voiture avait été endommagée »*.

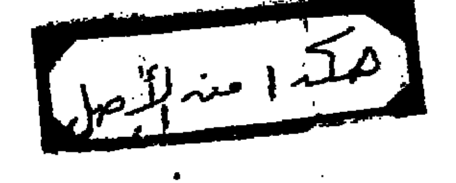
« Nous mettrons les inspections académiques et les préfectures en demeure de faire respecter les règles de la démocratie car ces désignations sont de l'ordre du légal, déclarait ensuite Olivier Pichon. *Et si cela ne suffit pas, nous irons au tribunal administratif. (...) Si les budgets sont arrêtés alors que le conseil d'administration n'a pas siégé, ils peuvent être annulés. »* Dans les amendements présentés par le Front national au projet de budget initial en Rhônes-Alpes, au mois d'avril, les élus envisageaient de supprimer 305 millions de francs au chapitre formation, dont 145 millions pour les constructions de lycées. Pour le reste, M. Pichon a estimé qu'il fallait profiter de *« l'hiver démographique »* que traversait la France pour *« ne pas faire d'investissements trop importants dans le domaine éducatif »*. Son message sur l'éducation a commencé par dénoncer ce qu'il considère comme *« un acte de guerre contre les prépas »*, où il enseigne : la baisse de rémunération des heures supplémentaires. Il estime par ailleurs que Claude Allègre – *« à ne pas sous-estimer en raison de son populisme »* – a des idées *« intéressantes, mais lance beaucoup de poudre aux yeux »*.

B. G.

Les pouvoirs publi…
plus pragmati…

Banalisation du cannabis
et regain des alcools forts

La cour d'appel de Monaco confi…
la condamnation de Moshe Binyai…



Les pouvoirs publics inaugurent une approche plus pragmatique de la toxicomanie

Un tiers des jeunes ayant déjà fumé du cannabis, l'objectif ne peut plus être l'abstinence totale

La présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), Nicole Maestracci, qui présentait, lundi 16 novembre, la troisième Semaine européenne de prévention des toxicomanies, estime que l'abstinence totale ne peut plus être le seul objectif. Un tiers des jeunes ayant déjà consommé du cannabis, l'effort doit, selon elle, viser à éviter le passage de l'usage occasionnel à l'abus.

LE TON CHANGE. Nicole Maestracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (MILDT), a inauguré, lundi 16 novembre, une approche du phénomène *« plus pragmatique et un peu moins moraliste »* que par le passé. *« 28,5 % des jeunes de 15 à 19 ans ont déjà expérimenté le cannabis, dont la moitié plus de dix fois*, remarque-t-elle en présentant la troisième Semaine européenne de prévention des toxicomanies (SEPT). *On ne peut donc plus avoir l'abstinence comme seul objectif de prévention. C'est vrai qu'il est mieux de ne pas consommer, mais une société sans drogue n'existe pas. »*

Les discours préventifs basés sur les seuls dangers des produits et sur *« la force de dire non »* n'auront donc plus cours. *« Pour être crédible auprès des jeunes, il est impératif de sortir du déni de la consommation »*, ajoute la présidente de la MILDT, qui coordonne l'action de dix-sept ministères. Désormais, au-delà d'un *« premier objectif »* qui consiste à *« prévenir très en amont l'ensemble des conduites à risque de l'enfant et de l'adolescent »* et à informer les jeunes n'ayant encore jamais fait l'expérience des substances psychotropes, l'effort de prévention visera à *« éviter le passage de l'usage occasionnel à l'abus et à la dépendance »*.

Les missions de la MILDT sont depuis peu élargies aux drogues licites comme l'alcool, le tabac et les médicaments. Les discours de prévention devront donc également donner *« la primauté à la personne, à ses motivations et à ses comportements »*, note Mme Maestracci. Les pouvoirs publics souhaitent, en d'autres termes, *« appliquer la logique de "réduction des risques" développée pour les héroïnomanes injecteurs à la santé publique et aux nuisances associées, afin d'éviter que la consommation de substances psychoactives ait des conséquences néfastes pour l'individu et pour autrui »*, précise la nouvelle présidente de la MILDT.

Quatre-vingt-cinq projets émanant de maisons des jeunes et de la culture, de missions locales, de lycées, de collèges, de clubs de prévention, de commissariats ou de lieux de détention ont été sélectionnés et financés par la MILDT pour cette Semaine européenne de prévention coordonnée et cofinancée par la Commission européenne dans le cadre du premier programme d'action communautaire pour la prévention des toxicomanies (1996-2000). Soixante-dix-huit villes y participent, et au moins 50 000 jeunes sont directement impliqués. Ces actions culturelles, artistiques ou sportives visent à *« développer chez les jeunes les compétences à résister à une offre de drogue »* et à favoriser *« estime de soi et respect de l'autre »*. Il s'agit de faire comprendre aux adolescents qu'*« il existe des émotions fortes en dehors de la consommation de produits »*, ajoute Mme Maestracci.

MAÎTRISER LA CONSOMMATION

Le slogan de la SEPT – *« Leur parler, c'est déjà agir »* – sera décliné dans des spots télévisés et radiodiffusés dans les quinze Etats de l'Union et en Norvège. Cet appel au *« dialogue »* étant destiné prioritairement aux adultes, Nicole Maestracci estime nécessaire de *« leur donner des connaissances vérifiées, qui restent actuellement confinées dans un milieu de spécialistes »*. Sur la base du rapport du professeur Bernard-Pierre Roques, qui a rapproché, dans une nouvelle classification des substances licites et illicites, les dangers de l'alcool de ceux de l'héroïne et situé le cannabis *« en retrait »*, Mme Maestracci souhaite donc *« élever le niveau de compétences de l'ensemble de la population »* et aider les jeunes *« à distinguer ce qui est le plus dangereux pour leur santé et à maîtriser leur consommation »*. A sa demande, un groupe d'experts vient d'être constitué, qui devra définir *« un cadre juridique et financier »* pour la prévention et mettre au point un *« label »* des actions engagées. A la fin du premier trimestre 1999, une nouvelle campagne sera lancée, qui devrait définitivement ancrer ce changement de cap.

Enfin, parce qu'*« une politique de lutte contre les drogues ne peut s'appuyer que sur une adhésion profonde de l'opinion »* et qu'*« on n'en a pas fini avec l'idéologie »*, la présidente de la MILDT préfère, pour l'heure, *« mettre à distance la question de la loi »* de 1970 sur les stupéfiants, considérant qu'*« il est trop tôt »* pour débattre de son éventuelle modification.

Laurence Folléa

Banalisation du cannabis et regain des alcools forts

LES INDICATEURS officiels montrent *« une certaine banalisation de l'usage de cannabis »* : environ un jeune de 15 à 19 ans sur trois a déjà fumé au moins une fois du cannabis, et la part de ceux qui en ont consommé au moins dix fois a *« plus que doublé »* entre 1993 et 1997. Selon la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), les trois quarts des jeunes de 12 à 19 ans ont en outre goûté au moins une fois à l'alcool, et les experts ont constaté une hausse de la consommation des alcools forts et des comportements d'*« ivresses répétées »*. Environ un jeune sur deux fume régulièrement du tabac et un sur cinq a déjà pris des médicaments psychotropes de type « calmant » au cours du mois écoulé.

Les « polyconsommations » sont le phénomène récent le plus marquant. Si elles sont difficilement quantifiables, ces pratiques sont centrées autour du mélange tabac-alcool-cannabis et sont *« souvent associées à des recherches d'ivresse »*. Les « cocktails » médicaments-alcool ou ecstasy-alcool sont *« nettement moins fréquents »*, et *« on ne peut pas les limiter au mouvement techno et aux raves »*, précisent les spécialistes de la Mildt.

L'usage des hallucinogènes concerne environ 1 % des 15-19 ans, et *« une récente recrudescence de l'usage de LSD »* a été observée. Les consommations de cocaïne et d'héroïne restent très faibles dans cette classe d'âge, mais *« les acteurs de terrain notent l'existence d'une consommation d'héroïne fumée, en particulier chez les jeunes des régions frontalières du nord et de l'est de la France »*. Enfin, la Mildt a remarqué que *« plus la catégorie sociale est élevée (notamment professions libérales et professions intellectuelles supérieures), plus le nombre d'expérimentateurs est important »*. Ainsi, un peu moins d'un jeune sur deux issu d'un milieu favorisé a déjà fumé du cannabis, contre un enfant d'ouvrier sur cinq.

L. F.

La cour d'appel de Monaco confirme la condamnation de Moshe Binyamin

LA COUR D'APPEL de Monaco a confirmé, lundi 16 novembre, la condamnation pour *« détention de fonds provenant du trafic de stupéfiants »* du ressortissant israélien Moshe Binyamin, qui s'est vu infliger douze ans de réclusion criminelle et 100 000 francs d'amendes. La somme de 5,5 millions de dollars américains, que Moshe Binyamin s'apprêtait à déposer sur un compte en banque monégasque le 7 août 1995, au moment de son interpellation, a été confisquée. Dans ce premier dossier de blanchiment jugé en Principauté, la cour a confirmé le jugement rendu le 25 août, qui précisait que les 5,5 millions de dollars provenaient bien du trafic de stupéfiants (*Le Monde* du 17 novembre). Comme en première instance, le procureur général, Daniel Serdet, avait requis une peine de quinze ans de réclusion.

A l'audience d'appel, le prévenu a fini par avouer ce qu'il avait toujours nié jusqu'alors : les 5,5 millions de dollars proviennent bien d'un trafic de drogue. Moshe Binyamin a reconnu que l'argent appartenait au groupe de trafiquants israéliens dirigé par Eliahu Menashe, qui lui avait confié quelque 7 millions de dollars à conserver après la vente d'un chargement de cocaïne d'un montant de 20 millions de dollars. En première instance, le prévenu avait évoqué une *« source légale »* comme origine des fonds trouvés en sa possession, après avoir présenté d'autres versions – dont celle d'un *« vol »* – en cours d'instruction.

L'instruction du juge Charles Duchaine avait cependant démontré la participation active de Moshe Binyamin, au sein du goupe Menashe, à l'exportation entre la Bolivie et les Pays-Bas d'un chargement de 800 kilos de cocaïne, en février 1995, pour un montant de 20 millions de dollars. Moshe Binyamin avait purgé une peine de neuf ans de prison ferme au Brésil après sa condamnation, en octobre 1986, par le tribunal de Sao Paulo pour un trafic de stupéfiants impliquant déjà le groupe Menashe. Le 20 décembre 1996, le tribunal de La Paz l'avait enfin condamné par défaut (puisqu'il était alors détenu à Monaco), à douze ans de prison pour le trafic des 800 kilos de cocaïne. Ses avocats ont, selon le code de procédure pénale monégasque, cinq jours pour se pourvoir en cassation.

Erich Inciyan

Six morts à la suite d'une intoxication au gaz à Aulnay

SIX JEUNES GENS sont morts intoxiqués par des émanations de gaz, dans la nuit du dimanche 15 au lundi 16 novembre, dans un pavillon d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Les victimes, une fille et cinq garçons, sont âgés de vingt à vingt-trois ans. Deux autres jeunes du même âge, également intoxiqués, ont été conduits dans un hôpital parisien. Des émanations de monoxyde de carbone provenant d'un groupe électrogène installé dans le garage, servant à éclairer et à chauffer le pavillon, seraient à l'origine du drame. L'aération du garage était insuffisante et le gaz toxique se serait répandu jusqu'au premier étage, où les huit jeunes dormaient dans le salon, sur des matelas à même le sol. Les jeunes, qui occupaient le pavillon depuis près d'un an, partageaient une même passion pour la musique techno.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Bordeaux** a infirmé, lundi 16 novembre, l'interdiction d'exposition au public du livre de Bettina Rheims, INRI, à la Fnac et au Virgin-Megastore de la ville, prononcée le 7 octobre par le juge des référés. La cour a débouté l'abbé traditionaliste Philippe Laguérie. Le juge des référés avait estimé que l'exposition du livre était *« de nature à choquer vivement les sentiments religieux »* (*Le Monde* du 9 octobre).

■ **Un chirurgien du centre hospitalier André-Mignot de Versailles,** qui avait traité un policier de *« raciste »* lors de la garde à vue d'un suspect au service des urgences (*Le Monde* du 29 juillet), a été reconnu coupable d'outrage, lundi 16 novembre, par le tribunal correctionnel de Versailles. Le praticien devra verser la somme de 4 500 francs au policier à titre de dommages et intérêts.

■ **URBANISME : le tribunal administratif de Nice vient d'annuler le permis de construire** concernant l'extension du Palais des festivals de Cannes. Le document, qui autorisait un agrandissement de 12 000 mètres carrés, ne comportait aucune place de parking, contrairement aux règles d'urbanisme sur les bâtiments publics. La mairie de Cannes devrait délivrer un nouveau permis dès cette semaine pour éviter l'arrêt des travaux.

■ **MÉDECINE : la tolcapone, molécule utilisée dans le traitement de la maladie de Parkinson,** a été retirée du marché, mardi 17 novembre, sur décision de l'Agence française du médicament. Commercialisé sous le nom de Tasmar par le laboratoire Roche, ce médicament avait été mis sur le marché français en septembre. Son retrait fait suite à l'observation de neuf cas d'atteintes hépatiques sévères et trois décès d'hépatites fulminantes. Un numéro vert (0800 48 97 60) a été mis à la disposition des médecins.

Vers de nouveaux axes de transport entre la France et l'Espagne

Le port de Bayonne et un armateur normand préparent une « autoroute maritime » avec le Royaume-Uni, pour soulager le Pays basque, asphyxié par les camions. A l'est des Pyrénées, avant le sommet franco-espagnol de La Rochelle, les élus des régions frontalières demandent un train à grande vitesse

BAYONNE
de notre correspondant

« D'ici à la fin de l'année, le gouvernement prendra la décision de faire passer de deux à trois voies par sens l'autoroute A 63, entre Ondres, au sud des Landes, et la frontière espagnole de Biriatou ».

En annonçant, il y a quelques semaines, cette échéance, Gilles Bouilhaguet, préfet des Pyrénées-Atlantiques, n'a créé qu'une demi-surprise : portion de l'axe Paris-Madrid par Bordeaux et le pays basque, cette autoroute supporte des pointes jusqu'à 39 000 véhicules par jour autour de Bayonne ; la N 10, qui la précède dans les Landes, est décrite comme un véritable *« mur de camions »*, tant les échanges Nord-Sud ont pris de l'ampleur. *« Nous frôlions les 5 000 poids lourds par jour il y a trois ou quatre ans*, rappelle Jean-Marie Berckmans, président de la chambre de commerce et d'industrie de Bayonne. *Aujourd'hui, nous en sommes à 6 200 camions ! »*

Or ce trafic France-Espagne croît plus vite par la façade atlantique que par la Catalogne : les prévisions avancent 14 000 poids lourds à l'horizon 2010.

Avec ses deux voies actuelles, l'A 63 sera saturée dans son contournement de Bayonne en 2002. Il paraît donc urgent de trouver des solutions : son élargissement sur 35 kilomètres, jusqu'à la frontière, coûterait 1,5 milliard de francs et 130 millions du kilomètre dans certaines zones humides, compte tenu des ouvrages d'art à construire.

Déjà sur la brèche depuis de longs mois pour obtenir des protections phoniques (*Le Monde* du 30 octobre 1997), les associations de riverains voient cet aménagement comme une nouvelle menace.

« Entre la voie ferrée Irun-Paris, la RN 10, au bord de l'asphyxie, et une A 63 congestionnée, ils vont nous transformer la côte basque en tranche napolitaine et détruire les villages et notre patrimoine », redoute Ghyslaine Paturel, animatrice de l'Association des victimes de l'A 63. Et de dénoncer *« un odieux chantage »* : l'élargissement de l'autoroute, constituant une *« modification significative »* au sens de la direction des routes, serait la condition pour la pose d'écrans antibruit.

FUITE EN AVANT

Les élus locaux, notamment à Bayonne et Bidart, regrettent cette fuite en avant et dénoncent le manque de concertation autour d'un équipement de ce type. A Bordeaux comme à Toulouse, on réfléchit pourtant à des alternatives au tout-camion pour le franchissement des Pyrénées et, plus largement, afin d'acheminer le fret entre le nord et le sud de l'Europe, voire le Maghreb par le détroit de Gibraltar.

Le ferroutage est donc à l'ordre du jour : François Bayrou, président UDF du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, prône la réouverture du tunnel ferroviaire du Somport *(lire ci-dessous)* ; les régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et leur voisine espagnole d'Aragon plaident pour un tunnel de 51 kilomètres sous le massif du Vignemale. Les trains y transporteraient poids lourds et containers, chargés en amont sur les plates-formes logistiques qui bordent les métropoles urbaines.

Autre piste, la mer pourrait transporter du fret, par conteneurs ou remorques embarquées, entre les différents ports industriels du continent. Plusieurs lignes de cabotage touchent avec succès, depuis quelques mois, Bordeaux, Bilbao, Le Havre et Rotterdam. Les autorités gestionnaires du port de Bayonne se sont lancées à la recherche d'un armement, attiré par l'important trafic de transit entre le Royaume-Uni et la péninsule Ibérique. Ce trafic est actuellement assuré à plus de 90 % par la route. *« Pourquoi ne pas mettre sur les bateaux toutes ces remorques qui encombrent la RN 10 et l'A 63 et créer une sorte d'autoroute maritime ? »*, s'interroge Jean-Marie Berckmans. Contrainte à se repositionner depuis l'ouverture du tunnel sous la Manche, Brittany Ferries, dont le siège est à Roscoff (Finistère), s'était un temps mise sur les rangs fin 1994. Mais c'est l'armement du Havre Viking qui a finalement décidé de relever le défi.

« Prenant en compte les hivers difficiles dans le golfe de Gascogne, les études nautiques sont achevées. Nous bouclons actuellement le montage commercial », assure Denis Blouin, directeur général de la compagnie havraise. Pour que la ligne soit viable, il faut en effet que la moitié des espaces du navire ou de la cargaison soient réservés d'avance. Contact a donc été pris avec les transporteurs routiers échangeant du fret entre l'Espagne et l'Angleterre. *« Aux quatre cinquièmes, ils sont espagnols, le reste britannique*, précise Denis Blouin. *Et les plus gros sont prêts à se joindre à l'opération. »*

Entre Bayonne (dont le trafic a atteint 4,5 millions de tonnes en 1997) et Southampton, le premier ferry doit circuler en juin 1999. Il y aura trois rotations par semaine avec deux bateaux chargeant des remorques, voire des conteneurs et des palettes. Créée en 1988 par d'anciens officiers de la marine marchande, Viking, qui vient d'être introduite en Bourse sur le second marché, a terminé 1997 sur un chiffre d'affaires de 200 millions de francs. Jeune, elle prend des risques, en assurant des affrètements délaissés par les grands armements, par exemple les navettes côtières dans le Morbihan ou les transports spéciaux.

Avec le Port de Bayonne, Viking s'engage sur une liaison « écologique » que l'UE n'a pas voulu aider, les ferries britanniques de Peninsular & Oriental (P & O) ayant déposé un dossier concurrent pour préserver leurs marchés. Pourtant, Viking, en lançant cette expérience, espère éveiller l'intérêt des ports espagnols – qui prolongeraient son axe maritime – et, à court terme, attirer de 7 à 10 % de l'actuel trafic routier transpyrénéen. Ce qui pourrait décharger un axe où, en dehors de l'élargissement de l'A 63, l'Etat va investir plus de 1 milliard pour mettre aux normes autoroutières la N 10 dans sa traversée des Landes.

Michel Garicoix

Plus lent, moins polluant

Pour Philippe Cheviron, responsable du développement de l'armement Viking, le ferry chargé de remorques – outre le coût de traction ou de propulsion plus faible que par la route à quantités égales – représente *« autant de camions qui ne polluent pas ni n'usent les routes ; les tracteurs et leurs chauffeurs restent disponibles, et nous, nous pouvons transporter les fêtes et week-ends, qui sont interdits aux routiers »*. Philippe Cheviron affirme que les coûts de la route vont croître avec la pression sociale sur le temps de conduite *(lire page 20)* et soutient que le succès commercial du tunnel sous la Manche va conduire à sa saturation. De plus, avec la disparition du *duty-free* le 1er janvier 1999, les ferries devront revoir leurs tarifs à la hausse. En revanche, un bateau serait plus lent entre Southampton et Bayonne qu'un poids lourd. Au prix de deux chauffeurs, un camion abat la distance en vingt-quatre heures, la mer en prendra quarante. *« Mais*, interroge Philippe Cheviron, *si les agrumes sont toujours urgents, est-ce vrai de produits plus pondéreux, comme les ferrailles ou les matériaux de construction ? »*

Sept maires de grandes villes des deux pays se mobilisent pour le TGV sud-européen

LES MAIRES de Barcelone, Montpellier, Perpignan, Figueras, Gerone, Tarragone et Lerida, réunis dimanche 15 novembre à Figueras, ont demandé que *« soit confirmé publiquement l'engagement en faveur du TGV entre la France et l'Espagne »*. Tous se disent préoccupés par les retards du projet de TGV sud-européen, imaginé dès 1984.

Leur initiative intervient à la veille du sommet franco-espagnol qui se tiendra les 21 et 22 novembre à La Rochelle, où ce dossier sera évoqué. Les sept maires prennent ainsi, d'une certaine manière, le relais, en tant que « lobbyistes », des présidents des trois régions, des deux côtés de la frontière, qui ne se rencontrent plus depuis que Jacques Blanc (DL), président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, s'est fait réélire avec les voix des élus FN.

Toutes étiquettes confondues, les maires de Barcelone, Joan Clos (socialiste), de Perpignan, Jean-Paul Alduy (FD), de Montpellier, Georges Frêche (PS), ont réaffirmé *« l'importance de cette infrastructure trop longtemps différée »* et souhaité que soit *« réaffirmé et explicité le programme d'études, d'enquêtes et de calendrier de réalisation pour que ce TGV soit opérationnel dès 2004 »*.

Jugé prioritaire par le conseil européen d'Essen en 1994, le TGV sud-européen, en se raccordant au TGV Méditerranée en chantier et au futur TGV Rhin-Rhône, permettra la formation d'un axe Madrid-Berlin ou Hambourg-Valence. La ligne nouvelle, pour un coût estimé à 15 milliards de francs, pourrait drainer 1,5 million de passagers et plus de 2 millions de tonnes de marchandises par an.

Le tronçon Nîmes-Perpignan est encore dans les limbes : des contournements pour le fret pourraient cependant être programmés au niveau des points d'engorgement de Nîmes et de Montpellier. En revanche, la très symbolique « section internationale » Perpignan-Figueras – 52,7 kilomètres à double voie incluant un tunnel de 8 kilomètres sous le col du Perthus –, objet d'un accord signé le 10 octobre 1995 entre les deux gouvernements, se fait pareillement attendre.

« UNE INSULTE À L'INTELLIGENCE ! »

Les alternances politiques, intervenues en France comme en Espagne, expliquent partiellement ce retard qui, selon le maire de Barcelone, serait surtout dû *« à la substitution d'une logique politique à une logique économique de développement du territoire »*. M. Frêche fustige, quant à lui, le *« tropisme centralisateur français »* ainsi que *« l'organisation jacobine des transports, qui, partant toujours de Paris, ignorent la « banane bleue » reliant le sud de l'Allemagne au nord de l'Italie et au sud de l'Espagne »*.

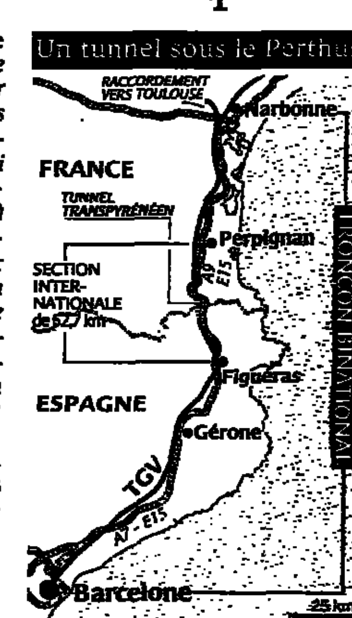
Siège de l'eurorégion catalane qui porta sur les fonts baptismaux ce projet de TGV, Perpignan reste prioritairement intéressée. Aujourd'hui, le marché d'intérêt national privé Saint-Charles (fruits et légumes) distribue par la route et le fer les productions du Sud vers les consommateurs du nord de l'Europe. *« Avec 3 milliards de francs, côté français, on peut gagner plus de deux heures sur le parcours Perpignan-Figueras. Aucun investissement pour l'Europe n'est aussi rentable*, s'enflamme Jean-Paul Alduy. *Ne pas le faire est une insulte à l'intelligence ! »* L'idée d'un ferroutage est également évoquée par M. Frêche, qui rappelle que *« la croissance du trafic sur l'autoroute (+ 12 % par an) ne peut durer indéfiniment »* et que *« la rentabilisation de la ligne serait supportée en très grande partie par le trafic du fret »*.

Il n'est pas impossible qu'à La Rochelle les deux ministres des transports fassent un pas important. La France a désigné ses représentants à la commission intergouvernementale (CIG) et vient de désigner le chef de sa délégation. L'Espagne ne devrait pas tarder.

Au ministère des transports, on indique que les études préliminaires sur le tronçon Perpignan-Le Perthus (26,6 kilomètres) sont en voie d'achèvement et on laisse entendre que l'enquête d'utilité publique, déterminante pour tenir les délais, pourrait être lancée *« assez rapidement »*. Il devrait être également question d'une autre liaison ferroviaire France-Espagne : la réouverture de la ligne Pau-Canfranc (*Le Monde* du 17 juillet).

Robert Belleret et Jean-Claude Marre à Perpignan

Un tunnel sous le Perthus



M. Jospin face à la grogne des maires de France

LE 81e congrès de l'Association des maires de France (AMF) s'est ouvert mardi 17 novembre à Paris, dans un climat de forte inquiétude des élus. Aux traditionnelles doléances financières, s'ajoutent des sujets de préoccupations plus politiques. La tentation est donc forte, pour une organisation qui représente près de 90 % des maires, de durcir son discours contre le gouvernement. Premier motif de contestation : la réforme de la taxe professionnelle. L'AMF s'est faite depuis quelques mois l'interprète des critiques des élus de droite, mais aussi de gauche. Gilles Carrez, député RPR du Val-de-Marne et maire du Perreux, président de la commission des finances de l'AMF, a pris la tête de la fronde. A propos de la réforme du cumul des mandats, l'AMF s'est faite l'avocate du maintien d'un mandat national et d'un mandat local.

Surtout, depuis quelques temps, l'AMF adresse une critique plus globale au gouvernement Jospin : *« Il y a aujourd'hui*, déclare Jean-Paul Delevoye, président RPR de l'AMF, dans un entretien aux *Echos* de mardi, *une volonté politique de recentralisation. »* Ce procès est orchestré au même moment par le nouveau président du sénat (RPR), Christian Poncelet. Soutenu dans son accession à la présidence du Sénat par le président de l'AMF, M. Poncelet vient d'organiser un débat au Palais du luxembourg sur ce thème (*Le Monde* daté du 5 novembre). Le président du Sénat, qui rencontre régulièrement Jacques Chirac et multiplie les contacts avec l'AMF, envisage d'accomplir un tour des provinces de France pour fédérer les collectivités locales contre la *« recentralisation »*.

Dans ce contexte, *« je n'ai pas envie que l'AMF devienne le bras armé de l'opposition pour les municipales et la présidentielle de 2001 »*, s'inquiète Gilbert Roger, maire PS de Bondy (Seine-Saint-Denis) et candidat à la présidence de l'AMF. M. Delevoye, depuis longtemps reconnu pour son esprit d'ouverture – *« mon ambition est de défendre la cause communale et non des intérêts partisans »*, nous a-t-il déclaré –, refuse ce procès en « repolitisation » : *« les relations avec le gouvernement sont bonnes »*, affirme-t-il, avant d'avouer son *« respect »* pour Lionel Jospin. Le premier ministre devait tenter de rassurer le congrès de l'AMF, mardi. Dans le mensuel des élus socialistes *Communes de France*, il affirme que la réforme de la taxe d'habitation *« aura bien lieu, comme le gouvernement s'y était engagé »* et qu'*« une initiative législative sera prise en 1999 »*, tentant ainsi de faire mentir ceux qui, à l'AMF, accusent le gouvernement de *« reporter les grandes réformes pour après 2001 »*.

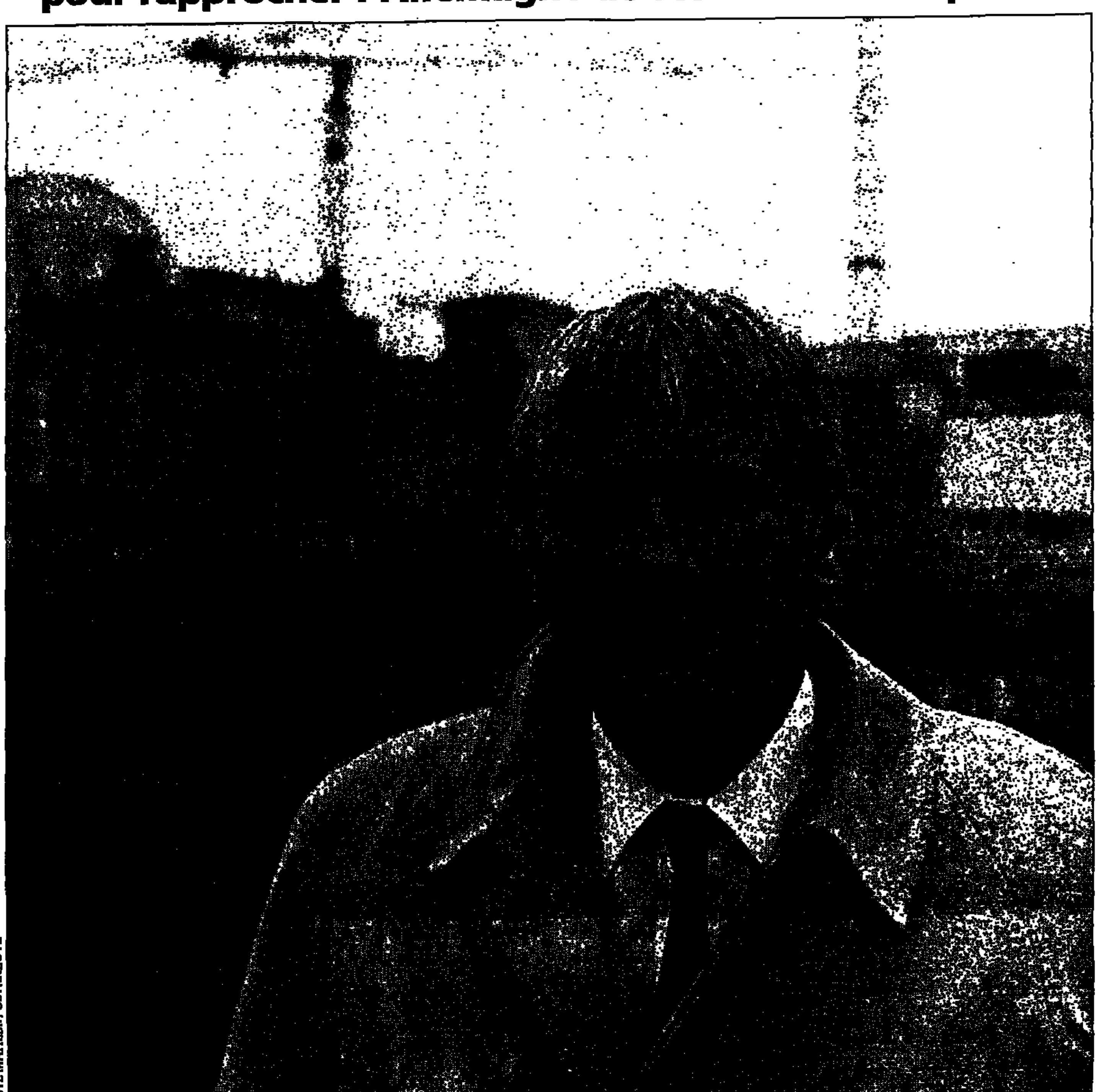
Béatrice Jerôme



HORIZONS

PORTRAIT

Ancien avocat de la Fraction armée rouge, puis figure de proue des Verts au Bundestag avant d'adhérer au SPD, le nouveau ministre de l'intérieur allemand s'est toujours efforcé de défendre les valeurs humanistes. L'une de ses priorités sera de réformer le code de la nationalité pour rapprocher l'Allemagne de ses voisins européens



UTE MAHLER / OSTKREUTZ

Otto Schily, l'internationaliste bourgeois

AVOCAT des membres de la bande à Baader, star mal-aimée des Verts, devenu aujourd'hui ministre allemand de l'intérieur par la grâce d'un Parti social-démocrate qui ne l'a jamais totalement reconnu comme l'un des siens, Otto Schily est une de ces figures paradoxales dont l'Allemagne a le secret, comme le Vert Joschka Fischer, actuel ministre des affaires étrangères, ou l'ancien président de la République, le chrétien-démocrate Richard von Weizsäcker.

Pendant plus de trois décennies, le nouveau responsable de la sécurité intérieure allemande a traversé la vie politique comme une sorte de météore, en quête d'un projet de société humaniste-libérale, démocratique et écologique – qu'il lui faut aujourd'hui confronter aux réalités du pouvoir. A soixante-six ans, le doyen du gouvernement de Gerhard Schröder a gardé de ses années contestataires une silhouette rebelle, à mi-chemin entre le grand bourgeois cultivé, citoyen du monde, qu'il n'a jamais cessé d'être, et le révolté qu'il est encore, contre la médiocrité et les vérités toutes faites, de droite ou de gauche.

Ses lettres de noblesse politique, Otto Schily les a gagnées dans les années 80 avec la montée des Verts, dont il sera pendant des années l'une des grandes figures au Bundestag. Président de la commission d'enquête parlementaire chargée de tirer les conséquences du scandale Flick, du nom d'un célèbre groupe financier dont la justice avait découvert qu'il arrosait dans la plus grande illégalité tous les partis, il se fait le procureur implacable des pratiques de la société politique.

Sa pugnacité avait rendu Otto Schily célèbre dans les années 70 lors du fameux procès de Stammheim contre les fondateurs de la Fraction armée rouge (RAF), Andreas Baader, Ulrike Meinhof et Gudrun Ensslin. Avocat de cette dernière, Otto Schily fut le seul défenseur non désigné d'office à terminer un procès qui dura plus de deux ans. Les autres furent démis de leur mandat par le ministère public. Klaus Croissant, Hans-Christian Ströbele (devenu à son tour député des Verts en 1998), d'autres encore, accusés d'avoir épousé la cause de leurs mandants, furent traduits en justice, arrêtés.

L'affaire Croissant mobilisera les milieux intellectuels de gauche en Europe, notamment en France, où les esprits sont prompts à s'échauffer pour demander des comptes à l'Etat allemand, fût-il, comme à l'époque, dirigé par des sociaux-démocrates. L'Allemagne est encore sous haute surveillance, et l'épreuve à laquelle les terroristes de la bande à Baader soumettent la jeune démocratie allemande est suivie sans indulgence dans le monde occidental. De son bureau de ministre de l'intérieur, Otto Schily reconnaît aujourd'hui que les gouvernants de l'époque ne pouvaient faire autrement que se défendre devant le défi auquel ils étaient confrontés, même s'il avait été important de se battre pour montrer que l'Etat de droit avait, lui aussi, ses règles à respecter.

Engagé avec ses confrères dans une lutte sans merci pour protéger les droits de la défense dans les années 70, Otto Schily a su ne jamais dépasser les limites de son rôle. Il a eu une responsabilité essentielle dans le dessaisissement, en janvier 1977, du président du tribunal de Stammheim, le juge Theodor Prinzing, finalement convaincu de partialité dans sa conduite du procès. *« Pour l'Etat allemand, ce n'était pas une situation facile. Aucun Etat ne peut naturellement tolérer les crimes terribles qui ont été commis à l'époque. Mais la question était de savoir si, dans une telle situation, on laisse la défense faire son travail ou si l'on considère que l'affaire est jugée d'avance. La présomption d'innocence appartient aux fondements d'un Etat de droit,* souligne aujourd'hui M. Schily. *La question n'était pas de remettre en cause le monopole de la violence par l'Etat. Peut-être l'était-ce pour les accusés, mais on ne va pas refaire aujourd'hui le procès. Pour la défense, il s'agissait, dans un contexte politique donné, d'obtenir un jugement juste. »*

Otto Schily, qui n'a jamais cessé de militer, chez les Verts, contre le romantisme de la violence, estime que la société allemande des années 70 était encore loin d'avoir fait la preuve de sa maturité démocratique. *« Bien au-delà des cercles de l'opposition extraparlementaire, jusque dans les milieux libéraux,* rappelle-t-il, *il y avait une insatisfaction avec la grande coalition formée par les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates, avec ce qu'on appelait la restauration. D'anciens nazis se retrouvaient dans des positions élevées. Il y avait une perte dramatique de légitimation de l'institution étatique. »*

Rien ne prédestinait le jeune Schily, installé le plus banalement du monde comme avocat d'affaires à Berlin à partir de 1963, à devenir le défenseur des terroristes. Sous l'œil discret des Alliés, qui occupent la partie occidentale de la ville, derrière le mur, les étudiants berlinois jouent alors un rôle de premier plan dans la montée du mouvement contestataire en Allemagne. Rompant avec la chape de silence qui s'est abattue après-guerre sur la période nazie, une partie de la jeunesse demande des comptes, se heurte à cette *« restauration »* rampante qu'incarne à Berlin l'empire médiatique de Rudolf Springer. L'atmosphère est violente, les campagnes de presse démesurées.

Otto Schily, qui a étudié les sciences politiques à l'université de Berlin pendant ses stages d'habilitation d'avocat, suit de loin les événements. Sa famille appartient à la haute bourgeoisie intellectuelle allemande. Son père dirigeait une des plus grandes aciéries de la Ruhr, où il naît, à Bochum, le 20 juillet 1932. Pour éviter les bombardements, c'est en Bavière, à Garmisch-Partenkirchen, que le jeune Schily passera cependant son adolescence. La lignée paternelle comporte un compositeur, Peter Cornelius, élève de Liszt, et même un ami de Karl Marx, l'avocat Victor Schily. Son grand-père maternel est le professeur Theo Schmuz-Baudiss, qui a dirigé à Berlin la manufacture de porcelaine royale de Prusse. La famille fréquente les milieux de l'antroposophie, doctrine de pensée cherchant à harmoniser le développement scientifique avec la spiritualité, le sens du social, de la nature, dont l'enseignement est interdit sous le nazisme.

Berlin-Ouest, derrière le mur, est un petit monde, où on se rencontre toujours dans les mêmes cafés. Par sa première femme, qui est encore étudiante, Otto Schily, qui soigne des allures de dandy, toujours tiré à quatre épingles, se retrouve en contact avec les milieux de l'opposition extraparlementaire, l'APO ; il y côtoie Rudi Dutschke, futur leader du SDS, le mouvement des étudiants socialistes, l'avocat Horst Mahler, plus tard condamné lors des premières actions violentes du groupe Baader. La mort de l'étudiant Benno Ohnesorg, abattu par un policier en marge d'une manifestation contre le chah d'Iran en 1967, le bouleverse. Le jeune avocat accepte de se porter partie civile pour la famille. Alors que les manifestations et la répression deviennent plus violentes, alimentant le cycle infernal du terrorisme, il est peu à peu happé par les événements. Otto Schily devient l'un des avocats attitrés de l'extrême gauche, en gardant ses distances.

Otto Schily, le *« solitaire »*, l'inclassable, comme l'attestent les titres de la presse, se laisse difficilement enfermer dans des catégories. Les groupuscules marxistes, trotskistes en tous genres qu'il fréquente ne le séduisent pas. Après les années *Stammheim*, le rejeton de l'antroposophie est tenté par les idées écologistes qui se répandent, alliant le rejet de la société de consommation cher à l'extrême gauche à la vision d'un monde plus responsable et plus ouvert. Il participe au congrès fondateur des Verts à Karlsruhe, à la création à Berlin d'une *« liste alternative pour la démocratie et l'écologie »*. Aux côtés de Petra Kelly, qui enflamme les foules, de Marieluise Beck-Oberdorf, Otto Schily devient l'un des trois porte-parole du groupe parlementaire des Verts après leur entrée fracassante au Bundestag en 1983.

La scène politique allemande est en plein reclassement. Accusé par sa gauche de ne pas saisir son temps, le chancelier social-démocrate Helmut Schmidt, affaibli, vient d'être chassé du pouvoir par Helmut Kohl avec l'aide du Parti libéral, qui perd dans la bataille son aile progressiste. Mobilisant dans tous les milieux, les manifestations battent leur plein contre la décision des Américains de déployer de nouveaux missiles nucléaires. L'alarme sur la contamination des forêts par la pollution, la catastrophe de Tchernobyl font de l'écologie une cause nationale. L'Allemagne aspire au changement. Retourné à l'opposition, le vieux Parti social-démocrate, sous la présidence de Willy Brandt, a du mal à tenir son cap dans la tempête, lorgnant sur les Verts. Mais ceux-ci hésitent à rentrer dans le jeu du pouvoir démocratique. Les congrès se déchirent. Beaucoup de militants venus des divers horizons de l'opposition extraparlementaire n'acceptent pas de se mouler dans la politique « bourgeoise ». Les députés seront obligés de se plier en 1985 à la règle de la rotation des mandats, par méfiance à l'égard des stars médiatisées.

Otto Schily et Joschka Fischer, qui se rebellent, prennent la tête de ceux qu'on appellera les *« réalos »*, en opposition aux *« fondamentalistes »*, hostiles à tout compromis. Ils exigent que le parti prenne ses responsabilités. Joschka Fischer, après les élections régionales de 1985, forme avec les sociaux-démocrates un gouvernement de coalition en Hesse, où il entre comme ministre de l'environnement. Mais la lutte reste indécise. Les *Fundis* dominent le parti, mais ne peuvent se passer des « réalos » pour les élections. Accusé de vouloir le pouvoir pour lui, de ne se déplacer que pour les caméras de télévision, Otto Schily redevient cependant député en 1987. Devenu porte-parole du groupe parlementaire pour la politique étrangère, il plaide avant l'heure pour que les Verts soient capables de former une coalition avec le SPD au plan fédéral, qu'ils deviennent plus matures. Mais ses tentatives pour imposer ses idées à la direction du parti échouent. Il démissionne avec fracas des Verts pour adhérer, en novembre 1989, au Parti social-démocrate.

Otto Schily a traversé la vie politique comme une sorte de météore, en quête d'un projet de société humaniste, libérale, démocratique et écologique

Pour plusieurs années, la vie politique allemande sera dominée par la réunification et ses conséquences européennes. Les Verts, qui se méfient de cette réunification, paient leurs hésitations. Ils sont éjectés en 1990 du Bundestag, où ils ne sont représentés que par un petit groupe d'ex-dissidents de l'Est, leurs alliés de Bündnis 90. Elu député social-démocrate en Bavière, Otto Schily, qui se partage entre Bonn, Berlin et la Toscane, où il s'est installé à côté du peintre Gérard Fromenger, traverse une période d'adaptation difficile. Les sociaux-démocrates n'aiment pas les rapportés. S'il dirige la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la gestion de la Treuhand, l'institution qui a liquidé le patrimoine économique et industriel de l'ex-RDA, il lui faut apprendre à jouer les bons soldats, ce à quoi il se pliera. Vice-président du groupe parlementaire SPD après les élections de 1994, responsable pour les questions de sécurité intérieure, c'est à lui qu'il incombera de négocier avec la majorité conservatrice la nouvelle loi sur les écoutes téléphoniques, qui suscite une levée de boucliers à gauche. Il assume le compromis, estimant que cette loi, si elle élargit les possibilités d'écoute dans la lutte contre la grande criminalité, renforce également le cadre légal dans lequel la police doit agir.

CHOISI, pendant la campagne électorale, pour donner la réplique au ministre de l'intérieur d'Helmut Kohl, Manfred Kanther, l'ancien avocat des membres de la bande à Baader fait preuve d'un réalisme qui fera grincer des dents parmi ses anciens amis. Champion de la loi et de l'ordre, son adversaire ne réussira pas à y trouver de faille. Le nouveau ministre n'ignore pas que ce n'est pas à un ministre de l'intérieur que l'on demande d'être révolutionnaire, qu'il est là pour rassurer. On peut être sûr qu'il ne fera pas de sentimentalisme, notamment en matière d'immigration. Mais il estime que cela ne l'empêche pas, parallèlement, de moderniser l'Etat de droit, ce pour quoi il a finalement lutté toute sa vie.

L'*« internationaliste bourgeois »* qu'il revendique d'être sera pour le républicain de gauche Jean-Pierre Chevènement, qu'il a rencontré en juillet à Paris, un interlocuteur engagé sur l'aménagement de l'espace européen. C'est à lui qu'il incombera de défendre devant le Parlement le projet de loi sur la réforme de la nationalité qui doit rapprocher l'Allemagne de ses voisins européens en fondant la citoyenneté non plus sur l'ethnicité, mais sur l'acceptation des valeurs de la démocratie allemande.

Henri de Bresson

La Bibliothèque nationale de France est-elle déjà archaïque ? *par Yves Le Coadic*

Il existe, œuvrant sur le livre et la bibliothèque, l'objet et le musée, le journal et la presse, l'information électronique et Internet, etc., en un mot sur les objets et les lieux d'information, deux communautés scientifiques interdisciplinaires qui se réclament de sciences nouvelles : la science de l'information et la science de la *communication*.

En France, les membres de la communauté qui travaillent sur le livre, le document, la bibliothèque, l'information électronique et Internet sont essentiellement des *universitaires*. A la différence des pays anglo-saxons, très peu de professionnels de l'information font de la recherche.

La tradition française – formation oblige – est à la bibliothéconomie (c'était d'ailleurs la dénomination d'un des services de la Bibliothèque de France) et non à la science des bibliothèques (*library science*). Amalgame des deux mots « bibliothèque » et « économie » (au sens d'organisation, *d'administration*, de gestion), la bibliothéconomie n'est ni une science ni une technique rigoureuse, mais une pratique d'organisation : l'art d'organiser une bibliothèque. Elle apporte des réponses aux problèmes posés par les collections (constitution, accroissement, classement, catalogage, conservation), par la bibliothèque elle-même en tant que service organisé (règlement, personnel, comptabilité, local, ameublement) et, accessoirement, par les usagers : encore ne s'agit-il que des devoirs réciproques du personnel et du public, de l'accès aux livres et du prêt. Mais ces solutions sont souvent empiriques, donc difficilement généralisables. Dans l'actuelle Bibliothèque nationale de France (BNF), on retrouve malheureusement la même hiérarchie de ces missions.

Les responsables de la BNF n'ont pas assez tenu compte des résultats des recherches en science de l'information. Il n'est pas étonnant que surgissent et s'amplifient les mouvements de contestation

Aussi étonnant que cela puisse paraître, cette communauté *universitaire* des spécialistes de l'information n'a pas été consultée, ni invitée à participer aux débats qui avaient *émaillé*, souvenons-nous-en, les débuts de cette bibliothèque, alors appelée « Très Grande Bibliothèque » (TGB). La parole a été monopolisée par les communautés des historiens, des littéraires, tous grands lecteurs, mais piètres spécialistes de l'information.

Pourtant, la connaissance des tendances principales des recherches en science de l'information concernant la bibliothèque aurait été d'un grand secours. Elle aurait permis des confrontations avec les choix qui ont été faits et – qui sait ? – une réorientation de ces choix, qui, on le mesure aujourd'hui à l'aune de cette longue grève, ont été de mauvais choix.

Que disent ces recherches ? Tout d'abord qu'une bibliothèque, même « nationale », n'est plus seulement étudiée comme lieu de mémoire, mais comme système d'information, service public selon les uns, industrie selon les autres. Suivant en cela une certaine logique économique, elle offre des *produits* d'information destinés à plusieurs publics.

Ensuite, qu'une (« très grande ») bibliothèque est de plus en plus électronique. Les produits d'information qui sont recueillis et développés dans cette bibliothèque sont encore majoritairement des *produits* papier, mais aussi, de plus en plus, des produits électroniques. Notre culture vient en effet de mettre au premier plan de ses techniques les machines à informer, les techniques électroniques d'information. La Bibliothèque nationale de France s'est informatisée, certes, mais très mal. S'est-elle électronisée, numérisée ? Très partiellement.

Ces recherches posent d'autre part comme principe qu'un tel établissement est public, à la disposition de tous et toutes et qu'il est gratuit pour ses usagers non solvables ou peu solvables. Les multiples publics étudiés par les chercheurs le sont comme usagers, consommateurs d'information dont on s'attache à connaître les pratiques de recherche d'information et à *différencier* les besoins, et non plus comme lecteurs passifs, anonymes. Pourquoi la Bibliothèque nationale de France n'a-t-elle retenu que deux publics : le petit public des chercheurs, grands lecteurs, et le grand public des visiteurs-touristes et des curieux, petits lecteurs et non-lecteurs, réservant au premier un espace immense interdit au second ?

Ces recherches disent également qu'une bibliothèque de ce type est encyclopédique. Elle a mission de couvrir tout le champ des connaissances, que celles-ci soient localisées ou délocalisées. La Bibliothèque nationale de France consacre quatre départements aux sciences humaines et sociales et un seul département aux sciences et techniques. Pourquoi la culture des sciences et des techniques est-elle aussi sous-représentée ? Alors que le dispositif national d'information mis en place par le CNRS s'est peu à peu liquéfié en un Institut national de l'information scientifique et technique (Inist) inefficient, reléguant l'information scientifique et technique (et la science) française *dans les territoires* des pauvres.

Enfin, une bibliothèque comme la BNF est ouverte, orientée vers l'usager. C'est une bibliothèque dans laquelle la satisfaction des usagers et la qualité des services sont des objectifs reconnus et partagés par l'ensemble de ses personnels. Une bibliothèque orientée vers l'usager met explicitement l'accent sur ses besoins d'information.

Dès lors, *toutes les décisions* sont prises dans un cadre institutionnel qui place l'usager en position centrale, que ces décisions concernent la planification, les opérations, la gestion. Dans de nombreuses recherches, l'accent est mis sur l'accueil et la liberté d'accès, dans le temps et dans l'espace, à l'information. Pour quelles raisons la Bibliothèque nationale de France n'ouvre-t-elle que soixante-sept heures par semaine *et n'autorise-t-elle pas* le libre accès à la majorité de ses documents ?

Il apparaît donc *que*, sur tous ces aspects, les responsables de la Bibliothèque nationale de France n'ont pas assez tenu compte des résultats des recherches en science de l'information. De ce fait, au-delà des problèmes politiques qu'a soulevés en son temps ce dernier-né des « grands travaux », il n'est pas étonnant que surgissent aujourd'hui et s'amplifient les mouvements de contestation des usagers et... des personnels.

Il est tout à fait impératif que se mette en place au sein de la Bibliothèque nationale de France un véritable service d'études et de recherches *comme il en existe* à la Bibliothèque publique d'information et dans beaucoup de bibliothèques étrangères. Car il est étonnant qu'une aussi gigantesque entreprise culturelle ne daigne pas réserver, comme le font à plus grande *échelle* d'autres entreprises culturelles et industrielles, un petit pourcentage de son budget au financement d'activités de recherche.

***Yves Le Coadic** est professeur de science de l'information au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).*

Au-delà de la gauche « plurielle » *par Philippe Boursier*

ROMPRE avec les Verts et, en les quittant, rompre avec la *majorité* « plurielle » : pourquoi ? Au moment même où un vent propice semble gonfler les voiles de l'écologie politique en Europe et paraît annoncer un adoucissement du sévère horizon maastrichtien, quel sens revêt mon départ des Verts français ?

D'abord, peut-être, dissiper certaines illusions. Lionel Jospin, mettant en scène une vertu que personne ne lui conteste, a voulu se construire comme l'anti-Mitterrand. Mais, s'il n'a pas le cynisme de ce dernier, il a hérité de lui un sens du calcul et une habileté médiatique qui, jusque-là – et malgré Claude Allègre –, a assez largement fait illusion.

Rompre, ensuite, pour dégonfler le mythe de l'avènement des grandes politiques de l'environnement. Dominique Voynet a cru réaliste d'appliquer, dans l'exercice de ses fonctions, une stratégie de troc : un recul provisoire contre une avancée. En termes triviaux de coûts et d'avantages, qu'y avons-nous gagné ? Une fois concédés le holà à l'extension du canal Rhin-Rhône et l'arrêt de Superphénix, s'est déployée, pour les écologistes, la liste des revers : reprise des grands chantiers autoroutiers, extension de l'aéroport de Roissy, autorisation du maïs transgénique, élargissement des périodes de chasse, aides au gazole professionnel des routiers... Et c'est avec l'aval de la ministre Verte que, cet été, deux nouveaux organismes génétiquement modifiés ont été autorisés par le gouvernement français ; avec son aval, aussi, que quatre réacteurs ont été chargés à Chinon, augurant ainsi non la sortie du nucléaire mais une modernisation de la filière.

Rompre, enfin, pour rendre un peu de froide raison critique au regard écologiste sur l'Europe après l'arrivée au pouvoir des sociaux-démocrates et des Verts allemands. Là aussi, passé le premier enthousiasme – la dernière naïveté ? –, mieux vaut raison garder : à l'instar des Verts français, les Grünen ont fortement recentré leurs positions économiques et sociales. Pas de quoi jouer les grandes orgues de l'illusion lyrique...

La désignation de Daniel Cohn-Bendit comme tête de liste des Verts aux européennes apparaît dès lors symptomatique d'une évolution qu'elle contribue par ailleurs à accélérer. Cet orateur rompu aux effets de manche parvient à faire oublier qu'en matière européenne il n'a pas de programme, ou alors un programme néo-libéral. Ainsi, dans sa vision fort simpliste de l'Europe *« réelle »*, l'indépendance de la banque centrale ne peut être qu'une bonne chose. Tout cela, qu'on va à présent justifier au nom du réalisme, participe d'une politique-spectacle qui est le contraire exact du réalisme.

Mais partir, pour quoi faire ? Une nouvelle culture de contestation tend à se diffuser, de plus en plus largement. Elle a le mérite de rompre avec une partie des présupposés et de la phraséologie qui nourrissaient le gauchisme des années 70. Alors que leurs aînés – excepté les libertaires – se fiaient à des modèles préexistants, fût-ce pour les critiquer, les contestataires d'aujourd'hui savent qu'il leur faut réinventer un horizon. La tâche n'est pas si écrasante, car les repères ne manquent pas. Entre les diverses expériences des acteurs engagés dans la composition d'une nouvelle gauche, sociale et syndicale aujourd'hui, politique demain, la sociologie de la domination de Pierre Bourdieu met du liant et fait passer des schèmes communs de perception du monde, tout en invitant à la lutte contre toutes les formes de domination.

Dans des milieux certes plus restreints, des économistes critiques qui partagent ce souci de *« dénaturaliser »* les logiques sociales dominantes assument et transforment *ce que Marx et Keynes ont donné* de meilleur. Intellectuellement, la force de frappe est prête, qui fissurera l'empire des grands prêtres néo-libéraux.

En second lieu, de nouveaux mouvements sociaux ont émergé. La conjonction de cette nouvelle culture de contestation et de ce nouveau cycle de luttes sociales dessine un espace politique pour l'heure inoccupé. Sous l'emblème, paradoxalement resté vierge et fécond, d'une tradition libertaire rénovée, l'écologie radicale, une gauche radicale d'inspiration marxiste prête à se rénover et les animateurs des mouvements sociaux, qui renouent en pratique avec la vieille orientation syndicaliste révolutionnaire, regardent aujourd'hui dans la même direction.

Que manque-t-il à cet espace et à cette force en devenir ? D'une part, des jalons pour un programme, car la culture de contestation a aujourd'hui les moyens de se faire pragmatique et propositionnelle. D'autre part, une mise en réseau et une mise en mouvement. Enfin, l'énoncé systématique de fondements, philosophiques et sociologiques, qu'il s'agit de revisiter pour refonder à la fois, en les faisant fusionner, l'écologie sociale et la gauche radicale.

Notre contribution à cet effort commun entend se situer sur ces trois plans, dans la perspective – bien plus proche qu'on ne croit – d'un Epinay de la gauche de la *gauche où pourront se retrouver* aussi tous ces sympathisants socialistes et communistes qu'on a prétendu enfermer depuis vingt ans entre l'illusion lyrique du passé et l'illusion gestionnaire d'un éternel présent.

***Philippe Boursier** est ancien porte-parole national des Verts.*

Les droits de l'(autre) homme

par Shmuel Trigano

LE projet de loi sur le pacte civil de solidarité (PACS) a ouvert un débat de fond qui offre l'occasion de reviser les fondements de la modernité politique. Une série d'antinomies lui donne sa forme, opposant la nature à la culture, la société à l'individu, la transcendance des valeurs juridiques à leur utilité... L'article publié dans ces colonnes (*Le Monde* du 20 octobre) par Evelyne Pisier présente, sans doute, le meilleur catalogue de cette pensée binaire. On y trouve de bizarres équivalences de notions qui relèvent plus de ce que l'anthropologue Louis Dumont appelle l'*« idéologie moderne »* que d'un savoir critique. Or, si ce débat a un intérêt et un sens, c'est bien parce qu'il nous permet de clarifier certaines valeurs de la démocratie à la veille du XXIe siècle.

Le problème clé est justement défini comme étant celui de l'universel. L'égalité des droits se fonde, en effet, sur une idée à double détente : l'humanité est universelle et elle transcende les différences catégorielles qui caractérisent la multiplicité des hommes ; la jouissance des droits est universelle et conférée sans acception de personnes ni de caractères. En un mot : tous les humains sont humains et, comme tels, ils jouissent de droits égaux.

Evelyne Pisier, qui défend la normalisation de la condition homosexuelle (tout en critiquant le PACS parce qu'il propose en fait un statut d'exception *« collant »* trop à la condition spécifique de l'homosexuel), oppose *« les promesses de l'universalisme juridique »*, l'*« universalisme des droits »*, à la *« nature »* qui *« dicte »*, *« assujettit »*, *« limite »* ce dernier. Elle voit, de façon très spécieuse, dans toute critique du PACS, une régression, un reste d'archaïsme s'opposant à la modernité dont l'universel abstrait serait l'unique modèle. Elle étend avec cohérence sa critique au projet de *« parité »* constitutionnelle pour les femmes, en soulignant que c'est en tant que femmes et non en tant qu'individus égaux que les femmes seront appelées alors à jouir d'une égalité de droits réelle. C'est là la réassertion de la conception française traditionnelle de l'universel, sauf que ses doctrinaires, d'Auguste Comte à Emile Durkheim, ne se retrouveraient pas dans l'inscription proposée de la condition homosexuelle dans la citoyenneté.

C'est en effet rouvrir un vieux débat. Pour en comprendre les tenants et aboutissants, il faut se rappeler que la méthode de la table rase est l'âme de la modernité. Son projet de créer un *« homme nouveau »* entraînait l'éradication de tout héritage antérieur. Pour ce faire, les modernes s'appuyaient sur une idée de nature, qui n'avait rien à voir avec ce qu'elle appelle la *« nature »* (ici le corps, la biologie, le donné physique) mais qui jouait – mythe rationnel heuristique – comme un substitut au divin, terre ferme sur laquelle pouvait s'appuyer l'homme pour se définir contre l'héritage religieux. Cette nature-là était abstraite, rationnelle, indifférenciée. Justement, c'est ainsi qu'elle se voulait *« universelle »*.

C'est là, précisément, que les choses sont devenues moins évidentes pour nos contemporains, au terme de deux siècles d'expérience. Cette nature, cet universel, n'ont pas été capables, en effet, de reconnaître l'identité féminine (et quelques autres) qu'ils ont sortie de l'universel et « biologisée », « naturalisée », particularisée, *comme s'il avait été implicitement* entendu que l'abstraction et l'indifférenciation de l'*« universel »* étaient tout bonnement « virilocentriques ».

Ils peinent aujourd'hui à inscrire cette égalité dans les faits. Evelyne Pisier a beau jeu d'avancer que cette situation – non programmée par la modernité, certes – était le résultat de l'*« éthique de l'époque »*, en retard sur les temps nouveaux. On peut estimer, néanmoins, que cette occultation de la féminité, loin d'être un obstacle aux *« promesses »* de l'universel abstrait, en était plutôt la conséquence majeure qui s'est illustrée dans une exclusion des femmes de la citoyenneté durant plus d'un siècle après la grande Révolution.

Si, aujourd'hui, certains en arrivent à prôner la parité, c'est précisément pour compenser cette défaillance, si récurrente qu'elle doit être structurelle ! J'en conviens, la parité ne fait que réparer un vice de forme plutôt qu'innover. Mais peut-être apprenons-nous ainsi que c'est en femmes – et non en individus abstraits, qu'aucun de nous n'est en réalité – que les femmes peuvent jouir des droits de l'*homme*... Serait-ce obscène, réactionnaire, biologique, naturel, anticulturel, bref quasi fasciste ? Serait-ce attenter à l'universel, garantie de principe de l'égalité et de l'unité de l'humanité ?

Le PACS pose un problème de fond parce qu'il inscrit dans le droit une équivalence entre tous les types d'alliance et l'alliance hétérosexuelle. Cette uniformisation instaure la primauté du même

C'est là justement le nœud du problème contemporain. Nous sommes poussés par la force des choses à faire un grand pas dans notre compréhension de l'universel. Il ne s'agit pas de nier le principe d'unité du genre humain et du droit qu'il entraîne. Mais de le redéfinir. Que recherche l'universel si ce n'est l'un, si ce n'est *« verser »* les humains dans l'*« un »* ? Or c'est cette unité, précisément, qu'il faut penser à nouveaux frais. L'expérience historique nous a montré qu'elle était monolithique et exclusive. Il y avait en elle un modèle normatif inavoué qui s'est opposé à son pluralisme purement déclaratif. Cette situation découlait peut-être de l'identification de l'humanité à cette nature abstraite – artifice rhétorique autant que principe moral – qui ne pouvait souffrir la différence et rabrouait toute identité humaine, toujours particulière (ou plutôt singulière) demandant à être reconnue comme telle par la société civile et l'Etat.

Cet universel rendait impossibles l'assomption de l'identité et la jouissance simultanée de l'égalité car il n'y a que des identités singulières qui peuvent jouir de l'égalité. Le principe d'égalité ne peut gouverner que le signe égale qui réunit, de part et d'autre, des identités différentes. Qu'il s'étende aux éléments qu'il rassemble et nous tomberons sous le coup d'une unité massifiante, fusionnelle, le contraire de l'individualité et de l'égalité. La *« normalisation »* par un tel critère d'universel éradiquerait alors toute jouissance réelle des promesses juridiques parce qu'elle délégitimerait, dans le principe, l'existence de toute identité.

C'est pourquoi nous devons aujourd'hui penser l'universel (l'égalité des droits, l'unité du genre humain) *avec* la différence (les identités singulières).

Mais qu'est-ce, alors, que cette différence ? C'est là le problème de fond qui se cache derrière le problème de l'universel. La différence n'est pas n'importe quelle différence : elle se structure sur le plan du genre humain en fonction de deux principes : le principe historique (nations, peuples, cultures...) et le principe de l'altérité des genres. La dimension de l'historicité sort de mon propos dans ce point de vue. Comment voir dans l'altérité des genres un critère de l'universel ? Si l'on réduisait les différences à l'œuvre dans l'espèce humaine (y compris les différences historico-culturelles) à la plus petite unité, on trouverait un modèle double : celui de l'homme et de la femme, du masculin et du féminin. C'est tellement vrai que le couple homosexuel reproduit lui-même ce partage-là, alors qu'il sort de l'hétérosexualité.

L'image biblique de l'Adam au double visage, dépouillée aujourd'hui de la sclérose d'un certain enseignement religieux, en est le plus beau symbole : l'Adam créé par le créateur de la Genèse, à son image (censée être une), est masculin et féminin. L'humain en quelque sorte a cette double identité ; il en est indissociable, sous peine de déshumanisation.

Cette bipolarité est le principe de tout pluralisme (qui requiert au minimum deux parties) et pourtant elle est l'expression de l'unité de l'Adam. L'autre, c'est toujours, au minimum, l'autre sexe (et non pas le même sexe en position de l'autre dans un couple « fonctionnel »). Le respect de l'autre (féminin/masculin) en ce qu'il est autre – et non *pas en ce qu'il est semblable* – doit être ainsi à la base de toute égalité. L'altérité des genres structure la différence. C'est ce qui doit donc fonder l'universalité.

S'il est légitime de critiquer l'universel monolithique parce qu'il a tendance à favoriser le même et à délégitimer toute différence, il n'en reste pas moins qu'un universel pensé avec la différence ne devrait pas s'aligner constitutionnellement, formellement, sur toutes les modalités possibles de cette différence. Conserver le modèle matriciel de l'altérité sexuelle pour fonder le droit des gens est à la fois une *garantie* pour un universel véridique et pluraliste et un garde-fou contre la désagrégation de l'idée d'universel.

Le PACS pose un problème de fond parce qu'il inscrit dans le droit une équivalence entre tous les types d'alliance et l'alliance hétérosexuelle. Cette uniformisation instaure la primauté du même. La place d'autrui est neutralisée derrière un apparent pluralisme généreux. Prévoir des dispositifs fiscaux et économiques au bénéfice des couples homosexuels – dont l'existence relève de la vie privée – est une chose qui peut se défendre comme peut se défendre l'attribution de droits supplémentaires pour les fratries ou n'importe quelle union de quidams (c'est le problème de l'administration et de l'Etat). Mais entretenir la confusion de ces unions fiscales et économiques avec le mariage ou toute forme d'union d'un homme et d'une femme en est une autre, bien plus grave, justement du point de vue de la défense et illustration de la différence, de l'égalité et de l'universalité, qui perdraient alors leurs fondements les plus sûrs. Cela entraînerait la normalisation instituée, puis la normativité, de toute convenance personnelle, qui doit rester de l'ordre du privé et de la liberté des individus, sans compter que cela conférerait éventuellement un bizarre caractère sexuel à ces nouveaux *« foyers fiscaux »* (avec le risque d'instituer l'ambivalence d'une union incestueuse dans le cas des fratries). Qui a dit que le code des impôts devait régir le droit civil ?

Shmuel Trigano *est maître de conférences de sociologie à l'université Paris-X-Nanterre.*

AU COURRIER DU MONDE

M. HOUELLEBECQ ET « L'ESPACE »

A la suite de votre article intitulé *« Le procès Houellebecq »* (*Le Monde* daté 8-9 novembre), je souhaiterais rectifier certaines allégations :

1. L'Espace n'est pas un *« camp de naturistes »*. La nudité est tolérée exclusivement autour de la piscine, de la même manière que le naturisme est admis sur de nombreuses plages de l'Atlantique ;

2. Alléguer que L'Espace est un lieu de *« partouzes »* est un fantasme qui concerne les personnages du livre *Les Particules élémentaires*, mais ce type de comportement reste complètement étranger aux activités et aux buts de notre association.

3. A la suite d'une action en référé, l'auteur et l'éditeur ont modifié, dans la réédition de l'ouvrage, le nom du centre de vacances et le lieu de l'action. Le juge des référés les a condamnés aux dépens au profit de L'Espace.

(...) Nous souhaitons vivement que l'on cesse d'assimiler la fiction des *Particules élémentaires* au quotidien de notre association. Les activités proposées se veulent conviviales et créatives, sans renier toutefois un droit à la différence, illustrée par le concept de *« vacances à créer »*. Mais, après tout, c'est peut-être cette différence qui dérange.

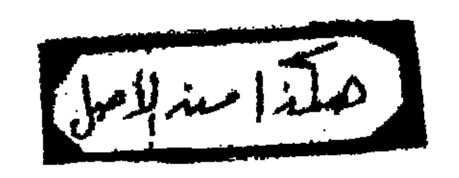
Maurice Piau,
président
de l'association L'Espace

SUPPRIMER LE QUOTIENT FAMILIAL

Le quotient familial (...) vient de faire l'objet d'une retouche. Il faudrait non pas l'amender mais le supprimer, car il crée une inégalité de traitement : l'avantage qui en résulte varie en fonction du revenu. Ainsi, la somme en francs que « rapporte » un enfant varie en sens inverse de ce qu'exigerait l'équité. La disparition du quotient familial s'impose d'autant plus qu'il est contraire à la Constitution, laquelle consacre l'égalité entre les citoyens.

Une bonne solution consisterait à autoriser les contribuables à déduire, pour chaque enfant à charge, une somme fixe, égale pour tous, du montant imposable. Les familles farouchement opposées, naguère, à la suppression projetée de leurs allocations familiales ont invoqué le même principe d'égalité pour en exiger le maintien. Elles seraient mal venues de protester contre le système proposé ici.

Feliciano Guéry
Souvigné (Deux-Sèvres)



Ce n'est pas un hasard si...

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

LE CIEL est si avare de signes que quand il semble en laisser échapper, nous sautons sur l'aubaine avec avidité.

La coïncidence des morts d'Edwige Feuillère et de Jean Marais, à quelques jours d'intervalle, a inspiré de nombreuses supputations poétiques sur l'existence d'un Dieu scénariste réglant à sa guise les sorties de scène de ses créatures. Cocteau, qui avait réuni les deux comédiens, voici cinquante ans, dans *L'Aigle à deux têtes*, répétait volontiers, à propos de ce genre d'ironies du sort, une moralité-pirouette bien dans sa manière : *« Puisque les mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. »* En l'occurrence : faisons semblant de les croire orchestrés.

La feinte continue. A peine rangées les métaphores sur les « retrouvailles » des deux stars, « là-haut », « d'où qu'ils nous regardent », etc., un nouveau film de Claude Lelouch tourne autour de ce que la vie nous réserve de *« hasards »* et de *« coïncidences »* – c'est son titre, à l'affiche mercredi 18 novembre. Pour conjurer notre peur du fortuit, suffirait-il d'y voir des intentions divines, de débusquer de la providence dans les recoins du zodiaque et les marges de la statistique ?

Ce n'est pas d'hier que datent les songeries sur les rencontres d'obituaire. Quand le même Cocteau a disparu, en 1963, quelques heures après son amie Edith Piaf, on s'est plu à imaginer une invention d'imprésario s'amusant à réunir deux saltimbanques dans la même roulotte, sur la même affiche. Les morts violentes ont alimenté chez Cocteau l'imagerie d'un au-delà séparé de la vie par un simple miroir prêt à se briser, peuplé de motards à crispins. Les accidents routiers de Camus, Nimier et Huguenin relevaient-ils d'une macabre cueillette ? Quand Marcel Cerdan meurt dans le crash aérien des Açores, en 1949, que n'a-t-on pas déduit de la présence à bord, à quelques sièges du boxeur, de la violoniste Ginette Neveux ! Le sport et la musique fracassés ensemble : un effet de l'art, en quelque sorte !

Un cycle mystérieux semble se clore, qui relierait Cerdan à Piaf, Piaf à Cocteau, et au poète le couple Marais-Feuillère. « Couple » est mal dire. Il y a un demi-siècle, la mode était aux unions légendaires à force de désincarnation. Les acteurs ne s'appelaient pas encore des *people*, bons à pourchasser. On ne nous collait pas l'oeil, de force, à leur serrure. Même connues, affichées, leurs amours restaient secrètes. Le nu, il y avait des cabarets montmartrois pour cela. Les vedettes rayonnaient de paraître inaccessibles. Leur froideur de marbre concourait à l'identification troublée du public. Le choc de *L'Eternel Retour* a tenu à un maxillaire saillant, à une mèche oxygénée, à un chandail bariolé, à la quintessence du style Harcourt. Il était logique que le diable changeât les amants des *Visiteurs du soir* en statue... On sourit encore de l'ingénuité boy-scout qu'a traînée l'immédiat après-guerre. Les appels à la sublimation d'un Denis de Rougemont ou d'un Géraldy marquaient encore les sensibilités, plus que la permissivité récente des rats-de-cave sartriens.

Chaque fois que l'esprit achoppe devant les bizarreries du calendrier, de la vie ou de la mort, une formule passe-partout fait recette : *« Ce n'est pas un hasard si... »* Les vendeurs de vent abusent de son air scientifique. En vérité, ce postulat irrationnel banni par les vrais savants n'a pas plus de sens que les exhortations oiseuses à la « modernité » : *« Plus rien ne sera jamais pareil »*, *« préparons-nous à l'orée du siècle, à l'aube du millénaire »*, et autres calembredaines.

Moins d'une semaine après la disparition des stars révélées par Cocteau, une pluie d'astéroïdes bien réelles devrait s'abattre, dit-on, sur notre globe. Les Léonides, c'est leur nom, auront-elles la forme d'étoiles en fil de fer que l'auteur du *Sang d'un poète* donnait aux yeux de ses anges boudeurs ? *« Ce ne serait pas un hasard »*, vont encore supputer les pythies. Gare à l'obscurantisme millénariste !

Peut-on être encore keynésien aujourd'hui ?

Suite de la première page

Les raisons de cette désynchronisation sont multiples. Certaines ne peuvent être comprises que par une reconsidération radicale de la théorie des transmissions internationales. Comme je l'ai montré par ailleurs avec E.S. Phelps, en certaines circonstances, les effets favorables de la croissance d'une région du monde – le fait qu'elle augmente ses importations en provenance des autres régions – peuvent être plus que compensés par les effets défavorables de la hausse des taux d'intérêt et des variations de change.

Mais d'autres raisons sont plus aisément accessibles. Ainsi, on ne peut que constater que la croissance, ici et là-bas, a suivi l'orientation des politiques économiques. Les deux épisodes de marasme européen et de vive croissance américaine – première moitié des années 80, période 1991-1996 – ont coïncidé avec une politique restrictive en Europe et expansionniste aux Etats-Unis. A chaque fois, la croissance a suivi les demandes internes davantage qu'obéi aux évolutions de la compétitivité. Ainsi, pendant la première moitié des années 80, la vive reprise américaine s'est accompagnée d'une appréciation sans précédent du dollar. Ou, ce qui revient au même, le marasme européen n'a pas été empêché par une dépréciation sans précédent des monnaies européennes.

La désynchronisation des années 80 s'explique cependant aisément : en un sens, la restriction européenne fut la conséquence des politiques expansionnistes conduites aux Etats-Unis. La forte appréciation du dollar qui en résulta – surtout dans le contexte de l'après-second choc pétrolier – a exacerbé les pressions inflationnistes en Europe à un moment où l'inflation était élevée. Il n'était d'autre issue pour les autorités monétaires européennes que de redoubler de vigueur pour contenir la hausse des prix.

L'histoire de la désynchronisation des années 90 est différente, en ce que la politique européenne ne fut pas cette fois induite par celle américaine. La relance aux Etats-Unis, puisque le moyen privilégié en fut une politique monétaire expansionniste – une forte baisse des taux d'intérêt réels de court terme –, contribuait au contraire à affaiblir les tensions inflationnistes en Europe. Mais cette fois, l'Europe luttait à la fois pour contenir des tensions d'ordre interne suscitées par l'unification allemande et pour satisfaire à des exigences normatives édictées par le traité de Maastricht. Là-bas, la demande interne de consommation et d'investissement, stimulée par un bas taux du crédit, portait la croissance. Ici, le marasme s'installait en raison, d'abord, d'un coût exorbitant du crédit et, ensuite, des exigences de l'ajustement budgétaire.

DÉCOUPLAGE SYTÉMATIQUE

Ces épisodes de désynchronisation contiennent des enseignements importants pour l'avenir. Le ralentissement – sans cesse annoncé, toujours retardé – de l'économie américaine ne doit pas susciter en Europe d'inquiétude exagérée. L'histoire des deux dernières décennies est celle d'un découplage systématique de la croissance entre l'Europe et les Etats-Unis ; chacune des deux régions peut croître indépendamment de ce qu'il advient à l'autre. Cela fait longtemps que les Etats-Unis n'ont plus été la locomotive de la croissance européenne ; ni d'ailleurs son frein. Cela ne signifie pas qu'il n'existe aucune transmission conjoncturelle entre les deux continents. Mais que, d'une part, ces transmissions peuvent être brouillées par l'évolution des variables financières – taux d'intérêt et taux de change ; et que, d'autre part, les politiques « régionales » de demande peuvent soutenir la croissance.

Précisément, le second enseignement est que la croissance d'une grande région dépend essentiellement du dynamisme de sa demande interne. Et que la politique économique n'est pas sans effet sur ce dynamisme. A force d'avoir utilisé ces politiques uniquement dans le sens de la restriction, en Europe, on a perdu de vue qu'elles pouvaient aussi servir dans le sens de l'expansion. Et on en a conclu superficiellement que la politique économique était impuissante pour lutter contre le chômage. La seule preuve que l'on a effectivement apportée est que des politiques monétaires et budgétaires restrictives n'étaient pas susceptibles d'oeuvrer en faveur de la croissance et de l'emploi, ce que l'on savait depuis fort longtemps.

On pourrait déduire des remarques précédentes que les évolutions effectives depuis deux décennies se sont conformées aux enseignements de la théorie keynésienne. Bien sûr, on a aussi compris que des dysfonctionnements plus structurels, telle une trop faible profitabilité des entreprises, réduisaient considérablement l'efficacité des politiques de demande. Mais pour l'essentiel, le message reste vrai, surtout en une période où la profitabilité des entreprises est rétablie depuis longtemps.

Ce que les épisodes de désynchronisation précédents démontrent aussi, c'est que si la relance en un seul pays est apparemment problématique, la relance en une seule « région » ne l'est pas. La possibilité d'une croissance « autonome » en Europe n'est pas une prédiction. Elle dépend des politiques d'expansion que les gouvernements européens sauront mettre en oeuvre, mais aussi de la gravité de la crise qui frappe les marchés financiers. L'atterrissage de l'économie américaine peut ne pas se faire en douceur.

Dans les circonstances actuelles de turbulences financières mondiales, le ralentissement de la croissance aux Etats-Unis peut être la cause ou la conséquence d'effets systémiques. Les crises financières ont une vie propre, indépendante des évolutions réelles, mais, malheureusement, elles ne sont pas sans conséquences sur ces dernières. Il existe donc une possibilité que ces effets de contagion n'engendrent par ondes successives une forte intensification du rationnement du crédit, avec pour conséquence un effondrement de l'investissement.

RÉCESSION AMÉRICAINE

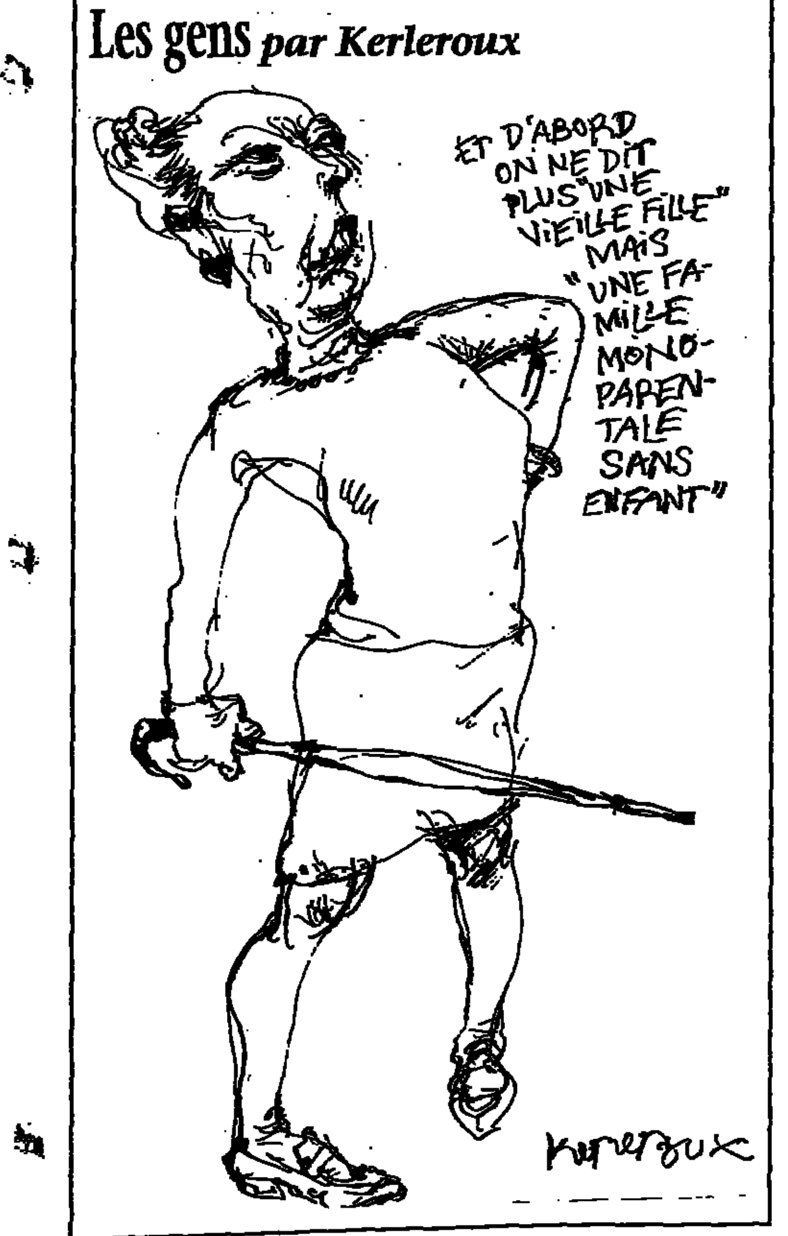
Pour dire les choses autrement, les institutions financières, et notamment les banques, peuvent ne pas avoir traversé sans dommages les dernières turbulences. Le crédit en serait alors d'autant plus affecté que la récession aux Etats-Unis serait forte. Il est aujourd'hui de bon ton, après avoir tant admiré « la nouvelle économie américaine », d'en dénoncer les fragilités et d'en faire le centre potentiel d'un séisme financier à l'échelle planétaire. On croit aisément ce que l'on désire. Mais admettons qu'une telle éventualité se produise, que par la médiation de la crise financière, la croissance européenne ne résiste pas à la récession américaine, et que pour la première fois depuis vingt ans, les conjonctures de part et d'autre de l'Atlantique redeviennent synchrones. Que conviendrait-il alors de faire ?

Il suffit de rappeler que c'est précisément en réaction à des circonstances similaires que Keynes a conçu sa théorie, pour trouver la réponse : des politiques de demande, bien sûr !

En bref, comment peut-on ne pas être keynésien aujourd'hui ?

Jean-Paul Fitoussi
pour Le Monde

Les gens *par Kerleroux*



RECTIFICATIFS

CITROËN

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans *Le Monde* daté 7-8 novembre, Citroën n'a pas redéployé les tarifs de la Xsara, mais ceux de sa berline Xantia.

FRANÇOIS-RENÉ DUCHABLE

C'est par erreur que la critique du concert donné par François-René Duchable, l'Orchestre philharmonique de Radio-France et Marek Janowski (*Le Monde* du 24 octobre) était signée Alain Lompech. Cette critique était due à Marie-Aude Roux.

MOUVEMENT LYCÉEN

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article consacré au mouvement lycéen (*Le Monde* du 4 novembre), Lô Vitting n'est pas président de l'Union nationale lycéenne (UNL), mais l'un des responsables de ce syndicat. Le président de l'UNL est Issam Krimi.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Oui au désarmement, non à l'embargo

BILL CLINTON a sans doute bien agi en annulant les frappes contre l'Irak. Mais il a encore mieux parlé en observant que le meilleur désarmement se faisait sur le terrain. Le président a relevé, dimanche 15 novembre, que la Commission du désarmement de l'ONU réalisait un excellent travail. En plus de sept ans d'enquêtes, l'Unscom a presque totalement dépouillé l'Irak de ses armes de destruction massive. Elle a démantelé son programme nucléaire ; elle a réduit à quelques unités le nombre de ses fusées Scud ; elle a largement diminué ses capacités à fabriquer des armes chimiques et bactériologiques. Quarante jours de bombardements – 80 000 tonnes de bombes déversées ! – durant la guerre du Golfe n'ont pas permis d'en détruire autant. Il y a plus important, a poursuivi M. Clinton : seule l'Unscom permettra de vérifier que l'Irak, à l'avenir, se conforme aux résolutions des Nations unies lui interdisant de reconstituer son arsenal d'armes de destruction massive. Or, a observé le président, des frappes massives signeraient la mort de l'Unscom : l'Irak bombardé, Saddam Hussein ne laissera plus travailler les inspecteurs de l'Unscom.

A la fin de la guerre du Golfe, celle qui chassa l'Irak du Koweït, au début du printemps 1991, l'ONU, sous la pression américaine, a instauré un régime de souveraineté limitée à Bagdad : désarmement et embargo économique. Elle a, malheureusement, lié les deux : pas de levée de l'embargo tant que le désarmement n'est pas avéré. La perspective de la fin des sanctions était censée inciter Saddam Hussein à désarmer. Cela n'a pas marché. Le désarmement a été réalisé par l'Unscom. La dégradation de la situation économique a frappé la population, pas le régime. Saddam Hussein tient à ses armes – à essayer d'en maintenir un minimum – plus qu'au bien-être de sa population. L'Unscom l'embarrasse plus que les sanctions.

Derrière l'habillage onusien, il y avait un calcul américain : la pression des sanctions incitera à la rebellion contre Saddam Hussein. Cela n'a pas marché non plus. Le régime s'est même plutôt renforcé, le pretexte de la levée des sanctions lui donnant l'occasion de provoquer, au moment de son choix, des crises à répétition. Pour sortir de cette situation, il faut une décision courageuse. Il faut dire que la priorité, c'est le désarmement, donc le maintien de l'Unscom, et non pas celui de l'embargo. Il faut reconnaître que le désarmement total ne pourra jamais être prouvé. Il faut donc découpler embargo et désarmement, en levant les sanctions maintenant, tout en exigeant une totale liberté de travail pour l'Unscom. Saddam Hussein n'aurait plus de prétexte pour déclencher une crise et resterait sous le contrôle de l'Unscom. Et, surtout, le peuple irakien ne serait plus condamné à payer, seul, le prix du bannissement de Saddam Hussein de la communauté internationale.

M. Clinton a certes bien raisonné, dimanche ; mais il n'a encore fait que la moitié du chemin.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde Prévoyance*, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vices et vertus du régime

DEUX DÉCLARATIONS, deux démonstrations auront marqué la rentrée parlementaire. Devant les députés hier, M. Jules Moch a dressé son réquisitoire contre le Parti communiste. Mais il a en *même temps et du même coup* voulu prouver que le régime saurait défendre la liberté par les moyens de la liberté. Devant les journalistes, le général de Gaulle a pris occasion de la situation extérieure – la Ruhr – et intérieure – les dernières élections – pour affirmer une fois de plus que le régime ne défend pas et ne peut pas défendre les intérêts et la sécurité de la France.

Pour le ministre de l'intérieur, tout peut être sauvé avec les institutions, les Assemblées et les équipes actuelles, et tout vient de l'être encore selon lui. Pour le président du Rassemblement, rien de bon ne peut même être entrepris, au dedans comme au dehors, par un régime *« coupé de la volonté et du sentiment du pays »*. Le général est sans pitié. Ni les ministres les plus anticommunistes, ni les syndicalistes non communistes ne trouvent justice auprès de lui. Ils n'ont eu droit ce matin encore qu'à ses critiques, à ses sarcasmes.

Mais le général n'est pas sans logique. Tout ce qui participe de près ou de loin au régime est contaminé. Que certains syndicats tiennent tête aux cégétistes ou que certains gouvernements fassent échec aux communistes, cela ne compte pour rien puisqu'en définitive les vices du régime l'emportent sur les vertus dont ses hommes peuvent témoigner. Le corollaire est simple. Un changement de régime résoudra tout par lui-même ou presque.

Jacques Fauvet
(18 novembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

ÉLECTRONIQUE Le groupe d'électronique militaire Thomson-CSF a annoncé, lundi 16 novembre, les premières mesures de restructurations consécutives à sa privatisation, le 22 juin. 1 130 emplois sur 6 000 seront supprimés en deux ans chez Thomson radars et contre-mesures, Thomson électronique de missiles et Dassault Electronique. ● DASSAULT ELECTRONIQUE, apportée par Dassault Industries à Thomson-CSF en échange d'une entrée à son capital, sera fusionnée avec sa nouvelle maison-mère au 1er janvier 1999. ● LES SYNDICATS de Thomson-CSF estiment que ces mesures risquent d'être le prélude à *« des accords par métiers au niveau européen »*, conduisant à *« une explosion »* de l'entreprise. ● LES INDUSTRIELS EUROPÉENS de l'aéronautique ont remis, avec retard, un rapport confidentiel sur le projet de société européenne intégrée d'aéronautique et de défense.

Chez Thomson-CSF, les premières « factures sociales » de la privatisation

Le groupe français veut supprimer, en deux ans, 1 130 emplois sur 6 000 dans ses activités de systèmes aéroportés. Les structures de Dassault Electronique vont être fusionnées avec celles de Thomson-CSF d'ici au 1er janvier 1999

LES PREMIÈRES « factures sociales » arrivent pour les salariés de Thomson-CSF, privatisé depuis à peine cinq mois. Lundi 16 novembre, la direction du groupe français d'électronique militaire et professionnelle a annoncé qu'elle compte supprimer 1 130 emplois sur un total de 6 000 dans son activité de systèmes aéroportés. Ce plan de restructuration s'étalera sur deux ans (1999 et 2000). Il a été présenté lors de comités d'entreprise aux représentants des personnels des trois sociétés composant ce secteur d'activité : Thomson radars et contre-mesures, Thomson électronique de missiles et Dassault Electronique. Cette dernière, ancienne filiale de Dassault Industries, désormais contrôlée à 100 % par Thomson-CSF, verra ses structures entièrement fusionnées avec celles de sa nouvelle maison-mère d'ici au 1er janvier 1999.

« C'est de la restructuration à la hussarde », dénonçait, lundi en milieu d'après-midi, un élu CFDT de Dassault Electronique, tout juste sorti de la réunion du comité d'entreprise. Expliquant que la procédure d'information-consultation doit être bouclée d'ici au 24 novembre, il parlait d'*« état de choc »*. Personne, pourtant, n'ignorait que la privatisation de Thomson-CSF, le 22 juin, aurait un coût social. Le passage de l'État sous la barre des 50 % du capital s'est en effet opéré par l'émission d'actions nouvelles au bénéfice d'Alcatel (16,36 %), de Dassault Industries (6 %) et d'Aerospatiale (4 %). Ces actions sont venues rétribuer leurs apports d'activités. Or, il était acquis que certains de ces actifs allaient se chevaucher avec ceux de Thomson-CSF. Les principales sources de « doublons », identifiées de longue date, se situant chez Dassault Electronique et Thomson radars et contre-mesures.

« Nous ne pensions pas que ce serait si vite et si fort », explique l'élu CFDT de Dassault Electronique, qui rappelle que, *« il n'y a pas si longtemps, la direction de Dassault Electronique tenait des propos rassurants, disant que la fusion se ferait en douceur d'ici à 2000 »*. Finalement, l'entreprise va supprimer 455 emplois, soit 18 % de ses effectifs. *« A l'origine, nous nous attendions à des sureffectifs de l'ordre de 500 emplois »*, ajoute un élu de la CFDT chez Thomson-CSF, qui reconnaît que, *« depuis quelques semaines, nous avions senti que la direction voulait accélérer les choses. Nous n'avions pas non plus anticipé des sureffectifs aussi lourds liés aux sous-charges de production »*.

DES CRAINTES POUR L'AVENIR

Sur les 1 130 emplois considérés comme un sureffectif par la direction de Thomson-CSF, *« 810, toutes entités confondues, sont liés à la baisse des carnets commandes, à la fois en France et à l'exportation, et 320 aux doublons »*, rapporte le représentant CFDT de Dassault Electronique.

Chez Thomson-CSF, la CFDT estime que ces mesures ne sont que les premières d'une longue série. *« Si nous rapprochons ces chiffres de l'annonce par le président Ranque, le 21 septembre, d'une provision pour restructuration de plus de 2 milliards de francs, cette annonce devrait être suivie d'autres, qui tendraient à confirmer les rumeurs de 4 000 à 5 000 sureffectifs dans Thomson-CSF et ses filiales »*, s'alarme le syndicat. Mi-septembre, Denis Ranque, le président de Thomson-CSF, a prévenu que les résultats 1998 du groupe seront déficitaires en raison de provisions *« exceptionnelles »* pour restructurations, liées notamment à l'intégration des nouvelles activités. Il n'a pas – publiquement – chiffré ces provisions, mais il a indiqué vouloir atteindre une *« marge opérationnelle de 7 % à 8 %* [bénéfice d'exploitation sur chiffre d'affaires] *d'ici à trois ans »*, contre 5,5 % actuellement.

Pour la CFDT de Thomson-CSF, ce ne sont pas tant les suppressions d'emplois qui semblent poser un problème – *« le traitement social, nous le connaissons, hélas, depuis des années et il y a plus mauvais »* – mais leur finalité. Le syndicat redoute que ces restructurations soient le prélude à *« des accords par métiers au niveau européen »*, qui conduiraient à *« une explosion »* de l'entreprise.

Sa crainte est également que *« Thomson-CSF serve de monnaie d'échange dans les affaires de l'aéronautique européenne »*. C'est-à-dire que la France ne donne des gages revenant à sacrifier l'électronique de défense, dans l'espoir de convaincre British Aerospace et Daimler-Benz Aerospace ne pas s'allier à deux, en isolant Aerospatiale, désormais enrichi de Dassault Aviation et des activités de haute technologie de Matra.

Philippe Le Cœur

L'Europe de l'aéronautique affiche sa bonne volonté

LES QUINZE JOURS supplémentaires que se sont accordés les industriels européens de l'aéronautique pour remettre leur rapport confidentiel à leurs ministres de tutelle n'ont pas servi à grand-chose. Le français Aerospatiale, le britannique British Aerospace (BAe), l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), l'espagnol CASA, l'italien Finmeccanica-Alenia et le suédois Saab ont remis leur copie, lundi 16 novembre, en réponse à la déclaration commune du 9 juillet des six ministres coordinateurs pour l'industrie aérospatiale.

Les six industriels ont confirmé *« qu'une société européenne aérospatiale et de défense* (EADC) *intégrée était bien l'objectif à atteindre »*. Les Suédois et les Italiens ont officiellement rejoint le processus d'intégration amorcé par les quatre autres industriels, habitués à travailler ensemble dans le consortium d'avions civils Airbus. Les avions de transport régional et les hélicoptères devraient être intégrés dans le périmètre de la future société européenne, à côté des avions civils, des missiles, des satellites et des lanceurs spatiaux.

DISCUSSIONS À SIX

L'essentiel reste à faire. La structure de l'actionnariat de la future société n'est pas définie et le calendrier n'est pas établi. Les industriels doivent trouver un moyen de concilier l'actionnariat de *« blocs »* d'Aerospatiale (qui, à l'issue de sa privatisation, sera contrôlé par Lagardère et l'Etat français) et de DASA (détenu à 97 % par Daimler-Benz) avec l'actionnariat dispersé de BAe, dont le plus gros actionnaire (un fonds américain) détient moins de 7 % du capital.

Derrière ces discussions à six partenaires, se trament d'autres négociations plus concrètes (*Le Monde* du 10 novembre). BAe et DASA ne cachent plus qu'ils étudient depuis plusieurs mois une fusion. Les PDG des deux groupes ont, à plusieurs reprises, expliqué que leur rapprochement constituerait une étape intermédiaire dans le processus d'intégration européen. La France n'est pas de cet avis. Elle craint que le renforcement de BAe, qui a déjà racheté les activités militaires du suédois Saab et est candidate à l'entrée dans le capital de CASA à l'occasion de sa privatisation, ne remette en cause le fragile équilibre européen.

Les six industriels européens ont élégamment renvoyé la balle à leurs gouvernements qui doivent baliser le terrain juridique et réglementaire. Les industriels demandent que soient précisés *« les prérogatives et garanties gouvernementales à l'égard de l'EADC »*, permettant notamment de garantir que *« la future entreprise reste européenne et ne puisse céder certains actifs stratégiques sans l'approbation des gouvernements »*. Les six gouvernements doivent aussi uniformiser les procédures de soutien à l'exportation – dans les domaines sensibles –, les règles relatives à la sécurité d'approvisionnement et d'information, et la recherche et la technologie dans le domaine militaire.

Christophe Jakubyszyn

M. Jospin contraint de s'expliquer sur le dossier Aerospatiale

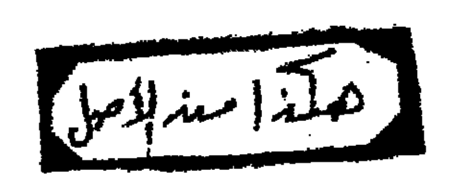
TOULOUSE
de notre correspondant

La banale session budgétaire du conseil général de Haute-Garonne s'est transformée, lundi 16 novembre, en séance improvisée de questions au gouvernement. Lionel Jospin, conseiller général de Cintegabelle, a dû prendre sa casquette de premier ministre pour répondre à Jean Diébold, ancien député RPR et conseiller général de Toulouse, qui l'interpellait sur la privatisation d'Aerospatiale. *« Vous vous êtes converti à cette logique libérale que vous avez tant dénoncée »*, a lancé M. Diébold. Cet adjoint au maire de Toulouse a rappelé les déclarations socialistes hostiles à une telle opération. *« La décision de M. Jospin est une couleuvre, que dis-je un boa ! »*, s'est exclamé M. Diébold, ingénieur chez Aerospatiale, opposé à la privatisation.

M. Jospin a tenté d'expliquer la différence entre les privatisations de droite, *« motivées par des raisons idéologiques et politiques »*, et sa propre conception d'une *« évolution de la composition du capital »* d'Aerospatiale, bâtie autour *« d'un vrai projet industriel »*. Il a souligné les périls que font peser les velléités de fusion des industries aéronautiques allemande et anglaise, et la nécessité d'y opposer un groupe industriel français fort, né de la fusion d'Aerospatiale, de Matra et de Dassault. *« Le gouvernement que je dirige ne bradera pas Aerospatiale »*, a conclu le premier ministre, sous les applaudissement de la majorité des conseillers généraux socialistes.

Si M. Jospin a dérogé à sa règle – siéger au conseil général de Haute-Garonne en faisant abstraction de sa charge gouvernementale –, c'est que le dossier Aerospatiale est particulièrement sensible. La semaine dernière, des représentants de la CGT, de la CFDT, de SUD, du PC, des Verts et de la LCR se sont réunis, dans un café toulousain, pour lancer une pétition hostile à la privatisation. Si la droite locale opère une jonction inattendue avec une partie de sa gauche plurielle, M. Jospin court le risque d'être minoritaire dans son propre département.

Stéphane Thépot



La Bourse consacre la naissance du géant automobile DaimlerChrysler

La première cotation de la société issue du mariage des constructeurs allemand et américain marque la fin des opérations de fusion. La nouvelle direction se donne deux ans pour unifier les équipes et lance un ambitieux plan d'économies

Jusque-là présidents de Daimler-Benz et de Chrysler, Jurgen Schrempp et Bob Eaton avaient rendez-vous, mardi 17 novembre, à l'ouverture de la Bourse de New York. Symboliquement, ils devaient acquérir, dès l'ouverture de Wall Street, le premier titre de DaimlerChrysler, société créée par le rapprochement du groupe allemand et du groupe américain désormais cinquième constructeur automobile mondial. L'organigramme de la nouvelle société, dont le siège sera basé à Stuttgart, fief de Daimler-Benz, est maintenant connu. Les deux ex-présidents constitueront une direction bicéphale, assistée d'une équipe de dix-huit cadres supérieurs provenant des deux compagnies. Reste l'essentiel du travail d'intégration, qui devrait se faire dans les deux ans à venir. D'ores et déjà, les deux patrons sont tombés d'accord sur les objectifs d'économies à réaliser : 1,4 milliard de dollars (7,7 milliards de francs) ont été programmés dès 1999.

IMMORTALISANT la naissance du nouveau géant de l'automobile DaimerChrysler, le PDG de Daimler-Benz et celui de Chrysler avaient rendez-vous, lundi 16 novembre, à la Bourse de Francfort pour célébrer la première cotation du nouveau groupe. Elle a eu lieu mardi matin au cours de 142,2 deutschemarks (476,37 francs), en hausse de 1,2 % à l'ouverture.

Les deux hommes ont ensuite sauté dans un avion pour assister, mardi après-midi, à l'ouverture de Wall Street. Là, réunis autour de la corbeille sous les crépitements des flashes, ils devaient attendre le tintement de cloche annonçant l'ouverture de la séance pour acquérir symboliquement le premier titre.

CHANGER LES MENTALITÉS

Cette cérémonie entérine le processus de rapprochement entamé en mai, lors de l'annonce de la fusion, et définitivement approuvé le 18 septembre par les actionnaires des deux groupes. Mais le mariage industriel du siècle ne fait que commencer. Pressés de sceller leur union, les deux partenaires ont laissé s'accumuler les zones d'ombre. Il leur faut désormais s'atteler au partage des rôles, supprimer les éventuels doublons, négocier avec les syndicats.

Seule certitude, la nouvelle société, dont le siège sera basé à Stuttgart, fief de Daimler-Benz, sera dotée d'une direction bicéphale composée de Bob Eaton et Jürgen Schrempp, assistés d'une équipe de dix-huit cadres supérieurs provenant des deux compagnies. Certains pôles d'activité, comme les affaires juridiques, seront pilotés par Chrysler, tandis que la finance et l'informatique reviendront aux Allemands.

Reste l'essentiel du travail d'intégration. Il devrait se faire dans les deux ans à venir. *« Ce qui n'est pas fait en un ou deux ans ne le sera jamais »*, a affirmé Jürgen Schrempp. Moins fonceur, Bob Eaton estime que *« cinq ans seront nécessaires pour changer les mentalités »*.

Au-delà des détails de calendrier, les deux patrons sont tombés d'accord sur les objectifs d'économies à réaliser. 1,4 milliard de dollars (7,7 milliards de francs) ont été programmés dès 1999. Un programme d'autant plus ambitieux qu'il n'est pas question de mettre en commun l'outil industriel des deux constructeurs, en adoptant la logique de plate-forme chère à Volkswagen. Désireux de conserver l'identité de leurs marques, les deux partenaires ont expliqué que les principales synergies se tiendront aux achats, aux frais de stockage, de transport et de partage de pièces communes au fur et à mesure du renouvellement des modèles. *« Il s'agit de mixer le meilleur de chacun des deux systèmes afin de bâtir une nouvelle entreprise plus puissante que les deux précédentes*, avait expliqué Bob Eaton (*Le Monde* du 1er octobre), *qualité et méthode chez Mercedes ; innovation et créativité chez Chrysler. »*

Soucieux de prouver que leurs relations sont au beau fixe, les deux hommes ne ratent pas une occasion de se renvoyer la balle. Mais ce climat idyllique pourrait bien se gâter en raison des ambitions de Jürgen Schrempp. Officiellement, le patron allemand ne devrait se retrouver seul maître à bord qu'en 2001, date du départ en retraite de Bob Eaton, aujourd'hui âgé de cinquante-huit ans. Mais le rapport de forces entre les deux compagnies pourrait amener l'Américain à se retirer plus tôt que prévu. *« En dehors de quelques cadres dirigeants, personne chez Chrysler n'a encore compris que cette fusion était en fait un rachat de Chrysler par Daimler »*, prévient un analyste. Selon lui, les vrais problèmes de la fusion surviendront du côté américain, lorsque *« les cols blancs de Detroit seronts touché par les premières opérations de dégraissage »*. Du point de vue allemand, le rapprochement se présente sous un tout autre jour. Le groupe espère amortir ses coûts d'innovation sur un plus grand nombre de véhicules sans être obligé de sortir de son créneau haut de gamme. En outre, la fusion ne présente que peu de risques de licenciement pour les salariés allemands protégés par le système de cogestion.

INQUIÉTUDE ALLEMANDE

Mais la naissance de DaimlerChrysler n'en suscite pas moins de grands débats outre-Rhin. Principale inquiétude : la survie de ce modèle social, auquel les salariés allemands sont très attachés. Ce système, qui s'impose à toutes les entreprises de la métallurgie de plus de 2000 salariés, prévoit une participation très large des employés à la gestion de l'entreprise. Il permet aux représentants du personnel de siéger au conseil de surveillance, en compagnie des actionnaires.

« Nous ne voulons imposer aux Américains ni notre système de cogestion ni notre mentalité allemande », a déclaré Jürgen Schrempp. Ces propos ont peut-être rassuré les 120 000 salariés de Chrysler. Mais ils ont surtout suscité bien des remous parmi les 290 000 employés de Daimler. En effet, la fusion risque de creuser davantage le fossé entre les cadres supérieurs et les ouvriers. Alors que les salaires des manœuvres ne diffèrent pas beaucoup des deux côtés de l'Atlantique, un dirigeant gagne trois à cinq fois plus chez Chrysler que chez Daimler-Benz. Voire beaucoup plus selon la conjoncture boursière. *« Je n'approuve pas les excès américains mais je soutiens fortement une rémunération qui pousse à la performance »*, a annoncé M. Schrempp. La rémunération des dix-huit membres du directoire s'approchera donc fortement du standard américain. Le président du conseil de surveillance, Hilmar Kopper, ancien dirigeant de la Deutsche Bank, a prévu de favoriser primes annuelles et stock-options au détriment des salaires fixes. Reste que ce projet risque de se heurter à certaines oppositions. Avant la fusion, des actionnaires de Daimler-Benz avaient déjà fait annuler en justice un premier programme de stock-options.

Les relations entre les employés des deux groupes ont en revanche bien progressé. D'ici quatre semaines, le personnel élira ses représentants au conseil de surveillance. Les salariés américains ne pouvant voter dans le nouvel ensemble de droit allemand, les syndicats de Stuttgart réservent un siège à leurs nouveaux confrères. Après les dirigeants, ce sera à leur tour de mettre en pratique le mélange des deux cultures.

Hélène Risser et Jean Edelbourgh (à Francfort)

Les ouvriers testent la classe S

Pour tester la classe S, son nouveau modèle de luxe, Mercedes Benz fait appel à ses ouvriers. Cinq cents voitures ont été mises à leur disposition afin d'en tester les qualités, à charge pour eux d'effectuer au moins 3 000 kilomètres en un week-end. *« Nous avons sensiblement plus d'intéressés que de voitures »*, signale un porte-parole du groupe. Walter G., ouvrier dans l'usine de Sindelfingen, près de Stuttgart, a eu la chance d'obtenir un véhicule. Un tour à Amsterdam, une visite chez des amis à Heidelberg. Et, comme cela ne suffisait pas, il a rajouté une petite virée au lac de Constance.

Au retour, Walter G. remplissait un questionnaire sur la tenue de route, l'équipement technique, l'optique... *« La nouvelle classe S n'est pas mal, mais il faudra changer quelques détails »*, résume-t-il avant de regagner son poste de travail, à la production de sièges. Les ingénieurs de Mercedes sont tous munis de diplômes des écoles les plus prestigieuses, mais lorsque les ouvriers se mettent à juger leur travail ils n'ont qu'à bien se tenir.

Pour Renault, l'avenir passe par une stratégie d'alliances industrielles

AUX OPÉRATIONS de concentration des constructeurs allemands – fusion Daimler-Chrysler, politique d'acquisitions de Volkswagen – les Français répondent par des coopérations industrielles ponctuelles. Avantage de cette stratégie, selon Renault et PSA (Peugeot Citroën) : elle permet de réaliser des économies substantielles tout en restant indépendant.

La liste des accords ainsi passés ne cesse de s'allonger. Jean-Martin Folz, président du directoire de PSA, a lancé, début octobre, une coopération avec l'américain Ford sur un petit moteur diesel. Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, va plus loin, en annonçant coup sur coup un accord avec l'équipementier japonais NTN, le mariage des autobus de Renault véhicules industriels (RVI) avec ceux d'Iveco, filiale de Fiat, et, le 9 novembre, la fusion de ses activités fonderies avec celles de Teksid (Fiat), contre 33 % du nouvel ensemble.

RECENTRAGE

Derrière cette stratégie de coopération se dessine une logique de recentrage sur la construction automobile, des pans entiers d'activité peu rentables sortant du périmètre de l'entreprise. Exemple type : le désengagement du métier d'équipementier. Trop petite dans ce secteur, la firme au losange risquait de marquer le pas dans la course à l'innovation. Dans son usine du Mans, pour la fabrication des joints de transmission, le groupe s'est associé avec le japonais NTN, dont la taille dans ce métier lui permet de supporter des coûts de développement élevés. Dans un premier temps, Renault conservera 51 % du capital de la société créée avec l'industriel nippon. Mais d'ici à l'an 2000, après avoir investi 1,5 milliard de francs dans une unité de fabrication dernier cri, NTN en détiendra 80 %. Le constructeur français s'est, pour sa part, engagé à lui passer un certain volume de commandes.

Ce montage, fréquemment utilisé par Renault – à Dreux (tableaux de bord), Orléans (soupapes) et peut être bientôt à Choisy – en raison des gains financiers, présente en outre des avantages dans le domaine social puisqu'il permet de sauvegarder des emplois menacés (900 postes au Mans). Mais Renault ne se contente pas de se délester de pans industriels en perte de vitesse. *« Dans certains secteurs en développement, nous souhaitons garder d'importantes participations »*, assure-t-on chez RVI, qui mène une politique identique à celle de sa maison mère. Ainsi, le fabricant de véhicules industriels a signé une joint venture 50-50 avec Iveco dans le domaine des bus, qui entrera en vigueur début 1999. *« Les bus sont une activité très rentable, mais les nouvelles technologies en matière de véhicules propres nécessitent des investissements énormes que nous ne voulons pas assumer seul »*, précise le constructeur.

Même calcul pour le partenariat qui unit les activités fonderies de Renault avec celles de l'italien Teksid. Selon la direction, un plan d'investissement commun de 3 milliards de francs sera adopté pour développer le nouvel ensemble. Mais les syndicats, eux, dénoncent les limites d'une telle stratégie. *« La maîtrise de la politique industrielle appartiendra à Fiat (66 % du capital) »*, objectent les délégués du personnel qui exigeront, lors du Comité central d'établissement convoqué le 19 novembre, un certain nombre de garanties sur le maintien des 3 200 emplois et des acquis sociaux.

Autre inquiétude : le rétrécissement du périmètre de l'entreprise qui ne compte plus *« qu'un tout petit nombre de filiales industrielles »*. *« Même lorsque les projets envisagés ne conduisent pas à un désengagement pur et simple, nous craignons que Renault n'abandonne les activités développées en partenariat le jour où elle n'engrangeront plus des bénéfices suffisants »*, explique Daniel Richter, délégué CFDT à Renault.

H. R.

L'Etat récupère 15,8 milliards de francs d'actions Crédit lyonnais

Il s'agit de la clause de retour à meilleure fortune

LA COMMISSION de Bruxelles doit autoriser, mercredi 18 novembre, le gouvernement français à boucler une opération importante dans le cadre de la privatisation du Crédit lyonnais : le rachat de la clause de retour à meilleure fortune consentie par la banque à l'Etat. Celle-ci permettait notamment à l'Etat de prélever jusqu'en 2014 une partie des bénéfices du Crédit lyonnais avant tous les autres actionnaires et avant les porteurs de certificats d'investissement. Ce dividende prioritaire complique l'appréciation de l'action Crédit lyonnais pour les investisseurs. Il était donc préférable, avant de lancer une offre publique de vente d'actions en 1999, de simplifier la situation.

Bruxelles ayant refusé que l'Etat abandonne purement et simplement sa créance sur la banque publique, il a été convenu que le Lyonnais la lui rachèterait en lui apportant des actions. Restait à évaluer le prix de cette clause. L'opération technique a été confiée au cabinet d'audit Arthur Andersen. Dans un premier temps, il a estimé la clause à 19 milliards de francs, avant de ramener ce montant à 15,8 milliards de francs, au vu de la crise financière et de son lourd impact sur les banques. Après avoir commandé une contre-expertise, le commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert, a décidé de proposer à ses collègues d'approuver ce montant.

Reste à savoir combien l'Etat, qui détient déjà 82 % de la banque, recevra d'actions Crédit lyonnais en retour. Le conseil d'administration de la banque, qui se réunit jeudi 19 novembre, en décidera et le proposera à l'assemblée générale. Le capital du Lyonnais comprend actuellement 52 millions de titres (actions et certificats d'investissement). Jean Peyrelevade, le président de la banque, estime qu'elle vaut 35 à 40 milliards de francs, en comprenant les 15,8 milliards de francs qui doivent revenir à l'Etat. Cela valorise l'action Crédit lyonnais entre 369 et 465 francs. Lundi 16 novembre, le certificat d'investissement s'échangeait à 510 francs.

S. F.

La Commission bancaire dénonce le manque de rentabilité du secteur

EN PRÉSENTANT, mardi 17 novembre, un livre blanc sur la rentabilité des activités bancaires, la Commission bancaire a dénoncé, une fois de plus, le comportement des établissements financiers en France. Elle estime que les banques acceptent, au nom de la concurrence, des marges insuffisantes sur les crédits qu'elles consentent. Résultat : la rentabilité des activités de crédit, mesurée par la marge d'intermédiation clientèle (l'écart entre le rendement des crédits et le coût des ressources), a régressé de près de 40 % en douze ans, revenant de 6,69 % en 1986 à 3,85 % aujourd'hui, selon Jean-Louis Fort, secrétaire général de la Commission bancaire.

Il est d'autant plus inquiet que les banques ont longtemps expliqué l'effondrement des marges par une demande de crédit trop faible. Or la reprise de la croissance des volumes de crédit – certes encore timide – n'a pas renversé la tendance. Cette évolution est jugée *« préoccupante »*, car les activités clientèle représentent encore 79 % du produit net bancaire (le chiffre d'affaires) des établissements de crédit. Certes, cette chute de la rentabilité des activités domestiques a été compensée par les activités de marché et internationales, mais la Commission bancaire redoute que ce ne soit plus le cas au cours du second semestre de 1998 et en 1999.

Conclusion de la Commission : les banques doivent faire un effort sur les activités d'intermédiation. Elles doivent pour cela mieux prendre en compte dans leurs tarifs, leur *« analyse des coûts, des produits, des risques... »*. Elles doivent améliorer la qualité de leurs systèmes d'information, en renforçant le contrôle de gestion, avoir une image plus précise de leur rentabilité par client, par produit, par marché ou par centre de responsabilité et en informer, enfin, leurs conseils d'administration. Le livre blanc, qui présente des méthodes de suivi analytique élaborées après consultation de la profession, doit les guider dans ce sens.

Pascale Santi

Bruxelles veut déréglementer le rail mais réglementer le transport routier de marchandises

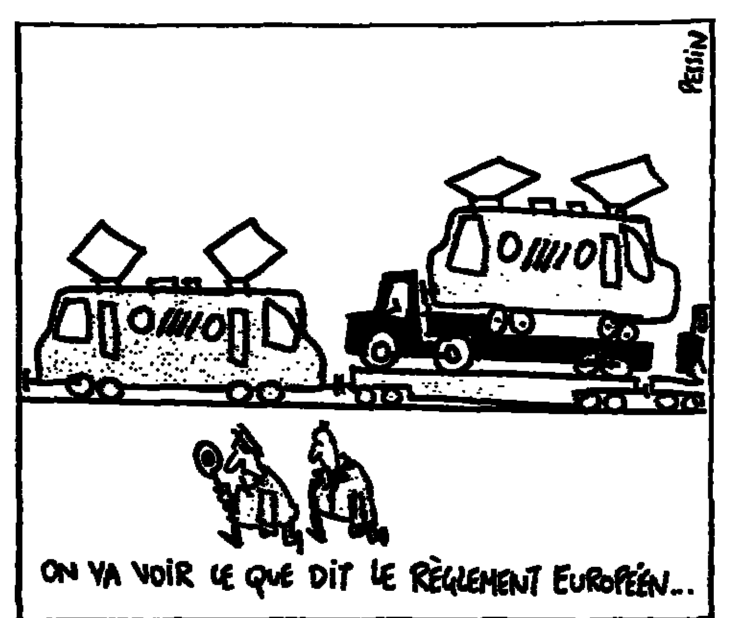
Une grève des cheminots a été lancée dans plusieurs pays, dont la France, lundi 23 novembre

Les ministres des transports des Quinze se réunissent lundi 30 novembre. A l'ordre du jour : trois projets de la Commission européenne visant à accroître ou faciliter la concurrence dans le transport ferroviaire. Hostiles à ces mesures, les syndicats de pluysieurs pays européens, dont la France, appellent à des arrêts de travail lundi 23 novembre. Par aileurs, la Commission s'apprête à limiter à 48 heures le temps de travail des routiers.

IL SERA audacieux, lundi 23 novembre, de programmer un déplacement en train en France, en Belgique, au Luxembourg, en Italie, en Espagne, au Portugal ou en Grèce. Dans ces pays, les syndicats de cheminots appellent à des arrêts de travail, une semaine avant un Conseil européen des ministres des transports, censé se pencher, une fois de plus, sur les propositions de la Commission européenne tendant à libéraliser le transport ferroviaire. Dans les autres pays, en particulier l'Allemagne, les cheminots ne peuvent pas faire grève. Ils envisagent donc d'autres moyens d'actions, en particulier la distribution de tracts.

Trois mesures contestées par les syndicats européens ont été présentées lundi 16 novembre à la presse française par les sept syndicats de la SNCF : CGT, CFDT, FO, CFTC, SUD-Rail, FMC-UNSA, FGAAC. Afin d'assurer la transparence financière des différentes activités, la Commission européenne veut imposer la séparation des comptes (pertes et profits), mais aussi des bilans. *« A terme, cela permettra d'obtenir des unités distinctes entre le frêt, les grandes lignes et le transport régional et facilitera la privatisation des activités rentables »* explique Lucien Lecanu (CGT), au nom de l'intersyndicale.

Deuxième proposition de la Commission contestée par les syndicats : élargir la concurrence dans le frêt ferroviaire. Jusqu'à présent, les entreprises qui désiraient avoir une activité de frêt devaient posséder une *« licence ferroviaire »*, qui ne leur était accordée que s'il possédaient des moyens ferroviaires propres (matériel et personnel).



A terme, la Commission souhaite les dispenser de cette obligation. *« Demain, si Rhône-Poulenc veut transporter des produits chimiques à travers la France, il lui suffira de passer un appel d'offres et de prendre le moins cher »*, expliquent les syndicats.

La troisième proposition de la Commission contestée par les syndicats, bien que mise en œuvre en France, concerne la séparation des capacités d'infrastructure et du service de transport. En créant le Réseau ferré de France (RFF), Paris a déjà anticipé ce projet de directive.

Le ministère français des transports ne cache pas son hostilité à ces projets communautaires. Le 18 juin 1998, lors d'une manifestation des cheminots européens à Luxembourg, où se tenait le précédent conseil des ministres des transports, Jean-Claude Gayssot n'avait pas hésité à quitter ses collègues pour aller saluer les *« camarades »* qui défilaient sous leurs fenêtres. *« Le mouvement des syndicats français ne nous gêne pas »*, reconnait l'entourage de M. Gayssot, dans un doux euphémisme. Comme en juin, on pense que la France, l'Italie et l'Espagne parviendront à ce que les propositions de la Commission ne soient même pas débattues.

En revanche, sur un autre dossier, celui du temps de travail dans les transports routiers, Bruxelles et Paris pourraient se retrouver sur la même ligne politique. Le 30 septembre, après six mois de négociations, le patronat et les syndicats des transports routiers n'étaient pas parvenus à s'entendre sur un accord sur le temps de travail. Devant ce blocage, la Commission – comme elle s'y était engagée – a rédigé un projet de directive. Celui-ci est actuellement soumis pour consultation aux partenaires sociaux avant d'être officiellement présenté le 18 novembre.

Le texte actuellement en circulation prévoit que la durée hebdomadaire moyenne du travail est limitée à 48 heures, mais peut être portée à 60 heures si une moyenne de 48 heures par semaine sur quatre mois n'est pas dépassée. En outre, le temps de travail est interrompu par des pauses d'au moins 30 minutes lorsque le total des heures de travail est compris entre 6 et 9 heures, et d'au moins 45 minutes lorsque le total des heures de travail est supérieur à 9 heures. Le travail de nuit ne doit pas excéder huit heures. Il peut être porté à 10 heures, si une moyenne de 8 heures par jour n'est pas dépassée sur deux mois.

Ce texte devrait s'appliquer à tous les conducteurs européens, qu'ils soient salariés ou indépendants. Mais la définition du temps de travail ne serait pas la même dans les deux cas. Pour les salariés, le temps de travail comprend à la fois des périodes d'activité – le temps de conduite – mais aussi des temps de *« mise à disposition au travail »*. En revanche, la Commission exclut du temps de travail le *« temps d'attente »*, défini comme *« le temps pendant lequel le travailleur n'a pas d'obligation alors qu'il est disponible pour reprendre son travail »*. Pour les indépendants, le temps de travail inclut les activités relevant d'obligations techniques comme les inspections de sécurité du véhicule mais exclut le temps de travail administratif que nombre d'artisans effectuent chez eux.

Il reviendra aux responsables politiques de trancher les questions sur lesquelles les partenaires sociaux n'ont pu aboutir : la définition précise des temps d'attente et de mise à disposition et, surtout, la limite des dérogations qui pourraient être accordées. Si celles-ci sont trop importantes, il est évident que le texte serait en grande partie vidé de sa substance.

Frédéric Lemaître

Stewards et hôtesses d'Air France comme les pilotes

Le trafic d'Air France sur son réseau court, moyen et long-courrier, devait être perturbé mardi 17 et mercredi 18 novembre, en raison d'une grève à l'appel de l'ensemble des syndicats de personnel navigant commercial (PNC), représentant les 10 000 hôtesses et stewards de la compagnie. Le trafic long-courrier au départ de Paris ne devait être assuré qu'à 55 %, les court et moyen-courriers à 60 %, a précisé Air France.

Les PNC demandent notamment l'amélioration des périodes de repos consécutives aux périodes d'activité, l'ouverture immédiate de négociations sur la réduction du temps de travail, ainsi que la signature, avant fin janvier 1999, d'un accord collectif global. Les syndicats exigent également, à l'instar de ce qu'ont obtenu les pilotes après leur grève en juin, la suppression de la double échelle de salaires, qui a instauré une rémunération moins importante pour les salariés nouvellement embauchés.

Les autres conflits en cours

● **SNCF** : les contrôleurs des régions Aquitaine et Poitou-Charentes, se sont remis en grève pour 24 heures lundi 16 novembre, à 20 heures. Ils réclament toujours la présence de deux contrôleurs par train (au lieu d'un seul), afin d'améliorer la sécurité. Dans le Sud-Est, le mouvement des agents de conduite a été suspendu lundi à Avignon, mais la grève gagnait le dépôt de Miramas (Bouches-du-Rhône), et se poursuivait à Marseille. A Nice, un préavis a été déposé pour jeudi.

● **Seita** : le plan social annoncé la semaine dernière, qui prévoit plus de 550 suppressions d'emploi et la fermeture des usines de Morlaix et Tonneins, a suscité lundi une grève nationale dans la trentaine de sites de l'ex-manufacture des tabacs, et des opérations « ville morte » de la part des commerçants des villes concernées. Selon la CFDT, ce sont à terme *« 1 200 postes que la direction veut supprimer »*, soit *« 25 % des effectifs »*, notamment par la cession, d'ici fin 1999, de la dernière usine d'allumettes à Saintines, dans l'Oise (160 salariés), et par ledéménagement du siège social de Paris en banlieue parisienne.

● **Trésor Public, Douanes** : ces deux administrations ont profité du vote du budget 1999 des finances, lundi 16 novembre, pour déclencher un mouvement. La mobilisation des 58 000 salariés du Trésor a été faible en région parisienne, mais plus forte dans les zones rurales, qui ont subi en 10 ans 258 fermetures de perceptions et 41 de recettes de finances. A Marseille, plusieurs centaines d'agents administratifs de la Direction générale des impôts, de la Comptabilité publique, des Douanes, de l'Insee et de la Direction de la Concurrence ont manifesté. Par ailleurs, 150 douaniers se sont rassemblés devant l'Assemblée nationale, lundi. Une délégation intersyndicale sera reçue le 27 novembre par Christian Sautter, secrétaire d'Etat au Budget.

● **RATP** : la ligne 2 du métro parisien était bloquée mardi 17 en raison d'une grève de la CGT, lancée pour protester contre l'inécurité.

Baisse des commandes en vue chez Alstom

LE GROUPE franco-britannique d'énergie et de transport Alstom a annoncé, mardi 17 novembre, un résultat net en hausse de 15 % au premier semestre de son exercice 1998-1999, à 120 millions d'écus (792 millions de francs). Cette progression reflète notamment les premiers effets du programme de réduction des coûts des achats et la politique de réduction des effectifs (5 000 personnes ce semestre, sur un total de 110 000 salariés).

Le chiffre d'affaires a reculé de 2 %, à 6,3 milliards d'écus, mais les commandes ont progressé de 14 % à 7,2 milliards. A plus longue échéance, le début du ralentissement des commandes et la réduction du nombre des nouveaux appels d'offres sur les grands projets, notamment en Asie, sont susceptibles d'affecter le niveau des commandes, a cependant averti le président du groupe, Pierre Bilger.

Il a toutefois indiqué que le chiffre d'affaires du groupe devrait doubler aux Etats-Unis dans les cinq prochaines années par acquisitions, notamment dans le transport ferroviaire. Mardi, l'action a ouvert en baisse de 7,2 %, à 140 francs à Paris, contre un cours d'introduction en Bourse de 205 francs, en juin.

L'Etat alloue une nouvelle dotation en capital à GIAT industries

LE GROUPE d'armement terrestre GIAT industries devrait bénéficier d'une nouvelle dotation en capital, de 2,5 milliards de francs environ, avant la fin de 1998, selon le secrétaire d'Etat au budget, Christian Sautter, qui l'a annoncé, lundi 16 novembre, aux députés. La décision de l'Etat d'imputer la charge du plan social (3 milliards de francs pour quelque 4 000 départs d'ici à 2002) sur l'exercice 1997 oblige à décider une recapitalisation de GIAT afin de respecter la loi sur les sociétés qui conduit l'actionnaire à recapitaliser une entreprise quand ses fonds propres passent au-dessous du capital social. Depuis sa création en 1990, GIAT a reçu de l'Etat 11,7 milliards de francs de dotations en capital. La crise du groupe est, en partie, liée à sa sous-capitalisation initiale et à une mauvaise gestion d'un contrat avec les Emirats arabes unis.

Intel tire les leç
de l'informatiqu

Sortie de crise

Le groupe Gascogne construit
une scierie de haute technolog

Intel tire les leçons de la démocratisation de l'informatique personnelle et d'Internet

Le groupe lance des microprocesseurs pour ordinateurs à bas prix

Numéro un mondial des microprocesseurs, l'américain Intel s'était laissé distancer par de nouveaux concurrents sur le marché des ordinateurs à bas prix. Admettant avoir tardé à reconnaître l'importance de ce nouveau marché, le groupe développe désormais une nouvelle gamme de « puces » moins performantes mais moins chères. Un revirement stratégique qui devrait se traduire rapidement dans les résultats du groupe.

SANTA CLARA
de notre envoyé spécial

Le numéro un mondial des microprocesseurs, ces composants électroniques qui constituent le « cerveau » des ordinateurs, a bien failli rater le virage de la démocratisation de l'informatique. Pendant qu'Intel continuait à développer ses microprocesseurs pour les rendre plus puissants, plus rapides et donc plus chers, ses concurrents ont fourni aux fabricants d'ordinateurs des « cerveaux » moins performants mais beaucoup moins onéreux. Ce phénomène a donné naissance aux Etats-Unis à la vague des ordinateurs à moins de 1 000 dollars (5 500 francs). En France, les grandes surfaces ont pu proposer, lors de la rentrée scolaire, des ordinateurs multimédia à moins de 4 000 francs. Alors qu'Intel rafle en moyenne 85 % du marché mondial des microprocesseurs, sa part de marché sur le bas de gamme est inférieure à 35 %, contre 50 % pour Advanced Micro Devices (AMD) et 15 % pour Cyrix.

Intel a tiré la leçon de cette déconvenue et entend bien se placer désormais sur tous les segments de l'informatique personnelle et sur tous les fronts des technologies de l'information. *« Nous voulons être le fabricant du "cerveau" de tous les produits proposés sur le marché »*, explique Andy Grove, le président-fondateur d'Intel. Sur le bas de gamme des ordinateurs personnels, Intel a lancé le Celeron, un microprocesseur de moindre performance que son Pentium, mais d'un prix comparable à ceux des produits concurrents. Conçu pour les postes de travail, le microprocesseur Celeron sera proposé dès le début de 1999 pour les ordinateurs portables.

Dans la gamme des agendas de poche, qui empiète de plus en plus sur le segment des ordinateurs portables, Intel a introduit le microprocesseur StrongARM, une technologie achetée à Digital Equipment. Celeron et StrongARM sont désormais utilisés dans les nouveaux appareils d'accès à Internet qui prolifèrent : Web TV, Minitel-Internet, téléphones portables avec messagerie électronique, agendas électroniques, etc. Même si *« aucun de ces produits n'a pour l'instant emporté de succès commercial significatif, nous continuons de travailler avec leurs concepteurs afin d'être prêts le jour où les consommateurs les plébisciteront »*, explique Craig Barrett, le nouveau PDG d'Intel. Enfin, dans le domaine des serveurs géants pour le réseau Internet, Intel a également lancé de nombreuses initiatives à l'intention des programmeurs pour prouver que les microprocesseurs d'Intel permettent de tirer le meilleur parti des langages de programmation en vogue comme Java.

SAUT TECHNOLOGIQUE

Ce virage stratégique a permis à Intel de redresser le cap. La société a annoncé, la semaine dernière, une révision à la hausse de 10 % de sa prévision de chiffre d'affaires pour le quatrième trimestre, lui permettant d'envisager une progression de son résultat net, après quatre trimestres de baisse. Conséquence, l'action Intel enregistrait lundi 16 novembre, en début de séance, un nouveau record historique, à 105 dollars, contre 65 dollars au début de l'année, en plein cœur de la tourmente liée à l'apparition des ordinateurs à moins de 1 000 dollars. La valeur boursière d'Intel s'établit désormais à plus de 1 000 milliards de francs. Mais c'est toujours dans le milieu et le haut de gamme, qui représente encore aujourd'hui plus de 60 % des 100 millions d'ordinateurs vendus chaque année, et beaucoup plus encore en valeur, qu'Intel continuera à investir massivement pour asseoir sa suprématie.

Albert Yu, vice-président responsable du développement, a annoncé, vendredi 13 novembre à San Francisco, un nouveau saut technologique dans le courant de l'année 1999. Il permettra de réduire la taille des transistors, composants de base du microprocesseur, de 0,25 à 0,18 micron, et à augmenter la vitesse de ces machines à 600 MHz pour la nouvelle version « Katmai » du Pentium 2. Intel reste convaincu que ces microprocesseurs dernier cri se révéleront indispensables pour une navigation plus rapide sur Internet, devenue la principale motivation d'achat d'un ordinateur individuel.

Pour donner des débouchés à ces microprocesseurs surpuissants, Intel encourage toutes les initiatives des industriels et des fabricants de programmes qui visent à développer le multimédia, les images en trois dimensions et l'interactivité, autant de technologies gourmandes en puissance. Intel réfléchit également au moyen d'augmenter la vitesse de transmission des données à travers les fils du téléphone et d'éliminer ce goulot d'étranglement qui empêche les produits d'Intel de mettre à profit toute leur puissance.

Andy Grove regrette toutefois *« la lenteur de la déréglementation du téléphone en Europe »*. Selon lui, les consommateurs européens paient encore trois fois plus cher que les internautes américains leur abonnement et leurs communications téléphoniques. Aux Etats-Unis, les communications locales, et donc l'accès à Internet, sont depuis longtemps gratuites. Enfin, Intel ne se gêne pas pour souligner l'immobilisme dans le domaine du marketing des fabricants d'ordinateurs, ses clients, qui tardent à améliorer la convivialité et l'esthétisme de leurs machines. Seul Apple semble avoir pris une longueur d'avance avec son iMac, mais celui-ci n'utilise pas de microprocesseur Intel...

Pour stimuler l'industrie, les bureaux d'études d'Intel ont développé des prototypes de nouvelles machines aux formes innovantes (Yaquina, Twister) pour réveiller l'imagination des constructeurs. Intel travaille également à une technologie qui permettra de ramener le temps de démarrage d'un ordinateur de trois minutes à six secondes, *« aussi vite qu'une télé »*. Autant d'initiatives destinées à rendre indispensable la présence d'une puce Intel dans tous les ordinateurs.

Christophe Jakubyszyn

Sortie de crise

L'industrie des semi-conducteurs, dont font partie les microprocesseurs, sort de la crise qu'elle traversait depuis trois ans. La SIA (Semi Conductor Industry Association) prévoit une hausse de ses ventes mondiales de 9,1 % en 1999, à 133 milliards de dollars (745 milliards de francs), contre une baisse de 10,8 % en 1998. Il faudra toutefois attendre l'an 2000 pour retrouver le niveau record de près de 150 milliards de dollars atteint en 1995, et espérer renouer avec des progressions annuelles de 15 à 20 %.

Ce redémarrage de l'activité s'explique notamment par la stabilisation des prix, obtenue grâce à la suppression des surcapacités. Les industriels espèrent que la généralisation de l'utilisation des puces dans des appareils aussi divers que les téléphones portables, les décodeurs et les outils d'accès à Internet permettra d'amortir les cycles liés principalement jusqu'ici à l'évolution des ventes des micro-ordinateurs.

Au cœur du Massif Central, une « Mecanic Valley » pour braver la concurrence

Priorité à la formation de 650 jeunes qualifiés

RODEZ
de notre correspondant

Du plateau de Millevaches à celui de l'Aubrac, la région qui englobe notamment Tulle, Brive, Figeac et Rodez s'est donné le nom de « Mecanic Valley » : 14 000 salariés y travaillent dans 210 entreprises de mécanique de précision. Qu'ils fabriquent des vérins de porte pour Airbus A 300, des injecteurs pour moteur Diesel, des entraîneurs d'essuie-glace ou des couteaux de luxe, les dirigeants de ces entreprises ont pris conscience qu'en se regroupant autour de leurs spécialités ils affronteront mieux la concurrence. Fin octobre, à l'IUT de Figeac (Lot), l'Association pour le développement des industriels du Massif Central et la Datar avaient réuni les représentants des principaux groupes (Robert Bosch à Rodez, Blanc-Aéro à Villefranche, GIAT Industries et BWA à Tulle) et des PMI à l'occasion de la première rencontre de la « Mecanic Valley ».

L'essaimage est au centre de la philosophie de cette organisation. A Figeac, par exemple, l'entreprise Ratier (1 000 employés), qui a débuté ce siècle en fabriquant des hélices d'avion, travaille toujours dans l'aéronautique, et privilégie la sous-traitance de proximité. Ratier a favorisé ainsi l'installation d'une douzaine de petites unités salariant 200 personnes. Une section d'apprentissage, créée au sein même de l'entreprise, permet un recrutement local.

A deux heures de Toulouse, et de l'Aerospatiale, « Mecanic Valley » veut se développer en tissant un réseau de sous-traitance, sur le modèle des districts industriels d'Italie du Nord, ici appelés « système productif local ». Une cinquantaine de zones, en France, serait susceptible d'adhérer à ce système fortement aidé par la Datar. Mais la main-d'œuvre qualifiée reste rare. Aussi les entreprises de la vallée ont-elles décidé de créer un centre de formation susceptible de satisfaire leurs besoins. Objectif : former rapidement 650 jeunes immédiatement intégrables à ces unités de fabrication.

Elian Da Silva

Le groupe Gascogne construit une scierie de haute technologie

MONT-DE-MARSAN
de notre correspondant

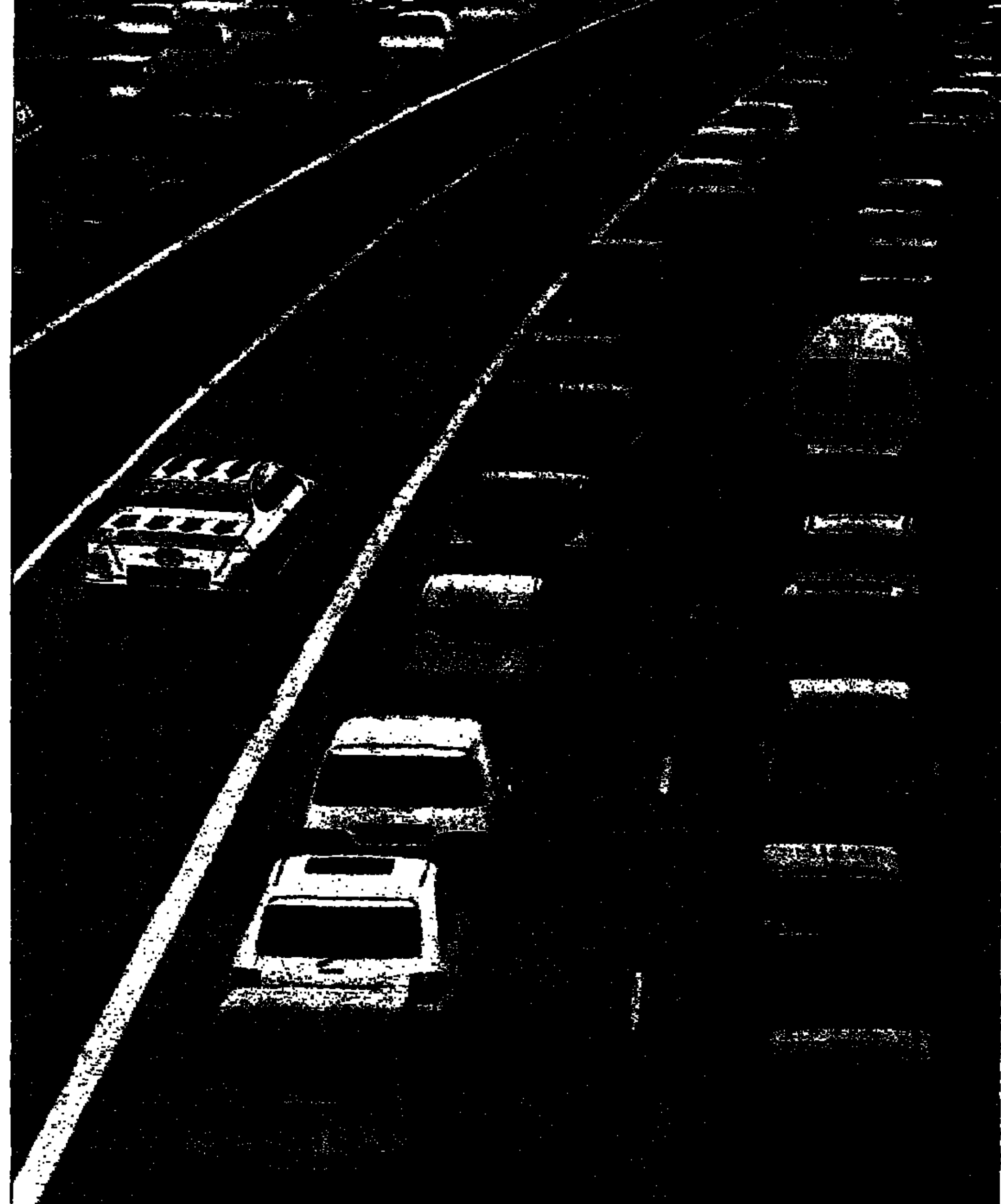
L'une des scieries les plus modernes d'Europe est en cours de construction à Saint-Symphorien (Gironde), au nord du massif forestier des Landes de Gascogne, sur un site de 30 hectares. Cet investissement de 125 millions de francs, réalisé par Escobois, filiale du puissant groupe landais Gascogne SA, doit lui permettre de devenir le premier scieur français de résineux.

La nouvelle unité, qui commencera de fonctionner fin 1998, montera en puissance jusqu'en l'an 2001. Elle permettra de produire un peu plus de 100 000 tonnes par an de produits de sciage, augmentant de plus de moitié la production du groupe. Les usines de Marmande (Lot-et-Garonne), Castets et Escource (Landes) absorberont 60 % de la production. Quant aux déchets de sciage, ils fourniront la papeterie de Mimizan (Landes), spécialisée dans le papier kraft.

Les chaînes de sciage, entièrement automatisées, sont conduites à partir de cinq cabines de pilotage. Le logiciel détermine le mode de sciage en fonction de la destination commerciale de telle ou telle qualité de bois. Le caractère innovant de ce procédé, aboutissement de plus de deux années de recherches adaptées à la spécificité du pin maritime, a valu à cette scierie dite « prédictive » d'obtenir le label Eurêka et de bénéficier d'aides européennes, le total des subventions atteignant 20 millions de francs. Cette scierie emploiera cinquante-neuf salariés et devrait générer une soixantaine d'emplois indirects.

Philippe Blanc, PDG du groupe Gascogne, laisse entendre que le groupe, désireux d'étendre son activité à d'autres essences résineuses, pourrait envisager de créer, à terme, une scierie dans une autre région forestière française et que le groupe pourrait prendre, à plus courte échéance, une participation dans une fabrique de sacs en papier en Europe de l'Est.

Jean-François Moulian



COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 18 NOVEMBRE 1998

Les radios généralistes enregistrent des audiences records

Les grandes stations récoltent le fruit des ajustements de leur programmation et laissent sur la route leurs rivales musicales. Le succès de ce média le met désormais au niveau de la télévision et incite les publicitaires à s'y intéresser

EUROPE 1, France Inter et RTL prennent leur revanche. Les résultats publiés par Médiamétrie, mardi 17 novembre, indiquent qu'après des mois de stagnation voire de baisse de leur audience au profit des stations musicales, les radios généralistes ont reconquis l'oreille des auditeurs. Dépassées par les musicales au printemps, elle sont revenues en tête au cours des mois de septembre et d'octobre. Elles récoltent ainsi les fruits des différents ajustements réalisés sur leurs grilles de programmes.

Le cas le plus flagrant est sans doute celui d'Europe 1 qui, avec 9,5 % d'audience, confirme sa lente remontée. Elle gagne 0,3 % par rapport à la même période 1997 et 1,2 % par rapport au printemps. *« Ce succès confirme la conquête d'Europe 1 forte de sa nouvelle identité de radio d'information et valide la stratégie de Jérôme Bellay »*, commmente les responsables de la station, qui insistent sur les bons résultats de la durée d'écoute et de la part de marché, qui progresse de 1,1 point.

Depuis deux ans qu'il est à la direction de l'antenne, Jérôme Bellay s'est fixé l'objectif d'amener à 10 % d'audience cette radio, qui était tombée au-dessous de 8 %. A force de peaufiner sa grille, il est peut-être parvenu à trouver le bon format, notamment pour la tranche du matin. Avec l'embauche de l'humoriste Laurent Gerra, avant le journal de 9 heures, il a réussi un « coup » . Légèrement vulgaires mais assez bien vues, les imitations de ce dernier font s'esclaffer tout le monde, des décideurs dans leur voiture aux ménagères restées à la maison.

En jouant le rajeunissement de sa grille, notamment avec l'arrivée de nouveaux animateurs, et la priorité à l'actualité avec son « *Instantané* », Philippe Labro, vice-président de RTL, a réussi à inverser la tendance à l'effritement constatée l'an dernier sur l'audience de RTL. Avec 18 % d'audience, c'est-à-dire 8 469 000 auditeurs quotidiens, elle confirme sa place de *« première radio de France »*.

Le service public, lui aussi, se porte bien. Avec 11,9 %, France Inter progresse de 0,3 % par rapport à l'année dernière. France Info fait un bond identique et gagne 1,4 % par rapport au printemps. *« Avec 28,2 % sur l'ensemble des stations, Radio France n'a jamais recueilli une telle audience. C'est la preuve de la qualité et de la pertinence du travail accompli par chacun dans le groupe »*, commente Michel Boyon, PDG de Radio France. Seule RMC, en pleine restructuration et qui a connu une grève de plusieurs jours, régresse de 1,4 point.

L'engouement jamais démenti des Français pour ce média finit par convaincre les annonceurs qui l'ont longtemps boudé

Du côté des radios musicales, les évolutions sont plus irrégulières. Dans le groupe NRJ, la station-mère perd 0,5 % par rapport à l'année dernière et 0,9 % sur la période avril-juin. *« Il est probable que la grève des lycéens a eu un impact négatif sur l'audience de NRJ, qui baisse surtout auprès des moins de 25 ans. Lorsqu'ils manifestent, les jeunes n'écoutent pas la radio »*, note Alain Weill, directeur général du groupe NRJ.

En revanche, le groupe de Jean-Paul Baudecroux peut se consoler avec les résultats de ses musicales. Chérie FM, qui progresse de 1,8 point, et Nostalgie, rachetée au mois de juin lors de la vente de RMC, en hausse de 0,8 %, réalisent des *« records historiques »*.

Dans le groupe de Jean-Luc Lagardère, Europe 2 atteint 6,3 % d'audience, en hausse de 0,9 %. Quant à RFM, *« elle réalise sa treizième hausse consécutive »* avec 0,7 % et atteint 4,5 % d'audience. A RTL, on se satisfait des résultats de RTL 2 qui passe de 3,3 % à 4,2 %. En revanche, la restructuration de Fun n'a pas encore donné de résultats : cette radio perd 0,6 % d'audience.

Au-delà de leur propre performance, les opérateurs se réjouissent de la hausse globale du média radio, qui a encore progressé et se rapproche des scores de la télévision. Dans cette période où l'actualité a été plutôt riche – grèves de transports, manifestations de lycéens –, l'audience radio atteint au total 82,7 % d'audience, contre 81,4 % à l'automne 1997.

L'engouement jamais démenti des Français pour ce média finit par convaincre les annonceurs qui l'ont longtemps boudé. Selon les opérateurs, le chiffre d'affaires publicitaire a été remarquable à la rentrée ; ils espèrent des résultats comparables en décembre. Certains d'entre eux mettent de grands espoirs dans l'initiative des magasins Carrefour (*Le Monde* daté 15-16 novembre), qui pourrait inspirer d'autres secteurs du commerce, interdits de publicité sur les écrans télévisés.

Françoise Chirot

« La Dépêche du Midi » prend le contrôle de « La Gazette de Montpellier »

TOULOUSE
de notre correspondant

Bernard Maffre, directeur général de *La Dépêche du Midi*, a annoncé, lundi 16 novembre, que le groupe de presse toulousain était entré dans le capital de *La Gazette de Montpellier*. Cet hebdomadaire de ville, créé il y a onze ans dans la capitale régionale du Languedoc-Roussillon par un journaliste indépendant, Pierre Serre, diffuse dix-sept mille exemplaires chaque semaine.

Cette participation a été entérinée le jour-même par le conseil d'administration de *La Dépêche du Midi*, présidé par Jean-Michel Baylet. L'ancien ministre radical n'a pas souhaité s'exprimer publiquement sur ce sujet. Un communiqué lapidaire indique que « La Dépêche du Midi *et* La Gazette de Montpellier *s'associent pour des développements en commun* ». M. Maffre a précisé que le groupe toulousain avait pris le contrôle de 34 % de l'hebdomadaire montpelliérain en rachetant des actions et en participant à une augmentation de capital.

« Les deux partenaires sont convenus de créer une société commune, Gazette Développement, qui aura pour vocation de développer la presse hebdomadaire dans le Grand Sud », poursuit le communiqué, mais la société est en cours de création. La composition et le montant de son capital restent ouverts, M. Maffre précisant : *« On y sera chez nous. »* Au total, *La Dépêche* aurait investi 8 millions de francs dans l'opération.

CROISSANCE PAR LES MAGAZINES

En prenant pied à Montpellier, le quotidien toulousain participe au remue-ménage qui secoue la presse en Midi-Pyrénées. Le putsch contre Claude Bujon à la tête de *Midi Libre* à peine réalisé (*Le Monde* des 27 et 31 octobre), *La Dépêche* s'installe sur les terres de son rival montpelliérain, alors même que M. Bujon s'apprêtait à lancer une édition dans le Tarn. Compte tenu des bons rapports entre *La Dépêche* et le groupe de Pierre Fabre – associés dans RMC –, les rapports avec le nouveau PDG du quotidien montpelliérain, José Frêches, administrateur-directeur général du groupe pharmaceutique Pierre Fabre, ne devraient pas être trop conflictuels.

M. Maffre a répété que l'entrée dans *La Gazette* était en discussion depuis plusieurs mois, avant donc que l'homme de confiance du pharmacien tarnais n'ait pris les commandes de *Midi Libre*. Il n'est d'ailleurs pas exclu que le groupe Fabre accompagne *La Dépêche* au sein de Gazette Développement, mais livrer les noms de ses partenaires est *« prématuré »* pour M. Maffre.

L'arrivée de *La Dépêche* à Montpellier montre qu'elle entend élargir son accès à la Méditerranée, qui se résume pour l'instant à un bureau à Narbonne. *La Dépêche* avait déjà tenté, en vain, de racheter un hebdomadaire de Perpignan, *La Semaine du Roussillon*. Confrontée à une stagnation de ses ventes sur sa zone traditionnelle de diffusion, le quotidien toulousain semble choisir la presse hebdomadaire pour relancer sa croissance extérieure.

Ses dirigeants comptent sur le savoir-faire de Pierre Serre, auquel M. Maffre a rendu un hommage professionnel appuyé, *La Gazette de Montpellier* venant d'être récompensée par Diffusion-Contrôle (ex-OJD) pour l'augmentation de sa diffusion en 1997 (+ 16 %). Des hebdomadaires locaux pourraient prochainement voir le jour sur le même modèle, notamment à Nîmes.

Stéphane Thépot

Les Calédoniens sont privés des « Nouvelles » depuis douze jours

NOUMÉA
de notre correspondant

Pour le douzième jour consécutif, les lecteurs des *Nouvelles calédoniennes* n'ont pu trouver leur journal, mardi 17 novembre, paralysé par la grève de son imprimerie. Une situation délicate puisque ce mouvement, qui touche l'unique quotidien de l'île et propriété de Philippe Hersant depuis 1987, a commencé deux jours avant le référendum local du 8 novembre sur l'avenir du Territoire, et a donc privés les Calédoniens de résultats et d'analyse du scrutin. Un débrayage intersyndical, sans rapport avec la grève aux *Nouvelles*, a de plus empêché la diffusion du journal télévisé de RFO de vendredi 13 à dimanche 15 novembre.

Le soir du 5 novembre, dix-neuf employés de l'imprimerie des *Nouvelles calédoniennes* affiliés au Syndicat des ouvriers et employés de Nouvelle-Calédonie (SOENC) ont occupé l'imprimerie et monté des piquets de grève devant la rédaction. Ce qui a entraîné l'arrêt de NRJ, radio musicale couvrant le Grand Nouméa et appartenant au groupe.

Les revendications des grévistes portent surtout sur les salaires et l'emploi, face aux *« dangers »* des nouveaux matériels d'impression. Les réunions entre direction et grévistes ont avorté. Les non-grévistes, majoritaires – *Les Nouvelles calédoniennes* emploient cent vingt salariés, dont une trentaine de journalistes –, ont diffusé gratuitement, mardi 17 à Nouméa, dix mille exemplaires d'un quatre-pages intitulé *Les Nouvelles de la grève*, *« pour expliquer le conflit et dire tout simplement qu'ils aspirent au travail »*. Aucun responsable politique n'a encore réagi.

Benoît Luizet, directeur général des *Nouvelles*, estime les pertes à quelque 2,7 millions de francs. Le quotidien, qui tire de dix-sept mille à vingt-six mille exemplaires pour une population de deux cent mille habitants, est l'un des titres les plus rentables du groupe Hersant, son monopole lui assurant de confortables ressources publicitaires.

La situation a fait réagir *Dimanche matin*, hebdomadaire de loisirs lancé avec succès en août 1997. Après le référendum, il a lancé un *Lundi matin* exceptionnel puis un *Mardi matin* que les Calédoniens se sont arrachés. L'expérience, financièrement intéressante, n'a pas continué, les moyens humains et matériels étant inadaptés au passage rapide à une formule quotidienne.

Les Nouvelles calédoniennes sont une véritable institution ; le journal publie notamment un supplément payant, *Les Nouvelles hebdo*, proche du député Jacques Lafleur, président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RCPR) et de la Province Sud, qui n'a pas paru non plus.

Les perspectives de stabilité politique et économique ouvertes par les résultats du référendum ravivent les ambitions de ceux qui sont susceptibles de lancer un nouveau titre. Comme le syndicat indépendantiste Union des syndicats de travailleurs kanak et exploités (USTKE) ou Jacques Jeandot, importateur d'automobiles déjà propriétaire d'un gratuit, qui vient d'acquérir une rotative et la majorité des parts de *Dimanche matin*.

Franck Madœuf

Hachette entre dans le capital de l'éditeur italien Rusconi

ROME
de notre correspondant

Par un communiqué laconique publié dimanche 15 novembre, le groupe d'édition Rusconi de Milan a annoncé qu'un accord avait été signé, jeudi 12 novembre, avec Hachette Filipacchi Médias (HFM), qui prend 10 % du capital. Aucun chiffre sur la transaction n'a été communiqué et, au siège de la maison d'édition, on laisse simplement entendre qu'il ne pourrait s'agir que d'un début mais que les négociations ne sont pas poursuivies pour le moment.

Le communiqué ajoute que HFM, contrôlé à 68 % par le Groupe Lagardère, est déja associé pour 50 % à Rusconi Editore dans l'imprimerie milanaise Rotocalcografica et qu'il a été décidé de *« renforcer la coopération dans le secteur des périodiques »*.

PREMIÈRE OUVERTURE

Société familiale créée en 1957 par Edilio Rusconi, aujourd'hui dirigée par son fils Alberto, Rusconi est le troisième éditeur de magazines grand public en Italie. Il contrôle 14 % du marché en termes de diffusion et 18 % en ce qui concerne la publicité. Parmi ses seize titres, figurent la revue *Gente*, son fleuron, et ses produits dérivés, *Gente viaggi*, *Gente motori et Gente money* ainsi que *Gioia* (magazine féminin) et *Rakam*.

La société a depuis 1975 une activité livres, Rusconi Libri. Elle s'est aussi lancée dans la presse quotidienne et dans l'audiovisuel, mais a revendu ces participations, ainsi que celle dans le journal gratuit *Secondamano*. Il y a quelques années, des difficultés financières ont obligé Alberto Rusconi à réduire la voilure. Les profits sont revenus en 1997 (1,1 milliard de lires, soit 3,7 millions de francs) pour un chiffre d'affaires de 1,2 milliard de francs.

Rusconi avait besoin d'argent frais pour relancer ses investissements. C'est la première fois que cette société, à 100 % familiale, s'ouvre à l'extérieur. L'entrée d'HFM est plutôt modeste dans cette société de 800 personnes mais, pour Bernard Mellano, directeur délégué de HFM en Italie, *« c'est l'occasion pour nous d'approfondir notre connaissance des marchés italiens de la presse et de la publicité »*.

Michel Bôle-Richard

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **THOMSON/DASSAULT : la direction de Thomsom-CSF** estimerait qu'il y a 1 130 postes en sureffectifs sur 6 000. (*lire p.18*)

● **DAIMLERCHRYSLER : première cotation** en Bourse du nouvel ensemble (*lire p. 19*).

● **VIAG : le conglomérat allemand** envisage de reprendre le suisse Alusuisse-Lonza, ce qui aboutirait à la constitution d'un groupe industriel de 26 milliards de dollars de capitalisation boursière, selon le *Financial Times* du mardi 17 novembre.

● **VOLVO : le constructeur automobile suédois** a l'intention de supprimer de 2 900 à 4 300 emplois afin d'augmenter la rentabilité de l'entreprise, a annoncé mardi le quotidien économique suédois *Dagens Industri*.

● **ROCHE : le laboratoire suisse** a annoncé mardi 17 novembre la suspension de la vente dans l'Union européenne de son nouveau médicament contre la maladie de Parkinson, le Tasmar.

● **VALMET : le groupe finlandais de construction mécanique** veut fusionner avec son concurrent Rauma, selon le quotidien *Helsingin Sanomat*, en vue de former un groupe d'un chiffre d'affaires d'environ 26 milliards de francs, qui deviendrait un des principaux fournisseurs au monde de machines pour la filière bois/papier.

SERVICES

● **METRO : la grève lancée jeudi 12 novembre** par FO, la CGT et la CFDT dans la filiale française du groupe de distribution allemand Metro, contre un projet présenté par la direction sur les 35 heures, s'est poursuivie lundi 16 novembre.

● **MANPOWER : la société de travail temporaire** a signé lundi avec les GRETA – le réseau de formation continue de l'Education nationale – de plusieurs académies un accord de partenariat visant à améliorer la qualification des 120 000 collaborateurs temporaires du numéro 1 mondial de l'intérim.

● **TRANSPORT FERROVIAIRE : les syndicats de cheminots** de plusieurs pays européens dont la France appellent à des arrêts de travail le lundi 23 novembre (*lire p. 20*)

● **CABLE & WIRELESS : l'opérateur téléphonique britannique** a annoncé lundi 16 novembre un investissement de 1 milliard de dollars sur cinq ans afin de bâtir un réseau (téléphone, données, services Internet) dans 40 villes européennes.

FINANCE

● **GAN : le groupe d'assurance, privatisé** par cession au mutualiste Groupama en juillet, projette de déménager la plupart de ses bureaux parisiens dans sa tour de La Défense d'ici à un an.

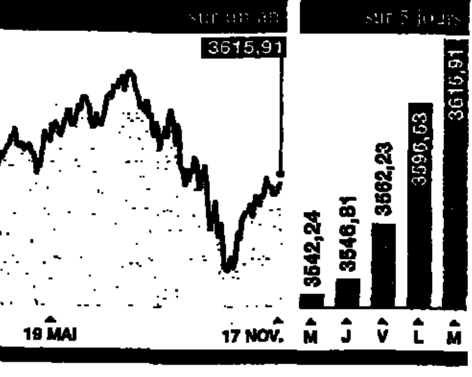
● **CCF : le Crédit Commercial de France** a démenti lundi 16 novembre que la banque italienne San Paolo-IMI, première banque italienne, ait entamé des négociations avec lui pour acquérir une participation minoritaire.

● **AGF : L'assureur a signé lundi avec les cinq syndicats représentatifs** un accord sur la création d'une Unité économique et sociale (UES) entre les 18 sociétés d'assurances du groupe.

RÉSULTATS

■ **HEWLETT-PACKARD : le groupe américain d'informatique** a annoncé lundi 16 novembre avoir clos son année fiscale 1998 sur une baisse de 6 % à 2,9 milliards de dollars (environ 16 milliards de francs) de son bénéfice net, pour un chiffre d'affaires en progression de 10 % à 47,1 milliards de dollars.

★ **Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse**

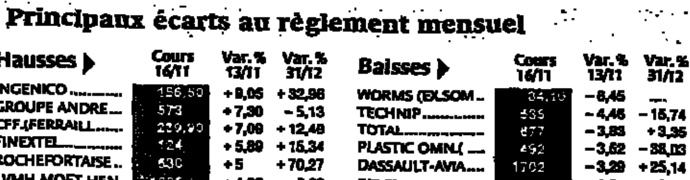
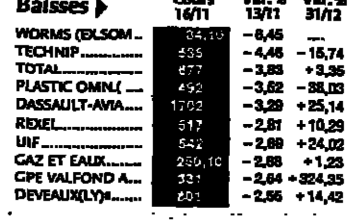


Indices boursiers

Europe 12h30	Cours 17/11	Var. % 16/11	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3615,91	−0,16	20,57
- SBF 120	2459,42	−0,26	19,87
- SBF 250	2314,35	−0,48	19
- SECOND MAR.	1935,42	−0,18	9,89
- MIDCAC	1666,47	−0,12	4,91
LONDRES FT100	5557,29	0,85	8,21
AMSTERDAM AEI	1057,14	−0,16	15,70
BRUXELLES BEL	3175,93	−0,24	31,32
FRANCFORT D30	4751,45	−0,47	12,04
MADRID IBEX35	9024,60	−0,38	24,38
MILAN MIB30	32977	−0,19	24,20
SUISSE SMI	6812,70	0,56	8,73
STOXX 666	338,44	0,06	—
EURO STOXX 326	271,74	−0,24	—
STOXX 50	3037,94	0,10	—
EURO STOXX 50	3331,62	−0,31	—

Monde	Cours 16/11	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	8919,59	1,02	12,79
- SP 500	1125,72	0,72	16
- NASDAQ	1847,99	−0,17	17,68
BUENOS-AIRES M.	....	—	—
JOHANNESBURG.	5585,56	0,88	−11,31
MEXICO BOLSA	232,07	−0,12	−30,63
SANTIAGO IPSA	....	—	—
SAO PAULO BOU.	....	—	—
TORONTO FSE I.	....	—	—
ASIE 10h15	17/11	16/11	31/12
BANGKOK SET	25,10	4,05	−3,16
HONGKONG H.	10298,09	3	−3,96
SÉOUL	49,37	1,94	16,60
SINGAPOUR ST.	1241,74	2,88	−17,64
SYDNEY ALL O.	2674,50	−0,25	2,22
TOKYO NIKKEI	14425,27	1,12	−5,44

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses	Cours 16/11	Var. % 13/11	Var. % 31/12
INGENICO	156,50	+9,05	+32,96
GROUPE ANDRE	573	+7,30	−5,13
CFF.(FERRAILL	239,90	+7,09	+12,49
FINEXTEL	124	+5,89	+15,34
ROCHEFORTAISE	630	+5	+70,27
LVMH MOET HEN.	1065	+4,92	+6,60
PATHE	1110	+4,91	−4,96
MOULINEX	97,40	+4,73	−34,49
CHRISTIAN DIO	561	+4,68	−5,83
MICHELIN	230	+4,35	−24,09

Baisses	Cours 16/11	Var. % 13/11	Var. % 31/12
WORMS (EX.SOM	34,10	−6,45	—
TECHNIP	535	−4,46	−15,74
TOTAL	677	−3,83	+3,35
PLASTIC OMN.(	492	−3,62	−38,03
DASSAULT-AVIA	1702	−3,29	+25,14
REXEL	517	−2,81	+10,29
UIF	542	−2,69	+24,02
GAZ ET EAUX	250,10	−2,68	+1,23
GPE VALFOND A.	331	−2,64	+324,35
DEVEAUX(LY)	201	−2,56	+14,42

PARIS SBF 250 3 mois — 2314,35 — 2625, 2484, 2343, 2202, 2061, 1920 — 19 AOUT, 2 OCT., 17 NOV.

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8919,59 — 9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 — 18 AOUT, 1er OCT., 16 NOV.

LONDRES FT100 3 mois — 5557,30 — 6199, 5901, 5603, 5305, 5008, 4711, 4413, 4115 — 20 AOUT, 2 OCT., 17 NOV.

FRANCFORT DAX30 3 mois — 4761,45 — 6510, 5928, 5346, 4764, 4182, 3600, 3018 — 21 AOUT, 2 OCT., 17 NOV.

TOKYO Nikkei 3 mois — 14428,27 — 18468, 16946, 15425, 13142, 11620 — 18 AOUT, 1er OCT., 17 NOV.

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris était en légère baisse, mardi 17 novembre, à la mi-séance sous l'effet de prises de bénéfice. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 reculait de 0,17 % à 3 615,68 points. L'action Alstom perdait 7,9 % malgré l'annonce d'une hausse de 15 % du bénéfice semestriel du groupe. Pierre Bilger, PDG d'Alstom, s'attend à un ralentissement des commandes et à la réduction du nombre des nouveaux appels d'offre sur les grands projets. Le titre Seita perd près de 3,9 % après la grève nationale dans le groupe à la suite du plan social annoncé la semaine dernière. Le titre Ecia était réservé à la baisse après l'avertissement lancé par la société sur son résultat opérationnel, qui devrait s'établir à 1,3 milliard de francs en 1998 contre 1,56 milliard l'année dernière. Les valeurs parapétrolières étaient également mal orientées. Bouygues Offshore et Technip perdaient respectivement 5,2 % et 3,6 %.

FRANCFORT

LA BOURSE de Francfort a ouvert sur une note stable, l'indice Dax cédant 0,04 % à 4 783,9 points. L'action Hoechst était en repli de 2,9 % à l'annonce d'un bénéfice net en chute de 87 % au troisième trimestre et de la scission du groupe en deux sociétés cotées. Pour son premier jour de cotation à Francfort, l'action Daimler-Chrysler a ouvert en hausse de 1,2 % (*lire page 19*).

LONDRES

STIMULÉ par la bonne tenue des places asiatiques, l'indice FT 100 de la Bourse de Londres a terminé la séance du lundi 16 novembre. Cable & Wireless a progressé de 3,4 % sur l'annonce d'un plan d'investissement en Europe, et British American Tobacco a gagné 2,8 % après la notification d'un règlement du litige entre les producteurs de tabac et les autorités américaines.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a terminé en baisse de 0,11 % à 14 413 points, mardi 17 novembre. L'optimisme suscité hier par l'annonce d'un plan de relance de plus de 190 milliards de dollars a été terni par la décision de l'agence Moody's d'abaisser la notation de la dette souveraine du Japon de Aaa à Aa1.

NEW YORK

POUR la première fois depuis le 30 juillet, l'indice Dow Jones a clôturé, lundi 16 novembre, au-delà des 9 000 points, à 9 011,25 points, en hausse de 1,03 %. L'espoir d'une éventuelle baisse des taux lors de la réunion, mardi 17 novembre, de la Réserve fédérale, ainsi que l'apaisement des tensions dans le Golfe et l'annonce d'un plan de relance au Japon ont contribué à entretenir un climat favorable. L'action Motorola a gagné 5,1 %, Monsanto a pris 3,58 % et Citigroup a progressé de 2 %.

Valeur du jour : Hoechst se scinde en deux

LA SPÉCULATION boursière autour des groupes pharmaceutiques français Rhône-Poulenc et allemand Hoechst a repris de plus belle, lundi 16 novembre, suite à un article dans le *Sunday Times*, prédisant une fusion des deux sociétés dans la semaine. Comme pour confirmer ces rumeurs et préparer le rapprochement, Hoechst a annoncé, mardi 17 novembre, une clarification de ses structures avec la scission en deux sociétés distinctes cotées à Francfort et New York : l'une appelée Hoechst AG spécialisée dans les sciences de la vie, l'autre, Celanese AG, tournée verts la chimie de base.

Lundi, sur la foi de l'imminence d'une fusion entre les deux laboratoires, celle-ci achoppant sur les parités, l'action Rhône-Poulenc terminait la journée en hausse de 3,4 % à 264,80 francs avec 2 3 millions de titres échangés, soit 0,6 % du capital. A Francfort, le titre Hoechst gagnait 5,1 % à 78,74 marks.

Action Hoechst — en marks à Francfort — 78,74 — 100, 95, 90, 85, 80, 75, 70, 65, 60, 55 — J F M A M J J A S O N

Le commmuniqué officiel d'Hoechst publié mardi 17 novembre n'a pas évoqué les discussions avec Rhône-Poulenc. Il a présenté les modalités de la scission du groupe et les résultats des neuf premiers mois, qui se sont traduits par un recul de 17 % du chiffre d'affaires à 32,96 *milliards de marks et par une baisse de 13 % du bé*néfice après impôts à 1.347 milliard de marks.

« Cette scission est la voie la plus directe, la plus rapide et la plus avantageuse pour atteindre notre but de faire de Hoechst une des sociétés leaders dans les sciences de la vie et, parallèlement, donner aux activités chimiques les meilleures perspectives de croissance en dehors de Hoechst », indiquait dans le communiqué le président du directoire Juergen Dormann, qui accélère la mise en place de sa stratégie définie voici deux ans.

Si le projet est mené à bien, Hoechst AG chapeautera pour l'essentiel ses filiales phamarceutique (Hoechst Marion Roussel), phytosanitaire (AgrEvo, dont il détient 60 %) et de santé animale (Hoechst Roussel Vet). C'est cette partie qui est au centre des discussions avec Rhône-Poulenc.

Le désengagement de la chimie est total puisque, outre la création de la société Celanese rassemblant les activités de Celanese et Ticona, qui pèsera 9,6 milliards de marks de chiffre d'affaires et emploiera 15 000 personnes, la maison mère va céder ses participations dans les firmes de ce secteur. La parité d'échange retenue est de 1 action Celanese pour 10 actions Hoechst. Le projet de scission doit être approuvé lors d'une assemblée générale extraordinaire le 22 janvier 1999.

Dominique Gallois

Matières premières

En dollars	Cours 16/11	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1599,5	0,09
ALUMINIUM 3 MOIS	1328	−0,08
PLOMB 3 MOIS	497,5	−0,10
ETAIN 3 MOIS	5373	−0,87
ZINC 3 MOIS	978	—
NICKEL 3 MOIS	4208	0,67
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	5,06	−1,86
PLATINE A TERME	73/99	2,29
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	286,25	−0,43
MAÏS (CHICAGO)	216	−0,68
SOJA GRAINE (CHG.)	566,5	−0,44
SOJA TOURTEAU (CHG.)	147	−0,94
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1474	0,68
CAFÉ (LONDRES)	1970	−0,25
SUCRE BLANC (PARIS)	245,2	—

Pétrole

En dollars	Cours 16/11	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	12,15	0,16
WTI (NEW YORK)	12,22	−2,88
LIGHT SWEET CRUDE	10,57	−1,74

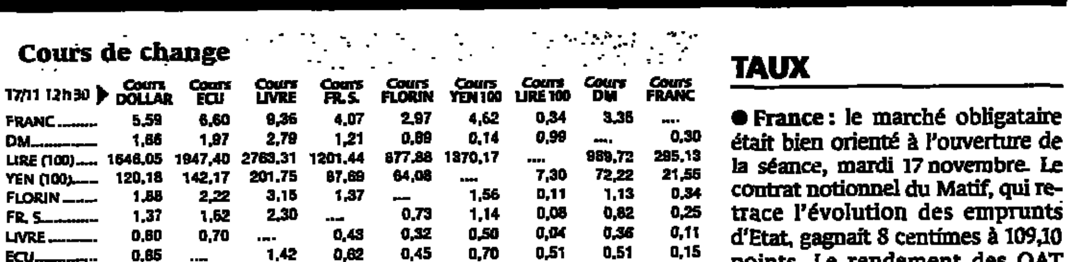
Or

En francs	Cours 16/11	Var % 13/11
OR FIN KILO BARRE	53200	−1,68
OR FIN LINGOT	53750	−1,29
ONCE D'OR LONDRES	294,85	−0,76
PIÈCE FRANCE 20 F	320	—
PIÈCE SUISSE 20 F	315	—
PIÈCE UNION LAT. 20 F	315	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	2910	+1,81
PIÈCE 10 DOLLARS US	1780	+2,01
PIÈCE 50 PESOS MEX	2010	—

MONNAIES

● **Dollar** : la monnaie américaine a fait preuve de vigueur mardi 17 novembre sur le marché des changes de Tokyo après que l'agence américaine d'évaluation financière Moody's eut décidé de retirer au Japon sa note *« Aaa »*, la meilleure possible dans sa classification. La devise américaine s'est échangée jusqu'à 122,30 yens pour retomber, en fin de séance, à 120,55 yens. Les cambistes se montrent extrêmement prudents avant la réunion de la Réserve fédérale américaine. Une baisse des taux directeurs de la banque centrale pourrait affaiblir le billet vert. Sur le Vieux Continent, la devise américaine restait proche de ses cours de la veille et s'échangeait à 5,58 francs et 1,66 mark. Le président de la Bundesbank Hans Tietmeyer a estimé lundi que le dollar et le yen étaient actuellement à des niveaux *« vivables »* et qu'il fallait *« tout faire pour que cela reste ainsi »*.

Cours de change



17/11 12h30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,59	6,60	9,36	4,07	2,97	4,62	0,34	3,35	....
DM	1,66	1,97	2,79	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1646,05	1947,40	2763,31	1201,44	877,88	1370,17	....	989,72	295,13
YEN (100)	120,18	142,17	201,75	87,69	64,08	....	7,30	72,22	21,55
FLORIN	1,88	2,22	3,15	1,37	—	1,56	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,37	1,62	2,30	....	0,73	1,14	0,08	0,82	0,25
LIVRE	0,60	0,70	....	0,43	0,32	0,50	0,04	0,36	0,11
ECU	0,85	....	1,42	0,62	0,45	0,70	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,18	1,68	0,73	0,53	0,83	0,06	0,60	0,18

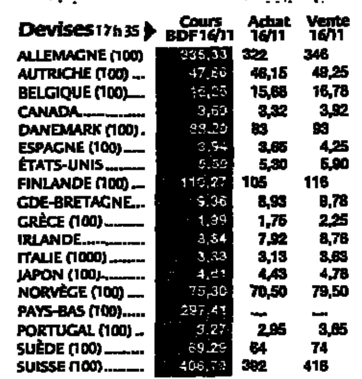
Taux d'intérêt (%)

Taux 16/11	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3	3,38	4,27	5,18
ALLEMAGNE	3,40	3,56	4,17	5,18
GDE-BRETAG.	6,75	6,61	4,95	4,60
ITALIE	4,19	3,75	4,48	5,46
JAPON	0,22	0,01	0,87	—
ÉTATS-UNIS	5,05	4,47	4,82	5,25
SUISSE	0,86	1,38	2,56	3,85
PAYS-BAS	3	3,93	4,26	5,19

Matif

Cours 12h30	Volume 17/11	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 DÉCEMBRE 98	25967	109,22	109,02
Pibor 3 mois DÉCEMBRE 98	[illegible]	96,42	96,41

Marché des changes



Devises 17h35	Cours BDF 16/11	Achat 16/11	Vente 16/11
ALLEMAGNE (100)	335,33	322	346
AUTRICHE (100)	47,66	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,60	3,32	3,92
DANEMARK (100)	88,20	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,66	4,25
ÉTATS-UNIS	5,59	5,30	5,90
FINLANDE (100)	110,27	105	116
GDE-BRETAGNE	9,36	8,93	9,78
GRÈCE (100)	1,99	1,76	2,25
IRLANDE	8,34	7,92	8,76
ITALIE (1000)	3,38	3,13	3,63
JAPON (100)	4,61	4,43	4,78
NORVÈGE (100)	75,30	70,50	79,50
PAYS-BAS (100)	297,41	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,65
SUÈDE (100)	69,29	64	74
SUISSE (100)	406,73	392	416

TAUX

● **France** : le marché obligataire était bien orienté à l'ouverture de la séance, mardi 17 novembre. Le contrat notionnel du Matif, qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat, gagnait 8 centimes à 109,10 points. Le rendement des OAT émises à 10 ans s'établissait à 4,29 %. Les déclarations faites à l'issue du conseil économique et financier franco-allemand, la veille, ne laissent pas présager une rapide baisse des taux en France et en Allemagne.

● **Etats-Unis** : lundi 16 novembre, les opérateurs ont fait preuve d'une grande prudence avant la réunion de la Réserve fédérale américaine. Le volume des échanges sur le marché obligataire a été faible alors que les investisseurs étaient divisés sur l'attitude qu'adoptera la banque centrale dans la conduite de sa politique monétaire. Le rendement de l'obligation à 30 ans s'est établi à 5,27 % en clôture.

ÉCONOMIE

La note du Japon abaissée par Moody's

L'agence américaine d'évaluation financière Moody's Investors Service a, mardi 17 novembre, retiré au Japon son « Aaa », la meilleure note possible dans sa classification.

Moody's justifie sa décision par *« l'augmentation des incertitudes et des risques résultant, sur le long terme, des faiblesses politiques et économiques qui ont entraîné une détérioration significative de la position fiscale du gouvernement »*, ainsi que par l'état du système financier nippon jugé *« bien plus faible que les systèmes financiers d'autres pays avancés »*. L'agence s'inquiète de l'existence de *« faiblesses structurelles »* au Japon, qui se renforcent au fur et à mesure que l'économie s'enfonce dans la crise. Moody's relève que *« les mesures prises ces dernières années n'ont pas rétabli la confiance dans le pays, ce qui laisse penser que de nouvelles mesures exceptionnelles (...) pourraient être indispensables pour sortir le Japon de son malaise économique »*.

■ **La Banque du Japon (BoJ) estime que l'économie japonaise** continue à se détériorer, en dépit de l'impact désormais perceptible du premier plan de relance gouvernemental et de la hausse des exportations. Des indicateurs aussi importants que l'investissement du secteur privé, le logement et la consommation ne montrent toujours pas de signes de reprise, souligne la banque centrale nipponne dans son rapport mensuel, publié mardi.

■ **FRANCE-ALLEMAGNE : les ministres allemand et français des finances**, Oskar Lafontaine et Dominique Strauss-Kahn, ont annoncé, lundi 16 novembre, à Bonn, à l'issue du conseil Ecofin, le report de la présentation d'un projet commun de réforme du système financier mondial, prévoyant notamment d'encadrer les fluctuations des grandes devises (*lire page 5*).

■ ***CORÉE DU SUD* : l'OCDE a nettement revu en baisse, lundi, ses prévisions économiques** pour la Corée du Sud, tablant désormais sur une contraction de 6,5 % du produit intérieur brut pour cette année. Dans un rapport bisannuel, l'Organisation pour la coopération et le développement économique prévoit en outre que la croissance du PIB pour 1999 sera limitée à 0,5 %.

■ ***ESPAGNE* : l'Etat espagnol a dégagé en octobre un excédent budgétaire** de 824,1 milliards de pesetas (31 milliards de francs), en hausse de 127,1 % par rapport à *l'excédent noté en octobre* 1997, a annoncé lundi le ministère de l'économie.

■ **La croissance économique de l'Espagne sera supérieure à** 3,5 % en 1999, a estimé lundi le gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo.

■ **RUSSIE : une mission du Fonds monétaire international** (FMI) devrait arriver, mercredi, à Moscou pour étudier le projet de budget 1999 de la Russie et sa conformité aux conditions posées par le FMI pour le versement de l'aide internationale promise cet été.

■ **BRÉSIL : industriels et économistes brésiliens** parient sur le retour de la croissance dès le second trimestre 1999 si le gouvernement respecte l'ajustement budgétaire qu'il s'est fixé et réduit réellement ses dépenses publiques.

■ **ASIE : l'ancien gouverneur britannique de Hongkong** Chris Patten a prédit, lundi, une reprise *« inégale »* en Asie et estimé que la Chine pourrait souffrir de troubles sociaux en l'absence de réformes politiques.

■ **Les Etats-Unis verseront aux pays asiatiques touchés par la** crise des aides supplémentaires totalisant 5 milliards de dollars, a annoncé lundi à Kuala Lumpur le vice-président américain, Al Gore (*lire page 2*), qui s'exprimait en marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du Forum économique de l'Asie-Pacifique (APEC).

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 17 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS −0,21 %
CAC 40 : 3614,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	939	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Cr.Lyonnais(TP) Ly.	910	[illegible]	− 0,98	[illegible]
Renault (T.P.)	2630	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1142	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	950	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Accor	1151	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
AGF	320,90	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Air Liquide	937	[illegible]	− 2,88	[illegible]
Alcatel	616	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
Alstom	151	[illegible]	− 7,94	[illegible]
Altran Techno. #	1205	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Atos CA	1120	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Axa	632	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
Bail Investis	782	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
Bazar Hot. Ville	682	[illegible]	+ 1,17	[illegible]
Bertrand Faure	382	[illegible]	− 0,26	[illegible]
BIC	347	[illegible]	− 1,18	[illegible]
BIS	560	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	357	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Bollore Techno.	1030	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Bongrain	2382	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Bouygues	1255	[illegible]	− 1,99	[illegible]
Bouygues Offs.	165,60	[illegible]	− 5,07	[illegible]
Bull#	48,50	[illegible]	− 4,94	[illegible]
Canal +	1398	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Cap Gemini	887	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Carbone Lorraine	319	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Carrefour	3989	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Casino Guichard	559	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Casino Guich.ADP	344	[illegible]	− 1,16	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1023	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
C.C.F.	399	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Cegid (Ly)	1050	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Cerus Europ.Reun	40,75	[illegible]	− 2,33	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	239,90	[illegible]	—	[illegible]
CGIP	300,50	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Chargeurs	310	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dalloz	480	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Christian Dior	581	[illegible]	− 1,89	[illegible]
CIC - actions A	470	[illegible]	—	[illegible]
Ciments Francais	310	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Clarins	474,80	[illegible]	− 1,05	[illegible]
Club Mediterranee	479	[illegible]	− 2,29	[illegible]
CNP Assurances	178	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Coflexip	466	[illegible]	+ 0,92	[illegible]
Colas	1258	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Comptoir Entrep.	11,80	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Comptoirs Mod.	3550	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
CPR	230	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Cred.Fon.France	81,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Credit Lyonnais CI	510	[illegible]	− 1,76	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	445,50	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Damart	4600	[illegible]	—	[illegible]
Danone	1649	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Dassault-Aviation	1702	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Dassault Systemes	202,10	[illegible]	+ 3,71	[illegible]
De Dietrich	313	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Deveaux(Ly)#	801	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	61	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Dexia France	806	[illegible]	− 1,36	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	68	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Dynaction	173,90	[illegible]	− 1,09	[illegible]
Ecia	1099	[illegible]	—	[illegible]
Eiffage	462,50	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Elf Aquitaine	695	[illegible]	− 2,30	[illegible]
Eramet	163,30	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Eridania Beghin	989	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Essilor Intl	2355	[illegible]	− 1,06	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2009	[illegible]	+ 1,04	[illegible]
Esso	423	[illegible]	+ 0,94	[illegible]
Eurafrance	2980	[illegible]	+ 0,16	[illegible]
Euro Disney	8,55	[illegible]	− 2,33	[illegible]
Europe 1	1342	[illegible]	+ 4,32	[illegible]
Eurotunnel	7,40	[illegible]	− 2,02	[illegible]
Fimalac SA	590	[illegible]	+ 1,69	[illegible]
Finextel	124	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	449	[illegible]	—	[illegible]
France Telecom	406,40	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Fromageries Bel	4850	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Galeries Lafayette	6760	[illegible]	− 1,92	[illegible]
Gascogne	470	[illegible]	—	[illegible]
Gaumont #	340	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Gaz et Eaux	250,10	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
Geophysique	365	[illegible]	− 1,67	[illegible]
G.F.C	660	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
GrandVision	147	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Groupe Andre S.A.	573	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Groupe GTM	667	[illegible]	+ 1,49	[illegible]
Groupe Partouche #	455	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Gpe Valfond act.R#	331	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	124	[illegible]	+ 0,80	[illegible]
Guilbert	786	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Guyenne Gascogne	2465	[illegible]	− 0,36	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1270	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Havas Advertising	954	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Imetal	510	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Immeubl.France	501	[illegible]	− 0,39	[illegible]
Infogrames Enter.	343	[illegible]	+ 1,16	[illegible]
Ingenico	156,50	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Interbail	145	[illegible]	—	[illegible]
Intertechnique	1799	[illegible]	− 1,88	[illegible]
ISIS	417,10	[illegible]	− 1,67	[illegible]
Jean Lefebvre	560	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre ●	570	[illegible]	+ 2,63	[illegible]
Labinal	1532	[illegible]	− 2,41	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
STmicroelectronics	380,30	383,50	+ 0,84	[illegible]
Sumitomo Bank #	60,05	61,50	+ 2,41	[illegible]
T.D.K #	412,80	426,50	+ 3,31	[illegible]
Telefonica #	248	250	+ 0,80	[illegible]
Toshiba #	28	28,20	+ 0,71	[illegible]
Unilever #	437	443,20	+ 1,41	[illegible]
United Technol. #	560	546	− 2,50	[illegible]
Volkswagen A.G #	440	439	− 0,22	[illegible]
Yamanouchi #	153,70	156,70	+ 1,95	[illegible]
Zambia Copper	8,80	9,45	+ 7,38	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	109,24	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,15	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109,94	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,59	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	144,86	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 NOVEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 NOVEMBRE

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

MARDI 17 NOVEMBRE

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; ○ = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 16 novembre

SYMBOLES

○ cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Baya

Un peintre naïf raffiné

AU CARNET DU « MONDE »



DISPARITIONS

Baya

Un peintre naïf raffiné

FATIMA HADDAD, dite Baya, est morte à Blida (Algérie) lundi 9 novembre, à l'âge de soixante-sept ans.

Singulier destin que celui de cette Algérienne analphabète dont le génie pictural a été révélé au public par sa première exposition à la Galerie Maeght, à Paris, en 1947. Elle n'avait que seize ans. C'est Jean Périssac qui avait fait découvrir quelques *mois plus tôt à Aimé Maeght*, en voyage à Alger, les œuvres de Baya. Elles avaient aussitôt séduit Georges Braque et ébloui André Breton, qui avait rédigé une importante préface dans *Derrière le miroir* (Ed. Maeght) pour cette exposition.

Née à Bordj-el-Kiffane, près d'Alger, en 1931, Fatima Haddad a cinq ans quand sa mère meurt. En 1942, elle est recueillie par Marguerite Caminat – considérée depuis comme sa mère adoptive –, qui, pressentant ses dons, lui donne crayons et gouaches et l'encourage à *peindre. Solitaire* et secrète, puisa-t-elle son inspiration dans son imagination d'enfant à la recherche d'un paradis perdu ou dans le fonds immémorial berbère qu'elle portait inconsciemment en elle ? Le fait est qu'elle crée un univers merveilleux au centre duquel on trouve souvent une femme aux yeux de biche portant hiératiquement une robe somptueuse (sa mère idéalisée) entourée d'oiseaux fabuleux, de paons magiques, de fleurs et de plantes *paradisiaques, de papillons et de* poissons mythiques nageant dans une rivière d'où jaillissent des fontaines.

En 1948, lors d'un séjour à Vallauris, Baya réalise des terres cuites qui éveillent la curiosité de Picasso. Cinq ans plus tard son tuteur la marie à un maître *de la musique andalouse*, beaucoup plus âgé, dont elle aura six enfants qu'elle élèvera avec ceux de la première épouse. En 1963, un an après l'indépendance, ses œuvres sont exposées au Musée national des beaux-arts d'Alger par le conservateur, Jean de Maisonseul, également peintre. Malgré ses tâches familiales, Baya se remet à peindre. On voit alors apparaître dans ses gouaches harpes, violons et luths mêlés à des lanternes magiques, des coupes de fruits et des fleurs.

En 1964, Baya participe à l'exposition des peintres algériens au Musée des arts décoratifs à Paris. Depuis, elle n'a cessé d'être exposée en Algérie et dans le monde. Ses œuvres figurent aussi dans nombre de musées en France, à Cuba, au Japon, à Lausanne. Encouragée par Françoise Allaire, directrice du Centre culturel français d'Alger dans les années 70, elle se lance un temps dans la peinture sur bois (armoires, coffres) avant de revenir aux gouaches dans lesquelles elle excelle. Récemment, à l'initiative de Lucette Albaret, la revue *Algérie-Littérature Action* (Paris, décembre 1997) lui a consacré un important dossier.

Lors de sa dernière exposition à Paris, en septembre, dans le cadre de la Fête de l'Humanité, parmi les « Peintres du signe », Baya nous avait fait part de tous les projets qu'elle caressait.

Paul Balta

■ **ANDRÉ-LOUIS DUBOIS**, ancien préfet de police et ancien président de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), est mort jeudi 12 novembre, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans. Né le 8 mars 1903, André-Louis Dubois est membre de plusieurs cabinets ministériels entre 1930 et 1939. Il est directeur de la police en 1940, avant d'être relevé de ses fonctions par le gouvernement de Vichy et de militer pour la Résistance. En 1954, il devient préfet de police de la Seine et hérite du surnom de *« préfet du silence »* pour avoir interdit l'usage des klaxons dans la capitale. Il est ensuite résident général, puis ambassadeur au Maroc. Il entre en 1956 dans le groupe de presse de Jean Prouvost, comme administrateur général de *Paris-Match* et *Marie-Claire*. Il devient en 1971 vice-président du *Figaro* et président de la FNPF. André-Louis Dubois avait été le mari de Carmen Tessier, journaliste à *France-Soir*, célèbre pour sa chronique « Les Potins de la commère », décédée en 1980.

■ **BILL TAKAS**, bassiste de jazz américain, est mort le 8 novembre à New York des suites d'une maladie cardiaque. Il était âgé de soixante-six ans. Né en 1936 dans l'Ohio, Bill Takas était un musicien de session réputé depuis le début des années 50. Il est de ceux qui s'intéressèrent très tôt à la basse électrique et aux possibilités d'en faire un instrument pour le jazz. Outre sa *participation en club ou en studio* à de nombreux orchestres de jazz, son goût pour la diversité le mena aussi à jouer pour des artistes de folk ou de variétés. A la fin des années 60, il fut l'un des membres du groupe Ten Wheel Drive, formation où se combinait le jazz et le rock. Ces dernières années, Bill Takas avait pris ses quartiers au *Bradley's*, un club de Greenwich Village, à New York. Il jouait aussi régulièrement avec le pianiste et chanteur Bob Dorough. Francophile, Bill Takas *s'était installé à plusieurs reprises* à Paris où il était devenu l'un des familiers du Petit Opportun, le club proche de la place du Châtelet.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– **Olivier et Valérie DOUSSET**, Thibaut et Ariane,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Clara,

le 12 novembre 1998.

– **Leyla et Hassan ASSAD,**
ses grands-parents,
ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Ibrahim,

le 13 novembre 1998.

47, avenue de Friedland,
75008 Paris.

Anniversaires de naissance

– Vingt ans aujourd'hui !
Joyeux anniversaire à notre fille

Aubane.

– Braux, 18 novembre 1923,
Bogny-sur-Meuse, 18 novembre 1998.
Bon anniversaire !

Cécile.

– Le Monde s'ouvre à toi,

Claire,

pour tes dix-huit ans, ce 18 novembre 1998. Notre tendresse et notre fierté.
Familles Lafond-Creissen.

Saint-Mandé, Paris, le 13 novembre 1998.
Bon anniversaire !

Max.

Nous t'aimons.

Maïa, David, Michelle, Charles, Inès, Nadia, Jocelyne, Mohamed.

Décès

– Alger, Tunis

On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Farouk BENALYCHERIF

survenu à Paris, le 13 novembre 1998.

Les obsèques auront lieu à Tunis.

3, rue Arab Ferdjoukh
Bejaia
Algérie.

99, avenue Habib Bourguiba
Carthage Présidence
Tunisie.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Roger BOUVET,

survenu à l'âge de soixante-deux ans.

Les obsèques auront lieu le mercredi 18 novembre 1998, à 14 heures, en l'église de Mézeray (Sarthe).

5, square Voltaire,
94230 Cachan.

– Le Père provincial de France,
La communauté jésuite de la rue Monsieur,
Mme Marguerite Laloi et sa fille Jeanne-Marie,
Mme André Diard,
ses enfants et petits-enfants,
Ses amis,
font part du décès du

Père Jean DIARD, S. J.

survenu à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 novembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e.

Communauté jésuite,
15, rue Monsieur,
75007 Paris.

– M. et Mme Robert Dubois,
ses frère et belle-sœur,
Les familles Rouyer, Champalle, Sergent et Defiou,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Frank Ghorbal,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. André DUBOIS,
ambassadeur de France,
résident général,
préfet de police,
président d'honneur de la Fédération nationale de la presse française,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 12 novembre 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 novembre, à 14 h 30, en l'église Sainte-Madeleine à Montargis (Loiret), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni plaque, ni fleurs, ni couronne.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, rue Chardon-Lagache,
75016 Paris.

– Mme Fineltain,
née Françoise Favard,
a la profonde douleur d'annoncer le décès de son frère,

M. Philippe FAVARD,

survenu à Compiègne dans sa soixante-troisième année, le 4 mars 1998.
Il fut dans la maladie d'une discrétion et d'une dignité exemplaires.
Il était le fils de

Pierre Charles Edouard FAVARD,
mort pour la France
à Boulogne-sur-Mer, le 24 mai 1940,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
avec citations (5e AD 21e DI) »,
attribuée à titre posthume en 1948,
et de

Maria WAYMEL,
son épouse,

décédée le 7 mai 1940.

Mme Fineltain,
81, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

– Jean-Pierre Henry,
son époux,
Thomas et Bénédicte,
ses enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Nicole HENRY,
née MANEO,

survenu, le 13 novembre 1998, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques seront célébrées, le mercredi 18 novembre à 9 h 45, en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé (Val-de-Marne).

21, rue Hamelin,
94160 Saint-Mandé.

- Marie,
sa compagne,
Basile, Martin et Apolline,
leurs enfants,
Mme Henri Laforêt,
sa mère,
Bénédicte et Walter,
Sœur Véronique o. p.,
Catherine,
Antoine et Hélène,
Isabelle et Francis,
Marie-Sophie et Dan,
Natalie,
Pascale,
ses frères et sœurs,
ses neveux et nièces,
M. et Mme Mousset,
ses beaux-parents,
Henri, Rémi et Emmanuelle,
leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Dominique LAFORÊT,

le 5 novembre 1998, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée, à Grenoble, le 9 novembre.

- La présidente
de la Société mathématique de France,
le président de la Société de mathématiques appliquées et industrielles,
Les membres des conseils d'administration des deux sociétés,
ont la tristesse de faire part du décès, le 10 novembre 1998, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, de

Jean LERAY,
ancien président
de la Société mathématique
de France (1954).

Par ses contributions en mathématiques tant appliquées que pures, Jean Leray a été une des figures marquantes du XXe siècle.

- Roger le Masne,
son époux,

Luc, Emmanuelle, Vincent, Xavier, Christophe, Anne-Noëlle,
ses enfants,
ainsi que leurs conjoints,

Benjamin, Victor, Lucie, Florent, Félix, Simon, Louis, Gabriel, Quentin, Emma, Anita,
ses petits-enfants,

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Monique LE MASNE,
née VIOSSAT,

survenu, en son domicile, le 13 novembre 1998, dans sa soixante-dix-septième année, à Viroflay.

Les obsèques auront lieu le jeudi 19 novembre, à 16 heures, en l'église de Saubion (Landes).

– Le conseil d'administration de la Société thermale de La Bourboule a la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre Joseph PERRIN
fondateur et président-directeur général honoraire,

survenu à Neuilly-sur-Seine, le 8 novembre, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'incinération aura lieu le mercredi 18 novembre au Père-Lachaise.

88, rue de Provence,
75009 Paris.

– Le conseil d'administration de la Compagnie des eaux minérales de La Bourboule a la profonde tristesse de faire part du décès de

Pierre Joseph PERRIN,
président-directeur général

survenu à Neuilly-sur-Seine le 8 novembre, dans sa quatre-vingt-douzième année.

L'incinération aura lieu le mercredi 18 novembre, au Père-Lachaise.

63150 La Bourboule.

– Le CRC,
Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise,
son conseil d'administration et le personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jean PREDSEIL,
directeur général du CRC
de 1954 à 1973,

survenu le 10 novembre 1998.

– Le docteur Francis Rouam,
son époux,
Sigrid et Natacha Rouam,
ses enfants,
M. et Mme Roger Fort,
M. Marcel Schafer,
M. Armand Schafer,
Le docteur L. W. Rouam,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Nicole SCHAFER-ROUAM,

survenu le 9 novembre 1998, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques ont eu lieu le 13 novembre 1998, en l'église de la Trinité à Paris, et le 14 novembre au cimetière de Berre-les-Alpes (Alpes-Maritimes). »

– Billie et Kelly,
Eddy Mc Nally,
Jacqueline et Jean-Jacques,
Juliette Viltard,
ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jeanne VILTARD,

le 7 novembre 1998.

Eddy Mc Nally,
13, rue Carducci,
75019 Paris.

Remerciements

– Sa famille,
Patrick Ben Soussan,
son associé,
les collaborateurs du cabinet,
Pierre Soria, Quintet architecture,
vous remercient de l'amitié et du soutien que vous avez manifesté lors du décès de

Pierre SORIA,
architecte DPLG urbaniste.

10, rue Lacuée,
75012 Paris.

Anniversaires de décès

– 17 novembre 1995.

Robert BÉNOIST.

passent les jours, viennent les nuits,
sonnent les heures,
je te pleure.

Avis de messes

– Une messe sera dite avec tous ceux qui le désirent pour

Mme Henri HOUSSAY,

le samedi 28 novembre 1998, à 11 heures,

12, rue de l'Abbé-Grégoire,
75006 Paris.

Hommages

– **Hommage : célébration des soixante-dix ans d'Elie Wiesel, Prix Nobel de la paix. Dimanche 22 novembre 1998, à 20 heures, à l'Unesco.** Concert avec l'Orchestre philharmonique de Prague et la participation exceptionnelle d'Avraham Fried.
Lundi 23 novembre à 20 h 30. Salons Cap 15. Leçon biblique d'Elie Wiesel « L'Héroïsme tragique de Josué ». Réservations et programmes au Centre communautaire de Paris. Tél.: 01-49-95-95-92.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Conférences

– Conférence à La Maison de l'Indochine, 76 *bis*, rue Bonaparte, 75006 Paris (place Saint-Sulpice), mercredi 18 novembre 1998, de 18 h 30 à 20 heures.

ANGKOR ET LE PILLAGE
D'OBJETS D'ART,
par Roland Paringaux, journaliste
au *Monde*.

Réservation par téléphone obligatoire au 01-40-51-95-15. Fax : 01-40-51-89-23.

Inscriptions

ACADÉMIE DIPLOMATIQUE INTERNATIONALE
Organisation internationale
intergouvernementale
fondée en 1926,
INSCRIPTIONS
AUX CYCLES D'ETUDES
Session 1998-1999 :

– Hautes études de politique internationale,
– Perfectionnement au protocole.

Renseignements : 4, *bis* av. Hoche,
75008 Paris.
Tél. : 01-42-27-66-18.
Fax : 01-46-22-09-18.
E-mai adipint@club-internet.fr

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu :** pour lire en deux heures ou s'initier efficacement au biblique et au moderne en dix séances.
Professeur Jacques Benaudis : 01-47-97-30-22.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris 3e, jeudi 19 novembre, à 20 h 30 : le Docteur Aldo Naouri : *Les Filles et leurs mères.*
Ed. O. Jacob. Tél. : 01-42-71-68-19.

Diplômes

Diplôme universitaire
d'études sur le judaïsme – DUEJ
Université Paris-I
Panthéon-Sorbonne-
Fonds social juif unifié
Réunion d'information le

Mardi 24 novembre 1998 à 18 heures

Amphithéâtre Turgot à la Sorbonne
Renseignements : 01-42-17-10-48
de 9 heures à 18 heures

Thèses

– M. Bouchaïb Ettaki a soutenu le 10 novembre 1998, à la Sorbonne, une thèse de doctorat en sciences politiques intitulée « Arabie saoudite : les piliers du régime et perspectives de changement ». Le jury, composé de MM. Burhan Ghalioun (professeur à Paris-III, directeur de thèse), Maurice Robin (professeur à Paris-XII, président du jury) et Jacques Couland (professeur à Paris-VI), lui a décerné la mention « très honorable avec félicitations »

SCIENCES Plus de cinq cents baleines globicéphales viennent de s'échouer sur les plages de l'île Stewart (Nouvelle-Zélande) et proches de Hobart (Australie). ● DÉJÀ CONNUES au temps d'Aristote et des Romains, ces hécatombes restent une énigme pour les chercheurs. Leur fréquence semble augmenter mais, en l'absence d'une comptabilité mondiale, les avis sont partagés. ● LE PROGRÈS dans la connaissance des cétacés a permis d'établir que le système de sonar, qui leur sert à repérer les obstacles et les proies, manque d'efficacité pour reconnaître les fonds en pente douce. ● DIVERS DISPOSITIFS sont donc expérimentés pour barrer la route des plages aux cétacés en perdition ● LA MALADIE et les pollutions, ou même la fatigue et l'âge, sont d'autres causes démontrées de ces échouages massifs, dont les origines sont probablement multiples.

Le « suicide » des baleines demeure une énigme

En Nouvelle-Zélande et en Tasmanie, des centaines de cétacés viennent de se jeter sur les plages pour y mourir. Les hypothèses pour expliquer ces échouages périodiques, déjà évoqués par Aristote, vont du dérèglement des systèmes d'orientation à la pollution et à la maladie

AUCKLAND
de notre correspondante dans le Pacifique sud

Plus de trois cents baleines, des globicéphales, viennent de s'échouer sur la plage d'une baie abritée de l'île Stewart (Nouvelle-Zélande). Leurs carcasses, secouées à chaque marée haute, font désormais le bonheur des requins. Il y a quelques semaines, deux cents autres se sont jetées sur deux plages à proximité d'Hobart (Australie).

En moyenne, ce sont plus de cinq cents dauphins, globicéphales, orques et cachalots qui se jettent chaque année sur les côtes néo-zélandaises. Un record mondial, même si, à ce jour, aucun institut international ne centralise les échouages de cétacés. Jusqu'en 1996, l'International Whaling Commission demandait aux pays membres de lui transmettre ces chiffres, mais peu se pliaient à cette requête. En Nouvelle-Zélande, Anton Van Helden, chargé de ces statistiques au musée national Te Papa de Wellington, a *« l'impression »* qu'il y en a de plus en plus. *« Nous en enregistrons chaque année davantage, mais je pense qu'il y en avait beaucoup plus au siècle dernier, tout simplement par ce qu'il y avait plus de cétacés »*, estimait, pour sa part, Chris Roberts, du ministère de l'environnement, lors d'un séminaire sur les mammifères marins, réuni le 14 novembre à Auckland.

Aristote s'étonnait déjà du phénomène vers 350 avant J. C. Les Romains imaginaient que ces baleines étaient punies pour avoir offensé Neptune. Dans le Pacifique Sud, les populations polynésiennes en ont longtemps profité pour exploiter l'animal qui se livrait ainsi à eux. En mer du Nord, on a retrouvé les traces de « suicides » massifs remontant au XVI[e] siècle. Mais, pour les expliquer, les scientifiques en sont réduits aux hypothèses.

On s'est longtemps satisfait, sans doute faute de mieux, d'une théorie du suicide. Les baleines se sacrifieraient comme les lemmings qui, pour préserver la survie de l'espèce dans un espace limité, se jettent à la mer au terme d'une longue migration. On a également évoqué une volonté intuitive de l'ancien mammifère terrestre de retourner, pour mourir, là où ses ancêtres vivaient, il y a cinquante à soixante millions d'années. Soulignant l'aspect cyclique du phénomène, certains ont émis l'idée que les baleines suivent instinctivement des anciennes routes migratoires, bouleversées par le mouvement des plaques continentales.

> « La plupart des cétacés que j'ai autopsiés en dix ans étaient malades ou blessés »

Au fil des échouages et des progrès dans la connaissance des cétacés, de nouvelles théories ont été élaborées. Depuis le début des années 60, on sait que les cétacés disposent d'un système de sonar qui leur permet d'éviter les obstacles ou de repérer les poissons en analysant l'écho des claquements qu'ils émettent. *« L'eau transmet le son sur des distances bien supérieures à l'air et cela aide les cétacés à se représenter leur environnement immédiat avec une précision comparable à la vision humaine »*, explique Ralph James, de l'université d'Australie occidentale.

Or, les échouages ont presque toujours lieu sur des plages où le littoral est en pente douce. Comme celui des bateaux, le sonar des baleines aurait des difficultés à analyser ce genre de topographie, qui constituerait pour ces animaux un véritable piège. Ralph James a également démontré que les vagues, le vent et le mauvais temps pouvaient altérer la qualité du système d'écho-location des cétacés. *« Le bruit d'une tempête à la surface est très fort et peut couvrir leur ouïe*, explique-t-il. *De surcroît, la pluie génère des bulles d'air qui subsistent plusieurs jours après un orage, absorbent les sons et réduisent l'écho de retour. »* Cette explication n'est sans doute pas la seule.

« Quand vous êtes au milieu d'un océan, le fonds à 4 000 pieds [un peu plus de 1 000 mètres] *en dessous, les côtes les plus proches à des milliers de kilomètres, le meilleur sonar du monde ne vous aidera pas à trouver votre chemin*, souligne Pier Madié, de l'université de Massey (Nouvelle-Zélande). *Nous en sommes donc venus à la conclusion que la baleine disposait, comme les pigeons voyageurs, d'une sorte de carte planétaire interne assortie d'un genre de compas. »* Tout changement magnétique pertuberait ce « compas ». Il y a une dizaine d'années, Margaret Klinowska, de l'université de Cambridge, avait montré que la plupart des plages d'échouage, en Europe, étaient perpendiculaires aux tracés des courbes d'intensité géo-magnétiques que, selon elle, les baleines suivaient.



CHRISTINE MCKENZIE/REUTERS/MAXPPP

Sur la plage abritée de Doughboy Bay, sur l'île Stewart, en Nouvelle-Zélande, plus de trois cents baleines, des globicéphales, viennent de s'échouer. Le 29 octobre, les chercheurs, arrivés sur place, procèdent aux premières analyses et tentent de trouver une explication à cet échouage collectif.

« Moi, je laisse les explications compliquées aux scientifiques. Je préfère des raisons simples, l'âge, la fatigue, l'erreur », déclare Sheryl Gibney, pilier en Nouvelle-Zélande de l'association internationale Project Jonah, spécialisée dans le sauvetage des baleines échouées. Il peut s'agir, dans certains cas, d'accidents. Lorsque des orques chassent un troupeau de dauphins, ceux-ci peuvent être poussés vers la plage. *« Les orques de Nouvelle-Zélande se nourrissent de raies pastenague en eaux peu profondes, et c'est souvent lors de chasse aux raies qu'ils s'échouent »*, affirme Ingrid Visser, qui vient de terminer une thèse consacrée à ces « baleines tueuses » de Nouvelle-Zélande. Il arrive aussi qu'un animal malade ou fatigué recherche le confort d'eaux abritées et peu profondes, à l'instar des femelles lorsqu'elles sont sur le point de mettre bas. En cas de fortes marées, ces animaux peuvent être coincés dans ces abris.

Enfin, les maladies ou les effets de la pollution sont souvent mis en évidence sur des cétacés qui s'échouent alors déjà à demi-morts. *« La plupart de ceux que j'ai autopsiés en dix ans étaient malades ou blessés. Plus d'un avait avalé des sacs en plastique ou des objets d'origine humaine. Quant aux blessures dues aux filets de pêche ou aux collisions avec des navires, elles sont monnaie courante »*, souligne Mike Donoghue, du ministère de l'environnement néo-zélandais.

Circonstance aggravante : les cétacés entretiennent entre eux de très forts liens sociaux. Il suffit donc parfois qu'un seul s'échoue, peut-être accidentellement, pour provoquer un naufrage collectif. *« Ils ne viennent pas pour aider ou pour sauver, ils s'approchent simplement de celui des leurs qui est en peine pour l'entourer »*, explique un spécialiste. C'est pourquoi il est souvent vain de remettre certaines baleines à l'eau même à plusieurs kilomètres de la plage : si l'une d'entre elles est encore en détresse, elles reviendront.

Florence de Changy

Attention zone à risques

Le filet de bulles d'air produit par le long tuyau posé au fond de l'eau devait les arrêter. Il devait être perçu comme un obstacle majeur par le troupeau de cachalots qui s'approchait dangereusement de Farewell Spit. Une langue de sable qui s'avance au nord de l'île du Sud et bouche la route des cétacés qui naviguent trop près de la côte. Malheureusement, le chef du troupeau, après s'être approché de ce rideau aux bulles trop légères, l'a traversé et ouvrit ainsi un passage au reste de sa bande vers la plage.

Dans une autre expérience, les chercheurs ont injecté davantage d'air. Succès, mais le système est lourd à mettre en place. Autre méthode, un chercheur de l'université d'Auckland a tenté d'effrayer dauphins et globicéphales en diffusant dans ces zones dangereuses les sons émis par les « baleines tueuses » que sont les orques. D'autres enfin, en Australie, ont songé à développer une balise qui analyse régulièrement la « visibilité » de l'eau... du point de vue de la baleine. Dès que les qualités de transmission des sons seraient mauvaises, la balise émettrait des signaux d'alerte. Ce système à ultrasons pourrait être monté sur la coque des navires pour prévenir les collisions avec les cétacés.

Du virus de la maladie de Carré à El Niño

LES ÉPIDÉMIES qui frappent les cétacés peuvent être d'origines multiples. Dans les mers du Sud, on soupçonne, par exemple, le phénomène climatique El Niño d'avoir favorisé le développement d'une algue toxique à l'origine de « marées rouges » qui ont pu intervenir à différents niveaux de leur chaîne alimentaire. Les changements de températures et de courants, sous l'effet d'El Niño, ont aussi pu perturber l'éco-système et pousser les cétacés en dehors de leurs routes habituelles, en quête de nourriture.

Une équipe de la faculté de médecine vétérinaire de Liège (Belgique) vient de mettre en évidence chez un rorqual commun, échoué il y a un an, la présence d'un virus – le *morbivirillus* –, responsable de la maladie de Carré chez le chien. *« Ce virus a provoqué de nombreuses épidémies chez les petits mammifères marins. En 1988, 18 000 phoques communs en ont été victimes en mer du Nord. Deux ans plus tard, des centaines de dauphins bleus et blancs de Méditerranée mouraient suite à l'infection virale*, indique Thierry Jauniaux. *Ces épidémies ont souvent été évoquées pour certains échouages de masse, mais personne n'a pu démontrer que c'était le cas pour les grands cétacés. »*

Selon Bruce Montgomery, spécialiste des affaires maritimes du quotidien *The Australian*, des tests d'ADN sont en cours pour tenter de mettre en évidence un lien entre les cachalots trouvés en février sur la côte ouest de la Tasmanie. Les scientifiques sont curieux de découvrir si ces 112 animaux, qui se sont échoués en trois lieux différents à quelques jours d'intervalle, sont de la même famille.

Les chercheurs ne négligent aucun indice. *« Tous les naufrages de navires se ressemblent*, lance Pier Madié, de l'université de Massey (Nouvelle-Zélande). *Pourtant, leurs causes sont multiples : une fois c'est un iceberg, une fois c'est un feu dans les moteurs, une autre fois c'est la tempête. »* Il en est de même pour les échouages des baleines. Surtout ceux – encore plus énigmatiques que les autres – qui concernent un grand nombre d'animaux.

F. de C.

L'insecticide Gaucho dans le collimateur des pouvoirs publics

LES APICULTEURS haussent le ton contre l'insecticide Gaucho de la firme Bayer, employé pour les tournesols. Réunis le 10 novembre aux Ruralies de Niort, leur coordination nationale, qui groupe quatre syndicats et quelque 50 000 professionnels, a envoyé une lettre au ministre de l'agriculture pour réclamer qu'on retire de façon définitive *« l'autorisation de mise sur le marché de l'imidaclopride* [la substance active du Gaucho] *sur semence de tournesol »*. Utilisé pour protéger des ravageurs de nombreuses cultures (tournesol, orge, maïs, blé, betterave), l'imidaclopride enrobe les semences de tournesol, puis est diffusé par les racines pour détruire les taupins et ensuite par la sève jusqu'aux capitules (ensemble de fleurs) pour s'attaquer aux pucerons.

Déjà, le vendredi 6 novembre, lors de la présentation d'une synthèse de l'enquête scientifique menée depuis plus de quatre mois par un Comité de pilotage réunissant scientifiques, ministères, industriels et apiculteurs, ces derniers avaient contesté les résultats exposés par certains chercheurs. Des résultats jugés trop ambigus par les apiculteurs qui perdent patience face au déclin continu des populations d'abeilles et des productions de miellées dans un grand nombre de départements du Centre-Ouest. Les apiculteurs s'appuient sur deux types de données pour accuser Gaucho. Tout d'abord des résultats obtenus par l'INRA dans ses laboratoires de Bures-sur-Yvette et d'Avignon. Ils confirment qu'à des doses infimes d'imidaclopride – 0,7 ppb (parties par milliard) dans des sirops contaminés –, les abeilles exposées connaissent une baisse significative des performances d'apprentissage olfactif, voire, à quelques ppb de plus, des troubles d'orientation. Gaucho n'est toutefois pas le seul pesticide toxique.

Des tests antérieurs en laboratoire ont pu montrer qu'à faibles doses (sublétales) d'autres produits, comme le diméthoate, la perméthrine, la deltamétrine ou le fluvalinate, engendraient aussi de sérieux troubles chez l'abeille. Gérard Eyriès, directeur du marketing chez Bayer, assure pourtant que les *« symptômes décrits par les expérimentateurs en laboratoire ne sont pas les mêmes que ceux observés en champs »*.

Le second argument des professionnels apicoles est fourni par le Centre de biophysique moléculaire du CNRS et de la société Biotec d'Orléans. Ces organismes assurent avoir détecté la présence d'imidaclopride dans des tournesols de parcelles censées ne pas avoir été traitées ! Toute la question est d'en quantifier la présence. *« Au seuil retenu (20 ppb) par le Comité de pilotage, cette présence est indétectable dans la plupart des échantillons censés ne pas avoir été traités au Gaucho »*, insiste Jean-Marc Bonmatin du CNRS d'Orléans. *« Mais à un seuil inférieur, entre 10 et 20 ppb et à moins de 10 ppb, cette présence devient détectable. »*

PERPLEXE

Or, c'est à ces doses que l'INRA a observé des effets sur l'abeille. Deux raisons peuvent expliquer cette présence surprenante de la molécule dans les tournesols de parcelles témoins. Elle proviendrait d'un traitement antérieur au Gaucho, un à deux ans auparavant. Dans ce cas, la rémanence du produit serait bien plus importante que ne le dit Bayer et que ne l'autorise la législation européenne (90 jours maximum de demi-vie du produit dans l'environnement).

Autre hypothèse : les échantillons à analyser auraient été accidentellement « pollués » par de l'imidaclopride, et cette présence serait alors un leurre. Les chercheurs et les apiculteurs n'y croient guère. Si cette présence est confirmée, cela pourrait expliquer l'observation d'un membre du Comité de pilotage, rapportée dans notre édition du 10 septembre : *« L'étude en champs montre qu'il n'y a pas de différences significatives entre les parcelles traitées avec l'insecticide Gaucho et celles qui en étaient exemptes, ni sur le dépeuplement, ni sur les quantité de miel. »*

Un scientifique qui a requis l'anonymat demeure perplexe face à ces résultats d'Orléans. Sans nier que cette présence d'imidaclopride soit effective, il fait remarquer que ces traces dans les tournesols de parcelles témoins ne concernent que deux sites d'étude sur quatre (en Vendée, mais pas dans les Deux-Sèvres ni dans l'Indre). Or, dans ces deux derniers sites, on n'a pas relevé de différences significatives entre champs traités et non traités. Le seuil de détection des analyses était-il trop élevé ? D'autres facteurs environnementaux masquent-ils un « effet Gaucho » ? A l'évidence, l'enquête n'est pas close.

Pourtant, le 18 novembre, le ministère de l'agriculture pourrait, après présentation du rapport du Comité de pilotage à la Commission des toxiques, répondre positivement aux demandes des apiculteurs et, par *« mesure de précaution »*, retirer Gaucho du marché.

Vincent Tardieu

Buteur d'exception, Jean-Pierre Papin, dit « JPP », quitte officiellement la scène du football

Meilleur attaquant français de ces dernières années, il va dévoiler son avenir hors du terrain

En quinze ans de carrière *professionnelle*, Jean-Pierre Papin aura inscrit 530 buts. Mais il aura surtout marqué les esprits par ses « papinades », gestes techniques aussi *incroyables* que spectaculaires. Magnifique à Marseille et en équipe de France, brillant à Milan, moins en vue au Bayern, « JPP » avait choisi Guingamp (division 2) comme port d'attache avant de décider, à trente-cinq ans, de prendre le large.

IL Y A, d'un côté, l'image, celle d'un personnage public souvent mal compris. Et, de l'autre, les bilans chiffrés, qui ont le mérite de la clarté. Des bilans qui permettent d'affirmer sans risque de se tromper que Jean-Pierre Papin restera dans l'histoire du football français comme l'un des buteurs les plus efficaces de tous les temps.

Jeudi 5 novembre, celui que la *France entière a pris l'habitude* de surnommer « *JPP* », a fêté ses trente-cinq ans. Un âge respectable pour quitter le devant de la scène footballistique, surtout lorsque l'on évolue au poste d'attaquant de pointe, particulièrement éprouvant physiquement.

Après une belle carrière qui l'a conduit en Belgique, en France, en Italie et en Allemagne, Jean-Pierre Papin a donc décidé de faire ses adieux. Il avait prévenu, lors d'un entretien publié dans nos colonnes (*Le Monde* du 13 mai). « *Je m'interdis de faire l'année de trop* », avait-il alors confié. Il aura tenu parole malgré une dernière expérience décevante avec l'En Avant Guingamp (division 2). Savoir s'arrêter à temps est une qualité rare. Et « JPP », que l'on a trop souvent fait passer pour ce qu'il n'était pas, à savoir un joueur aussi benêt dans le « civil » qu'efficace sur les terrains, a pris sa décision au bon moment.

A l'heure du grand bilan, les images de buts spectaculaires se succèdent dans la mémoire collective. Les buts « à la Papin » sont devenus des « papinades » : reprises de volée acrobatiques, retournés époustouflants, missiles délivrés en pleine course pour exploser les lucarnes du but adverse.

De tous les buts inscrits par JPP dans les compétitions officielles, les amateurs de statistiques garderont en mémoire les 28 qu'il a marqués dans la plus prestigieuse des compétitions européennes, à savoir la Coupe des clubs champions, rebaptisée il y a quelques années Ligue des champions par les marchands du temple.

PARMI LES JOUEURS MYTHIQUES

Vingt-huit buts, cela signifie que Jean-Pierre Papin devance nettement un certain Michel Platini (17 buts dans cette compétition) et que ce total lui permet d'occuper la 6e place d'un classement de joueurs mythiques comme Alfredo Di Stefano (premier avec 49 buts inscrits pour le Real Madrid), Eusebio (47, Benfica Lisbonne), Gerd Müller (36, Bayern Munich), Ferenc Puskas (35, Real) et Gento (31, Real).

« *Mon métier, c'est de taper dans un ballon. Je ne vais pas donner mon avis sur le CAC 40 ou sur les peintures de Leonard de Vinci* », soulignait Jean-Pierre Papin lors d'un entretien paru dans *L'Equipe Magazine* en 1997. Lucide sur les terrains, « JPP » l'a été également en dehors. Conscient de ses limites et ne cherchant jamais à se faire passer pour ce qu'il n'est pas, Jean-Pierre Papin n'a pas emprunté le chemin de son coéquipier Eric Cantona, que des esprits embrumés ont cherché à transformer en intellectuel torturé.

Nature, spontané, l'ancien attaquant de l'OM, élu meilleur joueur européen il y a sept ans, a mené sa carrière sans se préoccuper outre mesure des critiques, même si les piques répétées des « Guignols » de Canal Plus ont fait un moment des dégâts dans son tempérament sensible. *Personnage attachant*, Jean-Pierre Papin n'a pas su résister aux charmes des puissants de l'époque, en l'occurrence Bernard Tapie et Silvio Berlusconi, ses patrons, à Marseille et à Milan. Cela lui a parfois valu de jouer un rôle ambigu, aux yeux de certains de ses coéquipiers.

Si la simplicité affichée par « *JPP* » lui a valu au début de sa carrière de promouvoir des produits de grande consommation (de rasoirs jetables en chaussures de sport), son transfert en Italie a séduit des annonceurs « *haut de gamme* », qu'il s'agisse de vêtements chics ou de montres de luxe. Comme l'expliquait en 1993 le couturier italien Nino Cerruti : « *Si j'ai choisi Papin, c'est parce qu'il représente ce genre de personnages de notre temps : jeunes, modernes et sains, qui interprètent leur métier sans des habitudes de stars insupportables.* »

Formé à l'INF Vichy, débutant sa carrière à Valenciennes, ce Nordiste né à Boulogne-sur-Mer s'est véritablement révélé au FC Bruges. Sélectionné pour la première fois en équipe de France par Henri Michel, le 26 février 1986, Jean-Pierre Papin quittera les Bleus neuf ans plus tard, après avoir inscrit la bagatelle de 30 buts. Cette longévité laisse pourtant un goût d'inachevé, car, si « JPP » s'est bâti un palmarès enviable avec ses différents clubs, l'équipe de France ne lui a pas permis d'ajouter un trophée supplémentaire.

Le meilleur buteur français de ces dernières années n'a disputé qu'une seule phase finale de Coupe du monde et un Championnat d'Europe des nations. *Faisant partie d'une génération aussi douée que malheureuse, notre héros aura tout de même participé au Mundial mexicain en 1986, au début de sa carrière.*

Le Mondiale italien de 1990, la World Cup américaine de 1994 et, surtout, le Mondial français de 1998 lui sont passés sous le nez. Même scénario concernant l'Euro. Celui de 1988, disputé en Allemagne, se passe de la présence de l'équipe de France, alors que Jean-Pierre Papin est en pleine forme. Et l'expérience de 1992, en Suède, ne lui laissera pas de bons souvenirs.

« PAS SAISI LA CHANCE »

« *J'ai eu ma chance en mon temps*, a-t-il confié à *L'Equipe*, le 17 novembre. *Mais notre génération n'a pas su la saisir, même si elle a contribué à préparer le terrain pour ceux qui sont arrivés ensuite. Cela dit, je ne prétendrai pas que je n'aurais pas aimé avoir quelques années de moins cet été pour être au milieu des Bleus.* »

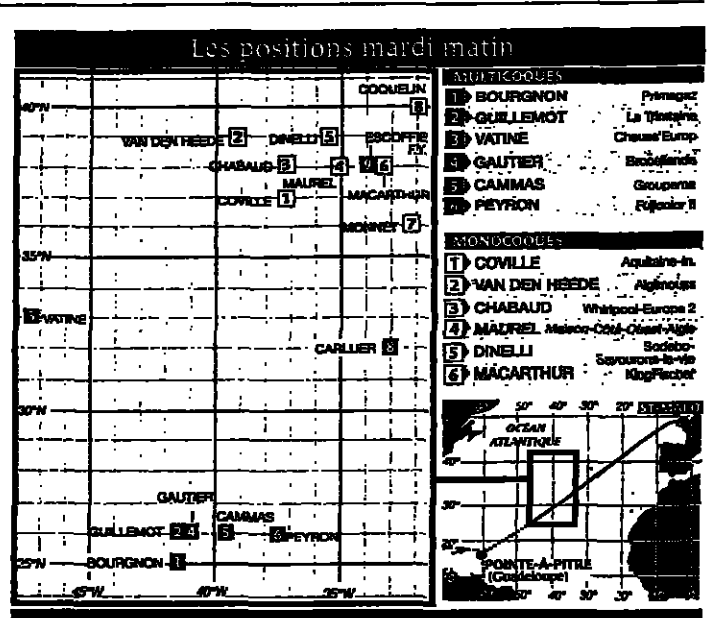
Père de quatre enfants, Jean-Pierre Papin a également passé une partie de sa vie à lutter en dehors des terrains en compagnie de sa fille Emilie. Cette dernière a été victime, lors de sa naissance, d'une lésion cérébrale qui a entraîné des retards dans l'apprentissage de la marche et de la parole. En compagnie de Florence, son épouse, Jean-Pierre a essayé une multitude de thérapies avant de trouver une clinique située à Philadelphie, aux Etats-Unis, spécialisée dans le traitement de ces problèmes.

Vivre cette réalité difficile a donné l'envie à Jean-Pierre Papin de créer une association baptisée « Neuf de cœur ». « *Le numéro de mon maillot associé à ce que j'ai sous la poitrine, pour que les enfants qui sont comme la mienne puissent avoir une vie meilleure* », résume-t-il pudiquement. Aujourd'hui, ce combat continue, loin des pelouses. Mais, le 12 juin 1999, « JPP » rechaussera les crampons pour son jubilé programmé au Stade-Vélodrome de Marseille, théâtre de tant de « papinades ».

Alain Constant

Un talent hors pair

- **Né le 5 novembre 1963** à Boulogne sur Mer.
- **355 buts inscrits** au cours de sa carrière dont 181 avec l'Olympique de Marseille.
- **530 matches joués** chez les professionnels.
- **54 sélections** en équipe de France, 30 buts marqués soit autant que Just Fontaine. Seul Michel Platini (41) a fait mieux.
- **11 brassards** de capitaine de la sélection.
- **1re sélection** : 26 février 1986 à Paris lors de France-Irlande du Nord (0-0).
- **Dernier but inscrit en sélection** : Azerbaïdjan-France (0-2), le 13 décembre 1994.
- **Dernier but inscrit en club** : le 19 septembre 1998 lors du match Ajaccio-Guingamp.
- **Sacré meilleur buteur** du championnat de France à cinq reprises (de 1988 à 1992).
- **Elu « Ballon d'or »** en 1991, une première pour un joueur français évoluant en championnat de France.
- **Clubs successifs** : INF Vichy (1981-84), Valenciennes (1984-85), FC Bruges (1985-86), Olympique de Marseille (1986-92), Milan AC (1992-94), Bayern Munich (1994-96), Bordeaux (1996-98), Guingamp (1998).
- **Palmarès** : quatre titres de champion de France avec l'OM (1989, 90, 91, 92) ; deux titres de champion d'Italie avec le Milan AC (1993, 94) ; une Ligue des champions avec le Milan AC (1994, mais il ne joue pas la finale contre Barcelone) ; une Coupe de l'UEFA avec le Bayern (1996) ; une Coupe de France avec l'OM (1989) ; une Coupe de Belgique avec le FC Bruges (1986).



Francis Joyon trace, seul et déterminé, sa Route du rhum au Sud

Le skipper de « Banque-Populaire » chasse l'alizé en passant au large des côtes mauritaniennes

IL A ENFIN mis le cap sur l'Ouest et Pointe-à-Pitre. Il file vite, très vite. Si vite que son multicoque, *Banque-Populaire*, s'est vu décerner lundi 16 novembre le challenge attribué chaque jour depuis le 11 novembre au voilier s'étant approché le plus de l'arrivée en 24 heures. Il a parcouru 346 milles (640 km), pas assez à son goût. Pas suffisamment par rapport à l'option très au sud qu'il a choisie et qui ne lui permet pas de trouver les vents escomptés.

Les soucis que lui causait son gennaker, lundi 16 novembre dans la soirée, n'arrangent pas ses affaires. Ils l'ont privé, au moins momentanément, de cette voile essentielle pour faire avancer vite son multicoque dans les « vents médium » qu'il est allé chercher si bas. Quant à la chance, elle sourit pour l'instant davantage à ses adversaires partisans du nord.

Si Joyon s'est replacé en 7e position du classement général, juste devant le premier monocoque (*Aquitaine Innovations*, de Thomas Coville), des veines de vent favorables ont permis aux Laurent Bourgnon (*Primagaz*), Marc Guillemot (*Biscuits-La Trinitaine*), Paul Vatine (*Chauss'Europ*) ou Alain Gautier (*Brocéliande*) de se sortir à bon compte des griffes de l'anticyclone qui visait leurs étraves.

Du coup, le pari de « l'homme du Sud » perd de sa superbe. « *C'est de plus en plus chaud mais ça reste possible*, dit-il. *J'espère arriver samedi en Guadeloupe.* »

Les vents très portants de nord-nord-est qu'il rencontre ne lui offrent pas la route la plus directe. Ils l'obligent à camper à la barre et à s'adapter sans cesse. « *Les empannages doivent se faire au bon moment*, raconte-t-il, *et je prends mes décisions en fonction de la vitesse du bateau.* »

Le voyant faire route vers le Sud jusqu'au long des côtes mauritaniennes, d'aucuns l'ont pris pour un doux dingue, animé de la foi mêlée de désespérance des outsiders. « *Son option est osée*, ironisait un de ses adversaires il y a quelques jours. *Peut-être prépare-t-il le prochain Vendée Globe ?* [Tour du monde en solitaire et sans escales]. »

Joyon le Normand n'a pourtant rien d'un fantaisiste. Il a même cette particularité peu commune aux marins de savoir aussi garder les pieds fermement ancrés dans le sol. Opposé au téléguidage au coup par coup, il préparait sa Route du rhum depuis des mois, étudiant mille et un cas avec Eric Mas, de Météo Consult, la société qui assure son assistance météo depuis quatre ans.

Comme lors de l'Europe 1 Star, la Transat anglaise qu'il avait quasiment gagnée, grâce à un raisonnement météo original et indépendant, avant que son bateau ne se retourne.

A heures régulières, le skipper de *Banque Populaire* reçoit un flotd'informations calibrées et Météo Consult se tient à disposition poour répondre à ses éventuelles questions. Malgré la fatigue occasionnée par la tenue et la surveillance permanentes d'un bateau poussé à l'extrême dans des vents moyens ou faibles, Joyon surprend ses interlocuteurs.

> Son routeur suppose qu'« il tombe sans s'en apercevoir dans des laps de sommeil qui durent des poignées de secondes »

« *Il me dit qu'il n'a pas dormi plus d'une heure par nuit depuis le départ*, dit Eric Mas. *Je suppose donc qu'il tombe sans s'en apercevoir dans des laps de sommeil qui durent des poignées de secondes. Mais ses questions et ses hypothèses restent d'une pertinence incroyable.* »

Peu avant le départ de Saint-Malo, Eric Mas et Francis Joyon avaient constaté une situation peu fiable sur la route nord. Pour ménager ses chances, le skipper a donc joué la route médiane toute la première partie de la course lors de la descente du golfe de Gascogne jusqu'à La Corogne (Espagne). Ensuite, il a fallu trancher. Comme à son habitude, il a été catégorique.

« *C'est là qu'on retrouve la personnalité entière de Francis*, dit Eric Mas. *Comme il n'avait pas grande confiance dans les prévisions à long terme sur la route nord – où des conditions qui n'ont finalement pas trop mal tourné auraient pu évoluer en tempêtes –, il a préféré s'en remettre à la nature et tenter de suivre les alizés.* »

Les proches de Francis Joyon ne s'inquiètent pas pour lui. Selon eux, quoi qu'il arrive, il n'exprimera aucun regret. « *Ce qu'il veut c'est gagner*, dit Eric Mas, *alors peut lui importe d'arriver avec deux heures de retard sur le premier en prenant la route nord, ou de couper la ligne deux jours après le premier en ayant choisi la route sud.* »

Patricia Jolly

Le cyclisme français prend des mesures contre le dopage

DANIEL BAAL, président de la Fédération française de cyclisme (FFC), a annoncé, lundi 16 novembre, les mesures de lutte contre le dopage qui seront appliquées en 1999. L'élément central en est le « *suivi médical longitudinal concerté* » (*Le Monde* du 7 novembre) : *les coureurs professionnels* ou espoirs seront soumis à un examen physiologique détaillé, quatre fois par an, afin de déceler d'éventuelles évolutions de l'organisme liées au dopage. Si une anomalie était constatée, le médecin de la FFC sera autorisé à suspendre sa licence.

Roger Legeay, président de la Ligue cycliste professionnelle française (LCPF), a pour sa part annoncé que les directeurs sportifs français ont, après les sponsors et la Société du Tour de France, signé une charte commune de bonne conduite. Par ailleurs, dans son édition du 17 novembre, le quotidien *Libération* rend compte d'un rapport du CNRS commandé par le ministère de la jeunesse et des sports qui recommande notamment de lancer des enquêtes épidémiologiques et de pharmacovigilance pour connaître l'ampleur et les effets du dopage.

DÉPÊCHE

■ **RUGBY : Christophe Dominici, ailier du Stade Français, a été appelé en renfort par le XV de France, afin de pallier** *un éventuel* forfait du Toulousain Emile Ntamack (qui souffre d'un hématome à la cuisse droite), en vue du match France-Australie, samedi 21 novembre, au Stade de France.

Aux Masters féminins de New York, Martina Hingis veut sauver sa saison

NEW YORK
de notre envoyée spéciale


TENNIS

Les pots de fleurs ont été alignés, les caméras réglées, les dernières cloisons posées et le dernier point de colle a été appliqué sous la surface synthétique des Masters féminins qui ont commencé, lundi 16 novembre, au Madison Square Garden de New York.

Les premiers moments de l'ultime compétition de la saison, qui rassemble les seize meilleures joueuses du monde, se sont écoulés au son des perceuses ou des marteaux. Dans le désordre, Dominique Van Roost s'est vaillamment qualifiée pour les quarts de finale en battant l'Espagnole Conchita Martinez (7-6 [9/7], 6-2). La Belge rencontrera la Roumaine Irina Spirlea, qui a battu une autre Espagnole, la très combative – mais très fatiguée – Arantxa Sanchez-Vicario (7-6 [8/6], 6-1). Les Masters féminins pouvaient *commencer*.

Les six derniers matches du premier tour, mardi et mercredi, sont très attendus, à commencer par le choc mardi soir (pas avant 1 heure, heure française) entre la Tchèque Jana Novotna, tenante du titre, et l'Allemande Steffi Graf, la plus en vue des « revenantes » du moment à la grâce d'une fin de saison auréolée d'une toute fraîche victoire au tournoi de Philadelphie, où elle a battu la numéro deux mondiale, Martina Hingis, et la numéro un, Lindsay Davenport.

Mardi, aussi, la Suissesse Patty Schnyder, l'une des révélations de la saison, doit rencontrer sa compatriote Martina Hingis. Mercredi, l'impétueuse Russe Anna Kournikova va être confrontée à l'expérimentée Américaine Monica Seles. Le tennis français est bien présent : Nathalie Tauziat (qui doit rencontrer la Biélorusse Natasha Zvereva), Mary Pierce (opposée à la Sud-Africaine Amanda Coetzer) et Sandrine Testud permettent à la France d'être le pays le mieux représenté devant les Etats-Unis. En effet, Venus Williams a déclaré forfait à cause d'une blessure au genou.

> « Quand on a été une championne, la victoire devient comme une drogue, on a envie de gagner encore et encore »

Le Madison Square Garden, enfin, attend un sacre. Deux joueuses, Lindsay Davenport et Martina Hingis, peuvent encore envisager de terminer la saison en numéro un mondiale. Dépossédée de sa place par l'Américaine, il y a un mois, la Suissesse doit espérer une défaite de sa rivale, mercredi, contre Sandrine Testud pour gagner les Masters et retrouver son rang et ainsi sauver une année médiocre.

Martina Hingis a passé une saison en demi-teinte. A dix-huit ans, elle est parue moins encline à résister aux crises de l'adolescence et aux bluettes sentimentales aussi bien qu'à ses adversaires sur un court de tennis. Victorieuse dans trois tournois du Grand Chelem en 1997, elle a commencé par gagner les Internationaux d'Australie en janvier, mais a dû se « contenter » ensuite d'une demi-finale à Roland-Garros et à Wimbledon, et d'une finale aux Internationaux des Etats-Unis. Une blessure à la cheville en octobre n'a pas arrangé ses soucis.

A New York, elle voudrait rattraper le temps perdu. Pour ce faire, elle a quitté son ami espagnol et s'est enfermée quelques jours dans l'académie de Nick Bolletieri, en Floride, pour reprendre le cours de sa vie. « *Quand on a été une championne, la victoire devient comme une drogue, on a envie de gagner encore et encore* », explique-t-elle dans le *New York Times*. Martina Hingis, qui n'a pas gagné de tournoi depuis mai, est contrainte à la stratégie de l'embuscade à New York : « *Je peux ainsi me sentir dangereuse.* » Grande favorite des Masters 1997, elle avait été battue en demi-finale par Mary Pierce.

Bénédicte Mathieu

Semainier

L'affaire du Balzar, revoilà Ducasse, bientôt Noël



DESSINS DESCLOZEAUX

C'EST LA FIN, ou presque. Les mutinés du Balzar ont replié leur pavillon et rentrent chez eux. Ces émotifs au cuir tendre espéraient conserver le mince droit de folklore sur leur minuscule colonie ; Jean-Paul Bucher enraye les vocations et leur demande d'aller semer le trouble hors de ses eaux territoriales. Personne ne s'attendait à des miracles, mais six mois de combat à la régulière permettaient de penser qu'on allait vers une dérogation locale, vers une sorte de protectorat sous lequel on aurait pu continuer à se croire encore un peu chez soi. Le groupe Flo en a décidé autrement. Reste le petit millier d'adhérents de l'association Les Amis du Balzar, qui se demandent ce que l'on va faire de leur courroux et comment les choses peuvent tourner. Si l'aventure semble jouée, elle n'est peut-être pas tout à fait close. Attendons.

Mais, à l'opposé de la sauvegarde de l'andouillette d'hier et du boudin-purée d'avant-hier, en même temps que rugit l'Alcazar Show du Barnum Conran, voici l'entrée en scène du seul, de l'unique, du rebondissant mister Spoon, nous avons nommé Alain Ducasse, l'anti-manchot de la cuisine française, le chef aux semelles de vent, le seul coureur de tropiques dont l'âme vagabonde arrive encore à réjouir les bons pères du Michelin. Spoon, parfaitement, le coup d'éclat de sa future enseigne, rue de Marignan, dans le 8e, Spoon (cuillère en anglais), Food & Wine, restaurant où rien ne sera obligatoire et tout permis.

Sérieusement, Alain Ducasse, vous allez appeler ça Spoon ? Oui. D'abord, j'aime bien les cuillères, c'est doux, c'est rond, ça ne coupe pas, ça ne pique pas. Il y a de l'accueil dans l'instrument, de la souplesse. Justement, chez Spoon tout sera tourné vers la liberté la plus complète du client. Un jeu de go où le mangeur attaquera et défendra lui-même ses propres options. Tout devrait être possible. Explication.

Prenons les poissons, ils seront cinq à la carte. Par exemple : thon à la plancha, sauce saté, légumes sautés au wok ; ou saumon à la rôtissoire, réduction de béarnaise, marmelade d'endives ; ou encore, calmars, sauce curry, riz thaï. C'est la proposition de départ. Mais – magie ! – par la grâce des accords et l'efficience de mon talent culinaire peu ordinaire, on pourra me servir un saumon sauce curry avec des légumes sautés au wok, tout aussi bien qu'un thon béarnaise avec un riz thaï.

PARIS QUI BOUGE

Tout se rapproche, tout se marie, tout s'harmonise. Même manteau d'Arlequin pour les viandes, les entrées ou les salades. Mille milliards de poèmes, de plats. Les vins seront principalement étrangers et servis au verre. Restaurant court (70 places), prix de saison (environ 250 francs), service, graphisme, meubles, vaisselle, dans le goût du siècle qui s'avance. Il avait l'air amusé, Ducasse, et très sûr de son coup. Ouverture deuxième quinzaine de décembre.

Paris qui bouge, Paris qui ne change pas. Le Harry's Bar fête son 87e anniversaire. Cette tenace fontaine à whisky a vu les premiers colons s'accrocher à son acajou en 1911, le jour du Thanksgiving. Ça marque. Depuis, le 5 de la rue Daunou n'a pas désempli, profitant de la moindre action de grâce pour entraîner ses ouailles vers l'Ecosse et les distilleries du Kentucky. Une vocation. Le jeudi 26 novembre, de midi à 15 heures, un Thanksgiving brunch est au programme avec, en pièce maîtresse, une dinde rôtie flanquée de sa sauce aux airelles. On marchera ce jour-là au vin de Californie et au Bourbon Shooter en accompagnement des desserts. Retenir, le lieu est étroit. Menu à 180 francs.

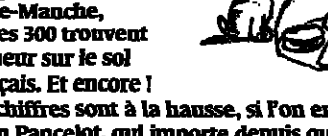
Ah ! Bientôt Noël, Noël et ces terribles repas pris à l'extérieur pour donner plus de mordant à l'événement. Cette année, c'est Marc Meneau qui, de Saint-Père-sous-Vézelay, ouvre le feu le premier. Mais là, rien de louche à craindre : onéreux seulement – prix non encore homologués. Grande maison, trois étoiles certifiées, bol d'air assuré et basilique lustrée de frais pour messe de minuit d'après-dîner remarquable. Au pied de la crèche : oursins et huîtres à la crème de homard, foie gras poché aux blinis de maïs, chapon garni aux coings rôtis, fromage du mont d'Or, bûche aux pralines. Doux Jésus !

Hiver, frimas, troïka, grelots et grelottements ; une seule adresse, Dominique, rue Bréa. Depuis déjà près de quatre ans, ce restaurant de Montparnasse taille sa nouvelle route russe avec beaucoup d'allant, finissant presque par faire oublier les anciens serveurs vêtus cosaque, coriaces chauffeurs de salle, qui protégeaient avec obligeance un lourd public de rivés au bar engagés dans des discussions sans horaires et sans fin. La remise en ordre des cuisines et le rafraîchissement des murs fit fuir la plus grande partie de la clientèle, peu disposée à supporter autant d'égards. Nette, la maison se retrouvait vide.

De formation classique et nordique d'origine, Françoise Dépée s'attaqua à la catastrophe avec courage, refaçonnant une cuisine oubliée, relançant à l'identique le koulibiak de saumon, la brochette ribolov, le chachlik karsky et le satzivi de poulet – qui, dans la capitale, connaissait vraiment ces plats ? Le soir, sans violon ni grosse coupure à glisser sous l'archet, l'ambiance fait isba chaude par temps d'époque heureuse. A midi, on déjeune au bar de zakouskis ou d'une assiette moscovite. Cent marques de vodka en magasin.

Jean-Pierre Quélin

★ Harry's New York Bar, 5, rue Daunou, 75002 Paris. Tél. : 01-42-61-71-14.
★ L'Espérance, 89450 Saint-Père-sous-Vézelay. Tél. : 03-86-33-39-10.
★ Dominique, 19, rue Bréa, 75006 Paris. Tél. : 01-43-27-08-80. Bar russe : 150 F. Restaurant, ouvert le soir, menus : 160-300 F. Carte : 250-400 F.

Le cheddar

Lady Jay, épouse de l'ambassadeur de Grande-Bretagne en France, est la présidente d'honneur du Cheese Club. Sa mission consiste à porter haut et fort le renom des fromages britanniques, encore très méconnus chez nous. *« Nous en fabriquons plus de 400 variétés de l'autre côté du tunnel. Quel dommage que les Français les connaissent si peu ! »*, déplore-t-elle. Aux réceptions de l'ambassadeur, sa femme sait surprendre, en servant par exemple du *stinking bishop* (« évêque puant »), un fromage fort dont la croûte est lavée au poiré. *« Mais faudrait-il encore que vos compatriotes, pourtant connaisseurs,* ajoute-t-elle, *sachent d'abord apprécier à leur juste valeur nos grands classiques comme le cheddar. »*
Lady Jay n'a pas tort. Mis à part dans les départements nordistes, cette pâte pressée faite de lait de vache ne fait pas florès par chez nous, alors qu'elle représente à elle seule 60 % de la production fromagère britannique. Sur les 118 000 tonnes fabriquées chaque année outre-Manche, seules 300 trouvent preneur sur le sol français. Et encore !
Les chiffres sont à la hausse, si l'on en croit Alain Pancelot, qui importe depuis quelques années les cheddars de la maison Quicke's en France.
La laiterie pour laquelle il travaille est installée dans le Devon, au sud-ouest de l'Angleterre, berceau du cheddar, puisque c'est ici que se trouve la petite ville qui lui a donné son nom. La fromagerie est une des rares à fabriquer encore du cheddar au lait cru. Celui-ci était encore en vente chez nous le mois dernier dans les magasins Codec, une aubaine pour les connaisseurs.
Toutefois, Quicke's exporte majoritairement du cheddar fait à partir de lait pasteurisé. Moins savoureux, il se distingue de ses deux concurrents pour deux raisons : sa fabrication manuelle et son affinage prolongé. En effet, ce qui différencie le plus un cheddar d'un autre, c'est son grand âge. Un cheddar jeune (quatre à six mois de maturation) sera parfaitement apte à réussir un *Welsh rabbit*, ce plat traditionnel gallois où l'on émiette dans une casserole le fromage sur de la bière, avant de napper le mélange ainsi obtenu sur des toasts et de passer le tout sous un gril. En revanche, si vous désirez déguster votre cheddar nature ou simplement accompagné de cornichons, comme les Anglais ont coutume de le faire, préférez alors un fromage affiné au moins pendant une année. A l'occasion de son mariage, en 1840, la reine Victoria reçut en cadeau un cheddar de 500 kilos issu du lait de 750 vaches. Les laiteries actuelles travaillent sur des meules de 24 kilos. Le cheddar est la plupart du temps de couleur blanche, mais ne vous étonnez pas d'en voir aussi en rouge orangé : ils sont teintés au carotène, à la demande notamment des Belges.

Guillaume Crouzet

★ Cheddar Quicke's au lait cru, 17 francs environ les 150 g.

BOUTEILLE

AOC Beaujolais 1998

Vins primeurs du domaine du Vissoux
Cette année encore, l'on s'apprête à fêter, en France et dans le monde, l'arrivée du beaujolais nouveau, le troisième jeudi de novembre. C'est dans les années 50 qu'a été lancée la mode du vin primeur, devenue un événement commercial. Il est vrai que le charme du vin nouveau – son goût franc, sa dimension florale, son fameux nez de banane – est parfois le signe d'une bien laborieuse industrie.
Chez Pierre-Marie Chermette, on évite l'apport de levures et on laisse œuvrer la nature, en foudres de chêne ou en cuves inox. Les vieilles vignes de la propriété donneront au vin une structure, du fruité et déjà quelques tanins, en avant-première du vin de l'année. La cuvée « les griottes », aux arômes ténus de fruits rouges, s'adresse aux amateurs de vins jeunes (en vente 35 F la bouteille chez Balthazar, près la Cagouille, 16, rue Jules-Guesde 75014 Paris). Une cuvée spéciale, non chaptalisée, non filtrée et maintenue en cuves hermétiques pour ralentir l'évolution et conserver le caractère primeur a même été préparée pour un fidèle de la maison.
On la trouvera en exclusivité à l'Œnothèque, 20, rue Saint-Lazare 75009 Paris (Tél. : *01-48-78-08-76*) au prix de 40 F la bouteille. Toute la semaine, la carte de ce restaurant se mettra à l'heure beaujolaise, avec le saucisson chaud, le tablier de sapeur et le gras double à la lyonnaise. La soirée la plus agitée se situera rue du Marché Saint-Honoré, où les habitués du Rubis se préparent à l'événement d'une année sur l'autre.
★ Beaujolais primeur « vieilles vignes », 26,50 F TTC Cuvée « les griottes » : 22,50 F TTC (départ cave).
★ Pierre-Marie Chermette, Le Vissoux 69620 Saint-Vérand. Tél. : 04-74-71-79-42. Télécopie : 04-74-71-84-26

TOQUES EN POINTE

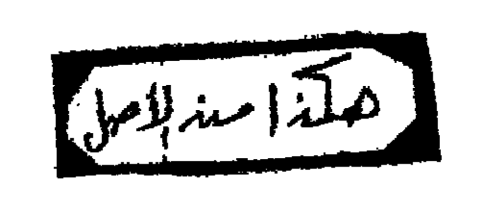
Bistrot

LOUS LANDES
■ Il y avait une Mère d'abord, c'était Georgette Descat, entourée de ses chromos et de ses dentelles landaises, puis il y eut Hervé Rumen, un Breton qui maintint haut le flambeau du foie gras. Il a laissé la place et le piano à Yves Charles, un jeune chef issu du non moins célèbre restaurant Courtine, à Houilles, qui affronte le décor de ses prédécesseurs et porte l'étendard landais, en y ajoutant une époustouflante connaissance des vins de propriétaires.
Sa carte nouvelle des vins du Sud-Ouest, de la Loire, de la vallée du Rhône est imparable. Les prix sont modestes et le discours digne d'un jeune converti à cette religion du vin qui fait des ravages. La cuisine fine et goûteuse, sans surprise, respecte le produit. Un mois d'installation à peine, faisons-lui confiance ! Voici le foie gras tradition ou bien les petites escalopes de foie gras poêlées aux croûtons et les moules d'espagne farcie à la sétoise.
Et aussi le magret de canard de la Chalosse cuit sur sa peau au gros sel de Guérande ; le cassoulet aux gros haricots et aux confits ; les poissons : filet de saint-pierre, rouget barbet ou bien la morue à la crème d'ail ; et pour conclure, un épatant fondant au chocolat et caramel, sirop au poivre de Sichuan. Menu-Carte 195 F. A la carte, compter 250 F.
★ 157, avenue du Maine, 75014 Paris, tél. : 01-45-43-08-04. Fermé samedi midi et dimanche.

Brasseries

CHEZ RIBE
■ Le sourire et l'accueil de la patronne dans une belle brasserie, avec terrasse couverte au pied de la Tour Eiffel, ce n'est pas si commun ! Une excellente cuisine traditionnelle, celle du patron lui-même, c'est encore plus rare. Plats du jour, bien sûr ! Les clients étrangers du célèbre hôtel voisin ne viennent que pour eux. Ce sont les pot-au-feu, coqs au vin et le fameux bourguignon. La belle viande choisie et mûrie ne change pas, et cela fait vingt ans que cela dure. Du bouche à oreille ! C'est le filet de bœuf grillé, sauce béarnaise, ou bien le carré d'agneau au four à l'ail doux. Poissons, selon le marché, soles, lotte, omble chevalier.
Quelques desserts savoureux, pruneaux cuits au vin aromatisé, croustillant au chocolat, crème anglaise. Une gentille carte des vins sans prétention, dont les beaujolais pour plats classiques et un excellent côtes de duras 1997 (88 F). Menu : 138 F. Menu-Carte : 169 F.
★ 15, Avenue de Suffren, 75007 Paris, tél. : 01-45-66-53-79. Fermé le dimanche. Service jusqu'à 22 h 30.

Jean-Claude Ribault



Temps frais et souvent dégagé

MERCREDI. Un anticyclone sur le Groënland se prolonge vers le nord de la France. Une zone dépressionnaire sur l'Europe Centrale donne un peu d'instabilité sur les frontières du Nord-Est. Une perturbation donne quelques nuages sur la pointe Bretagne. Une zone perturbée circule sur la Corse. Partout les températures sont fraîches pour la saison.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Sur la Bretagne, le ciel sera couvert le matin puis les nuages se limiteront à la pointe Bretagne. Sur les autres régions le ciel sera seulement voilé. Il fera de-1 à-2 degrés le matin dans l'intérieur mais 4 à 5 sur les côtes. L'après-midi, il fera de 6 à 10 degrés.

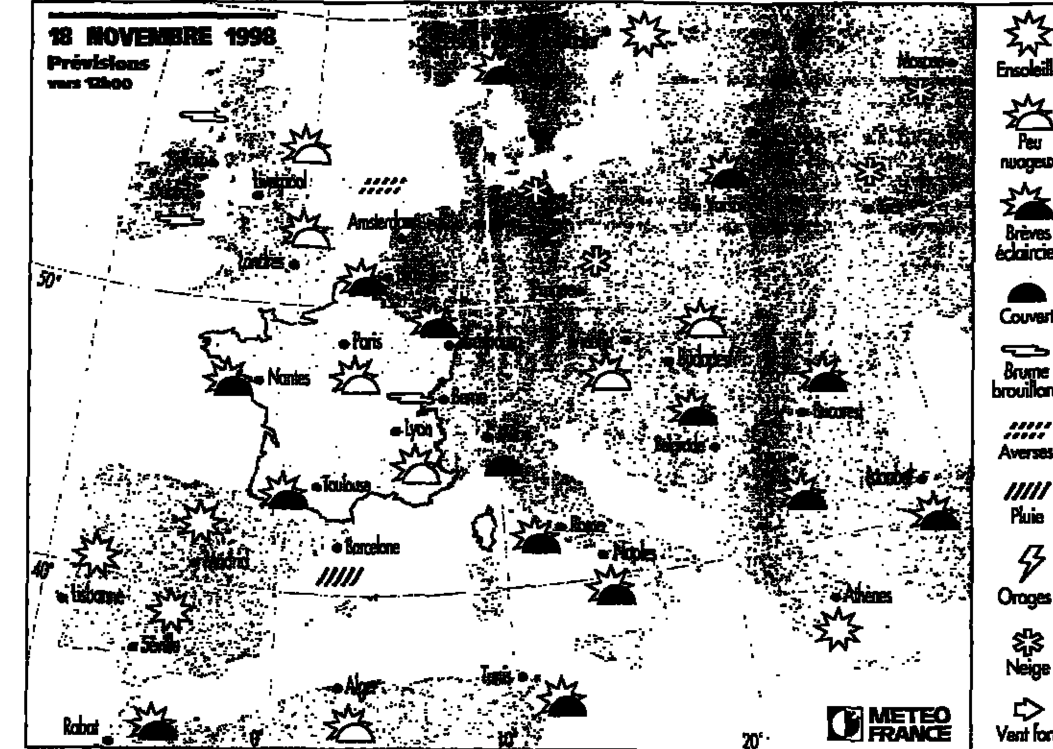
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Attention aux brouillards matinaux parfois givrants. Le ciel sera ensuite dégagé. Les régions frontalières pourront avoir quelques flocons de neige. Il fera de-1 à-5 degrés le matin. L'après-midi, il fera de 3 à 5 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Après quelques brouillards matinaux, le ciel sera ensoleillé sauf près des frontières où quelques flocons de neige pourront tomber. Il fera de-3 à -4 degrés le matin et 1 à 4 l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Il y aura quelques brouillards près des Pyrénées. Ensuite, le soleil brillera mais sera souvent voilé. Il fera 0 degré le matin et jusqu'à 6 à 12 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera voilé sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne. Le soleil sera plus franc sur l'est. Il fera de-1 à-6 degrés le matin et de 0 à 7 l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur la Corse, la Côte d'Azur et le littoral de la Provence, le ciel sera souvent nuageux avec quelques ondées. Ailleurs, le soleil brillera. Les températures de l'après-midi atteindront 8 à 12 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	25/30 N	KIEV	-7/-5	VENISE	0/5 N	LE CAIRE	18/25 S		
				POINTE-A-PIT.	25/31 N	LISBONNE	11/16 S	VIENNE	-2/2 N	MARRAKECH	11/25 S		
				ST-DENIS-RÉ.	22/27 S	LIVERPOOL	4/6 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/26 S		
				EUROPE		LONDRES	2/7 N	BRASILIA	19/28 N	PRETORIA	19/23 P		
				AMSTERDAM	3/5 P	LUXEMBOURG	-2/3 N	BUENOS AIR.	11/23 S	RABAT	13/21 S		
FRANCE métropole		NANCY	-1/3 N	ATHENES	8/14 S	MADRID	5/13 S	CARACAS	24/29 S	TUNIS	10/19 S		
AJACCIO	4/13 N	NANTES	-1/7 N	BARCELONE	6/13 P	MILAN	-2/7 C	CHICAGO	3/11 C	**ASIE-OCÉANIE**			
BIARRITZ	5/11 N	NICE	6/13 N	BELFAST	4/8 C	MOSCOU	-14/-10	LIMA	18/21 C	BANGKOK	26/31 P		
BORDEAUX	-1/7 N	PARIS	-2/3 S	BELGRADE	-3/3 S	MUNICH	-6/1	LOS ANGELES	11/16 S	BOMBAY	24/31 S		
BOURGES	-3/3 S	PAU	2/8 N	BERLIN	-4/0	NAPLES	5/11 S	MEXICO	13/21 S	DJAKARTA	26/30 P		
BREST	3/8 C	PERPIGNAN	4/11 N	BERNE	-6/1 C	OSLO	-10/-7 S	MONTREAL	-5/2 S	DUBAI	21/31 S		
CAEN	2/4 N	RENNES	0/6 N	BRUXELLES	2/4 S	PALMA DE M.	8/14 P	NEW YORK	5/9 S	HANOI	23/25 C		
CHERBOURG	0/5 N	ST-ETIENNE	-5/2 S	BUCAREST	-3/6 N	PRAGUE	-6/-1	SAN FRANCIS.	9/14 S	HONGKONG	21/23 C		
CLERMONT-F.	-6/4 S	STRASBOURG	-2/3 N	BUDAPEST	-3/4 N	ROME	5/11 S	SANTIAGO/CHI	12/28 S	JERUSALEM	16/24 C		
DIJON	-3/2 S	TOULOUSE	1/7 N	COPENHAGUE	-4/-3	SEVILLE	9/19 S	TORONTO	2/6 N	NEW DEHLI	12/25 S		
GRENOBLE	-2/5 S	TOURS	-1/3 N	DUBLIN	5/9 C	SOFIA	-4/2 N	WASHINGTON	5/12 S	PEKIN	-7/1 S		
LILLE	-1/2 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-2/4	ST-PETERSB.	-12/-9 S	**AFRIQUE**		SEOUL	-4/3 N		
LIMOGES	-2/5 N	CAYENNE	23/33 S	GENEVE	-3/1 C	STOCKHOLM	-6/-3 S	ALGER	10/20 N	SINGAPOUR	26/30 P		
LYON	-3/4 S	FORT-DE-FR.	25/30 N	HELSINKI	-9/-7 C	TENERIFE	16/22 S	DAKAR	25/32 C	SYDNEY	15/19 P		
MARSEILLE	2/9 N	NOUMEA	22/27 S	ISTANBUL	6/8 N	VARSOVIE	-6/-4 S	KINSHASA	22/30 P	TOKYO	9/14 S		

Situation le 17 novembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 19 novembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **THAILANDE.** La compagnie aérienne Thaï International met en place un nouveau service pour aider les personnes à mobilité réduite dans ses avions. L'élargissement des couloirs des appareils gros-porteurs doit permettre aux passagers handicapés de mieux circuler dans l'appareil.

■ **ETATS-UNIS.** Hotel Conxions, une centrale de réservations new-yorkaise, permet de louer une chambre d'hôtel dans une trentaine d'établissements de toutes catégories de la cité américaine, du plus simple au plus luxueux, en économisant jusqu'à 40 % du prix affiché et sans frais. La centrale est membre du New-York City Convention & Visitors Bureau et de la Chambre de commerce new-yorkaise. Réservations sur simple appel téléphonique au 00-1-212-840-86-86 mais aussi, à partir du 1er janvier 1999, sur Internet (http : //www. hotelconxions. com).

PRATIQUE

Les droits du conjoint survivant en cas de succession

LORSQUE le mari ou la femme décède, comment hérite le conjoint ? Il faut d'abord déterminer en fonction du régime matrimonial quels sont les biens qui appartiennent au défunt et constitueront l'héritage. En cas de séparation de biens, la part de chacun est connue. S'il n'y a pas de contrat de mariage, le régime légal est la communauté réduite aux acquêts : le défunt est censé posséder 50 % des biens de la communauté, acquis depuis le mariage.

Ensuite, il faudra déterminer à qui vont ces biens. S'il y a des enfants, et en l'absence de testament ou de donation entre époux, le conjoint survivant n'hérite que du quart du patrimoine en usufruit. Cela signifie qu'il a partiellement le droit d'usage et de jouissance d'un bien dont il n'est pas propriétaire. Si le défunt ne laisse pas d'enfants, mais des parents (père et mère) et/ ou des frères et soeurs en vie, le conjoint reçoit la moitié des biens en usufruit. En effet, l'ascendant survivant et/ou les frères et soeurs se partagent la part du parent disparu. Enfin, si les frères et soeurs du défunt sont décédés, leur part ira aux neveux.

Deux cas seulement sont plus favorables au conjoint. Si le défunt ne laisse pour toute famille qu'un seul de ses parents (père ou mère), ses biens reviendront pour moitié à celui-ci, et pour l'autre à l'époux. Enfin, si le défunt n'a ni enfant, ni parents en vie, ni frères, ni soeurs, ni neveux, ni nièces, le conjoint héritera de la totalité des biens.

Lors du partage entre plusieurs héritiers, si le couple ne possédait qu'un appartement, il sera vendu. Toutefois, le conjoint survivant est prioritaire pour cette acquisition : c'est *« le droit de préférence »*. L'usufruit peut être évalué de deux manières. Selon la règle fiscale, si le conjoint est âgé de plus de soixante-dix ans, il aura droit à un dixième ; s'il a entre soixante et soixante-dix ans, il pourra percevoir deux dixièmes, etc. On peut préférer un autre mode de calcul, *« l'usufruit économique »*, qui donne des droits un peu plus importants : on se réfère alors aux tables de mortalité des assurances. *« On a le choix de l'une ou l'autre méthode. Le notaire propose, les clients disposent ; et s'ils ne parviennent pas à se mettre d'accord, c'est le tribunal de grande instance qui décide »*, explique Olivier Goussard, notaire à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret).

Seul le régime de la communauté universelle permet de transmettre l'intégralité des biens à son conjoint, même s'il y a des enfants. On peut également avantager son conjoint par un testament ou par une donation entre époux, qui permettront au survivant de bénéficier de la totalité de l'usufruit, ou d'une part en pleine propriété, sans amputer la *« part réservataire »* du patrimoine qui revient obligatoirement aux enfants ou, à défaut, aux ascendants.

Dans le premier cas, l'usufruit total du bien peut permettre à l'époux survivant de continuer à habiter l'appartement ou de le louer jusqu'à sa mort. Dans le second cas, sa part en pleine propriété dépendra du nombre d'enfants : elle sera de 50 % s'il n'y en a qu'un, du tiers s'il y en a deux, et du quart s'il y en a trois ou davantage.

Ainsi, le conjoint survivant qui posséderait 50 % du logement (la moitié de la communauté), et aurait un seul enfant, aurait donc 75 % de l'appartement en pleine propriété. *« Le choix se fait en fonction de l'âge du survivant,* explique maître Goussard. *Une veuve de quatre-vingts ans préférera sans doute rester chez elle et éviter la vente du bien, alors qu'une veuve de quarante-cinq ans optera pour une part en pleine propriété afin d'obtenir le partage et son indépendance. »*

Dans les autres pays européens, en présence d'enfants, les droits du conjoint survivant sont généralement plus étendus : il hérite du quart des biens du défunt en pleine propriété en Allemagne, en Norvège et en Grèce, du tiers en pleine propriété en Autriche et au Danemark, et de 50 % en pleine propriété en Suisse. En Italie, sa part sera d'un tiers en pleine propriété s'il y a plusieurs enfants et de 50 % s'il n'y en a qu'un seul. En Belgique, le conjoint a droit à l'usufruit de toute la succession, et en Grande-Bretagne à l'usufruit de la moitié du patrimoine restant.

Rencontrer des notaires

● **Les 19es Rencontres notariales** auront lieu, samedi 21 novembre, au Palais des congrès, porte Maillot à Paris, sur le thème *« Famille sans frontières »*.

● **Deux débats :** à 14 h 30 : la famille et l'Europe ; et à 16 h 15 : l'investissement immobilier à l'étranger.

● **Consultations :** 400 notaires répondront gratuitement et de manière anonyme aux questions du public, sur place, de 10 heures à 19 heures. D'autres notaires donneront des consultations téléphoniques au 01-40-68-26-85.

● **En région :** des rencontres ont également lieu en province. Se renseigner auprès des chambres départementales des notaires.

FAIRE UN TESTAMENT

Que se passe-t-il lorsque le couple possède des biens à l'étranger ? En France, on distingue les biens mobiliers et immobiliers. La loi du lieu de situation s'applique aux immeubles, tandis que la loi du pays de la succession s'applique aux meubles. Ainsi, dans le cas d'un couple d'Italiens ayant trois enfants, qui loueraient une résidence secondaire en France et y posséderaient un compte bancaire, en l'absence de testament ou de donation, c'est la loi italienne qui s'applique : le conjoint percevra donc le tiers de la part du défunt en pleine propriété, sur le compte en banque. S'ils avaient été propriétaires de la villa, la loi française aurait prévalu, et l'époux survivant n'aurait eu droit qu'au quart de la maison en usufruit. *« Dans ce cas, pour éviter l'application de la loi française, on peut acheter une maison en constituant une société civile immobilière (SCI) familiale ; on ne possède pas d'immeuble, mais des parts de SCI »*, explique Olivier Goussard.

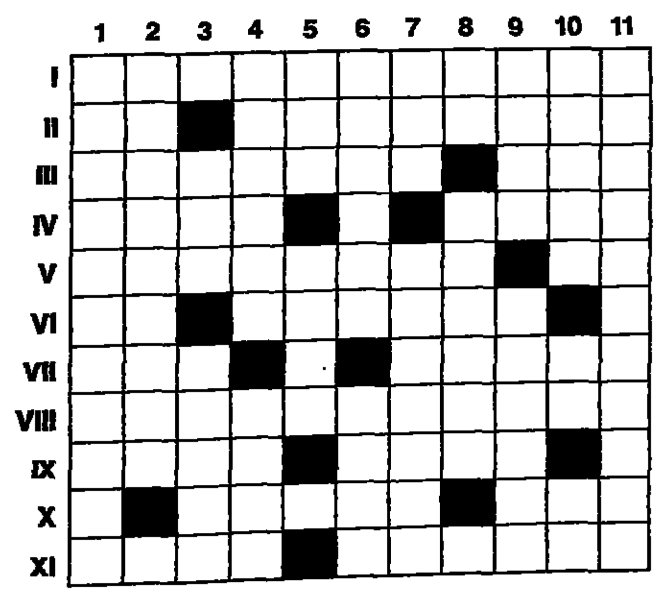
Le meilleur moyen de voir son désir respecté est encore de faire un testament, car de nombreux pays ne reconnaissent pas la donation entre époux (Italie, Pays-Bas, Argentine, Slovaquie, République tchèque, ainsi que les pays musulmans). Ainsi, en l'absence de dispositions testamentaires, la succession d'un Algérien polygame possédant un appartement à Lyon et une villa à Bandol a été répartie, selon le droit français, en huit parts égales, sept pour les enfants, et une en usufruit à partager entre les deux épouses !

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98275

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Signer son travail. – II. Quatorzième en Grèce. Protection légère. – III. Va de l'avant, non sans risques. Un peu de notoriété. – IV. Conquérant de l'Egypte et de la Mésopotamie. Désagréable quelle que soit sa couleur. – V. Souvent pris pour un acacia. Voyelles. – VI. Métal dur. Faire le siège. – VII. Toujours actif au Japon. Prit les bonnes mesures en sous-bois. – VIII. Fus incapable de prendre les bonnes mesures. – IX. Passe par Munich. Première prise de parole.– X. Eprouver des tourments. Petite graine. – XI. Prêtes à être croquées. Contient.

VERTICALEMENT

1. Pousse à agir. – 2. Très proches l'une de l'autre. – 3. Tient par le haut une fois retourné. Perturbation. – 4. Passe de la couche à la casserole. Grains de sable. – 5. Un obstacle, mais aussi une protection. Prophète ou artiste. – 6. Simplifie les échanges au bout du monde. Le petit-gris sur le dos. – 7. Invite à sortir. Fait le tour. – 8. Saint manchois. Sa place est à l'office. – 9. Ce n'est pas une lumière mais elle réfléchit bien. Fait court. – 10. Nettoie les tissus. Chauffe sur le Nil. Personnel. – 11. Repris en mains.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98274

HORIZONTALEMENT

I. Graffiteurs. – II. Réserves. Ea. – III. As. Tégument. – IV. Volet. Ténor. – V. Ile. Thor. Na. – VI. Tu. Berna. CP. – VII. Atlas. Liée. – VIII. Tian. Modem. – IX. Ion. Puma. En. – X. Ondulée. ONU. – XI. Existante.

VERTICALEMENT

1. Gravitation. – 2. Résolution. – 3. As. Le. Lande. – 4. Fêté. Ban. Ux. – 5. Frettes. Pli. – 6. IVG. Hr. Mues. – 7. Teuton. Omet. – 8. Esméralda. – 9. En (ne). Ie. On. – 10. Renoncement. – 11. Satrape. Nue.

SCRABBLE®

PROBLÈME N° 96

Le quatrième mot

1. Tirage : A E E H I R T.

a) Trouvez et placez deux mots de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez sept mots de huit lettres en le complétant avec sept lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

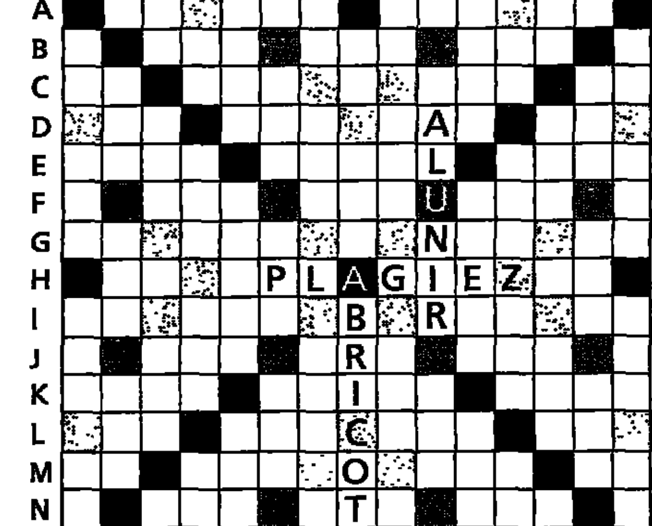
N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A B F I I L R : trouvez un sept-lettres. E I M N N S U : en utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 25 novembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 11 novembre.



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) AMPUTES, 1 I, 100, en collante à gauche de ENCHAINE.

b) PUTTAMES, *fîmes rouler (une balle de golf) sur le green*, B 7, 76 – PERMUTAS, C 7, 78, ou l'anagramme PRESUMAT – AMPUTEES, F 4, 69 – JUMPATES, *au bridge, fîmes une enchère à saut*, 4 H, 88 – PLUMATES, 6 G, 67 – PAUMATES, *perdîtes*, 7 G, 66.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

HISTOIRE Dans son livre *Les Secrets de l'affaire Jean Moulin* (Seuil), Jacques Baynac revisite les circonstances qui ont mené, le 21 juin 1943, à l'arrestation à Caluire par les Allemands de sept chefs de la Résistance, dont Jean Moulin. ● S'APPUYANT en particulier sur les archives d'Henri Frenay, Jacques Baynac avance une hypothèse nouvelle qui innocente René Hardy, longtemps soupçonné d'avoir trahi. Jean Moulin aurait lui-même été filé jusqu'à Caluire depuis sa rencontre avec un agent américain. Pensant que les Anglo-Saxons s'apprêtaient à écarter de Gaulle, il aurait en effet cherché à composer avec les Etats-Unis. ● POUR Anne Wievorka et Laurent Douzou, Jacques Baynac pèche par excès d'interprétation, et « l'affaire Jean Moulin » occulte la réalité et les valeurs de la Résistance. ● UN AUTRE ouvrage consacré à Jean Moulin, dû à Pierre Péan, doit paraître le 25 novembre chez Fayard.

Jean Moulin ou l'Histoire comme énigme policière

Jacques Baynac revisite les événements qui ont mené à l'arrestation à Caluire, le 21 juin 1943, de sept chefs de la Résistance, dont Jean Moulin. Celui-ci n'aurait pas été victime d'une trahison, mais aurait été filé depuis sa rencontre, quelques jours auparavant, avec un émissaire américain

DRÔLE D'ÉPOQUE dans un drôle de pays, où l'Histoire fait la « une » de l'actualité. A peine signé l'armistice du 11 Novembre 1918, nous voici à Caluire, dans la maison du docteur Dugoujon, le 21 juin 1943. Après les mutins de 1917, Jean Moulin et la « cohorte des ombres ».

C'est à revisiter ce qu'il appelle *« les secrets de l'affaire Jean Moulin »* que nous invite Jacques Baynac, dans un ouvrage qui tient du récit policier. Encore qu'aucun auteur de roman d'espionnage n'oserait faire intervenir autant de personnages, agents doubles, triples, voire quadruples, jouant double jeu et poker menteur, des personnages dont certains sont pris *« dans un inextricable réseau d'intrigues, de relations louches et de trahisons »*. Un romancier craindrait d'égarer son lecteur.

Mais l'ouvrage relève aussi d'un véritable travail d'historien, sur un thème où bien des journalistes se sont égarés, insinuant la trahison de tel ou tel, sans donner au lecteur les preuves de ce qu'ils avançaient. Baynac a bénéficié d'une manne d'archives pour partie confiées par Henri Frenay, le fondateur du mouvement Combat, notamment la correspondance de la délégation en Suisse des Mouvements unis de Résistance (MUR), comprenant les lettres échangées, en 1943 et 1944, entre Philippe Monod, installé à Genève, et Pierre de Bénouville, chargé des questions paramilitaires au sein des MUR. Baynac a encore consulté tout ce qui était consultable aux Etats-Unis, au Royaume-Uni, en Suisse, en France. Aucune affirmation qui ne soit étayée par des archives ou fondée sur des travaux antérieurs. Il sera donc possible de vérifier ce qu'il avance.

La piste Bénouville

Le 25 novembre, doit paraître chez Fayard un autre ouvrage qui explore les arcanes du rendez-vous de Caluire, *Vies et morts de Jean Moulin. Eléments d'une biographie*, de Pierre Péan. Fondée essentiellement sur la consultation des archives de l'ancien Etat soviétique, cette enquête placerait la figure de Pierre de Bénouville au centre du mystère. Les bonnes feuilles du livre de Pierre Péan ont été vendues en exclusivité à *L'Express*, qui doit les publier dans son prochain numéro, en kiosque jeudi 19 novembre.

Par ailleurs, Bernard Pivot devrait organiser, vendredi 20 novembre, sur le plateau de « Bouillon de culture » (France 2), un débat autour de Jean Moulin, avec notamment Jacques Baynac, Pierre Péan et Geneviève Anthonioz-de Gaulle.

HARDY BOUC ÉMISSAIRE

Le ton est distancié. Jamais l'auteur ne juge ou ne brandit d'anathèmes. De plus, il livre en annexe les principaux documents qui lui permettent d'étayer sa thèse. Car Baynac a une thèse. Au cours de sa démonstration, il apporte incontestablement du nouveau sur les jours qui ont précédé l'arrestation de Jean Moulin, en cherchant à retracer le plus finement possible les emplois du temps des acteurs de la tragédie. *« La trahison est une affaire de date. »* Cette phrase de Talleyrand figure du reste en exergue à l'ouvrage.

Quelle est donc la thèse de Jacques Baynac, puisque thèse il y a ? René Hardy, longtemps soupçonné, n'est pas le traître qui aurait livré à Caluire Jean Moulin. Hardy a bien été arrêté par la Gestapo dans les jours qui ont précédé le drame, non une fois comme il a été prouvé, mais à deux reprises. Ces arrestations, Pierre de Bénouville en avait connaissance, de même qu'il pouvait se douter que Hardy devait être filé par Barbie. Et il l'était. Bénouville l'a pourtant envoyé à la réunion de Caluire, malgré les réticences de Hardy. Mais Hardy n'a « donné » ni la réunion chez le docteur Dugoujon, ni Jean Moulin. Il a servi de bouc émissaire. On aurait exhibé un faux coupable pour cacher le vrai : *« Faire retomber la responsabilité d'une mauvaise action sur quelqu'un qui ne l'a pas commise, compromettre ainsi un ennemi autrement inatteignable et, mieux encore, obtenir son exécution par ses propres amis, est une manipulation si familière aux services qu'elle est entrée dans leur jargon sous le nom russe* maskirovka, *substantif formé sur "masque". »* Que masque donc l'accusation contre Hardy ? Le fait qu'un homme ait été l'objet d'une filature : Jean Moulin. Cette filature aurait commencé le 19 juin lors d'un rendez-vous avec Frédéric Brown, de retour d'Alger. Cet Américain avait *« implanté en France le premier réseau OSS* [Office of strategic service, le service secret américain, ancêtre de la CIA], *installé des émetteurs, recruté et formé des radios, récupéré des équipes de renseignements bien placées, noué de bonnes relations avec des dirigeants locaux de Franc Tireur et de l'AS* [Armée secrète], *attiré des communistes décidés, repéré des terrains de parachutage, rassemblé enfin une importante documentation militaire et politique dont le joyau était le plan complet de la défense anti-aérienne allemande en France, y compris le code de transmission qui avait été obtenu d'un major allemand contre de l'or »*.


STUDIO HARCOURT © KEYSTONE/SYGMA

Jean Moulin.

POURQUOI L'OSS ?

Le rendez-vous était connu des Allemands, notamment par l'intermédiaire de Lili Méré, agent de second rôle de l'OSS, arrêtée, détenue dans les locaux de la Gestapo marseillaise. *« Les Allemands connaissaient le jour, l'heure approximative, le lieu du rendez-vous Brown-Moulin. Il leur suffisait d'exercer une surveillance discrète autour de ce rendez-vous pour repérer Moulin en Avignon et le suivre jusqu'à Lyon. Trois jours plus tard, c'est sur les pas de Moulin, dans les cinq minutes qui suivirent son entrée chez le docteur Dugoujon, que Barbie et ses hommes font irruption. »* Comme dans l'affaire Manouchian, il n'y aurait pas de « traître » mais, plus banalement, un travail de filature.

Ainsi, le « secret » et la trahison se déplacent. La question n'est plus de savoir si la réunion de Caluire a été « donnée » mais, en amont, celle de savoir pourquoi Moulin rencontrait un agent de l'OSS.

L'hypothèse qu'avance Baynac, étayée par la seule analyse de quelques bribes de phrases, et surtout par le contexte international, ne nous semble guère convaincante. A contre-courant de toute l'historiographie, notamment des travaux du meilleur historien de la France libre, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Baynac suggère qu'en ce mois de juin 1943 Moulin croit imminente la mise à l'écart de De Gaulle par Roosevelt et Churchill. Il s'apprêterait à composer avec les Américains pour sauver la résistance intérieure. Ainsi, Jean Moulin serait *« tombé accidentellement, moins victime de la trahison que des circonstances »*.

Reste pourtant un problème posé par l'ouvrage de Baynac, qui nous semble un problème essentiel. Depuis une dizaine d'années, l'histoire de la Résistance a été renouvelée en profondeur par de nombreux historiens qui se sont attachés à réfléchir sur tous ces aspects : politique, social, militaire, idéologique. Leurs ouvrages ont été publiés, mais sans bénéficier de la publicité attachée à ceux révélant des « affaires » et des « secrets ». La Résistance risque ainsi de ne plus paraître que comme une série d'intrigues politico-policières et de luttes des services secrets, sans poids réel dans l'histoire de notre pays, faisant fi des valeurs des hommes et des femmes pour lesquels l'engagement et la politique ne se réduisaient pas aux « complots », grands ou petits.

Annette Wievorka

★ ***Les Secrets de l'affaire Jean Moulin. Contexte, causes et circonstances*, de Jacques Baynac, Seuil, 516 p., 140 F.**

★ **Annette Wievorka est historienne, directrice de recherche au CNRS.**

L'hypothèse hasardeuse d'un pouvoir rival de De Gaulle

AU PRINTEMPS 1943, les jours du général de Gaulle auraient été politiquement comptés, l'hostilité des Anglo-Saxons à son endroit ayant atteint un point de non-retour. Confronté à cette donne nouvelle mais qui puisait loin, Jean Moulin aurait décidé de composer avec les Américains pour sauver la Résistance intérieure. Rencontrant à cette fin, dans la clandestinité de la clandestinité, un très énigmatique émissaire des services secrets américains, le 19 juin dans le Midi, il aurait alors été malencontreusement repéré, puis filé. Les arrestations de Caluire, deux jours plus tard, résulteraient donc d'un effroyable concours de circonstances. Les Américains se seraient depuis lors évertués à taire leur responsabilité dans cette bévue fatale. Telle est, schématiquement exposée, la thèse iconoclaste que défend Jacques Baynac dans un ouvrage touffu.

Procédant par une succession d'hypothèses plausibles, assez probables ou à ne pas formellement exclure, l'enquête multiplie révélations et coups de théâtre.

LA PENTE DE L'INTERPRÉTATION

Quelques exemples pêle-mêle : arrêté dans la nuit du 7 au 8 juin, René Hardy l'aurait été à nouveau entre les 12 et 15 juin 1943. Contrairement à ce qui est tenu pour établi, Moulin serait peut-être bien allé à Londres en septembre 1942. Mais c'était pour y discuter dans le plus grand secret avec l'OSS à l'ambassade des Etats-Unis. De même, *« sans être catégoriquement établie, l'existence d'une relation directe Hardy-Dulles* [chef de l'OSS en Europe] *depuis la fin de 1940 apparaît fortement probable »*. Et ainsi de suite.

Rassemblées en un faisceau convergent, ces révélations hypothétiques, souvent fondées sur la description d'itinéraires de vie colorés, tentent de donner chair et pertinence à l'ouvrage. La démarche n'est pas malhonnête. Jacques Baynac paraît tout bonnement céder à la pente d'interpréter et de chercher faits et indices à l'aune de l'hypothèse de travail qui, à ses yeux, résout l'énigme de Caluire, point de départ et aboutissement de l'histoire qu'il conte. Par exemple, en avril 1950, René Hardy trouvait que la réunion de Caluire ressemblait fâcheusement à *« un soviet »*. Et l'auteur de commenter : qui dit soviet, dit double pouvoir, ce qui montre que Moulin voulait *« instaurer un pouvoir rival de celui de De Gaulle »*. Nonobstant la date à laquelle ce propos est tenu, la situation particulière et inconfortable de Hardy, la boucle est bouclée !

Mais le bât blesse ailleurs plus encore. L'auteur développe des analyses qui font trop peu cas de la Résistance telle qu'elle était vécue et s'élaborait vaille que vaille jour après jour. Ainsi, à l'en croire, Moulin aurait, très tôt, méthodiquement tissé sa toile. Activant ses réseaux, et d'abord en zone occupée, il aurait d'emblée joué une carte personnelle. Ainsi s'expliquerait plus aisément et quasi logiquement qu'en juin 1943 ce même homme ait pu songer à privilégier la Résistance intérieure qu'il coiffait par rapport à la France combattante du général de Gaulle.

C'est méconnaître les tâtonnements de la Résistance pionnière qui sortit si laborieusement des limbes, des tâtonnements incompatibles avec de pareils calculs. C'est négliger la teneur du rapport d'octobre 1941 de Moulin montrant qu'il était fort loin d'être le fin connaisseur que dit Baynac. Singulièrement pour cette zone occupée à propos de laquelle l'auteur le crédite d'une expertise qu'il eût sûrement aimé détenir, ne fût-ce que pour contrecarrer au début de 1943 les initiatives de Pierre Brossolette qui passait pour maître de la zone nord. C'est ne pas se caler rigoureusement sur la chronologie : l'auteur passe étonnamment vite sur l'action, pourtant fondamentale et fondatrice à maints égards, de Moulin au cours de l'année 1942.

UNE VISION ROMANESQUE

Il y a là un défaut de perspective regrettable pour une étude qui n'hésite pas, le cas échéant, à disséquer certaines phases avec une minutie extrême. Cette attention à géométrie variable a pour effet d'arrêter l'écoulement du temps jusqu'à le muer en une série de tableaux instantanés dont l'économie de l'ouvrage, avec des chapitres intitulés « *Le 17 juin de Jean Moulin* », « *Le 21 juin de René Hardy* », etc., rend fidèlement compte. Le tout est, il est vrai, parsemé de longs retours en arrière, mais significativement on remonte le temps à partir des jours qui précèdent Caluire. Ce procédé de construction régressive, qui confère une allure romanesque au récit, n'est pas sans incidences sur la vision des événements.

Au-delà d'une enquête qui paraît sortir des sentiers battus, bien que l'auteur ait exhumé des archives inédites, promené le regard vers des zones ignorées et beaucoup lu, on verse dans les ornières coutumières à ceux qui se fixent pour objectif premier d'élucider *« le mystère de Caluire »*. Les limiers lancés sur cette piste n'auront aucune chance d'y voir clair s'ils n'étudient pas pour elle-même la période qui a précédé. Il faudra bien quelque jour renoncer à lire ces années à travers le prisme unique d'un événement que la mémoire collective a doté d'une force d'évocation et d'un statut hors norme.

Laurent Douzou

★ **Laurent Douzou est historien, professeur à l'université Lyon-II.**

Un demi-siècle de rebondissements

● **1943 (21 juin).** Lors d'une réunion secrète, tenue à Caluire pour prendre les mesures d'urgence rendues nécessaires par l'arrestation du général Delestraint, chef de l'Armée secrète, sept chefs de la Résistance sont arrêtés par Klaus Barbie et ses hommes : parmi eux, Moulin, Aubrac, Lassagne. Seul René Hardy parvient à s'échapper.
● **25 juin.** Jean Moulin est identifié par Klaus Barbie.
● **8 juillet.** Date vraisemblable de la mort de Jean Moulin.
● **1944.** Soupçonné d'être le « donneur » de Caluire, Hardy est arrêté en décembre.
● **1947 (janvier).** A l'issue d'un premier procès, Hardy est acquitté.
● **1950 (mai).** Poursuivi pour un autre chef d'inculpation, Hardy est acquitté à nouveau.
● **1961.** Laure Moulin relance l'affaire Hardy en accusant celui-ci d'être responsable de la mort de son frère.
● **1964.** Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon : la République en fait le héros de la Résistance.
● **1972.** Réquisitoire d'Henri Noguères contre René Hardy dans le troisième tome de son *Histoire de la Résistance*.
● **1977.** Aggravant la suspicion envers Moulin lisible dans ses Mémoires, *La nuit finira* (1973), Henri Frenay avance la thèse d'un Moulin crypto-communiste.
● **1981.** François Mitterrand confirme la valeur emblématique de Moulin en l'associant à Jaurès et à Schoelcher dans l'hommage qu'il leur rend au Panthéon le jour de son investiture.
● **1984.** René Hardy publie sa version des faits (*Derniers mots*, Fayard).
● **1987.** Le procès Barbie relance l'affaire Jean Moulin.
● **1996.** André Malraux entre à son tour au Panthéon : Jean Moulin est une nouvelle fois présenté comme le symbole de la Résistance.

Quelques joyaux du trésor de la Gilman Paper Company au Salon Paris Photo

Une quarantaine d'images parmi les 7 000 que compte la collection privée américaine seront exposées au Carrousel du Louvre

C'EST l'une des plus belles collections de photographies au monde qui est présentée dans le cadre du Salon Paris Photo, au Carrousel du Louvre, entre le 20 et le 23 novembre. Seulement une quarantaine d'images de la Gilman Paper Company seront au mur, sur le thème de l'architecture, alors que cette collection privée américaine en affiche 7 000. Pour se faire une idée de l'étendue du trésor, on se plongera dans le catalogue édité par le Metropolitan Museum de New York, à l'occasion de la présentation de cette collection, en 1993, sous le titre – emprunté à Keats – *The Waking Dream*.

Quel rêve s'éveille ? « *Celui d'un procédé qui permet de faire émerger des images, avant de devenir un art, pour rejoindre l'aventure du modernisme.* » C'est Pierre Apraxine, conservateur de la Gilman, qui répond. C'est lui qui a acheté, pièce après pièce, cet ensemble qui court des années 1840 jusqu'à la fin des années 30, avec de rares incursions au-delà. Les primitifs du XIXe siècle sont le point fort, que ce soit en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis – ambition unique dans les collections privées.

Agé de soixante-trois ans, grand, élégant et discret, Pierre Apraxine est un Belge né en Estonie, installé au Etats-Unis au début des années 70. Lors de ses études d'art, il est marqué par un professeur qui lui a montré des estampes. « *Tenir en main le papier m'a incité à voir la photographie, non pas comme une image, mais comme un objet avec un tirage, une texture, une histoire.* »

Au milieu des années 70, Pierre Apraxine rencontre Howard Gilman, un fabricant de papier kraft, à la fortune imposante, dont l'usine est installée en Floride, et qui veut créer une fondation. Elle aura pour tâche de sauver les oiseaux en voie de disparition. Et la photographie ancienne. Un lien ? « *Nous avons commencé sérieusement à acheter en 1977, quand le magazine* Harper's Bazaar *a jeté à la rue ses inestimables collections photos. J'ai dit à Howard que la photographie était encore en danger. L'idée lui a plu.* »

« TACHES BLANCHES »

Pierre Apraxine ajoute : « *Howard Gilman était intrigué par les taches blanches qui identifiaient les zones inconnues du globe. Je lui ai dit que dans l'histoire de la photographie, il y avait encore de nombreuses taches blanches, notamment dans les années 1850.* »

Tout est parti d'un voyage à Paris, où Pierre Apraxine tombe sur une photographie de Baldus, *Groupe au château de la Falaise* (1857) à la galerie Texbraun, dont les animateurs, Hugues Autexier et François Braunschweig, ont joué un rôle déterminant pour la photographie en France. Et pour la collection Gilman. « *Ils voyaient la photographie comme faisant partie d'une histoire intime et littéraire bien plus vaste du monde. J'ai chaviré quand j'ai vu cette photo avec ces personnages placés comme dans une construction, portés par une forte résonance psychologique, avec cette femme qui a l'air de se dissoudre dans la lumière. C'est aussi mystérieux qu'une pièce de Tchekhov.* »



GILMAN PAPER COMPANY

Famille dans le sud des Etats-Unis après la guerre de Sécession (1861-1865). Auteur anonyme.

Pierre Apraxine ne parle pas de la photographie comme dans les livres. Sa culture littéraire, son attrait pour le « *Moi* » photographique, au-delà d'une structure formelle, guide ses achats. Son image préférée : des Noirs dans une plantation du Sud à la fin de la Guerre de Sécession (*voir ci-dessus*). « *Ils prennent leur autonomie, leur liberté. Toute l'histoire est derrière l'image. C'est ce qui me plaît dans la photographie.* » La passion a un coût. « *Nous avons dépensé de 200 000 à 400 000 dollars par an. Howard avait des moments d'adhésion. Mon travail était de savoir quand la photo avait sa chance. Il me disait parfois "je te laisse libre de ce qu'il faut faire". Je savais alors que je pouvais aller loin.* »

Ainsi, dans une collection qui accueille des anonymes et auteurs à 200 ou 400 dollars, on retrouve un nu de Le Gray acquis 106 000 dollars et un rayogramme de Man Ray à 150 000 dollars. « *Quand on voit les prix grimper en zéros, je me dis qu'une collection comme la nôtre est devenue impossible* », commente Pierre Apraxine, qui distingue deux approches distinctes : « *Prenons deux tirages d'un même portrait d'écrivain : le premier est de qualité moyenne, mais porte une dédicace avec une histoire ; il est pour un collectionneur français. Le second est un objet parfait, mais sans histoire. Il est pour un Américain.* » Est-ce que le fait que la photographie soit un multiple le perturbe ? « *Ça aiguise le sens du risque. Deux tirages ne se ressemblent jamais. Ai-je la meilleure version ? La plus mystérieuse ?* »

Howard Gilman est mort au début de 1998. La Fondation qui porte son nom décidera de l'avenir de la collection. « *Elle peut continuer comme s'arrêter* », dit Pierre Apraxine. Pour l'instant, il affine, vend pour acheter mieux. Ensuite ? Le Metropolitan rêve de récupérer la collection. D'autant qu'une galerie permanente Howard Gilman a été ouverte dans ce musée. « *Je la verrais bien au Met* », dit Pierre Apraxine.

Mais c'est une collection qui vaut plusieurs dizaines de millions de dollars. Pierre Apraxine : « *Howard Gilman disait que s'il faisait banqueroute, il pourrait toujours vendre la collection. Il ajoutait que s'il faisait banqueroute, c'est le monde entier qui serait en perdition. Et qu'il ne pourrait trouver un acheteur.* »

Michel Guerrin

Soixante-dix-huit galeries présentes

Après une première édition prometteuse, le Salon Paris Photo présente, au *Carrousel du Louvre*, une deuxième édition qui s'annonce comme le premier rendez-vous marchand en Europe : 78 galeries issues de quinze pays, notamment des Etats-Unis et de France, proposeront au public des images qui peuvent osciller entre quelques milliers de francs et le million de francs. Sept éditeurs et libraires présenteront également des livres de photographies. En marge du Salon proprement dit, trois expositions sur le thème de l'architecture sont à découvrir, notamment celle de la Gilman Paper Company, qui accroche une quarantaine d'images sous le titre « Regards construits ».

★ Salon international européen pour la photographie, Carrousel du Louvre, 99, rue de Rivoli, Paris-1er. M^o Palais-Royal-Musée du Louvre. Tél. : 01-42-77-58-94. 60 F ou 40 F. Du 20 novembre au 23 novembre, de 11 heures à 20 heures ; vendredi 20, jusqu'à 22 heures ; lundi 23, de 10 heures à 18 heures. Catalogue, 240 p., 100 F.

La Russie au-delà de l'illusion photographique

De la Révolution de 1917 jusqu'au putsch de 1991

ET SI toutes ces images d'actualité n'étaient qu'illusion et propagande ? « *Venez voir...* » Olga Sviblova, sourire complice, désigne deux photos qui ouvrent une exposition fleuve de deux cent cinquante images au Pavillon des arts, censées résumer les grands événements de la Russie, depuis la Révolution de 1917 jusqu'au putsch de 1991. Cette Moscovite, qui habite entre deux capitales – elle dirige la Maison de la photographie de Moscou et la galerie Carré Noir à Paris –, est à l'origine de trois expositions sur la Russie, dans le cadre du Mois de la photo.

Nous sommes en 1917. Le 25 octobre, les communistes prennent d'assaut le Palais d'hiver, à Petrograd. « *Les manuels scolaires racontent qu'il s'agit de la plus grande bataille du monde,* raconte Olga Sviblova. *Une image, publiée partout, prouve que les combats font rage. Elle a en fait été prise en 1927 sur le tournage d'*Octobre, *le film d'Eisenstein. J'ai déniché une véritable photo de la scène : après l'arrestation sans combats d'une dizaine de gardiens, le Palais a été pillé. Cette photo n'est jamais publiée.* »

« UN PAYS LITTÉRAIRE »

Olga Sviblova veut montrer à travers vingt-deux thèmes l'actualité de l'URSS telle que « *le mythe* » l'a façonnée. Et confronter au mythe d'autres images afin de le briser. Parmi les thèmes retenus citons l'agriculture, l'industrie, l'armée, les défilés et fêtes, les héros, le sport, etc. Les photos sont toutes prises par des Soviétiques et sont issues d'archives publiques ou privées. « *Nous avons une image d'un pays littéraire et non visuel,* explique Olga Sviblova. *Mais de 1900 à 1935 les Russes adoraient aller à de nombreuses expositions de photos.* »

Les icônes dominent. Lénine et Staline assis à côté l'un de l'autre. Un montage. « *Cette rencontre est inscrite dans notre imagerie* », commente Olga Sviblova, qui rappelle que Lénine envisageait de « *confier un appareil à tout soldat de l'Armée rouge pour valoriser la Révolution* ». Elle ajoute : « *L'enthousiasme a vraiment existé. Tout comme les héros du travail qui battaient des records de productivité. On ne peut nier cette face officielle. Comme on ne peut nier le travail d'esclaves, la peur, la répression, la famine.* »

Sans doute. Mais l'imagerie officielle écrase l'exposition. Olga Sviblova explique pourquoi : « *Il n'y a quasiment pas d'images sur la réalité. Les livres scolaires publient très peu de photos, souvent trafiquées. Les légendes, dates, lieux, contexte, sont généralement faux. Une bonne partie de la culture visuelle a été détruite à partir des années 30, à cause du sujet représenté ou de la forme retenue. La fracture se produit en 1935 quand la plupart des photographes sont emprisonnés.* »

L'exposition montre notamment comment Rodtchenko a dû rentrer dans le rang en vantant des parades sportives sous le titre « On prépare les futurs héros ». « *Il faudra attendre 1989 pour voir une autre grande exposition photo à Moscou !* » A la propagande s'ajoute la négligence : « *Dans les années 60-70, des millions de tirages originaux ont été détruits par manque de place.* » Olga Sviblova conclut : « *L'Islande possède plus d'images originales de son histoire que la Russie.* »

AUTOCENSURE

D'autant que les conditions de conservation des archives d'Etat sont « *affreuses* », dit Olga Sviblova (sauf celles des servives de sécurité, où elle a trouvé des images étonnantes de prostituées à la fin du XIXe siècle) : « *Le Musée d'histoire, situé sur la place Rouge, est le plus grand musée de la ville. Sa collection est superbe – un échantillon est montré à Carnavalet –, mais quand je l'ai découverte, j'ai eu envie de pleurer. En hiver, le lieu est glacé. L'eau chaude coule d'un côté, l'eau froide de l'autre. Dès qu'il fait nuit, on ne peut faire fonctionner l'unique lampe pour des problèmes de sécurité.* »

L'exposition montre enfin que plus de soixante-dix ans de communisme n'incite pas les photographes à mener des enquêtes photographiques : « *L'autocensure est forte. Les Russes ne veulent pas faire de reportage,* dit Olga Sviblova ; *le reportage était résumé à la photo mise en scène avec l'accord des gens photographiés.* » Un signe : la partie sur « Les Grandes réussites de l'URSS » se termine par une seule photo de Tchernobyl – une banale vue lointaine de la centrale...

Des images dissonantes émergent tout de même – le plus souvent inédites. Certaines évoquent la famine. « *Je n'ai pas trouvé une seule image qui aborde directement ce fléau* », dit Olga Sviblova, qui pointe une vieille dame au visage meurtri : « *Elle n'a jamais été publiée dans les livres.* ».

Encore plus secrètes sont les photos de procès politiques, goulags. Une image folle montre des prisonniers au travail, encouragés par un orchestre, également constitué de prisonniers : « *C'est un résumé de l'URSS* », dit Olga Sviblova.

M. G.

Trois expositions

● **« 1917-1991, la photographie soviétique miroir de son temps » :** Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, Paris 1er. M^o Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. Du mardi au dimanche, de 11 h 30 à 18 h 30. 35 F et 25 F. Jusqu'au 14 février 1999.

● **« Le Vieux Moscou en photo » :** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 4e. M^o Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h 40. 35 F et 25 F. Jusqu'au 14 février 1999.

● **« Yuri Eremine, paysages intimes » :** galerie Carré noir, 2, impasse Lebouis, Paris 14e. Tél. : 01-40-47-04-39. Du mardi au samedi, de 14 h 30 à 19 heures. Jusqu'au 15 janvier 1999.

La grève au Musée d'Orsay entre dans sa deuxième semaine

LE MUSÉE d'Orsay serait-il victime de son succès ? L'exposition Millet-Van Gogh, ouverte depuis le 17 septembre, a accueilli 170 000 visiteurs en septembre et 199 600 en octobre. Le rythme des entrées allait même s'accélérant, début novembre, quand les portes de l'ancienne gare se sont fermées, le 10 de ce mois, pour cause de grève. L'intersyndicale (CFDT-CFTC-FO-FSU-Smesac) réclame de meilleures conditions de travail et un accueil amélioré pour le public, trois jours de récupération pour l'ensemble des employés d'Orsay, une prime de 1 600 francs pour ceux qui sont en contact direct avec les visiteurs et 1 000 francs pour les autres.

Guy-Noël Moser (CFDT), porte-parole de l'intersyndicale, explique que « *le préavis de grève a été déposé le 3 novembre et que la direction a refusé de prendre en compte la plate-forme intersyndicale* ». Il faut noter cependant que la CGT, majoritaire chez les surveillants, ne participe pas au mouvement de grève.

Henri Loyrette, directeur du Musée d'Orsay, reconnaît que le personnel travaille dans des conditions difficiles, du fait de l'affluence liée au succès de Millet-Van Gogh, mais aussi à cause de la configuration du bâtiment et, notamment, de l'exiguïté des salles d'expositions temporaires. Le public piétine deux longues heures avant de pouvoir pénétrer à l'intérieur de l'édifice. Les caissiers et les contrôleurs – les plus motivés par la grève – sont les premiers à essuyer les réflexions peu amènes des visiteurs mécontents. La direction d'Orsay a donc prévu de fermer ces espaces dès juin 1999. Ils ne rouvriront, après d'importants travaux, qu'en septembre de l'an 2000. En attendant, Orsay devra affronter une deuxième vague d'affluence avec l'exposition consacrée aux collections du docteur Gachet, l'ami de Van Gogh. Encore faut-il que le climat social soit apaisé.

Au cours des négociations, dimanche 15 et lundi 16, au ministère de la culture, la direction a fait des propositions à l'intersyndicale : amélioration des conditions de travail (mais elles sont conditionnées par les travaux), paiement d'une prime de 400 francs et trois jours de récupération pour les personnels en contact avec les visiteurs ; un jour de récupération pour les autres. On est loin des demandes faites par l'intersyndicale, qui explique que « *le succès d'Orsay étant le fait du personnel tout entier* », il est normal que chacun soit associé à ces revendications, même si certains souffrent moins que d'autres des conditions de travail imposées par l'affluence.

UN OU DEUX TICKETS ?

La situation est d'autant plus compliquée qu'une partie du personnel d'Orsay (cent personnes environ – entrée, billetterie, contrôle, librairie) dépend de la Réunion des musées nationaux (RMN) et que le reste (quelque cinq cents personnes – sécurité, accueil, standard, vestiaire, administration) relève de la direction des musées de France (DMF), et que les statuts des uns et des autres ne sont pas identiques.

Autre pesanteur, le billet d'entrée unique. « *Il serait sans doute plus facile de délivrer deux tickets, l'un pour les collections permanentes du musée, l'autre pour les expositions temporaires,* explique Henri Loyrette. *Mais je suis très attaché au ticket unique. D'abord pour des raisons sociales, il permet pour 40 francs de visiter plusieurs expositions. Celles qui sont plus "grand public", comme Millet-Van Gogh, servent de locomotives à des sujets moins consacrés comme Mallarmé ou Victor Hugo et la photograhie. Ce billet unique incite également les visiteurs à examiner les collections permanentes.* »

Les grévistes estiment que c'est le ministère de la culture qui fait obstacle à un règlement du conflit et ils demandent à Catherine Trautmann de s'impliquer directement dans la négociation.

Emmanuel de Roux

Un Basquiat vendu plus de 18 millions de francs

UN AUTOPORTRAIT peint par Jean-Michel Basquiat en 1982 a été adjugé plus de 3,3 millions de dollars (18,6 millions de francs environ), jeudi 12 novembre, lors des enchères d'art contemporain chez Christie's, qui ouvrent la saison des ventes à New York. L'acquéreur en est Philip Niarchos, le fils de l'armateur grec Stavros Niarchos. Estimé entre 400 000 et 600 000 dollars, le tableau pulvérise le précédent record pour un Basquiat, détenu par *Unbreakable*, vendu en 1997 par Sotheby's pour 596 500 dollars. L'ancien propriétaire d'*Unbreakable*, le collectionneur français Richard Rodriguez, s'indigne de ce que le Musée national d'art moderne-Centre Georges-Pompidou, à qui l'autoportrait détenteur du nouveau record avait été proposé en 1993 pour une somme estimée à 250 000 dollars, n'ait pas cru bon de l'acheter.

Les Français jugent le siècle

Le Festival du film d'histoire de Pessac a sondé les habitants de l'Hexagone sur les événements, les personnalités, les objets qui ont marqué l'histoire depuis 1900. Peu de révélations

EN HARMONIE avec le numéro de novembre de la revue *L'Histoire* (n° 226, 40 F), le 9e Festival international du film d'histoire de Pessac (Gironde) tente – du 17 au 23 novembre – un délicat « bilan du siècle ». A cette occasion Ipsos Opinion, pour le festival, *Le Monde* et France 3, a mené une enquête sur les personnalités et les événements marquants du XXe siècle au regard des Français. Ce sondage, réalisé les 6 et 7 novembre par téléphone auprès de 1 015 personnes, décevra les amateurs de révélations. Ce nouveau coup de sonde sur la conscience historienne de nos contemporains ne permet d'enregistrer aucun bouleversement notable si on le compare aux investigations similaires menées depuis une petite vingtaine d'années. Toutefois le rapprochement avec d'autres enquêtes n'est pas sans intérêt. Par exemple celles commandées à l'institut Louis Harris-France par *L'Histoire* en décembre 1980 sur notre Panthéon national et en janvier 1987 sur « les Français et leur histoire » ou, plus près de nous, celle commandée par Bordas pour accompagner la nouvelle édition du dictionnaire Mourre en 1996.

Malgré les différences de perspective – strictement nationale pour les deux premières – on observe une confortable stabilité des hiérarchies pour l'ère contemporaine. Certaines figures achèvent de s'estomper (Jaurès, Clemenceau ou Blum). Parallèlement, d'autres temps forts confirment leur nouveau statut d'événement marquant du siècle (Mai 68 et les mouvements étudiants, qui avaient fait une percée spectaculaire dès 1987, ne souffrent pas d'être confrontés à une actualité mondiale qui aurait pu les réduire à l'anecdote).

Côté personnages, le tiercé est surprenant : De Gaulle, Kennedy et Mitterrand. S'il n'y a que deux Français parmi les douze premiers, ils accèdent tous deux au podium. Belle unanimité, même si les hommes – notamment sympathisants de gauche – repêchent Gandhi et les plus âgés – surtout de droite – Jean Paul II, indice d'une préoccupation philosophico-religieuse mise à mal au siècle des dictatures (Hitler, Staline, Mao, Lénine et Khomeiny apparaissent tous entre la 5e et la 12e place).

La pilule contraceptive devance le téléphone, l'automobile et l'ordinateur

Il n'y a guère que les moins de trente-cinq ans pour hisser Hitler sur le podium, héritage probable d'un apprentissage scolaire encore sensible. On observera la persistance de ce que Jean-Pierre Rioux appelait naguère les réponses *« plus émotionnelles »* des femmes (les scores de Mitterrand, Kennedy ou Jean Paul II dépassent de 10 % ceux attribués par les hommes).

Plus intéressant paraît l'effacement de Staline et de Lénine face à Gorbatchev. Mis à part les plus jeunes et les plus instruits, qui semblent seuls capables de repérer une vraie temporalité historique, déprise des survalorisations médiatiques, l'homme de la Perestroïka écrase littéralement ses compatriotes. Pourtant, plus généralement, l'exercice durable du pouvoir semble l'une des conditions essentielles de la survie dans les consciences. Si De Gaulle a supplanté Napoléon entre 1948 et 1980, Giscard d'Estaing, alors pressenti comme futur « grand personnage », n'apparaît plus aujourd'hui, et Mitterrand, recalé dans le même temps, triomphe désormais.

Le jugement positif (3 Français sur 4) sur les progrès de la qualité de la vie, du fonctionnement de la démocratie sur le siècle, n'appelle guère de commentaire, pas plus que le partage de l'opinion quant à l'évolution de la qualité de l'alimentation ou la protection de l'environnement. Sont plus intéressantes, en revanche, les évolutions sociales symbolisant le XXe siècle en France : les progrès de la médecine, les congés payés, le travail des femmes et la protection sociale s'imposent presque unanimement. Dans le domaine de ce qui a modifié les modes de vie on relève plus de contrastes. La pilule contraceptive – grâce à un plébiscite féminin – devance le téléphone, l'automobile et l'ordinateur, soutenu par les plus jeunes.

Mais la plus instructive des questions touche à la conscience des périodes et questions-clés du siècle. A noter d'abord l'échec des préoccupations économiques : seule la construction européenne tire son épingle du jeu, tandis que le krach boursier de 1929 et les chocs pétroliers des années 70 sont oubliés. Reconnu dans l'enquête de 1980 comme un moteur quasi comparable aux guerres dans l'histoire nationale, l'intérêt économique ne résiste pas à l'héroïsation des combats et des révoltes. Si la seconde guerre mondiale s'impose avec un consensus impressionnant, la surprenante deuxième place de Mai 68 n'obéit qu'assez peu aux clivages politiques. La gauche le célèbre plus que la droite qui, parallèlement, met davantage l'accent sur l'effondrement du régime soviétique.

Tout se passe comme si, pour les Français de 1998, le monde au XXe siècle se lisait d'abord de France, avec une nette tendance à intégrer dans la mémoire historique les déséquilibres passagers de la surmédiatisation la plus contemporaine. L'historien Gérard Noiriel demandait, dans un manuel paru au printemps, *Qu'est-ce que l'Histoire contemporaine ?* (Hachette). Ce sondage n'est pas de nature à répondre à la question de manière rassurante pour les amateurs de réponses rigoureuses.

Philippe-Jean Catinchi

Les périodes les plus marquantes du XXe siècle

Quelles sont selon vous, parmi les périodes suivantes, les trois périodes les plus marquantes de l'histoire du monde au XXe siècle ?

en %

	ENSEMBLE	Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	35-50 ans	Plus de 50 ans	Sympathisants de gauche	Sympathisants de droite
LA SECONDE GUERRE MONDIALE	62	64	61	72	60	53	62	60
LES MOUVEMENTS ÉTUDIANTS DE MAI 68	43	37	48	44	51	33	48	36
LA CHUTE DU RÉGIME SOVIÉTIQUE	38	44	33	31	40	44	40	48
LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE	35	37	33	43	33	27	29	32
LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE	31	31	30	26	33	34	33	35
LA DÉCOLONISATION	22	24	20	19	14	31	24	20
LES CHOCS PÉTROLIERS DE 1973 ET 1979	21	20	22	20	26	18	20	25
LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1929	13	12	14	19	9	10	11	11
LA RÉVOLUTION RUSSE DE 1917	10	11	8	8	9	13	11	7
LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE EN IRAN	10	9	12	6	13	13	10	13
NE SE PRONONCENT PAS	2	1	3	1	2	4	1	3

Note : total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

Source : Ipsos Opinion.

DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : la cour d'appel de Bordeaux a infirmé**, lundi 16 novembre, la décision du 7 octobre du juge des référés d'interdire à la FNAC et au magasin Virgin de Bordeaux d'exposer au public le livre *INRI*, de la photographe Bettina Rheims et de l'écrivain Serge Bramly, paru aux éditions Albin Michel (*Le Monde* du 9 octobre). Le tribunal a débouté le prêtre catholique intégriste Philippe Laguérie, le condamnant à payer les deux tiers des dépens. La couverture du livre, qui représente une femme crucifiée aux seins nus, était qualifiée de *« provocatrice »* et *« contraire à la pudeur de la Sainte Eglise »* par l'abbé.

■ **COMMÉMORATION : l'album *Les Voix de la liberté***, sorti le 9 novembre, célèbre le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage et le 50e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme. Une quinzaine d'artistes (Native, Barbara Hendricks, Ray Charles, Princess Erika, Zachary Richard...) ont écrit chacun une chanson originale ayant pour thème la liberté. 50 % des recettes du disque, distribué par Sony Music, iront à l'Unesco.

■ **VARIÉTÉS : Whitney Houston sort un nouvel album**, *My Love Is Your Love*, chez Arista. Elle y interprète un duo avec Mariah Carey, extrait de la bande originale du dessin animé *Le Prince d'Egypte*. Le premier album de Whitney Houston s'était vendu à 14 millions d'exemplaires dans le monde, tandis que la bande originale de *Bodyguard* avait battu tous les records avec 26 millions de disques vendus.

■ **ARCHÉOLOGIE : des antiquités égyptiennes** ont été restituées par la police britannique le vendredi 13 novembre aux autorités de ce pays. Elles avaient été dérobées par Jonathan Tokely-Parry, un spécialiste de la restauration des œuvres d'art. Condamné à six ans de prison en juin 1997, après la découverte d'une cache dans sa maison du Devon, M. Tokely-Parry a en outre été condamné par contumace par la justice égyptienne à quinze ans de travaux forcés.

Les comptes fantaisistes de l'Unesco

EN ROUMANIE, 6 % de la population juge que l'imagination est une qualité qu'il faut transmettre aux enfants. Aux Pays-Bas, ils sont 37 % de cet avis, autant qu'en Espagne, mais moins qu'en Norvège, qui, avec 40 % de suffrages en ce sens, fait figure de pays-phare de la fantaisie. En Irlande du Nord, 95 % des sondés veulent apprendre à leur progéniture les bonnes manières. Ils ne sont que 59 % en Suisse, 53 % en France et 52 % en Chine, qui serait, à en croire les statistiques, la nation la moins policée de la planète. C'est étrange.

Il paraît que le Canada ne consacrerait que 0,4 % de ses programmes télévisés à la culture, ce qui serait bien faible par rapport aux 19,2 % du Congo ou aux 16,2 % de l'Iran. Mais qu'entend-on par culture en la matière ? Le mot recouvre-t-il les mêmes réalités dans le sultanat d'Oman (12,6 %) et en Australie (0,1 %) ? D'après ce même tableau, il y aurait en France 20,9 % de culturel sur les chaînes françaises. Un cinquième ? C'est étrange.

528 PAGES SUR LA CULTURE À L'ÉCHELLE MONDIALE

Du reste, tout est étrange dans le volumineux *Rapport mondial sur la culture* que publie pour la première fois l'Unesco : 528 pages de chiffres, de comparaisons, de réflexions à ambition théorique, de cas particuliers et d'encadrés. Tout est étrange parce qu'étudier la culture à l'échelle de la planète peut passer pour un projet démesuré, dans lequel il serait prudent de ne s'engager qu'armé de notions sûres et de concepts indiscutables. On ne saurait affirmer que ce soit le cas dans ce volume en dépit des contributions de quelques autorités scientifiques, comme le récent prix Nobel d'économie Amartya Sen ou le sociologue Alain Touraine.

Des conceptions incompatibles se côtoient au gré des traditions et des sentiments nationaux. Les textes qui étudient des points précis sont, pour certains, assez instructifs, qu'ils traitent de la Russie, de la Croatie ou du Brésil, parce qu'ils sont l'œuvre de spécialistes, mais leur brièveté est déplorable. A l'inverse, les synthèses transcontinentales et transhistoriques n'en finissent plus, oscillant entre le patchwork de citations, les banalités doctement énoncées, avec ce qu'il faut de références bibliographiques et les raisonnements qui finissent en aporie. Exemple : « *Même si l'on découvrait que toutes les démocraties stables ont en commun une forme précise de " culture démocratique ", cette observation ne serait pas suffisante pour permettre de déterminer si c'est la culture démocratique qui précède les institutions démocratiques ou l'inverse.* » Voilà une intéressante variation sur l'œuf et la poule, énigme insoluble. D'autres ne craignent pas d'énoncer des principes définitifs, « *au cœur de la cyberculture se noue un enjeu profondément éthique* » ou « *la culture, c'est avoir un avenir* ».

De ces proses émane néanmoins une doctrine commune et antipathique : il faut entendre par culture l'ensemble des comportements qui lubrifient les machineries sociales, à commencer par les mécaniques économiques qui pourraient être stimulées par les consommations dites culturelles – images, sons, médias. La culture serait affaire de diffusion, donc de nombre. La plupart des auteurs – pas un artiste parmi eux, évidemment – ne trouvent rien à objecter.

L'un des seuls à s'en inquiéter est Amartya Sen. « *Dans un monde constamment pilonné par l'impérialisme culturel de la métropole occidentale (il s'agit ici de MTV et de Kentucky Fried Chicken plus que de Shakespeare ou d'Aristote), il convient plutôt de renforcer la résistance que de rechercher des indicateurs culturels pour des comparaisons internationales.* » Cette phrase est dans le rapport, page 354. Elle suffit à le mettre à mal.

Philippe Dagen

Stanislas Nordey laisse le théâtre de Werner Schwab sur sa faim

« Comédies féroces, première partie », quatre pièces du poète autrichien, sont présentées à Saint-Denis

Quatre ans après la mort de Werner Schwab, Stanislas Nordey met en scène au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis *Comédies féroces, première partie*, quatre pièces de cet auteur autrichien insaisissable, détenteur d'un art poétique tridimensionnel. Stanislas Nordey a écarté une lecture au premier degré de l'œuvre de cet observateur d'un monde qui va à sa perte et choisi de placer les spectateurs et les acteurs à distance.

COMÉDIES FÉROCES, PREMIÈRE PARTIE. Quatre pièces de Werner Schwab. *Excédent de poids, insignifiant : amorphe ; Enfin mort, enfin plus de souffle ; Escalade ordinaire ; Les Présidentes.* Mise en scène : Stanislas Nordey. Avec Gaël Baron, Marc Bodnar, Hélène Fabre, Raoul Fernandez, Valérie Lang, Denis Mathieu, Stanislas Nordey, Julie Pouillon, Sandrine Rotru, Laurent Sauvage, Josée Schuller, Jean-Jacques Simonian, Tristan Varlot. THÉÂTRE GÉRARD-PHILIPE, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis. Tél. : 01-48-13-70-00. Mº Saint-Denis-Basilique. 50 F. En alternance, du mardi au samedi à 20 h 30, dimanche à 16 heures. Jusqu'au 13 décembre.

Quatre ans après sa mort, la France tente enfin d'acclimater l'un des esprits poétiques les plus incontrôlables de ce dernier quart de siècle : l'Autrichien Werner Schwab. Une première brèche avait été ouverte au printemps, poussant sa première pièce, *Les Présidentes*, par la porte étroite d'une brillante distribution (*Le Monde* du 10 juin). Schwab retournait à l'envoyeur les pestilences d'une espèce frustrée de considération, inquiète pour son avenir, lasse d'attendre le retour du sauveur qui rendrait le tir à vue sur l'autre possible.

C'est en moraliste que le jeune écrivain s'était installé aux tables du hinterland mental de l'Europe pour observer le monde aller à sa perte. A portée d'oreille de la Carinthie profonde, il visait cependant à l'universel, ouvrant chacune de ses pièces par les indications pratiques d'un art poétique en trois dimensions (croissantes) : espace, personnages et langue. Exemples : *« La langue a pissé sur un objet, secoue son organe urinaire pour le sécher et s'en va. L'objet imbibé de langue reste là sans qualité apparente »* (Escalade ordinaire) ; *« La langue appartient à cette chose qu'on pourrait qualifier de saleté. La saleté a inventé la langue, lorsque la chose, qu'on pourrait qualifier de beauté, fut forcée de déclarer, sans défense, une guerre sans objectif »* (Enfin mort, enfin plus de souffle).

Mike Sens et Michael Bugdahn, les traducteurs des quatre pièces présentées à Saint-Denis ont compris qu'ils se trouvaient en première ligne. Il se sont montrés assez inventifs pour faire passer outre-Alpes les tonitruantes révélations. Et Stanislas Nordey a choisi de mettre la question de la langue au commandement. Ses personnages en sont les émanations, *chargés de la servir sans les* intermédiaires que seraient des corps arrimés à la tâche d'exprimer. Ni complicité, ni complaisance, ni fusion. Et pourtant, derrière toute parole se dessine l'individu qui viendrait respirer à travers elle, puiserait le souffle qui lui donnerait vie. Stanislas Nordey n'a pas cherché à mettre en scène cet individu, mais le laisse, d'une voix douce, raconter son double. Il opère un détour, cernant Schwab, pour l'obliger à se rendre.

LA DÉVOTION DE LA DÉVORATION

Le théâtre de Schwab est un grand bouffeur de mots, accomodés sans relâche jusqu'à en faire *éclater les cordes vocales*, les poumons, les intestins, à les rejeter en magma à l'image de selles tonitruantes. Jusqu'à ce que mort s'ensuive. Pris à la source, son théâtre est à la dévotion de la dévoration. Le dernier repas avant le crime, son avant-propos, son propos même, où coïncideraient une « cène » et la scène. Le pain des mots se transforme en corps des hommes, ce qui n'est pas toujours suffisant pour calmer l'appétit d'ascension sociale ou l'appétit tout court, dans lequel à la fin des fins, la consommation de chair *humaine retrouve sa fonction* « barbare » (*Excédent de poids, insignifiant : amorphe*).

Stanislas Nordey a choisi de laisser le théâtre de Schwab sur sa faim. Le metteur en scène a placé le public à distance. Et comme si cela lui paraissait encore insuffisant, comme s'il redoutait encore un pouvoir de contagion incontrôlable chez Schwab, il a aussi placé les acteurs à distance. Que ce soit dans les vêtements obscurs des *Présidentes* ; ou sous les combinaisons bleues, anonymes, d'*Escalade ordinaire*, les acteurs ne semblent pas en pâtir, et trouvent des échappatoires plutôt drôles à la contrainte. En refusant un Schwab *au premier degré, Nordey n'opère* pas autrement qu'avec les récits de la tragédie grecque. Comme si le besoin d'exhiber directement la vulgarité et la violence, la haine et le crime, ne devait valoir que pour des peuples (des publics) qui ont rompu avec le verbe, des objets sourds à l'imagination. A la réalité.

Jean-Louis Perrier

Axelle Red et le crépuscule de ses idoles

THE SOUL OF AXELLE RED, avec Sam Moore, Clarence Carter, Eddie Floyd, Ann Peebles, Percy Sledge. Lundi 16 novembre, au Palais des congrès à Paris, concert unique.

La frontière séparant l'hommage attentionné à d'anciennes gloires de la musique soul du défilé de retraités gâteux est toujours mince. *Blues Brothers 2000* de John Landis, sorti cette année dans les salles, offrait le triste spectacle de chanteurs soul, Aretha Franklin, Billy Preston, Isaac Hayes entre autres, poudrés et vitaminés, presque montés sur ressorts, dans le but d'égayer un public soudain désireux de voir ces statues échappées d'un quelconque Musée Grévin de la musique reprendre vie. Le lundi 16 novembre au Palais des congrès, certaines de ces idoles s'animaient encore une fois dans le cadre d'un concert unique appelé, en toute simplicité, *The Soul of Axelle Red.*

La chanteuse de variétés aime la soul ; Axelle Red a grandi avec cette musique. Mais le souvenir ne suffit pas. A ces grands gamins à qui tout réussit, on ne refuse rien, y compris le désir de monter un gigantesque juke-box sur scène, où les artistes, et pas seulement des microsillons, seraient convoqués. Parmi les anciennes gloires annoncées manquaient Isaac Hayes, le créateur de *Shaft*, et Mavis Staples, la chanteuse des Staples Singers, qui aura connu un bref retour en grâce en 1993 avec un album produit par l'artiste anciennement connu sous le nom de Prince.

Les absents n'avaient pas tort. Il y a quelque chose de pénible à assister au crépuscule de ses idoles. Le soin apporté par Axelle Red, son honnêteté, sa sincérité et cette réelle volonté de s'effacer derrière ses invités ne suffisent pas. Le défilé de Sam Moore sans son ancien partenaire Dave Prater, chantant seul *Hold on, I'm Comin'* avec une voix toujours magnifique, dont on attendait en vain l'écho, celui d'Eddie Floyd entonnant son célèbre *Knock on Wood* avec une lassitude qui nous faisait presque croire que ses paroles prenaient de l'avance sur sa musique, souffrait d'un terrible manque de spontanéité. Le numéro de cabotinage de Percy Sledge avec son éternel *When a Man Loves a Woman*, son smoking dix fois trop grand, lui aussi éternel et donc élimé, sa génuflexion au milieu de la chanson, était celui d'un automate. Ce soir-là, les *ombres avançaient plus vite que les corps.*

ÉTONNANTE ANN PEEBLES

Axelle Red avait annoncé son spectacle comme un hommage aux trois grands labels de soul de Memphis : *Stax, Atlantic et Hi Record.* Cette musique ancrée dans le sud des Etats-Unis, proche de ses racines gospel, est plus noire, plus radicale, plus engagée – il est indéniable qu'elle accompagne chaque étape du Mouvement des droits civiques – que Motown, l'autre grand label situé sur la Côte est. Mais ce Sud dont parlaient Clarence Carter, Eddie Floyd et Percy Sledge a disparu. Leur territoire est imaginaire, et ils le savent.

On n'en voudra guère à Axelle Red de reprendre *Chain of Fools* d'Aretha Franklin, ou *Sun of a Preacher Man* de Dusty Springfield, en s'excusant à l'avance de la relative faiblesse de sa performance. La magie ne pouvait, de toute façon, pas être retrouvée. Sauf un bref instant, le temps de deux apparitions étonnantes d'Ann Peebles dont le célèbre *I Can't Stand the Rain* résonnait soudain comme un tract contemporain. Une révolte dont le mot d'ordre n'aura été dévoilé qu'aujourd'hui, Elle était bien plus qu'un spectre : une présence. Cette femme a illuminé, avec discrétion, tout au long des années 70, la musique soul, mais sa mélancolie, le tempo si lent de ses chansons, l'ont cantonnée à un relatif anonymat.

Elle n'a pourtant pas changé et son visage, presque sans rides, est éternellement triste. Lorsqu'elle chante le sublime *I'm Gonna Tear your Playhouse Down*, elle explique posément qu'elle va foutre en l'air les affaires de son homme, mais elle le dit avec une telle détermination que l'on sait qu'elle vient de trouver, ce soir-là, et ce soir-là seulement, les mots justes.

Samuel Blumenfeld

Page et Plant font gronder le souvenir du vaisseau Led Zeppelin

PAGE AND PLANT, Palais omnisports de Paris-Bercy, mardi 10 novembre. Prochains concerts : Zénith de Montpellier, le 25 novembre ; La Patinoire, à Bordeaux, le 26 ; Zénith-Omega de Toulon, le 28 ; Halle Tony-Garnier, à Lyon, le 29.

A 21 heures pile, ils sautillent sur les marches qui amènent à la scène, comme s'ils étaient toujours âgés de vingt ans. Le guitariste Jimmy Page et le chanteur Robert Plant retrouvent Paris, quelques mois après un concert intime à La Cigale et trois ans après la tournée de leur retour aux affaires dans le même Palais omnisports de Paris-Bercy, plein à craquer, le 6 juin 1995. *« L'un de nos meilleurs concerts ; Paris nous a toujours inspirés »*, comme le rappelaient, à Londres, d'une même voix les deux stars (*Le Monde* du 2 mai). Mardi 10 novembre, Paris continue de réussir à Page et à Plant ; comme lors des concerts de Led Zeppelin, l'un des trois groupes qui a dominé le rock des années 70 avec les Rolling Stones et The Who.

Pour chauffer la voix et faire gronder les amplis, le groupe démarre en force avec *The Wanton Song*, un rock lourd extrait de l'album *Physical Graffiti* (1975), qui porte la marque de fabrique du Zeppelin avec des cassures abruptes, un riff de guitare comme base, un changement harmonique pour décoller. Le mélange *Bring It on Home/Heartbreaker* (du deuxième album, paru en 1970) enfonce le clou.

Fondé en 1968, Led Zeppelin aurait pu devenir un monument qu'on regarde de loin. Les punks en avaient fait avec les Rolling Stones le symbole de tout ce qu'il fallait honnir : trop vieux (Page est né en 1944, Plant en 1948) et trop connus. Mais la musique du quartette alors formé avec le bassiste John Paul Jones et le batteur John Bonham, mort en 1980, a conservé son intemporalité, venue des racines du blues américain et du folk britannique, avant d'insuffler, bien avant l'invention de la world music, des ornementations orientales et un soupçon de funk.

LE CHOIX DU SON

En deux heures de concert, Page et Plant passent au large de la nostalgie tout en contentant largement leurs fidèles. Les chansons de leur récent album *Walking in Clarksdale* (Mercury/PolyGram) sont jouées de manière naturelle parmi une sélection de succès du Zeppelin aux arrangements malins, qui en font presque de nouveaux titres.

Plant, longues boucles blondes, chemise bleue, sans les bijoux fantaisie et les foulards d'hier, a un sens de la scène qui tient autant du métier qu'au profond désir de faire de chaque concert un moment unique. Plant, tout de noir vêtu, a retrouvé son rang de *guitar hero* du rock, à la fois soliste et rythmicien. A chaque morceau, il change d'instrument : Gibson SG, guitare à double manche douze et six cordes, guitare folk, système électronique où les sons se font entendre lorsque la main coupe un faisceau invisible...

Le groupe – avec Charlie Jones à la basse, Michael Lee à la batterie et Phil Andrews en renfort (claviers, accordina, mandoline...) – a fait le choix du son sur celui du spectacle. Voir s'emporter et bondir les deux monstres est bien suffisant. Bercy, où la musique se brouille et se perd souvent, a ce soir les qualités d'un auditorium. Le public, dans la fosse, a les allures houleuses d'une mer près de se déchaîner. Contrôlant parfaitement les effets de cérémonie, Page et Plant s'installent pour le passage acoustique dont ils ont posé les règles, des siècles avant la mode du *unplugged. Going to California, Tangerine, Gallow's Pole*, les entraînent vers les collines du pays de Galles et les brumes de l'Angleterre mystérieuse. Un saut dans le blues (*Baby, I'm Gonna Leave You*, conclu sur l'arpège de *Stairway to Heaven*, l'hymne que le groupe ne joue plus), un saut vers l'Orient avec *Most High* et ses bandes enregistrées de percussions et de violons, puis le riff de plomb, fondateur de trois décennies de hard rock s'élève, *Whole Lotta Love.* Au deuxième rappel, *Rock'n'Roll* vient réaffirmer la suprématie de ces quinquagénaires radieux, débarrassés du fantôme du vaisseau amiral.

Sylvain Siclier

SORTIR

PARIS

Chick Corea Origin
Chick Corea reprend la route des clubs qui permettent une meilleure connivence avec le public et l'espoir d'une musique plus réactive. Son nouveau groupe s'appelle Origin, retour annoncé aux sources acoustiques et jazz. Steve Wilson et Bob Sheppard sont aux saxophones. Précision : Chick Corea est aussi membre de l'Eglise de scientologie.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, les 17 et 18. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bali, danses de drames
A la vue des danses de Bali, lors *de l'Exposition coloniale* internationale de 1931 à Paris, Antonin Artaud rédige dans *Le Théâtre et son double* des pages sur le théâtre balinais. Soixante-sept ans plus tard, une cinquantaine de musiciens et de danseurs, héritiers directs des artistes dirigés par le prince de Peliatan, présentent un programme stylisé à l'extrême. Une somptueuse évocation des mythiques spectacles d'antan. Grâce à l'ethnomusicologue Catherine Basset, ces danses renaissent (*Le Monde* du 20 octobre) par les troupes des villages de Peliatan et d'Abianbasé.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, 6e. Mº Odéon. Du 17 au 22 novembre, à 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

D'honorables canailles
Journaliste, traducteur, romancier, nouvelliste, essayiste, le Hongrois Gergely Csiky (1842-1891) est également l'auteur d'une trentaine de pièces de théâtre. *D'honorables canailles* se situe en 1849, en Hongrie, au lendemain d'une guerre d'indépendance ratée. La pièce brosse un sombre tableau des parasites d'une nation vaincue. Créée au Théâtre missionné de Chartres en octobre, la mise en scène est signée Michelle Marquais.
Avec Michelle Marquais, Philippe Clévenot, André Marcon, Jean-Paul Roussillon...
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 9e. Mº Opéra. Du mercredi au samedi, à 20 heures ; le mardi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-53-05-19-19. De 40 F à 160 F. Jusqu'au 19 décembre.

PESSAC

9e Festival international du film d'histoire
Le thème du festival retenu cette année est le « Bilan du siècle ». Cinq chapitres principaux : « Mourir pour la patrie : 1914-1918 », « Le siècle totalitaire », « La science en marche », « La démocratie quand même » et « La planète en danger ». *Cinquante-trois films* ont été sélectionnés, parmi lesquels *La Ligne générale*, de Sergueï Eisenstein, *Metropolis*, de Fritz Lang, *M. Smith au Sénat*, de Frank Capra, *Les Temps modernes*, de Charlie Chaplin... Egalement au programme, des avant-premières et un inédit. Le Prix du documentaire historique (une douzaine de films en compétition) sera remis par Claude Chabrol, président du jury. Des rencontres, en collaboration avec la revue *L'Histoire* et le journal *Le Monde*, sont également organisées.
Cinéma Jean-Eustache Pessac, place de la Ve-République, 33600 Pessac (Gironde). Du 17 au 23 novembre. Tél. : 05-56-46-25-43.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Best Men
de Tamra Davis (Etats-Unis, 1 h 26).
Dancer, Texas
de Tim McCanlies (Etats-Unis, 1 h 38).
Elizabeth
de Shekhar Kapur (Grande-Bretagne, 2 h 04).
Le Fascisme ordinaire
de Mikhaïl Romm (URSS, 2 h 13).
Fourmiz
dessin animé d'Eric Darnell et Tim Johnson (Etats-Unis, 1 h 19).
Mary à tout prix
de Peter et Bobby Farrelly (Etats-Unis, 1 h 59).
Mulan
dessin animé de Tony Bancroft et Barry Cook (Etats-Unis, 1 h 28).
Slam
de Marc Levin (Etats-Unis, 1 h 40).
Snake Eyes
de Brian De Palma (Etats-Unis, 1 h 38).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Aimer sa mère
de Nicolas Bréhal, Olivier Charneux et Jorge Goldenberg, mise en scène d'Alfredo Arias.
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

Lecture
Lettres à la fiancée de Fernando Pessoa, textes dits par Jacques Bonnaffé et Ophélie Orecchia.
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, 3e. Mº Rambuteau. Le 17, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 40 F et 60 F.

Narcisse
de Jean-Jacques Rousseau, mise en scène de Didier Bezace.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. Mº Aubervilliers-Pantin-4 chemins. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-48-33-93-93. De 50 F à 130 F.

Point à la ligne
de Véronique Olmi, mise en scène de Philippe Adrien.
Comédie-Française, Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, 6e. Mº Saint-Sulpice. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-44-39-87-00. De 85 F à 160 F.

June Anderson (soprano)
Jeff Cohen (piano)
Mélodies de Poulenc, poèmes de Gautier.
Bibliothèque nationale de France, quai François-Mauriac, 13e. Mº Quai-de-la-Gare. Le 17, à 19 heures. Tél. : 01-53-79-59-59. 100 F.

Nieuw Ensemble Amsterdam
Guo Wenjing : *Inscriptions on Bone, Drama, Le Village du louveteau.* Ellen Schuring (soprano), Anna Larsson (contralto), Ed Spanjaard (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, 11e. Mº Bastille. Le 17, à 20 heures. Tél. : 01-53-45-17-00. De 75 F à 100 F.

Jean-Marc Luisada (piano)
Haydn : *Variations en fa mineur.* Beethoven : *Sonates pour piano op. 27 nº 2 « Clair de lune » et op. 57 « Appassionata ».* Chopin : *Nocturnes, Scherzos, Polonaise « Héroïque ».*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, 8e. Mº Alma-Marceau. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Compania Mudances
Angels Margarit : Corol.la.
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, 18e. Mº Abbesses. Le 17, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Richard Galliano, Daniel Humair
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, 14e. Mº Gaîté. Le 17, à 22 heures. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Stomy Bugsy
Palais des sports, porte de Versailles, 15e. Mº Porte-de-Versailles. Le 17, à 20 heures. 135 F.

DERNIERS JOURS

22 novembre :
Pierre Alechinsky
Galerie nationale du Jeu de Paume, 1, place de la Concorde, Paris 8e. Tél. : 01-42-60-69-69. Fermé lundi. 38 F.

KIOSQUE
LE MONDE / MERCREDI 18 NOVEMBRE 1998

EN VUE

■ Les gendarmes ont arrêté, dimanche 15 novembre, sur la route nationale 160, entre Les Sables-d'Olonne et La Roche-sur-Yon, une BMW 525 TDS dotée de commandes manuelles spéciales, lancée à 191 kilomètres à l'heure par son conducteur, paraplégique à la suite d'un accident de la circulation.

■ Dimanche 15 novembre, le Gard devenait l'un des départements les plus touchés par les drames de la chasse, avec la mort au cours d'une battue à Saint-Laurent-la-Vernède d'un homme pris pour un sanglier, le troisième de la saison.

■ A peine quelques dizaines d'Israéliens étaient venus, vendredi 13 novembre, dans les centres de distribution de Tel-Aviv pour se munir de masques à gaz en cas d'attaque irakienne, malgré les appels pressants de Tsahal.

■ Les officiers d'armement du porte-avions *Eisenhower* avaient inscrit au marqueur sur les bombes de 450 et 950 kilos destinées à l'Irak des messages ironiques, *« Pour Saddam avec tout notre amour »*, *« Meilleurs vœux du Texas »*, triviaux parfois, *« Embrasse mon cul ! »*.

■ Selon le Pentagone, les raids aériens qui devaient frapper l'Irak auraient fait 10 000 victimes dès le premier assaut, samedi 14 novembre.

■ Le lendemain, la fête qui célébrait le 1 274e anniversaire de la fondation de Bagdad, commença par un hommage au calife **Haroun Al Rachid** (766-809) et s'acheva sur des vivats en l'honneur du président **Saddam Hussein**.

■ Les cosmonautes **Guennadi Padalka** et **Sergueï Avdeev** quitteront la station Mir pour se mettre à l'abri dans le vaisseau Soyouz en attendant la pluie des Léonides, débris de la comète Temple-Tuttle.

■ *« En 1962, c'était un blizzard de confettis. Vous ne pouviez regarder nulle part sans en recevoir dans les yeux »*, se souvenait l'astronaute **John Glenn** en participant, lundi 16 novembre, à sa seconde parade à Manhattan.

■ Des tests d'ADN ont prouvé que **Thomas Jefferson**, quatrième président des Etats-Unis, avaient eu des enfants d'une femme noire. **Janet Allen**, de l'Illinois, qui prétend descendre d'une esclave aimée de **George Washington**, veut à présent qu'on exhume le « père de la Nation ».

■ Lundi 16 novembre, un juge du comté d'Almeda, en Californie, ordonne que **Benjamin Pedro Gonzalez**, séropositif, accusé de crime de sang, comparaisse coiffé d'une cagoule, les mains enchaînées à sa chaise et les pieds fixés au sol.

Christian Colombani

Le baptême du « Quotidien de la République »

Dans son premier numéro, le journal dirigé par Henri Emmanuelli, ancien premier secrétaire du Parti socialiste, veut affirmer sa différence et être « politiquement incorrect »

« CE JOURNAL ne devrait pas exister. » C'est ainsi que l'ensemble de la rédaction s'adresse aux lecteurs du premier numéro du *Quotidien de la République*, paru mardi 17 novembre, pour présenter son projet : *« Tous les experts s'accordent sur ce point (et nous savons qu'ils ne manquent pas dans notre pays, et dans toutes les matières). A les en croire, il est impossible de réaliser un quotidien national sans avoir le soutien massif d'un puissant groupe financier, sans disposer de plusieurs centaines de millions de francs de capitaux. »* Le journal se lance en effet avec moins de 10 millions et une équipe d'une cinquantaine de personnes.

« Prétendre, qui plus est, poursuit la rédaction, *qu'il pourrait même s'agir d'un journal de gauche, c'est-à-dire d'un journal n'ayant pas envie d'accompagner les idées reçues du moment, puisque telle est bien notre conception de la gauche, cela devient même carrément indécent. »* Clairement engagé à gauche, le journal se refuse à avoir un ton résolument militant.

ORDRE CONSERVATEUR RÉSURGENT

Dans son éditorial, Henri Emmanuelli, PDG du quotidien, affirme les ambitions du journal : *« informer, débattre, réfléchir, enquêter, mais aussi pour être différent. Politiquement incorrect, par exemple »*. L'ancien ministre socialiste dénonce *« la puissante résurgence d'un ordre conservateur fondé sur la propriété redevenue souveraine face au suffrage universel que l'on délégitime, sur l'injustice sociale devenue acceptable pourvu qu'elle soit légale, sur la force au service de certains intérêts bien précis »*.

Il s'attaque à *« la prétendue complexité de la mondialisation »* qui *« n'est peut-être qu'un paravent technologique commode. Un rideau derrière lequel il est aisé d'escamoter les liens de causalité sans lesquels toute critique devient impossible et, par voie de conséquence, toute responsabilité de l'ultra-libéralisme indémontrable »*.

Vendu 6 francs, tiré pour son premier numéro à 102 300 exemplaires, le journal est imprimé à Paris et à Toulouse, pour assurer une présence dans le Sud-Ouest et notamment dans les Landes, terre électorale d'Henri Emmanuelli, avant qu'il ne soit condamné à deux ans de privation de ses droits civiques dans le cadre de l'affaire Urba, sur le financement du Parti socialiste, quand il en était le trésorier.

Le quotidien de 24 pages est divisé en trois parties : huit pages d'actualité, baptisées *« 24 heures »* ; huit pages centrales consacrées à la réflexion, avec un supplément, consacré mardi à l'Europe, une enquête sur les sectes, avec des entretiens avec Jean-Jack Queyranne, ministre de l'intérieur par intérim, et deux pages de débats. La culture clôt le journal, en accordant deux pages à des critiques.

Les débats s'ouvre avec un entretien avec l'historien Maurice Agulhon, sur *« une certaine idée de la République »*. C'est bien aussi une certaine idée de l'Europe que défend le quotidien d'Henri Emmanuelli. Nicolas von Bülow craint *« une monnaie européenne surévaluée »* qui *« risque de peser sur la croissance continentale »*.

« SPÉCULATION CONTRE L'EMPLOI »

« L'Europe, combien de divisions ? », s'interroge le journal dans l'ouverture de son cahier sur la défense commune : *« Divisés, les Quinze se montrent incapables d'avancer, laissant les mains libres sur le Vieux Continent à une Alliance atlantique dominée par les Etats-Unis. »* Dernière cible du quotidien : les dangers de l'ultra-libéralisme dénoncé dans l'éditorial et illustré par la page de débats consacré à la crise financière et à *« la spéculation contre l'emploi »*.

Le Quotidien de la République ne veut pas seulement dénoncer, mais aussi défendre des valeurs comme *« la fraternité, la solidarité, l'amour, la générosité,* écrit Henri Emmanuelli. *Bref toutes ces choses qui, n'ayant pas de prix, n'ont plus de place, mais dont l'absence coûte une fortune »*.

Alain Salles

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION
Serge July

■ Le président du Conseil constitutionnel a d'ores et déjà reconnu qu'il avait pu être en délicatesse avec le fisc dans la gestion de ses affaires privées ; il est toujours placé sous contrôle judiciaire, il a dû à ce titre acquitter une caution de 5 millions de francs, et il lui est interdit, pour cette même raison, de se rendre dans les pays considérés comme des paradis fiscaux. Il est soupçonné d'avoir favorisé l'embauche auprès de la société Elf de sa maîtresse, Christine Deviers-Joncour, qui se décrit de manière provocante comme une *« putain de la République »*. il est suspecté d'avoir profité des largesses de celle-ci, ou plus exactement de sa Carte Bleue délivrée par la société pétrolière ; il est entendu actuellement sur ces dépenses. Roland Dumas se trompe d'époque, celle où il suffisait aux grands politiques, au nom d'une somptueuse biographie, de mentir avec talent et de faire le gros dos, de sortir un joker face à une justice plus ou moins corvéable. Roland Dumas mène son combat comme le dernier des Mohicans mitterrandiens : il tente désespérément de prouver qu'il peut perpétuer l'âge d'or d'un pouvoir politique absolu. Mais le temps de Roland Dumas a déjà divorcé de celui du président du Conseil constitutionnel. Ils divergent irrésistiblement. Roland Dumas aurait pu parfaire sa biographie en démissionnant. Au nom des intérêts du Conseil constitutionnel, au nom de la réconciliation de la morale publique et de la politique. Il aurait ainsi contribué à gommer la face noire du mitterrandisme. Il ne l'a pas fait. Il sera vraisemblablement contraint et forcé de se plier à la volonté de la majorité du Conseil, seul juge en la matière. Roland Dumas est un président en sursis qui avait un rendez-vous essentiel avec la morale publique. Il l'a manqué.

FINANCIAL TIMES

■ Le dernier plan de relance économique japonais, annoncé lundi, était particulièrement vague et confus. Combiné avec la décision de la Banque du Japon d'injecter des liquidités dans l'économie, il est tout juste suffisant pour éviter à l'économie japonaise une grave récession. Mais il risque également de rendre encore plus graves les problèmes structurels du Japon. Ce n'est que lorsque le gouvernement japonais acceptera le fait qu'une restructuration réelle est nécessaire que l'économie retournera à la normale.

www.truste.com

Une association américaine veut instaurer des règles pour l'utilisation des données personnelles

LA PROTECTION de la vie privée des internautes et la confidentialité des informations personnelles circulant sur Internet préoccupent de plus en plus les Américains. Afin d'éviter que le Congrès ne vote des lois contraignantes, les professionnels du secteur ont entrepris de mettre en place des systèmes d'autorégulation qui fourniront des garanties aux citoyens, tout en préservant la liberté des entreprises de collecter et de s'échanger des *private data* (« données privées ») sur les internautes. L'initiative la plus ambitieuse est le projet Trust-e, lancé par Lori Fena, ex-directrice de l'Electronic Frontier Foundation, et Charles Jennings, un homme d'affaires venu d'Hollywood, avec le soutien de la consultante Esther Dyson.



Trust-e propose aux entreprises et organisations présentes sur le Web de prendre des engagements précis, certifiés par contrat. Les signataires, qui cotisent à l'association, doivent afficher sur leur site une « déclaration d'utilisation », expliquant ce qu'ils comptent faire des informations qu'ils se procurent sur leurs visiteurs et leurs clients. D'autre part, ils acceptent que Trust-e surveille leurs flux de données et procède à des audits du contenu de leurs serveurs. Par ailleurs, tout internaute soupçonnant un signataire de ne pas respecter ses engagements peut déposer une plainte auprès de Trust-e, qui mènera une enquête.

Les 300 sociétés et associations qui ont accepté ces conditions figurent dans le répertoire thématique affiché sur le site web de Trust-e. On y trouve des boutiques en ligne, des publicitaires, des médias, ainsi que différents organismes gros consommateurs de « données privées » : firmes de marketing, agences matrimoniales, sociétés de crédit, courtiers, établissements médicaux, agences de sécurité, annuaires électroniques, et même associations caritatives et de défense des droits civiques.

Trust-e cherche à présent à s'implanter en Europe, en partenariat avec des organisations locales. Son directeur, Charles Jennings, reconnait volontiers que les nouvelles directives de Bruxelles offrent une meilleure protection que la législation en vigueur aux Etats-Unis, mais refuse d'envisager une harmonisation internationale sur le modèle européen : *« En établissant leurs règles, les Européens ont mal pris en compte la dimension mondiale du Net, ce qui provoque à présent des complications et des ambiguïtés. En revanche, Trust-e pourrait devenir une juridiction d'un genre nouveau, réellement planétaire »*.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

SUITE BUREAUTIQUE GRATUITE

■ La société Star Division propose gratuitement sa nouvelle « suite bureautique » Star Office 5, pour Mac, Windows, Linux, OS 2 et Solaris. Elle comprend notamment un traitement de texte, un tableur, des logiciels de présentation, de dessin et de mise en page, un navigateur Web, un éditeur de pages Web et un environnement de programmation. Le téléchargement gratuit est réservé aux utilisateurs non commerciaux. Les versions anglaises et allemandes sont disponibles, une version française est en préparation.
www.stardivision.com

FAURISSON RELAXÉ

■ Robert Faurisson, poursuivi pour avoir affiché des textes négationnistes sur un site hébergé par un serveur américain, a été relaxé par la 17e chambre du tribunal correctionnel de Paris, car il n'a pas été prouvé qu'il était effectivement l'auteur des textes incriminés. En revanche, le tribunal a jugé que la diffusion de documents, même effectuée à partir des Etats-Unis, pourrait être punissable en France. – *(AFP.)*

De Zénon à Jackie

par Alain Rollat

LE JOUR du Jugement dernier, il sera beaucoup pardonné au directeur des programmes de Canal Plus, Alain de Greef – et notamment sa propension à abuser des *best of* pornographiques dans sa filmographie nocturne – parce que, le premier, il aura eu l'intuition que la télévision, en tant que robot ménager, peut remplir n'importe quelle fonction culinaire, y compris celle qui consiste à débiter, aux heures de grande écoute, des tranches de philosophie inconsommables pour le commun des mortels.

Personne ne lui enlèvera d'avoir eu ce trait de génie qui fait de « Pas si vite », chaque lundi, à 20 h 30, l'horizon indépassable de l'existentialisme contemporain. Il y a du Sartre, autant que de l'Epicure, chez Alain de Greef. Il sera porté à son crédit que, avant lui, aucune télévision, fût-elle publique, n'avait jamais osé faire avaler aux téléspectateurs des citations de Spinoza ou de Hegel à louche forcée après « Les Guignols de l'info ».

Certes, les tranches de « Pas si vite » n'ont plus la même saveur qu'à l'époque où elles étaient débitées par Michel Field. Dans ses *Petits dialogues entre amis*, avec la complicité de Mademoiselle Agnès, Michel Field privilégiait l'approche pédagogique. Il déambulait du concret à l'abstrait, des réalités quotidiennes aux concepts. Sa démarche suivait les sentiers socratiques. Il mettait la philosophie à la portée de tous. On se sentait plus intelligent.

Le comédien Jackie Berroyer, qui lui a succédé, ne joue pas, délibérément, sur le même registre. Il s'amuse plus qu'il ne professe. Ses « Pas si vite » sortent plutôt du tonneau de Diogène. Ils mettent en scène la dimension théâtrale de la dialectique à la façon guignolesque de Canal Plus. Cela donne, toujours avec la complicité de l'éclectique Mademoiselle Agnès, des saynètes surréalistes, loufoques, composées comme des hamburgers : une tranche de concept, un morceau de déconnante, une explication de texte, etc. Au premier abord, c'est bourratif. Dès qu'on y a goûté, on en redemande. Car, à l'office, il y a toujours le savoir-faire d'un maître à philosopher dans toutes les marmites, André Scala, professeur à Valenciennes et à Lille. Cet agrégé, qui pilote l'aventure depuis ses débuts, n'a pas son pareil pour mitonner du Kierkegaard sous couvert de fast-food.

Là où Michel Field semait des graines, Jackie Berroyer lance donc ce qu'il appelle des *« fusées »*. Celles-ci ne sont pas toujours faciles à suivre. On se sent parfois largué, redevenu sot, obligé à des retours sur images sur les citations d'Epictète. Mais c'est fait exprès. C'est réservé aux gastronomes qui savent encore se marrer en réfléchissant.

FILMS DE LA SOIRÉE

GUIDE TÉLÉVISION

FILMS DU JOUR

GUIDE TÉLÉVISION

MARDI 17 NOVEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.05 **Smoking** ■■
Alain Resnais (France, 1993, 145 min). — Ciné Cinémas

18.35 **Kansas City** ■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1995, 115 min). — Cinéstar 2

19.00 **L'homme que j'ai tué** ■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., 120 min). — Histoire

19.30 **Au-delà du Missouri** ■■
William A. Wellman (Etats-Unis, 1951, 80 min). — Cinétoile

20.30 **Les mains qui tuent** ■■
Robert Siodmak (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 90 min). — Ciné Classics

20.55 **Le Canardeur** ■■
M. Cimino (EU, 1973, 115 min). — France 2

22.25 **Le Carrosse d'or** ■■■
Jean Renoir (France - Italie, 1952, 100 min). — Cinétoile

22.30 **Le Porteur de cercueil** ■■
Matt Reeves (Etats-Unis, 1996, v.o., 94 min). — Canal +

0.05 **Voici le temps des assassins** ■■■
J. Duvivier (1955, N., 105 min). — Cinétoile

1.10 **Dead Man** ■■
Jim Jarmusch (Etats-Unis, 1995, N., 120 min). — Ciné Cinémas

1.15 **La Ville abandonnée** ■■
William Wellman (EU, 1948, N., v.o., 100 min). — Ciné Classics

2.35 **Talons aiguilles** ■■
Pedro Almodovar (Espagne, 1991, 110 min). — Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 Nulle part ailleurs. Invités : M-People, Isabelle Huppert, Vincent Martinez. — Canal +
20.00 Temps présent. Europe : mode d'emploi. — TV 5
20.00 20 h Paris Première. Vincent Lindon. — Paris Première
20.55 Hors série. Le doute et l'espérance. — France 3
22.30 Bouillon de culture. Alexandre Soljénitsyne à Moscou. — TV 5
23.05 Place de la République. Business Angels. Le prof des gitans. La boulangère en Afrique. — France 2
23.05 Science 3. Les bébés de la science : 20 ans de fécondation in vitro. Avec Robert Edwards, Alan Handyside, René Frydman, Jacques Testart, Gianpierro Palermo. — France 3
0.15 Capital. Acheter moins cher : les nouveaux filons. — M 6
0.30 Strip-tease. Un mâle dominant. En Nouvelle-Calédonie. Le petit livre rouge. — France 3
1.25 Saga-Cités. Poilus d'ailleurs. — France 3

DOCUMENTAIRES

19.00 La Trouble Séduction d'Adolf Hitler. [1/2]. — Odyssée
19.10 Jérusalem, à la folie. — Planète
19.30 Patrick Dupond, le talent insolent. — Festival
19.50 Arctique. [5/13]. — Odyssée
20.05 Mon ami Fred. — Planète
20.15 Jean Marais : Paroles... — Arte
20.20 Les Dangers de la mer. [11/13]. Dangers imaginaires. — Odyssée
20.35 Des filles comme nous. — Planète
20.45 La Vie en face. Issue de secours. — Arte
21.00 Jacques Derrida. — Histoire
21.30 Voitures de légende. [1/6]. La Facel Vega. — Canal Jimmy
21.30 Le Fleuve Jaune. Le berceau de la civilisation. — Odyssée
21.35 Histoire de l'aviation. [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918. — Planète
22.00 Corpus Christi. [3/12]. Temple. — Histoire
22.20 La Cité des dauphins. — Odyssée
22.35 L'Alambic. — Planète
22.45 Israël. Jérusalem et sa déchirure. — Odyssée
23.00 Comedia. Hambourg, *le théâtre dans la ville.* — Arte
23.00 Méditerranée. [6/12]. — Histoire
23.20 Histoire de la BD. [7/13]. Love Is All You Need. — Odyssée
23.30 L'Iran, du foot et des affaires. — Planète
0.40 L'Histoire de l'Italie au XXe siècle. [7/42]. — Planète

SPORTS EN DIRECT

19.55 Football. D 2 : Troyes - Wasquehal. — Eurosport
20.45 Route du Rhum 1998. — France 3
22.00 Boxe. Poids Mi-lourds. Lee Manuel Osio - William Krijnen. A Vigo (Espagne). — Eurosport

MUSIQUE

19.30 Faudel au Festival Musiques métisses d'Angoulême. — Muzzik
21.00 Music from the Northern Lands. Avec Les Ardwyn Singers. Par l'Orchestre Symphonique de la BBC, les chœurs de la BBC et le chœur polyphonique de Cardiff, dir. Andrew Davis. Œuvres de Borodine, Chostakovitch, Sibélius. — Muzzik
21.40 Le Sacre du printemps, de Stravinsky. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. — Mezzo
23.15 Mendelssohn, musique de chambre. Avec Vladimir Stoupel, piano. Par le Quatuor Gewandhaus. — Mezzo

THÉÂTRE

21.30 Comedia : le théâtre à Hambourg. *After Play.* D'Anna Meara. Mise en scène. Hans-Christoph Blumenberg. — Arte

TÉLÉFILMS

21.25 L'Homme de la maison. Pierre Lary. — RTBF 1
22.40 Silhouette. Carl Schenkel. — 13ème Rue
23.05 Rage. Joseph Merhi. — M 6

SÉRIES

19.20 Equalizer. Chantage à la vidéo. — 13ème Rue
20.40 Murder One, l'affaire Jessica. Chapitres XIX et XX. — Série Club
20.55 La Vie à cinq. Le marathon de danse. Baiser d'adieu. — Téva
22.10 Les Rois maudits. [4/6]. — Festival
22.25 Spawn. Death Blow. — Canal Jimmy
22.45 Perry Mason. Les Dames de cœur. — TF 1
22.55 Star Trek, la nouvelle génération. Hiérarchie (v.o.). — Canal Jimmy
23.00 La Loi de Los Angeles. Illicites. L'inceste. — Téva
23.35 Millennium. La nuit du siècle. — TSR
23.45 Star Trek, Deep Space Nine. Babel (v.o.). — Canal Jimmy
2.55 New York Police Blues. Tueur à gages (v.o.). — Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
La Vie en face

Il s'est initié, en prison, aux techniques de l'audiovisuel et, à sa sortie, entreprend de réaliser un court métrage autobiographique. Elle filme et accompagne cette démarche. Pascal Courty, ancien braqueur et taulard (quinze ans de réclusion), témoigne de son passé et de son présent, sans états d'âme ni illusions : il ne cherche pas *« la gloire »* mais *« des sous »*. Cathie Dambel, la documentariste, enregistre froidement le récit de ses multiples difficultés. Au bout d'un an, malgré sa *« chance »*, il en est *réduit à vendre des fleurs sur les* marchés. En prison, le monde lui paraissait moins *« faux »* et *« superficiel »* qu'au dehors. Il reste inadapté et conclut : *« Y'a pas de réinsertion, y'en aura jamais... »* Ce double regard est, sans jeu de mots, captivant. – *F. C.*

● *20.55 France 3*
Hors série

Mireille Darc passe de temps en temps de l'autre côté de la caméra. La comédienne a déjà travaillé pour « Envoyé spécial ». Pour ce long documentaire (90 min), la réalisatrice a suivi pendant plusieurs mois la bataille menée par trois personnes atteintes d'un cancer : un homme, une femme, une très jeune fille. Comment faire face à la maladie, à la douleur, aux récidives, à l'idée de l'amputation d'un sein... Mireille Darc filme avec sensibilité la longue route des doutes, de l'espoir, les moments de fragilité, de courage, les discussions avec les médecins, le rôle de l'entourage. Trop d'images d'océan et une musique trop appuyée alourdissent ce document chaleureux dont on aurait aimé qu'il s'élargisse à des malades venant de milieux moins aisés. – *C. H.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 P.R.O.F.S. ■ Film. Patrick Schulmann.
22.45 Perry Mason. Les Dames de cœur. Téléfilm. Christian I. Nyby II.
0.25 Le docteur mène l'enquête. Du grabuge au dispensaire.
1.10 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 0.39 L'Euro, Au nom du sport.
19.56 Météo, Journal.
20.36 La Route du rhum, Météo.
20.55 Le Canardeur ■■ Film. Michael Cimino.
22.55 Bouche à oreille.
23.00 Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Article 8. Droit à un juge.
23.05 Place de la République.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Le Cercle. *Moi je.*

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.53 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.40 Tout le sport.
20.45 Voile. La Route du Rhum.
20.55 Hors série. Le doute et l'espérance.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 Science 3.
0.05 Magazine olympique.
0.30 Strip-tease.
1.25 Saga-Cités. Poilus d'ailleurs.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.25 Flash infos.
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Jack ■ Film. Francis Ford Coppola.
22.30 Le Porteur de cercueil ■■ Film. Matt Reeves (v.o.).
0.05 Salammbô. Film. Sergio Grieco.
1.40 Y'en a marre !
1.55 Mauvais sang ■ Film. Leos Carax.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Jean Marais : Paroles...
20.45 La Vie en face. Issue de secours. Documentaire Cathie Dambel.
21.30 Comedia. Le théâtre à Hambourg. After Play. Pièce d'Anna Meara, en allemand sous-titré en français.
23.00 Hambourg, le théâtre dans la ville.
0.30 Fraise et chocolat ■ Film. Juan Carlos Tabio et Tomas Gutierrez Alea (v.o.).

M 6

19.00 FX, effets spéciaux, la série.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, E = M6 découverte.
20.50 Le Grand Chef. Film. Henri Verneuil.
23.05 Rage. Téléfilm. Joseph Merhi.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [2/5].
20.30 Agora. Annie Jourdan (*Napoléon. Héros, imperator, mécène*).
21.00 Poésie studio. Claude Michel Cluny, Olivier Barbarant.
22.10 Mauvais genres. Dan Simmons (*L'Eveil d'Endymion*).
23.00 Nuits magnétiques. Les hommes et leur mère [1/3].
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Pages baroques. Concert donné par l'Ensemble Vocal Sagittarius, dir. Michel Laplénie. Œuvres de Lejeune, Sweelinck, Vallet.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Sandred, Castaneda, Malec.
23.07 Le Dialogue des muses. Michel Bouvard et Denis Raisin-Dadre.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Prokofiev.
20.40 Wilhelm Friedemann Bach. *Sinfonia Dissonnances Fk 67*, par l'Ensemble Tafelmusik, dir. Lamon : œuvres de J.S. Bach, C.P.E. Bach, Kirnberger, W.F. Bach, Hasse.
22.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Chausson, Fauré, Schmitt, Cras.

MERCREDI 18 NOVEMBRE

FILMS DU JOUR

13.05 **Le Cavaleur** ■■
Philippe de Broca (France, 1978, 100 min). — Cinétoile

13.15 **Les mains qui tuent** ■■
Robert Siodmak (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 90 min). — Ciné Classics

14.45 **Le Vent de la plaine** ■■
John Huston (Etats-Unis, 1959, 115 min). — Cinétoile

16.55 **Mes meilleurs copains** ■■
Jean-Marie Poiré (France, 1988, 110 min). — Cinéstar 1

17.00 **L'homme que j'ai tué** ■■
Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1932, N., 120 min). — Histoire

18.50 **Regarde les hommes tomber** ■■
Jacques Audiard (France, 1993, 100 min). — Ciné Cinémas

19.30 **Un jour à New York** ■■
Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, 95 min). — Cinétoile

20.30 ***La Ville abandonnée*** ■■
William Wellman (Etats-Unis, 1948, N., v.o., 100 min). — Ciné Classics

21.00 **Michael Collins** ■■
Neil Jordan (Etats-Unis, 1996, 125 min). — Canal +

21.00 **Luna Park** ■■
Pavel Lounguine (France - Russie, 1992, 110 min). — Cinéstar 2

22.10 **Hommage à Edwige Feuillère : La Duchesse de Langeais** ■
Jean de Baroncelli (France, 1941, 90 min). — Ciné Classics.

22.10 **Un papillon sur l'épaule** ■■
Jacques Deray (France, 1978, 100 min). — Ciné Cinémas

23.35 **Vera Cruz** ■■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1954, v.o., 95 min). — Cinétoile

0.20 **Kansas City** ■■
Robert Altman (Etats-Unis, 1995, 110 min). — Cinéstar 2

1.10 **Histoire de détective** ■■
William Wyler (Etats-Unis, 1951, N., 105 min). — Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.00 et 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Catherine Berto, Pierre-Henri Deleau, Krystof Pomian, Alain Besançon. — Histoire
15.00 Les Dossiers de l'Histoire. L'orchestre noir [2/2] : La stratégie de la tension. — Histoire
15.10 En juin, ça sera bien. — La Cinquième
16.00 Saga-Cités. Algérie en éclats. — France 3
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : IAM, Talvin Singh, Boo Radleys, Luc Ferry, Philippe Sollers, Dan Franck. — Canal +
20.00 Les Documents de Savoir plus. Docteur, écoute maman. — TV 5
20.00 20h Paris Première. Anne Brochet. — Paris Première
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Dictature des colonels grecs. — Arte
20.55 Combien ça coûte ? Voyance, paranormal : c'est magique ! Invitée : Véronique Genest. — TF 1
20.55 La Marche du siècle. Dopage, la mort aux trousses... Invités : Erwan Mentheour, Serge Simon, Prince Alexandre de Mérode, Jean-Marcel Ferret, Jacques Piasenta, Patrick Laure, Ginés Gorriz, Frédéric Nordmann, Gilles Smadja, Jean-Marie Leblanc, Bruno de Lignières. — France 3
21.00 Strip-tease. Mama Lotti Goes Classic. Paraboles. Faïma la rapeuse. Prenez, ceci est mon corps. — TV 5
21.00 Les Dossiers de l'Histoire. 36, le bel été. — Histoire
23.15 52 sur la Une. Quand on a que l'amour. — TF 1
0.05 ▶ Un siècle d'écrivains. Guillaume Apollinaire. — France 3
0.45 Le Cercle. Saint-Germain-des-Prés. Invités : Juliette Gréco, Sonia Rykiel, Régine Deforges, etc. — France 2
0.45 Le Canal du savoir. Sur les quais de Paris. Invités : Bertrand Lemoine, Alexandre Chemetoff. — Paris Première
0.55 Hors série. Le doute et l'espérance. — France 3

DOCUMENTAIRES

17.25 Café bouillu. [3/3]. L'odeur de la terre battue. — Planète
19.00 Descentes aux enfers. [1/4] Le naufrage du Batavia. — Arte
19.00 Méditerranée. [6/12]. La famille. — Histoire
19.00 Les Métiers : Languedoc-Roussillon. Le facteur de vielles et le fondeur de sonnailles. — Odyssée
19.50 Les Démons de la mer. — Planète
19.55 Le Fleuve Jaune. Le berceau de la civilisation. — Odyssée
20.00 Conférences de presse. 14 janvier 1963 [1/3]. — Histoire
20.15 La Souricière à treize ans. — Arte
20.35 Jérusalem, à la folie. — Planète
20.45 Une tribu sous les nuages. — Odyssée
20.55 Vivement le mariage. — Téva
21.30 Mon ami Fred. — Planète
21.40 Plans de vol. Pilotes de brousse. — Odyssée
21.55 Musica. Penderecki. — Arte
22.00 Des filles comme nous. — Planète
22.00 Haïti, le silence des chiens. — Histoire
22.00 Babilée 91. — Muzzik
22.05 Georges Becker ou la passion des champignons. — Odyssée
22.55 Histoire de l'aviation. [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918. — Planète
22.55 L'Heure H. En tournée avec Arthur H. — Paris Première
23.00 Chine, les enfants de la révolution. — Muzzik
23.00 Histoire de guérillas. De Zapata aux zapatistes. — Odyssée
23.30 Profil. Alvaro Mutis. — Arte
0.00 L'Alambic. — Planète
0.30 La Lucarne. Lucebert, temps et adieux. — Arte

SPORTS EN DIRECT

17.00 et 23.30 Tennis. Masters féminin de New York. — Eurosport
20.00 Basket-ball. Euroligue. Alba Berlin - Kinder Bologne. — AB Sport
20.40 Route du Rhum. — France 3

MUSIQUE

17.15 La Symphonie concertante de Mozart. Avec Armin, violon ; Hirofumi Fukai, alto. — Muzzik
18.00 Sonny Rollins. Antibes 1987. — Muzzik
19.00 Le Beaux-Arts Trio joue le trio de Ravel. — Muzzik
19.25 Le Sacre du printemps, de Stravinsky. Par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, dir. Seiji Ozawa. — Mezzo
22.50 Musica. Anne-Sophie Mutter joue Penderecki. Leipzig 1995. — Arte
1.00 Willie Dixon. Denver 1984. — Muzzik

TÉLÉFILMS

17.00 Catherine Courage. Jacques Ertaud [3/3]. — Festival
20.40 Harcèlement fatal. Michael Switzer. — RTL 9
20.40 Mayday. Jean-Louis Daniel. — 13ème Rue
20.50 Créature. Stuart Gillard [1 et 2/2]. — M 6
20.55 ▶ Tous ensemble. Bertrand Arthuys. — France 2
22.15 La Poursuite du vent. Nina Companeez [1/3]. — Festival
22.50 Le Goût des fraises. Franck Cassenti. — France 2

SÉRIES

18.00 Highlander. *Sous la foi du serment.* — M 6
18.30 La Vie à cinq. Le marathon de danse. Baiser d'adieu. — Téva
18.35 Les Rois maudits. [4/6]. — Festival
19.20 Equalizer. Quelque chose de vert. — 13ème Rue
20.30 Le Tueur de l'ombre. L'Œil du démon. — Festival
20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Hiérarchie. — Canal Jimmy
20.40 Homicide. Extrême-onction. — Série Club
20.55 Emilie, fille de Caleb. [19 et 20/20]. — TMC
21.50 Presque parfaite. Panne des sens (v.o.). — Canal Jimmy
22.13 New York Undercover. Racaille. Le meilleur ami de l'homme. — 13ème Rue
22.15 Two. Le secret de Victoria. — Série Club
22.20 Friends. Celui qui avait un singe (v.o.). Celui qui rêve par procuration (v.o.). — Canal Jimmy
23.10 The New Statesman. Passeport pour la liberté (v.o.). — Canal Jimmy
23.25 Damon. The Role Model (v.o.). — Série Club
23.45 New York District. Oh ! Ministres intègres ! — 13ème Rue
0.05 Booker. Recherche Lucille désespérément. — M 6
0.10 New York Police Blues. Tueur à gages (v.o.). — Canal Jimmy
0.40 Médecins de nuit. Le bizutage. — Série Club
0.50 South Park. Une promenade complètement folle avec Al Super Gars (v.o.). — Canal +
1.15 Spin City. Question de fierté (v.o.). — Canal +

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
Les Mercredis de l'Histoire

Paroles de colonels grecs

TRENTE ANS. Il n'y a pas si longtemps. Mais se souvient-on que l'Europe était encore prise entre deux totalitarismes ? Tandis qu'à l'Est le bloc communiste pesait sur la moitié du Vieux Continent, à l'Ouest, des dictatures *fascisantes étaient toujours* en place, en Espagne et au Portugal. Quand, le 21 avril 1967, pour empêcher l'élection de la gauche, les « colonels » s'emparèrent du pouvoir en Grèce, l'émotion fut d'autant plus grande que l'événement paraissait symbolique, se produisant au pays d'origine de la démocratie, et qu'il semblait marquer un retour en arrière, vers un sinistre passé que l'on avait cru révolu après la fin de la deuxième guerre mondiale.

L'intérêt du documentaire de Robert Manthoulis tient notamment à une mise en valeur des symboles – mot grec – qui alimentent tant le discours des dictatures, celles d'extrême droite, en général, surtout quand elles sont militaires en particulier. Ce film est une anthologie du langage métaphorique – encore un mot grec – auquel avaient constamment recours les colonels Papadopoulos, Pattakos et autres : la démocratie est malade, un traitement est indispensable et celui-ci est inévitablement douloureux.

Ce document établit que la formidable démonstration de Costa-Gavras, dans *Z*, n'était décidément pas œuvre de fiction. Même aujourd'hui, l'aplomb du colonel Pattakos, convoqué comme témoin, dans sa douce retraite, fait frémir. Mais peut-être plus choquant encore est le témoignage du président du tribunal qui a jugé les dirigeants de la junte, après le rétablissement de la démocratie, en 1974. Ce haut magistrat avoue n'avoir mesuré qu'à ce moment la grossièreté et la bêtise de ceux qui ne s'étaient imposés que par la force brute.

Le constat de la fragilité de l'intelligence, face à la barbarie, est, une fois de plus, consternant. Moins convaincante est l'affirmation de la complicité des Etats-Unis dans ce coup d'Etat. Les liens scandaleux des services américains et de l'administration Nixon avec les colonels grecs auraient mérité de plus amples explications.

Francis Cornu

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF 1 jeunesse.
17.30 Les Vacances de l'amour.
18.30 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.15 52 sur la Une. Quand on a que l'amour.
0.15 Minuit sport.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Tribunal. Electrochoc.
1.45 Reportages. Quand je serai grand, je serai flic.

FRANCE 2

13.50 et 18.05 Un livre, des livres.
13.55 Derrick.
15.00 Soko.
15.55 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 Hartley, cœurs à vif.
18.10 Friends.
18.45 Cap des Pins.
19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
20.55 ▶ Tous ensemble. Téléfilm. Bertrand Arthuys.
22.40 Déclaration universelle des Droits de l'Homme. Article 9. Détention arbitraire.
22.50 Le Goût des fraises. Téléfilm. Franck Cassenti.
0.20 Journal, Météo.
0.45 *Le Cercle.* Saint-Germain-des-Prés.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.58 Questions au gouvernement.
16.00 Saga-Cités. Algérie en éclats.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Les motos.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.40 Route du Rhum.
20.55 La Marche du siècle. Dopage, la mort aux trousses...
23.00 Météo, Soir 3.
23.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.05 ▶ Un siècle d'écrivains. Guillaume Apollinaire.
0.55 Hors série. Le doute et l'espérance.

CANAL +

13.34 Les mots ont des visages. Treize.
13.35 Scorpions, les chasseurs d'ombre.
14.25 H. [4/20].
14.50 Blague à part. [4/20].
15.15 Décode pas Bunny.
15.45 La Légende de Calamity Jane. [9/13].
16.10 C+ Cléo.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Michael Collins ■■ Film. Neil Jordan.
23.05 Un beau jour ■ Film. Michael Hoffman (v.o.).
0.50 South Park.
1.15 Spin City.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.10 Toque à la loupe. Salade de tomates et potiron.
13.25 Le Journal de la santé.
13.40 Mustang, le royaume oublié.
14.45 Modes de vie, modes d'emploi. T.A.F. : avec les enfants.
15.10 En juin, ça sera bien.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
17.55 Les Yeux de la découverte. Les catastrophes naturelles.
18.25 Météo.
18.30 Le Monde des animaux. Le Protèle, chasseur dans la savane.
19.00 Connaissance. Descentes aux enfers. Le naufrage du Batavia.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. La Souricière à treize ans.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. La Dictature des colonels grecs.
21.45 Les Cent Photos du siècle.
21.55 Musica. Penderecki. 22.50 Anne-Sophie Mutter joue Penderecki. *Concerto pour violon et orchestre n° 2.*
23.30 Profil. Alvaro Mutis.
0.30 La Lucarne. Lucebert, temps et adieux.
1.20 Vampyr, l'étrange aventure de David Gray ■■ Film. Carl Theodor Dreyer (v.o.).

M 6

13.30 M 6 Kid.
17.00 Des clips et des bulles.
17.30 Fan de.
18.00 Highlander.
19.00 FX, effets spéciaux.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.35 La Famille Touvabien.
20.40 Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.
20.50 Créature. Téléfilm. Stuart Gillard [1 et 2/2].
0.05 Booker.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. L'Opéra Chinois au Festival d'Automne [3/5].
20.30 Agora. Gérard de Cortanze (*Les Vice-Rois*).
21.00 Philambule.
22.10 Fiction. *Comme ceux qui s'aiment*, de François-Xavier Gauroy.
23.00 Nuits magnétiques. Les hommes et leur mère [2/3].

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Petit lexique de la musique baroque.
19.40 Prélude.
20.00 De vive voix. Par le Chœur de Radio-France, dir. Romano Gandolfi.
22.30 Musique pluriel. Les jeunes compositeurs de l'IRCAM. Œuvres de Boschetto, Malec.
23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. *Trio Des quilles K 498*, de Mozart, Ax, piano, Stoltzmann, clarinette, Ma, violoncelle. 20.40 *Rusalka, L'Ondine*, opéra de Dvorák. Par le Chœur de Chambre Pavel Kühn et l'Orchestre philharmonique tchèque, dir. Mackerras, Fleming (Rusalka), Heppner (Le Prince).
23.26 Les Soirées... (suite). Œuvres de Suk, Martinu.

La saga de l'essuie-glace

par Pierre Georges

UN DOSSIER de presse échoué sur le bureau. Et une couverture en forme de rébus : *« Qu'est-ce qui fait 120 000 allers et retours par an ? Qui a une durée de vie moyenne de 12 mois ? Dont les Français ne consomment que 22 millions d'unités-an ? »*. L'essuie-glace évidemment !

Merci Valeo ! Cette firme, *leader* mondial, vient d'inventer l'essuie-glace, ou plutôt le balai d'essuie-glace *« intelligent »*. Et son service communication a charge de le vendre. Ce qui est parfaitement normal et de bon commerce. Mais on imagine quels trésors d'imagination il fallut déployer, quelles séances de remue-méninges durent être organisées pour parvenir au but.

C'est que cela paraît banal, un essuie-glace. Bien nécessaire, utile mais anodin un essuie-glace. Standard et bête comme choux, l'animal, essuie et tais-toi ! S'il fait son métier et il est payé pour le faire, s'il ne commet ni stries, ni voile, ni bruit ; s'il n'observe pas la marche saccadée de l'essuie-glace en préretraite ; si sa lame n'est ni *« craquelée »*, ni *« couchée »*, ni *« déchirée »* ; s'il n'y a pas de jeu entre le balai et le porte-balai, alors que voulez-vous qu'on dise de plus sur la vie et les œuvres de l'essuie-glace ?

Erreur. C'est un peu court, jeune homme, on pourrait dire bien des choses en somme. Moi, Monsieur si j'avais un tel balai... ! Ah ! magnifique tirade de l'essuie-glace ! Ils ont bien fait les choses chez Valeo. Des pages entières pour dire le sort funeste de l'essuie-glace lambda en péril et les mérites inouïs de Silencio, l'intelligent. Des pages magnifiques pour décrire le martyre du malheureux engin. *« L'usure mécanique »*, 120 000 va-et-vient par an, de la route à la lune en somme, à une vitesse de 40 à 70 allers-retours par minute. *« L'usure organique »* de la lame, visée par ses multiples tourmenteurs : la chaleur, le gel, les UV, l'ozone, l'atmosphère saline. Des pages somptueuses sur l'évolution de l'essuie-glace à travers les âges et les courbures de pare-brise qui l'ont fait *« plus galbé »* et plus *« incliné »*.

Des pages de dissection aussi. Avec crobard. De quoi est faite une lame, hein ? D'un talon. D'une charnière. Et d'une lame ou lèvre. Et les trois font la paire ! Des pages de rappel au règlement bienvenues. Car un essuie-glace bien né se doit d'obtempérer aux normes Européennes, directive 78/138/CEE,SAEJ 903 C, norme ISO 9258. Ce qui, comme nul n'ignore, *« impose une surface essuyée de 100 % du champ de vision du conducteur et de plus de 80 % de la surface totale du pare-brise »*. Des pages encore de pédagogie pour les conducteurs négligents, sur le thème ne circulez pas (s'il) y a rien à voir !

Merci Valeo ! Enfin performant sur l'essuie-glace. Prêt à répondre à l'interro écrite. N'hésitant pas à tenir pour scientifiquement prouvé ce qu'on imaginait de manière purement intuitive. A savoir que *« la lame de caoutchouc est le point le plus sensible d'un essuie-glace »*. Merci Valeo pour Silencio, qui, comme son nom l'indique fera son office dans la plus grande confidentialité et saura, grâce à son témoin d'usure, annoncer, avec élégance et intelligence, son intention irrévocable de rendre son balai. Merci, enfin, pour cette carte-réponse de proposition d'essai gratuit à retourner par fax. C'est bien aimable à vous : hélas ! nos balais sont modestes, mais ce sont nos balais !

Le Front national mobilise ses militants contre l'inéligibilité de Jean-Marie Le Pen

L'arrêt de la cour d'appel de Versailles devait être rendu mardi

ORDRE de mobilisation générale avait été donné au siège et dans les permanences du Front national, où l'on attendait, mardi 17 novembre, la décision de la cour d'appel de Versailles dans l'affaire opposant Jean-Marie Le Pen à Annette Peulvast-Bergeal, candidate socialiste aux élections législatives à Mantes-la-Jolie dans les Yvelines, qui a été agressée par le président du Front national le 30 mai 1997. De cet appel dépend l'avenir politique du président du parti d'extrême droite, qui avait été condamné, en première instance, à trois mois de prison avec sursis, 20 000 francs d'amende et deux ans de privation de droits civiques pour *« violence en réunion »* et *« injures publiques »*.

Si cette peine était confirmée, comme l'avait demandé l'avocat général, M. Le Pen se retrouverait en effet privé de ses mandats de conseiller régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de député européen et ne pourrait pas se présenter aux élections européennes de 1999. A moins qu'il ne se pourvoie, dans les cinq jours, en cassation, ce qui provoquerait une suspension de l'application de la peine. Une telle décision pourrait, cependant, compromettre sa candidature à l'élection présidentielle de 2002, à laquelle le président du Front national tient particulièrement.

40 000 AFFICHES

Fortement critiqué ces derniers mois – notamment par son délégué général, Bruno Mégret, qui n'a pas apprécié qu'il projette de mettre sa femme, Jany, en tête de la liste du parti aux élections européennes –, M. Le Pen a désiré que le parti se mobilise sous son nom dans la journée de mardi et dans la nuit de mardi à mercredi. Un imposant dispositif à été mis en place. Au siège, à Saint-Cloud, cadres et militants de la région parisienne ont été invités à se retrouver dans la soirée pour écouter un discours de leur président. Les militants et responsables des fédérations de province ont été appelés à faire de même afin d'entendre le message de M. Le Pen.

Tout de suite après, chacun, y compris les membres du bureau politique et M. Le Pen, devait se saisir d'un pot de colle pour que, mercredi matin, les murs des grandes villes soient couverts d'affiches proclamant : *« Avec Le Pen, contre l'injustice »*. Quarante mille affiches ont été distribuées à travers la France. L'équipe de « Radio-Le Pen », bulletin d'information téléphoné, a été mobilisée pour actualiser toutes les heures les nouvelles qui devaient tenir le parti informé des moindres événements.

L'enthousiasme n'était cependant pas toujours à ce grand rendez-vous. Au siège principalement, mais aussi dans de nombreuses fédérations, c'est en traînant des pieds que beaucoup de militants s'apprêtaient à répondre aux consignes du président du Front national.

En dehors des critiques formulées à propos de la candidature de Jany Le Pen, ils reprochent au président ses représailles à l'encontre de M. Mégret et de son équipe, tout comme ses récentes déclarations dans la presse, particulièrement celles publiées dans *France Soir* du 5 novembre, où il estime que ceux qui ne sont pas de son avis sont *« moins intelligents »*, *« moins politiques »*, *« moins intuitifs »* que lui. Du coup, les militants d'Ile-de-France ont décidé de coller, avec les affiches Le Pen, une autre affiche annonçant, pour le 25 novembre, un meeting parisien sur l'Europe, au cours duquel M. Le Pen et M. Mégret feront un discours.

N'hésitant pas à jeter encore un peu d'huile sur le feu, le président du Front national revient, mardi, dans les colonnes du *Parisien*, sur la candidature de sa femme. *« Il est exclu que le nom de Le Pen soit arbitrairement éliminé du débat. Servi par vingt-cinq ans de publicité et d'engagement, il représente pour le FN un capital »*, affirme-t-il.

Fidèle à sa réputation de provocateur, il déclare aussi : *« Si je suis condamné, pourquoi le président de la République ne me gracierait-il pas ? »*

Christiane Chombeau

La politique nucléaire de Bruxelles à l'Est est sévèrement critiquée

STRASBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Sortant de sa prudence habituelle, la Cour des comptes européenne a publié, lundi 16 novembre, un rapport d'une extrême sévérité sur la politique de la Commission de Bruxelles dans le domaine de la sûreté nucléaire en Europe centrale et orientale et les Républiques de l'ex-Union soviétique.

L'Union a mis en place, au début de la décennie, deux programmes (Phare et Tacis) pour amener les installations nucléaires des pays de l'Est à des niveaux de sécurité équivalant à ceux d'Europe occidentale. Entre 1990 et 1997, elle y a affecté 850 millions d'écus (5,6 milliards de francs), dont seulement 355 millions avaient été engagés à la fin de l'année dernière. *« Les faiblesses et les retards dans la mise en œuvre des opérations »* font, note le rapport, que les objectifs n'ont pas été atteints, *« tant en raison d'ambiguïtés au plan stratégique que de procédures mal adaptées à un environnement spécifique et particulièrement complexe »*.

L'institution de Luxembourg précise : *« La stratégie d'intervention de la Commission reste confuse à propos des réacteurs de conception ancienne, du déclassement et du démantèlement. »* Pour le parlementaire européen Paul Lannoye (Vert belge), c'est là le principal échec de Bruxelles, qui n'a pas su engager les gouvernements concernés dans une politique d'arrêt pour les réacteurs qui restent *« irrémédiablement dangereux »*, à l'instar de Tchernobyl. *« Après neuf ans de financement, on ne connaît pas les priorités, on ne sait pas où on en est, on ne sait pas où on va »*, déplore l'eurodéputé.

ORGANISMES EXTERNES

La Cour des comptes ajoute que la Commission a largement recouru à des organismes externes conduisant à *« une délégation excessive de ses responsabilités de programmation »*. C'est sur la gestion financière par la Commission de Phare et de Tacis que les conseillers de Luxembourg se montrent les plus sévères. Ainsi, relèvent-ils, la conclusion de marchés sans mise en concurrence a concerné près du tiers du volume des contrats (192 millions d'écus), sans gains pour la rapidité de la mise en œuvre des programmmes. Les contrats comptabilisés étaient à la fin de 1997 surestimés de 20 % par rapport aux contrats effectifs.

Sans parler de fraude ni même d'irrégularité, la Cour donne tout de même l'exemple des contractants de la Commission et de leurs sous-traitants en Russie, où il a été largement fait appel aux instituts de ce pays pour les travaux d'études.

Marcel Scotto

Tirage du Monde daté mardi 17 novembre : 515 192 exemplaires

Un rapport sur la spoliation des propriétaires juifs pendant la guerre disculpe la Ville de Paris

LE CONSEIL du patrimoine privé de la Ville de Paris a rendu public, mardi 17 novembre, son rapport sur l'origine des biens immobiliers acquis, au nom de la Ville, par la préfecture de la Seine pendant l'occupation. Ce rapport avait été demandé par le maire de Paris, Jean Tiberi, après la publication, en octobre 1996, d'un livre de Brigitte Vital-Durand, *Domaine privé*, consacré à l'énorme patrimoine immobilier de la Ville de Paris. L'ouvrage racontait, notamment, comment la préfecture de la Seine avait accéléré entre 1940 et 1944, dans le Marais, le vieux quartier juif de Paris, un projet ancien de démolition de « l'îlot 16 », frappé *« d'insalubrité générale »* en octobre 1941 (*Le Monde* du 13 novembre 1997).

Le Conseil du patrimoine privé, présidé par le conseiller d'Etat, Noël Chahid-Nouraï, avait été créé, en août 1995, soit avant la publication du livre, afin de mettre fin à la polémique sur la gestion des 347 immeubles du domaine permanent de la Ville. Les révélations sur les conditions d'acquisition des immeubles du Marais avaient contraint Jean Tiberi à geler les ventes du domaine qui avaient commencé. A l'automne 1996, après la sortie du livre de Brigitte Vital-Durand, il avait confié une mission complémentaire au Conseil du patrimoine, enrichi d'un groupe d'experts : examiner, cas par cas, afin de déceler d'éventuelles spoliations de propriétaires juifs, les conditions de cession de tous les biens acquis durant l'occupation.

« TENTATIVES »

Le rapport rendu par le Conseil, très détaillé, confirme les conclusions provisoires formulées il y a un an : les biens de propriétaires juifs, acquis entre juillet 1940 et août 1944 au bénéfice de la Ville, n'ont pas donné lieu à spoliation. Dans cinq cas de propriétaires représentés par des administrateurs provisoires, nommés par le Commissariat général aux questions juives, il y a bien eu *« tentatives pour obtenir la cession des immeubles à bon compte »*. Mais il y a eu *« réparation dans l'immédiat après-guerre »*. Toutefois, sous l'angle financier, souligne le rapport, *« force est de constater que la vérité reste à faire par la Caisse des dépôts et consignations sur le devenir d'une partie des sommes qui ont été consignées en attente des paiements »*. Mais, *« la Ville, pour sa part, s'est acquittée de ses dettes »*.

L'enquête menée par le Conseil porte sur la totalité des cessions de biens de propriétaires juifs, réalisées entre 1940 et 1944. Soit quatorze personnes dans l'« îlot 16 », deux cent dix-huit dans la zone des fortifications et vingt-neuf ailleurs dans Paris. Le Conseil rapporte que tous ces propriétaires ont fait l'objet de procédures d'expropriations *« de droit commun »*, hormis deux cas de cession de gré à gré entre la préfecture et des administrateurs provisoires : un hôtel particulier situé dans le 16e arrondissement et un château en Seine-et-Marne. Le premier a été restitué, le second a fait l'objet, à la Libération, d'une action en annulation de la vente de la part des propriétaires, puis d'un arrangement amiable avec la Ville en 1948 *« qui purgeait la spoliation »*.

Malgré l'application, dans la plupart des cas, de procédures de droit commun, les immeubles acquis de propriétaires juifs ont-ils été sous-évalués ? s'est ensuite interrogé le Conseil. Dans l'« îlot 16 », dans quatre cas de biens placés sous administration provisoire, l'indemnité d'expropriation a été fixée *« par accord amiable »* entre l'administrateur désigné et la préfecture. Mais ces cas de *« spoliation économique »* avérée – parmi lesquels figure l'hôtel de Beauvais, dans le Marais – ont *« tous été réparés »* par une réévaluation des indemnités allouées, conclut le rapport. Pour les autres propriétaires juifs indemnisés en propre, le Conseil a comparé le montant des indemnités allouées avec celles dont ont bénéficié, pour des biens équivalents, les propriétaires non juifs. Or, l'étude montre *« qu'il n'y a pas eu discrimination »*. Ni dans l'« îlot 16 », ni dans la zone des fortification où la même méthode d'analyse a été appliquée.

Il restait à déterminer si les sommes avaient bien été acquittées par la Ville. Et si elles avaient bien été versées aux propriétaires. Sur le premier point, la réponse, selon le Conseil, est « oui », sans ambiguïté. Sur le second, en revanche, il est beaucoup moins sûr de lui. Le rapport invoque *« les limites des fonds d'archives »*, notamment ceux de la Caisse des dépôts actuellement en cours d'évaluation par la commission Mattéoli. Pour l'« îlot 16 », dix cas sur treize restent incertains. Pour la zone des anciennes fortifications, l'incertitude est plus grande encore : sur deux cent dix-huit biens acquis de propriétaires juifs (dont beaucoup étaient des biens de plus faible valeur que dans le Marais), le Conseil n'a pu établir le paiement de manière formelle que pour environ cent quarante cas. Pour les autres, ou bien les indications manquent, ou bien on ne peut exclure qu'un administrateur provisoire ait perçu l'indemnité, ou bien, – pour cinq cas – l'argent a été consigné puis reversé au Trésor au bout de trente ans.

Sur la totalité des biens analysés, le Conseil fait ainsi état de cinquante cas *« environ »* pour lesquels on ne sait pas du tout ce qu'il est advenu des sommes acquittées par la Ville, et d'une vingtaine de cas où elles ont été versées au Trésor. *« Il reviendra donc à la Caisse des dépôts*, conclut le Conseil du patrimoine privé, *d'apporter, le cas échéant, des compléments d'information sur ces deux points lorsque l'exploitation des ses archives sera achevé »*.

Christine Garin

La facture s'alourdit pour les banques suisses

L'affaire des fonds juifs en deshérence pourrait coûter plus de 10 milliards de francs français à la place bancaire suisse, selon une estimation calculée, lundi 16 novembre, par le quotidien genevois *Le Temps*, et non démentie par les banques. Un surcoût de 1 milliard de francs suisses (4 milliards de francs français) s'ajouterait au chèque de 1,25 milliard de dollars (7 milliards de francs) que doivent d'ores et déjà verser l'Union de banques suisses, le Crédit suisse et Société de banque suisse, pour solde de tout compte, suite à l'accord signé le 13 août avec les organisations juives.

Ce calcul provient des premiers résultats des travaux de la commission Volcker (présidée par Paul Volcker, ancien patron de la Réserve fédérale américaine), lancés en mai 1996, qui doivent faire la lumière sur les fonds des banques suisses de 1934 à 1945. La fin des travaux de cette commission, initialement prévue en décembre, interviendra finalement en 1999. Les banquiers se plaignent de ce retard qui altère un peu plus l'image des banques helvétiques, déjà bien écornée.

DÉPÊCHES

■ **ASTRONOMIE : les habitants de la Sibérie orientale et du nord de la Chine ont pu observer**, mardi 17 novembre au matin, les débuts de la pluie d'étoiles filantes appelées les Léonides. Tous les trente-trois ans, les Léonides connaissent un pic d'activité dû au passage récent à proximité de la Terre de la comète 55P/Tempel-Tuttle, qui éjecte d'énormes quantités de particules dans l'espace (*Le Monde* daté 15-16 novembre).

■ **JACQUES MÉDECIN : l'ancien maire de Nice**, exilé depuis huit ans à Punta del Este en Uruguay, est plongé dans un coma profond sous assistance respiratoire. Agé de soixante-dix ans, M. Médecin a été victime de neuf arrêts cardiaques, dimanche 15 novembre, à son domicile, puis à l'hôpital où il a été transporté.